This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

UC-NRLF
$B 23 620

YC 10184

SIGILLVM · VNIVERSITATIS · CALIFORNIENSIS
LVX
FIAT
MDCCCLXVIII
EX LIBRIS

LA

RÉVOLUTION ARGENTINE

JOSÉ-P. OTERO
DOCTEUR ÈS LETTRES

LA RÉVOLUTION ARGENTINE

1810-1816

ÉDITIONS BOSSARD
43, RUE MADAME, 43
PARIS
1917

UNIV. OF CALIFORNIA

PRESERVATION
COPY ADDED
ORIGINAL TO BE
RETAINED
SEP 1 6 1992

F13:15
C8

A MESSIEURS

ERNEST DENIS, GUSTAVE LANSON ET ERNEST MARTINENCHE

ÉMINENTS MAITRES DE LA SORBONNE

Je dédie cet ouvrage où la France, mère de la démocratie, reconnaîtra l'influence de sa philosophie libératrice dans notre premier cycle historique.

José-P. OTERO

385717

INTRODUCTION

La Révolution argentine se produisit à l'aurore du XIX^e^ siècle et eut pour théâtre la vice-royauté du Rio de La Plata, la plus australe du continent sud-américain.

Il ne nous est pas possible d'entreprendre l'étude du drame lui-même sans connaître d'abord les facteurs historiques qui le préparèrent. En substituant la démocratie à l'absolutisme, la Révolution démontra l'immoralité politique de l'ancien régime et jeta les fondements sur lesquels s'appuie aujourd'hui l'existence d'une nation souveraine.

Malgré sa forme légale, elle fut avant tout une force destructrice. Ce premier acte étant accompli, elle se mit en devoir de légiférer pour mettre la liberté à l'abri des attaques du despotisme. Notre but, donc, est de l'étudier dans ses antécédents coloniaux, dans la genèse de son

apparition et dans les étapes qu'elle eut à parcourir pour ne pas être précipitée dans le chaos et pour démontrer à la métropole sa puissante robustesse.

Comme, au cours de cette exposition, nous allons trouver en jeu deux grands facteurs, je m'efforcerai de définir le caractère de chacun d'eux.

La philosophie et la religion figurent dans ce drame et y remplissent, chacune dans son orbite, un rôle essentiel.

L'encyclopédisme français, dont l'expansion fut universelle, se fit sentir à La Plata, et les révolutionnaires de 1810 *surent s'inspirer de sa doctrine de liberté. Nous ne pouvons pas dire que la Révolution argentine ne se serait pas produite si Montesquieu et Rousseau n'avaient pas écrit* L'Esprit des Lois *et* Le Contrat social, *mais, ce qu'il y a de certain et de positif, c'est que les chefs du mouvement révolutionnaire y puisèrent largement, et que l'atmosphère créée par la France de la Révolution facilita leurs desseins* (1).

Trois siècles de pouvoir absolu, exercé sans contrôle

(1) « *Notre Révolution américaine et les idées françaises sont liées depuis leur origine. Nous devons à la science française nos inspirations de liberté et d'indépendance. Sa langue, sœur de la nôtre, la clarté et l'abondance de ses bons livres, ainsi que l'identité de culte religieux, feront toujours de la France un peuple d'une immense influence dans cette partie de l'Amérique.* » (JUAN B. ALBERDI, Étude politique. Examen des idées de F. Frías sur l'influence de la France, de l'Angleterre et du catholicisme dans ces pays [les Républiques Sud-Américaines], par D. J. B. Alberdi, suivi d'une lettre de F. Frías à M. Guizot et de la réponse de cet éminent publiciste).

par l'Espagne monarchique, c'était, pour le créole, le comble du despotisme. Les énergies indigènes se dissolvaient dans la stérilité la plus complète, et il était temps de détacher de la Péninsule le continent qu'un songe mystique avait lié aux destinées d'une couronne. Lorsque ce fait se produisit, l'Espagne groupa tous ses moyens d'action pour étouffer la Révolution ; mais celle-ci qui, le 25 mai 1810, avait déposé un vice-roi, répondit aux prétentions d'une dynastie caduque par le cri de l'Indépendance, proclamée au Congrès de Tucuman le 9 juillet 1816.

Si, dans ce cycle, qui est celui de notre étude, la religion ne figure pas comme inspiratrice, une partie du clergé, le clergé indigène, collabora patriotiquement à l'œuvre commune. Cette collaboration a pour mérite et pour caractéristique la spontanéité. Pour agir comme ils le firent, les prêtres de la Révolution ne consultèrent pas les canons de l'Église mais la Table des Droits de l'Homme.

A la théologie intransigeante du Moyen Age et à la théologie inquisitoriale avec laquelle l'Espagne subjugua pendant plusieurs siècles les consciences du Nouveau-Monde, ils opposèrent une théologie libérale qui, si elle ne mérita pas l'approbation de Rome, mérita au moins celle de la démocratie.

Je ne puis affirmer que les révolutionnaires argentins

aient eu le dessein de faire une révolution religieuse en faisant une révolution politique. Mais si nous considérons la situation privilégiée et même dominante que l'Église occupait dans la vie de la colonie, cette révolution religieuse surgit spontanément comme une conséquence fatale.

Il n'était pas possible de renverser l'ancien régime sans affecter beaucoup des intérêts spirituels ou politiques que l'alliance de la tiare et de la couronne avait étroitement consolidés.

Nous ne pouvons oublier que les titres invoqués par l'Espagne pour justifier sa conquête et sa domination étaient principalement théologiques.

La Révolution, qui était d'esprit essentiellement laïque, ne pouvait être vue d'un bon œil par ceux qui reconnaissaient le pouvoir de l'Espagne et le fondaient sur une donation pontificale ou sur un serment de fidélité. La Révolution argentine était par conséquent la crise du théologisme péninsulaire, ou si l'on veut du théologisme romain, malgré la pureté religieuse des hommes qui la créèrent et les formes liturgiques avec lesquelles la multitude solennisa ses éphémérides.

Si ces actes décorent la Révolution, ils ne la définissent pas et ne nous font pas voir en réalité quel est son esprit. Son esprit nous sera révélé par ses lois, et dans une grande partie de ces dernières prédomine une tendance schismatique.

Cela fut sans doute une erreur de la Révolution ; mais les choses étant analysées avec impartialité, c'était une erreur fatale. Il se produisit à La Plata le même phénomène qu'en France lorsqu'éclata la Révolution de 89.

« *Il ne s'agit plus, dit Tocqueville en analysant cette révolution, de savoir en quoi l'Église de ce temps-là pouvait pécher comme institution religieuse, mais en quoi elle faisait obstacle à la révolution politique qui se préparait, et devait être particulièrement gênante aux écrivains qui en étaient les principaux promoteurs.*

« *L'Église faisait obstacle, par les principes mêmes de son gouvernement, à ceux qu'ils voulaient faire prévaloir dans le gouvernement civil. Elle s'appuyait principalement sur la tradition : ils professaient un grand mépris pour toutes les institutions qui se fondent sur le respect du passé ; elle reconnaissait une autorité supérieure à la raison individuelle : ils n'en appelaient qu'à cette même raison ; elle se fondait sur une hiérarchie : ils tendaient à la confusion des rangs. Pour pouvoir s'entendre avec elle, il eût fallu que de part et d'autre on eût reconnu que la société politique et la société religieuse, étant par nature essentiellement différentes, ne peuvent se régler par des principes semblables ; mais on était bien loin de là alors, et il semblait que pour en arriver à attaquer les institutions de l'État, il fût nécessaire de détruire celles*

de l'Église qui leur servaient de fondement et de modèle » (1).

Si le théâtre sur lequel se produit la Révolution argentine est plus modeste, et, par conséquent, moins brillant, que celui sur lequel se transforme l'âme de la civilisation en même temps que se transforme l'âme de la France, l'affinité des buts comme l'analogie des obstacles à vaincre imposent un rapprochement.

De là, donc, les irrévérences canoniques de l'une et de l'autre Révolution, et le dessein de subordonner aux intérêts démocratiques ce pouvoir spirituel qui, durant des siècles, en France comme en Amérique, fut au service du despotisme. Pour les théologiens espagnols comme pour Bossuet, les rois « *sont des dieux et participent en quelque façon à l'indépendance divine. Il n'y a que Dieu qui puisse juger de leurs jugements et de leur personne* » (2).

Dans tout le cours de la Révolution, le clergé créole se fait voir et sentir. Dans les Cabildos (3) *de mai, dans*

---

(1) L'ancien Régime et la Révolution, p. 230.

(2) *Œuvres complètes*, vol. VII : *Politique tirée des propres paroles de l'Écriture sainte*, liv. IV, p. 63.

(3) Cabildo, *institution municipale de l'époque coloniale ; ses membres étaient élus directement par le peuple et recevaient du roi leurs privilèges. Ils étaient comme une vraie assemblée populaire ; et c'est d'une de ces assemblées que surgit la lumière inspiratrice de la Révolution argentine de* 1810.

l'Assemblée Constituante et au Congrès de Tucuman, la parole de ses représentants se rangera du côté de la démocratie. Si dans le champ politique son influence est puissante, son action enseignante sur le troupeau spirituel est décisive.

La colonie étant insurgée, les diocèses américains se trouvent par ce fait et forcément sans communication avec le Saint-Siège. La Révolution domine souveraine et si les évêques espagnols font leur possible pour lui résister, le clergé indigène l'applaudit de tout cœur. On dirait qu'il méprise les anathèmes de Rome comme il méprise ceux de la monarchie. Pour la première fois en Amérique, le prêtre se déclare citoyen. La patrie terrestre le séduit peut-être avec plus de force que la patrie céleste, et de là cette contribution presque fanatique de son intelligence, de son amour et même de ses forces physiques — nous verrons plus d'un prêtre converti en centaure de la Révolution — à l'œuvre de la liberté commune.

Dans le problème politico-religieux posé par la Révolution, le clergé créole se range du côté de la liberté. Il ne résout pas radicalement la question religieuse que la Révolution renfermait dans son essence même, mais il fait le possible pour la résoudre et il sauve, au moins en apparence, le prestige social de l'Église à une heure où commençaient à subir une crise les doctrines théolo-

giques qui pendant des siècles avaient consacré comme une vérité dogmatique l'origine divine des rois.

Si tout ce qui précède, et qui constitue le plan de mon travail, parvient à être démontré, l'objet de la présente thèse aura été réalisé.

CHAPITRE PREMIER

L'ABSOLUTISME ESPAGNOL EN AMÉRIQUE

SOMMAIRE : Système politique et administratif de l'Espagne dans ses colonies. — Les vice-rois. — Les *Audiencias*. — Les *Cabildos*. — Les consulats. — Le Conseil des Indes. — La *Casa de Contratación*. — Rôle de l'Église dans l'administration et dans la politique. — Doctrine sur l'esprit théologique de la conquête. — L'Église a pour elle l'appui de la loi et de la force. — Doctrine de Sepúlveda et de Antonio de Herrera. — L'Église subordonnée dans l'ordre politique. — Le Patronage. — L'Inquisition. — Les hérétiques, leurs livres et les Universités. — — Le Code indien.

Le gouvernement de l'Espagne s'exerçait par l'intermédiaire d'institutions qui reflétaient son absolutisme monarchique. Ses rois se considéraient comme les maîtres du Nouveau Monde, et la découverte des terres atlantiques, comme la donation pontificale ou la conquête militaire, constituaient pour la conscience politique de l'époque des titres

plus que suffisants pour imposer leur souveraineté sans condition (1).

Comme il s'agissait de gouverner et d'administrer non pas une petite portion de territoire, mais tout un continent, vu l'impossibilité matérielle de le faire par l'action directe de la couronne, les monarques espagnols imaginèrent tout un nouveau système politique et administratif que nous analyserons brièvement.

Les agents directs du roi étaient les vice-rois. Selon la volonté du monarque, ils devaient avant toutes choses s'appliquer à ce que « Dieu notre Seigneur soit servi et sa sainte loi prêchée et propagée au profit des âmes des naturels » (2).

Ils étaient de droit capitaines généraux de leurs districts, présidents de leurs *Audiencias* (3), gouverneurs des provinces à leur charge. Les lois des Indes leur défendaient de voyager avec leurs familles. « Non seulement ils ne peuvent emmener leurs fils aînés, gendres et belles-filles, mais aucun autre parent,

---

(1) « Par donation du Saint-Siège Apostolique et autres justes et légitimes titres, nous sommes seigneurs des Indes Occidentales, îles et terres fermes de la mer Océane, découvertes et à découvrir, et elles sont incorporées à notre royale couronne de Castille.

« Nous mandons qu'à aucune époque elles ne puissent être séparées de notre royale couronne de Castille, désunies ni divisées en tout ou en partie, ni leurs villes, bourgs ou villages. »

(*Recueil des lois des Indes*, liv. III, tit. Ier, loi Ire).

(2) Loi II, liv. III, tit. III.

(3) *Audiencias* : c'étaient des tribunaux qui avaient dans leur ressort les affaires judiciaires et politiques de la colonie. Les membres de ces tribunaux s'appelaient *oidores*. Les vice-rois, capitaines-généraux et gouverneurs présidaient les *Audiencias* de leurs territoires.

quand même il serait encore mineur. Que sous aucun prétexte notre disposition sur ce point ne soit enfreinte, et qu'aucune exemption n'y soit accordée » (1).

Tout en veillant à l'exécution de la loi, les vice-rois devaient appliquer un zèle spécial au maintien de la morale sociale. Ils avaient le pouvoir de châtier les blasphémateurs, ainsi que les auteurs de tout péché public. Ils étaient autorisés à avoir une garde particulière, qui se composait d'un capitaine et de cinquante hallebardiers. Le temps que devait durer leur gouvernement étant expiré, ils étaient tenus de rendre leurs comptes, et ils étaient amovibles à la volonté du souverain.

Les *Audiencias* et chancelleries royales étaient des tribunaux suprêmes, et on ne pouvait appeler de leurs sentences que devant le Conseil des Indes. Le chef politique du territoire où se trouvait la *Audiencia*, qu'il fût vice-roi ou président, avait de par la loi le droit de présider ses sessions, mais il n'y avait pas voix délibérative ni consultative. Au président de la *Audiencia* on adjoignait les auditeurs ou juges, les juges criminels, le procureur, l'huissier en chef. Leurs dispositions et commandements devaient s'accomplir comme s'ils étaient l'expression de la volonté du roi. Ceux qui se trouvaient lésés par les mesures prises par les vice-rois ou présidents pouvaient en appeler aux *Audiencias*. Le pouvoir de ces tribunaux était si considérable que, selon les lois, ils pouvaient, par le

(1) Loi XII, liv. III, tit. III.

moyen de leurs auditeurs, juger leurs présidents-nés, les vice-rois, lorsque ceux-ci outrepassaient les bornes dans l'exercice de leur pouvoir. Il est bien certain que cela devait être fait « sans démonstration ni publicité, ni formalité qui puisse être comprise du dehors [1] ». Si cette intervention pouvait occasionner une inquiétude publique, on devait respecter ce qui avait été décidé par le vice-roi ; mais les auditeurs devaient en faire un rapport à la couronne.

Pendant la vacance des vice-royautés, les *Audiencias* étaient chargées du gouvernement politique.

Le pouvoir des *Audiencias* s'étendait, avec certaines restrictions, aux personnages ecclésiastiques, qu'ils fussent archevêques ou évêques. Dans quelques cas extraordinaires et dans celui de désobéissance de la part de ces prélats, elles pouvaient, d'après la loi, recourir au séquestre de leurs *temporalidades* [2] usant « de la prudence et sagesse qui convient dans des cas de cette espèce » [3].

Les peines canoniques et l'interdit *a divinis*, au grand scandale et préjudice du peuple, étant à l'ordre du jour, l'autorité royale rappelle aux *audiencias*, dans une cédule (CXXXXVIII), qu'elles peuvent donner des provisions pour lever les censures, mais qu'elles ne doivent pas les exécuter, comme il serait juste et conforme à la juridiction royale, qu'elles agissent en-

---

(1) Loi XXXVI, liv. II, tit. XV.
(2) *Temporalidades* : biens matériels appartenant à une famille ou à une institution.
(3) Loi CXLIII, liv. II, tit. XV.

vers les prélats et juges ecclésiastiques, selon ce qui est déterminé par les canons sacrés et les lois et coutumes de Castille. //

Les *Cabildos* peuvent être considérés comme le refuge des libertés communales.

La fondation d'un *Cabildo* suivait immédiatement la fondation d'un bourg ou d'une ville, et les membres ne pouvaient en être choisis que parmi les habitants de la localité.

« Dans l'élection qui se faisait dans les *Cabildos* des villes, dit une loi, pour les charges d'officiers municipaux et autres emplois communaux, nulle personne ne pouvait être choisie si elle n'habitait pas la localité » (1). Dans les villes principales, le nombre des officiers municipaux pouvait s'élever à douze ; il était réduit à six dans les villes ou bourgs peu importants.

Les alcades étaient élus, comme les autres membres du *Cabildo*, chaque année. Selon les lois, ils ne pouvaient être plus de deux ; et aussi bien au civil qu'au criminel, il leur appartenait d'administrer la justice en première instance. On pouvait appeler de leurs sentences aux *Audiencias*. La loi exigeait que personne, ni vice-rois, ni présidents, ni auditeurs, n'intervînt dans l'élection de ces alcades.

On devait appeler à ces postes des sujets aptes à les remplir, recommandables par leur honnêteté sociale et sachant lire et écrire.

---

(1) Loi VI, liv. IV, tit. X.

Les *Cabildos* exerçaient la police municipale, surveillaient les travaux publics, recouvraient les impôts ; en un mot, la vie urbaine était en leur pouvoir. Ils remplaçaient le gouverneur en cas d'absence.

Si l'on compare ces institutions coloniales avec les Conseils de Castille et Aragon, dont les traits caractéristiques étaient l'égalité devant la loi, la justice, l'inviolabilité du domicile, la véritable participation du peuple à la chose publique et la responsabilité des fonctionnaires, nous voyons, comme dit un écrivain argentin, qu'ils n'étaient « qu'une triste parodie » (1) des *Cabildos* espagnols dissous par Charles V après Villalar.

Les gouverneurs ne respectaient pas toujours la liberté électorale, et une pratique abominable permettait l'achat public de ces emplois alors que, pour la désignation de leurs titulaires, il n'aurait dû entrer en ligne de compte d'autre considération que celle du bien-être communal.

Malgré tout, les *Cabildos* furent les uniques refuges de la liberté. C'est sur leurs estrades que la Révolution prit naissance, et presque sans exception, dans toute l'Amérique, ils furent les soutiens de ce mouvement.

Les consulats ou « Universités de marchands » étaient des institutions créées pour favoriser le commerce et l'agriculture. « Les électeurs du prieur et des consuls et députés, dit la loi (2), et ceux qui auront à élire les électeurs, doivent être des hommes de

(1) AGUSTIN GARCÍA, *La ciudad indiana*, p. 157.
(2) Loi V, liv. IX, tit. XLVI.

négoce, des marchands, mariés et unis, ayant plus de vingt-cinq ans. » Ce poste de consul était interdit aux étrangers, aux notaires, aux serviteurs à gages et aux hommes de loi. Le prieur et les consuls devaient être respectés comme s'ils étaient des juges royaux. Dans le cas où un de ses membres viendrait à être offensé ou injurié, le consulat pouvait se constituer en tribunal et condamner, « selon la qualité des paroles » (1), au paiement de deux cents piastres.

Ces institutions peuvent être considérées comme le boulevard du monopole colonial. Le Consulat de Buenos-Ayres fut créé en 1794, et Belgrano nous dit dans ses *Mémoires* quelle fut sa surprise lorsqu'il connut personnellement les hommes qui devaient collaborer avec lui dans ce comité industriel, agricole et commercial. « Tous étaient des commerçants espagnols ; à l'exception de quelques-uns, ils ne connaissaient pas autre chose qu'un commerce monopoliste, consistant à acheter à quatre pour vendre à huit. » (2)

Au-dessus de ce mécanisme administratif se trouvait le Conseil des Indes, qui résidait à la Cour et recevait les inspirations directes du roi.

Ce conseil exerçait la juridiction suprême sur toutes les Indes Occidentales et dictait les lois, les pragmatiques, les ordonnances, les mesures générales au moyen desquelles les colonies devaient être régies. Sa juridiction s'étendait au delà de l'ordre civil, et même les constitutions religieuses des couvents de-

(1) XLVII, liv. IX, tit. LXVI.
(2) *Memorias y autobiografías*, t. Ier, p. 94.

vaient être soumises à son examen. Les juges ecclésiastiques lui étaient subordonnés, et les divisions ecclésiastiques des territoires au point de vue du gouvernement spirituel dépendaient de ses jugements et avis.

C'était, en réalité, un pouvoir monstrueux. Par la censure de cette autorité devaient passer les vice-rois, les présidents, les auditeurs, les gouverneurs, les consuls, les archevêques, les évêques, les missionnaires, les flottes, en un mot tout ce qui, directement ou indirectement, pouvait être un reflet de la volonté de la couronne touchant le sort social, religieux ou politique des Indes. C'était, pour tout dire, le laboratoire de l'absolutisme. Les lois qui sortaient de là ne s'inspiraient pas des intérêts coloniaux mais des intérêts de la monarchie.

Dans les affaires et matières de la guerre, le Conseil des Indes était assisté d'une junte de guerre. La loi LVII prescrivait que les nominations des offices et charges se rapportant à la guerre, aussi bien sur mer que sur terre, « se fissent avec l'intelligence et la connaissance nécessaire des personnes et après enquêtes sur elles » (1).

Le commerce des Indes se faisait par l'intermédiaire de la *Casa de Contratación*. Cette institution devait intervenir dans l'expédition des cargaisons et des marchandises. Aucun passager, marchand ou non, ne pouvait s'embarquer sans sa permission. Les délits

(1) Liv. II, tit. II.

et vols commis dans les voyages d'aller ou de retour des Indes devaient être jugés par le président et les juges de la *Casa de Contratación*. « S'il s'agissait de causes criminelles où il y avait eu mort d'homme ou mutilation de membres », elle devait livrer le délinquant aux juges compétents (1). Un consulat complétait le fonctionnement commercial et administratif de la *Casa de Contratación* de Séville.

L'Église, qui fut dès la première heure de la conquête la collaboratrice de l'Espagne dans son entreprise de subjuguer l'Amérique, ne pouvait manquer d'être un des rouages principaux dans l'engrenage administratif. Le rôle politique qu'avait joué la foi chrétienne dans l'expulsion des Maures et dans les campagnes contre les Juifs lui donnait des titres suffisants pour que, avec la plus aveugle confiance, la couronne acceptât, et dans un certain sens imposât, sa collaboration dans le Nouveau Monde.

« Nous savons, dit un historien des Indes, que le prince des ténèbres, voulant obscurcir pour les hommes la lumière de la Sainte Trinité, sur laquelle repose et se fonde la loi évangélique, organisa contre elle trois corps de troupe et leva trois étendards de gens trompés et pervertis avec qui elle a livré à l'Église, dès sa première origine, des batailles continuelles, et qui sont la *perfidie judaïque*, la *fausseté mahométane* et l'*aveuglement idolâtrique*, sans parler de la malice commune aux hérétiques, qui n'a pas été moins pernicieuse et que nous pouvons qualifier de très tenace.

(1) Loi XVII, liv. IX, tit. I.

Aussi, pour pouvoir contenir et mettre en déroute ces trois puissants corps de bataille de l'ennemi, dans lesquels il avait amené, pris au piège et assujetti à sa domination, la majeure partie du monde, il semble que Dieu ait exigé de nos rois catholiques qu'ils fussent ses capitaines spéciaux ; et c'est ainsi que nous voyons en ce qui concerne le premier point, qu'ils bannirent totalement de leurs royaumes d'Espagne les rites et cérémonies de l'ancienne loi, qui jusqu'à leur époque avaient été autorisés ; et bientôt après ils expulsèrent totalement de la ville et du royaume de Grenade, les Maures qui jusqu'alors s'y étaient maintenus.

« Et de plus, il est à croire que, par ce zèle sacré et cet héroïque exploit, ils méritèrent ce qui s'ensuivit, à peine la guerre des Maures fut-elle terminée, lorsque Dieu mit dans leurs mains la conquête et la conversion d'une infinité de gens idolâtres et de régions si éloignées et si inconnues, ce qui paraît plutôt avoir été octroyé par la grâce divine qu'être survenu fortuitement » (1).

Il ne paraît pas moins providentiel au même historien que le jour même où naissait Luther à Eisleben, ville de Saxe, Cortès soit né à Medellin, ville d'Espagne. Le premier réussirait certainement à recruter beaucoup de prosélytes à la bannière de Satan, mais le second bouleverserait ses plans en convertissant au christianisme les infidèles du Nouveau Monde.

---

(1) FRAY GERÓNIMO DE MENDIETA, *Historia Eclesiástica Indiana*, t. II, p. 17.

On ne peut pas dire que cet état mystique ait été propre à un seul homme : c'était toute la politique castillane qui était imprégnée de ce délire théologique, et c'est sous cette impression que le pouvoir religieux prit naissance dans les domaines coloniaux de l'Amérique.

Le monarque espagnol se croyait « obligé plus qu'aucun autre prince du monde » (1), à s'employer à l'extension de la prédication de l'Évangile et de la propagation de la foi. « N'était-ce pas la miséricorde divine qui avait enrichi le domaine de la couronne royale de grandes provinces dans la mer Océane » ? (2)

Ne pas agir de la sorte serait aller à l'encontre des intérêts spirituels de la monarchie. La couronne de Castille, qui vainquit le Maure et opposa la croix au croissant, devait convertir l'Indien sauvage et faire retentir le nom du Christ où l'idolâtrie avait érigé des temples à Satan.

L'infidélité et l'idolâtrie constituaient, selon Solorzano, une raison suffisante pour imposer la conquête. « Et cette seule cause suffisait, s'il n'y en avait pas d'autres, pour qu'on pût leur faire la guerre, et pour qu'ils fussent légitimement privés et dépouillés des terres et biens qu'ils possédaient, en les considérant à part soi comme étant du domaine et du gouvernement supérieur des princes catholiques qui en feraient la conquête, surtout munis de la permission du Pontife romain, dont la juridiction universelle sur les

(1) Loi I, liv. I, tit. I.
(2) Loi I, liv. I, tit. I.

mortels s'étend aussi aux royaumes des infidèles »(1).

On sait que contre cette opinion dominante s'éleva le Père Las Casas, disant qu'il n'était pas licite de faire la guerre aux infidèles au nom de l'Évangile. Mais à cet avis Solorzano oppose la conduite de l'Église. La doctrine que nous pourrions appeler « de la violence » peut, selon le juriste espagnol, être défendue parce qu'elle rentre dans les choses possibles. La pratique de l'Église, « qui enlève absolument le domaine et la juridiction à toute sorte d'infidèles toutes les fois que cela lui paraît convenable », est en sa faveur. Cette opinion, continue-t-il, « non seulement est plus commune, mais plus catholique et plus utile à la foi et à la religion chrétienne. Les écrivains chrétiens n'auraient pas dû dépenser tant d'imagination contre elle, sachant ou devant savoir que l'Église ne peut se tromper dans de semblables et si graves résolutions » (2).

Selon ce même écrivain, le domaine accordé par le pape Alexandre VI aux rois catholiques sur les Indes Occidentales ou Nouveau Monde, comme il les appelle, fut « général et absolu ». Ils restaient maîtres des provinces et personnes qu'ils découvriraient. Le légiste espagnol va plus loin et dit : « Alors même que nos rois voudraient volontairement abandonner les Indes et renoncer au droit et domaine qu'ils y exercent, ils ne pourraient le faire sans péché » (3).

---

(1) *Política Indiana*, ch. x, p, 42.
(2) JUAN DE SOLORZANO, *Política Indiana*, liv. I, ch. x, p. 43.
(3) JUAN DE SOLOZANO, *Política Indiana*, liv. I, ch. XI, p. 52.

L'Église, donc, entrait en Amérique sous les meilleurs auspices : elle aurait de son côté non seulement la loi mais la force.

« Nous devons considérer, écrit un historien ecclésiastique, que Dieu a sans aucun doute choisi spécialement et pris pour instrument ce valeureux capitaine D. Fernand Cortès, pour, avec son aide, ouvrir la porte et tracer le chemin aux prédicateurs de son Évangile dans ce Nouveau Monde où se restaurerait et se reformerait l'Église catholique par la conversion de beaucoup d'âmes, réparant la perte et le grand dommage que le maudit Luther aurait causés à l'antique chrétienté » (1). Selon Sepúlveda, ceux qui pensent que les infidèles ne peuvent être contraints à entendre la prédication évangélique sont dans l'erreur. « Le pape, dit-il, a le pouvoir et même l'obligation de prêcher l'Évangile par lui-même et par d'autres dans le monde entier, et cela ne peut se faire si les prédicateurs ne sont pas entendus » (2).

« La guerre et les soldats, dit le même auteur, ne sont pas faits pour convertir et prêcher, mais pour assujettir les barbares et *aplanir* et *assurer* le chemin de la prédication » (3).

Le législateur indien ne s'éloigne pas de cette pensée fondamentale lorsqu'il prescrit la conversion des indigènes. Quand les naturels refusent d'accepter

(1) FRAY GERÓNIMO DE MENDIETA, *Historia Eclesiástica Indiana*, liv. I, ch. x, p. 43.

(2) FRAY BARTOLOMÉ DE LAS CASAS, *Disputa o controversia con Ginés de Sepulveda*, p. 10, Madrid, MCMVIII.

(3) FRAY BARTOLOMÉ DE LAS CASAS, *Disputa o controversia con Ginés de Sepulveda*, p. 69, Madrid, MCMVIII.

la doctrine chrétienne, les gouverneurs ont une règle à suivre.

De son côté, Antonio de Herrera n'hésite pas à affirmer que les rois d'Espagne « peuvent choisir des ministres puissants qui protègent les prédicateurs, et envoyer des armes, parce qu'autrement on ne pourrait pas prêcher l'Évangile ni diriger la police » (1).

D'accord avec le cacique principal du parti qui n'est pas en guerre, ils doivent employer la ruse pour que les Indiens rebelles s'approchent du camp où se trouvent les prédicateurs.

Ceux-ci, qui doivent être accompagnés « secrètement de quelques Espagnols et Indiens amis, se montreront à ceux qui auront été appelés, et à ces derniers, en même temps qu'aux autres, se servant de leurs langues et d'interprètes, ils commenceront à enseigner la doctrine chrétienne » (2).

Afin que l'embuscade militaire se convertisse en une scène liturgique, la première surprise étant passée, « les doctrinaires se revêtiront du surplis et de l'étole, élèveront la croix dans leurs mains et donneront l'ordre de psalmodier à leurs chanteurs et ménestrels » (3).

Parallèlement à l'organisation de la conquête, l'Église s'efforça d'établir sa domination spirituelle en faisant usage de ses moyens canoniques. Pour cela elle s'empressa de diviser l'Amérique en provinces

---

(1) *Historia general de los hechos de los Castellanos en las islas y tierra firme del mar Océano*, Madrid, 1601.
(2) Loi IX, liv. I, tit. I.
(3) Loi IX, liv. I, tit. I.

ecclésiastiques, et les sièges épiscopaux se multiplièrent dans le continent.

L'implantation de la crosse pastorale entraîna avec elle la création de chapitres, de séminaires, de couvents, d'universités, de cures et de doctrines qui répondaient par leur organisation à une seule pensée directrice.

Malgré l'éclat avec lequel l'Église fit son apparition et maintint son sceptre dominateur en Amérique, elle n'était pas un pouvoir indépendant comme il pourrait être déduit de la simple observation de sa forme extérieure. Les monarques espagnols, plus jaloux de leur pouvoir que de leur foi, ou croyant peut-être que leur foi ne pouvait être distinguée de leur pouvoir, surent procéder avec sagesse politique et placèrent l'Église du Christ, non pas sur l'estrade royale, mais sur les degrés du trône. Parfaitement exacte est l'observation que formule un écrivain argentin, lorsqu'il dit : « La tendance des lois des Indes était oppressive et déprimante pour l'Église ; elles la rangeaient dans une catégorie inférieure, dominée et contrôlée dans ses fonctions les plus transcendantes, exception faite de ce qui est relatif au dogme » (1).

Le boulevard de ce pouvoir politique de la couronne sur l'Église c'est le Patronage.

« Le droit du Patronage ecclésiastique, dit Philippe II, nous appartient dans tout l'État des Indes, autant pour avoir découvert et acquis ce Nouveau

(1) AGUSTIN GARCÍA, *La Ciudad Indiana*, p. 312.

Monde, y avoir édifié et doté les églises et les monastères à nos dépens, que parce qu'il nous a été concédé par des bulles des Souverains Pontifes, *motu proprio* »(1).

La découverte, la conquête et enfin la largesse royale qui fonda et soutint le culte catholique dans le Nouveau Monde, sont, dans le langage du monarque espagnol, les titres sur lesquels s'appuie la couronne pour intervenir dans le gouvernement temporel de l'Église catholique. Une quatrième raison, la concession pontificale, complète le caractère légal du Patronage.

On a beaucoup discuté si ce droit a été simplement un privilège accordé par Rome à la couronne castillane en vue de son zèle chrétien, ou s'il n'a pas été une conséquence de sa souveraineté politique sur le Nouveau Monde.

L'école *regalista* (2) s'est déclarée nettement en faveur de cette seconde théorie. Elle a à sa tête les juristes Solorzano et Rivadeneira. « Les rois de Castille et Léon, dit ce dernier, sont *patrons* absolus et uniques dans les Indes de toutes leurs églises, non seulement selon le mode régulier canonique, en vertu duquel ce droit de patronage naît et se fonde parmi les canonistes, mais encore selon les modes civils, en vertu desquels il doit être considéré suivant les dispositions des lois séculières dont il provient » (3).

Si, pour que l'Église reconnaisse ce droit, il manque,

(1) Liv. I, tit. V, loi I.
(2) École *régalista* : c'est la doctrine qui suit le système du patronage royal, appelé *regalismo*.
(3) VICENTE G. QUESADA, *Derecho de Patronato*, 1910, p. 100.

de la part du *patron*, qu'il ait laissé sentir « son appui, sa défense et sa protection », ces trois conditions indispensables au droit de Patronage ont été mises en évidence par les rois catholiques « en protégeant, défendant et soutenant d'un bras royal et d'un pouvoir absolu toutes les églises et personnes ecclésiastiques » (1).

« Quelles que soient les expressions des bulles pontificales, écrit Vicente Quesada, concédant ou amplifiant ce droit en faveur des rois d'Espagne, quoiqu'elles apparaissent *motu proprio*, ce n'est pas en elles que se trouvent la base et le fondement légal, mais dans les faits eux-mêmes, dans la nature des choses, dans l'essence de la souveraineté » (2).

« Rivadeneira soutient, continue le même auteur, que le droit de patronage est une conséquence de la souveraineté, et pour cette raison on l'a appelé *droit royal*, de sorte que, quelle que soit la forme de gouvernement, ce droit existe chez celui qui représente la souveraineté et c'est pour cela que les gouvernements hispano-américains continuent de l'exercer en fait depuis l'indépendance » (3).

---

(1) VICENTE G. QUESADA, *Derecho de Patronato*, 1910, p. 101.
(2) VICENTE G. QUESADA, *Derecho de Patronato*, 1910, p. 101.
(3) VICENTE G. QUESADA, *Derecho de Patronato*, 1910, p. 100. — Comme nous le verrons en son lieu, la doctrine du Patronage subit une crise au début de la Révolution.

L'union entre le pouvoir politique et le pouvoir ecclésiastique était si intime, que la monarchie ne put être attaquée sans que la religion le fût en même temps. Pour éviter l'écueil, les révolutionnaires argentins décidèrent de se déclarer « patrons » comme les rois castillans. Selon ma manière de voir, les fondements his-

Tant que l'Espagne régna sur l'Amérique, ce fut la volonté royale qui mit en mouvement tout l'engrenage ecclésiastique.

La marque du Patronage se retrouve chez l'archevêque comme chez le sacristain. « Nous mandons, dit une loi, que dans la nomination aux Sacristies des églises des Indes, notre Patronage royal soit observé, et, qu'au sacristain qui serait nommé pour l'église cathédrale, on l'accorde avec le salaire qu'il aurait eu à la création de cette église » (1).

Les archevêques ou évêques ne peuvent être présentés au Saint-Siège pour l'investiture canonique sans un rapport préalable qui détermine leur conduite pastorale. Devant un notaire public ils jureront « de ne pas contrevenir, à aucun moment, ni en aucune manière, à notre Patronage royal » (1).

Les ordres religieux ont dans le Conseil des Indes

---

toriques et légaux invoqués pour procéder ainsi ne justifient pas la place que le Patronage occupe dans notre constitution.

On dit que c'est une prérogative de la souveraineté. Mais rappelons-nous que la souveraineté royale est d'une nature distincte de la souveraineté démocratique. Celle-ci tire son origine du peuple, et celle-là de Dieu. Les rois espagnols étaient catholiques, ils faisaient de la foi leur fondement politique et ne permettaient pas qu'une autre religion germât près du christianisme. On imposait les dogmes comme on imposait les cédules royales. Il n'y a rien d'étonnant alors à ce que l'Église ait reconnu ce Patronage sans difficulté. Ses intérêts doctrinaux et même ses intérêts politiques n'étaient-ils pas saufs ? La souveraineté démocratique est laïque par nature et ne peut, par conséquent, protéger davantage un culte qu'un autre. L'Église, donc, a tous les droits quand elle nie une prérogative que la Révolution rendit caduque en rendant caduque la monarchie.

(1) Loi XXXI, liv. I, tit. VI.
(2) Loi I, liv. I, tit. VI.

le tribunal qui doit les juger. C'est ce tribunal qui apprécie la compétence ou l'incompétence du missionnaire. Sont exclus de l'évangélisation ceux qui ne sont pas espagnols (1), et les vice-rois, présidents et gouverneurs devaient, tous les trois ans, informer le roi de l'état des instituts religieux (2).

De cette manière, lorsque les généraux des ordres demanderaient l'autorisation d'envoyer aux Indes leurs visiteurs, la couronne y consentirait ou non, selon ses convenances.

L'édification des églises et des monastères était subordonnée à la volonté de la couronne. Elle est disposée à mettre au service de la foi catholique l'aide du trésor royal, mais elle ne veut pas que l'on érige, « institue, fonde une église cathédrale ou paroissiale, un monastère, un hôpital, une église votive ou un autre lieu pieux ou religieux sans son expresse permission ».

Les rois espagnols fortifièrent le pouvoir de l'Église en implantant en Amérique le tribunal de l'Inquisition. Ils ne se contentèrent pas d'être les tuteurs des personnages ecclésiastiques comme nous venons de le démontrer, mais ils voulurent veiller sur la pureté de la doctrine chrétienne, s'opposant au progrès de la raison et se faisant les hérauts du dogme.

Les premiers tribunaux de l'Inquisition furent érigés et fondés à Lima, au Mexique et à Carthagène.

Philippe II les érigea par une cédule royale du

(1) Loi XII, liv. I, tit. XIV.
(2) Loi XLII, liv. I, tit. XIV.

25 janvier 1569, et à partir de cette date la torture fut considérée comme un moyen légal pour châtier et extirper l'hérésie.

Les inquisiteurs jouissaient de la plus haute considération. La majesté royale les avait placés sous sa protection, et il n'y avait personne d'assez osé pour les inquiéter et leur nuire en la moindre des choses.

Grâce à ce pouvoir formidable, l'Amérique allait se voir, selon la conception monarchique, « libre d'erreurs, de doctrines fausses ou douteuses » (1).

Dans ce plan politico-religieux pour faire de la foi catholique le fondement de la monarchie en Amérique, d'autres lois supplémentaires jouaient un rôle principal. C'étaient celles qui concernaient les livres et les universités.

D'abord aucun livre, traitant des affaires des Indes, ne pouvait être imprimé ni vendu sans avoir été vu et approuvé par le Conseil. Le monastère de l'Escurial devait intervenir dans l'expédition des livres de prières et d'office divin ; et les vice-rois, présidents et auditeurs devaient faire visiter les navires royaux pour « examiner s'ils apportaient quelques livres prohibés d'après les *expurgativos* (2) de la sainte Inquisition » (3).

« Parce que les hérétiques et pirates, dit Philippe III le 11 février 1609, ont eu des communications avec les ports des Indes, et que cela est très préjudiciable à la pureté avec laquelle nos vassaux croient et pos-

(1) Loi I, liv. I, tit. XVII.
(2) *Expurgativos*, index et règles fixés par l'Inquisition pour l'examen des livres.
(3) Loi VII, liv. I, tit. XXIV.

sèdent notre sainte foi catholique à cause des livres hérétiques et des propositions fausses, Nous mandons aux gouverneurs et juges et Nous prions les archevêques et évêques des Indes et ports du même pays, de reprendre tous les livres que les hérétiques auraient apportés ou apporteraient dans ces lieux et de vivre dans le plus grand souci de les en empêcher » (1).

Comme le danger de l'hérésie pouvait plutôt venir des étrangers que des Espagnols mêmes, les lois des Indes prohibaient leur admission dans le Nouveau Monde. Cette admission était subordonnée à une autorisation spéciale et réglementée pour qu'elle ne soit pas un élément nuisible dans la vie coloniale.

En ce qui concerne les étrangers douteux sur les questions de foi, la volonté du souverain est bien nette: « Nous mandons aux vice-rois, *Audiencias*, gouverneurs, et Nous chargeons les archevêques et évêques, de se prêter mutuellement aide et de réunir leurs efforts pour nettoyer le pays de ces gens et les embarquer à la première occasion » (2).

Les universités étaient, d'autre part, un appui précieux pour l'autorité ecclésiastique. Elles étaient le boulevard de la théologie et ses docteurs et maîtres étaient obligés de faire profession de foi catholique.

Cette profession de foi comprenait, en outre, un serment spécial : celui de « croire et enseigner, par parole et par écrit, que la toujours Vierge Marie Mère de Dieu, Notre Dame, a été conçue sans péché

(1) Loi XIV, liv. I, tit. XXII.
(2) Loi IX, liv. IX, tit. XXVII.

originel dès le premier instant de son être naturel » (1). L'Espagne était de plusieurs siècles en avance sur la sentence dogmatique de l'Église même. Cette doctrine passait de la catégorie d'opinion pieuse à celle d'impératif monarchique.

Les lois des Indes forment ce que nous pouvons appeler le Code indien. La compilation de ces lois, qui comprend des cédules royales, des pragmatiques, des ordonnances, des instructions, etc., etc., fut ordonnée par S. M. Charles II, à San Lorenzo el Real, le 1er novembre 1681.

Le Code que nous avons consulté porte pour titre : *Recueil des lois des royaumes des Indes imprimées et publiées par ordre de Sa Majesté catholique, le Roi Don Charles II, notre maître.* — A Madrid : Par Antoine Balbas, en 1756. Seconde édition.

---

(1) Loi XV, liv. I, tit. XXII.

CHAPITRE II

LA CONQUÊTE ET LA COLONISATION A LA PLATA

SOMMAIRE : Découverte du Rio de La Plata par Solis. — Autres explorations. — Nomination d'*Adelantados*. — Don Pedro de Mendoza et la première fondation de Buenos-Ayres. — Irala établit les *encomiendas*. — Alvar Nuñez Cabeza de Vaca nommé second *adelantado*. — Deuxième gouvernement d'Irala. — Francisco Ortiz de Zarate nommé troisième *adelantado*. — Juan Torres de Vera y Aragon dernier *adelantado*. — Nouvelle fondation de Buenos-Ayres par Garay. — La conquête du Tucuman. — La création de trois grands gouvernements : Tucuman, Buenos-Ayres et Paraguay. — Défauts de la conquête espagnole. — Ses tyrannies économiques et sociales. — La conquête spirituelle. — Le pouvoir des évêques dans la vie de la colonie.

Si les voyages de Colomb avaient fait constater la rotondité de la terre et l'existence d'un grand continent, la connaissance ethnographique de ce qui plus tard s'appela l'Amérique ne put s'acquérir qu'en vertu de découvertes successives.

En 1513, Nuñez de Balboa traverse l'isthme de Panama et découvre l'Océan Pacifique. En 1515, Juan Diaz de Solis parcourt les côtes du Brésil, arrive à l'embouchure de l'Uruguay et jette l'ancre à Maldonado, qu'il appelle « Candelaria ». Dans l'intention de chercher une communication avec la mer du Sud, il pénètre dans ce qui s'appelle aujourd'hui, suivant l'inspiration de Gaboto, Rio de La Plata et que lui-même avait désigné sous le nom de « Mar Dulce » ; il arrive ainsi aux îles Saint-Gabriel et Martin Garcia. Le pilote espagnol ne s'arrête pas là et décide de poursuivre son voyage par l'embouchure de l'Uruguay. La rive gauche de ce fleuve était habitée par les Indiens Charruas ; aussitôt descendus sur ses bords, lui et ses compagnons, à l'exception de Francisco del Puerto, sont victimes des cannibales.

A Solis succède Hernando de Magallanes (Magellan). Ce marin portugais au service de la Cour d'Espagne part du port de Lucar le 20 septembre 1519, arrive au Rio de La Plata en 1520, et en novembre de la même année découvre le détroit austral qui porte son nom et qu'il avait appelé « de Todos los Santos ». La communication maritime entre l'Atlantique et la Mer du Sud, que Magellan nomme « Mer Pacifique », se trouvait constatée.

Sébastien Gaboto, avec ses explorations des fleuves Parana et Paraguay, complète le cycle des explorateurs. En 1526, il part de Séville dans le but de parvenir aux îles Moluques. Après avoir touché au Brésil, il pénètre dans la « Mar Dulce » (Rio de La Plata), et remonte le fleuve Parana jusqu'à l'embouchure du

Carcaraña. C'est Gaboto, d'origine vénitienne, qui, dans ces contrées de l'Amérique, accomplit le premier acte décisif de la prise de possession par les Espagnols. A l'embouchure du Carcaraña, il fonde le fort de « Espiritu Santo ». Il remonte ensuite le fleuve Paraguay jusqu'au Pilcomayo, et, à court de vivres, il se résout à retourner en Espagne en 1630, laissant dans le fort cent soixante-dix soldats.

A l'époque des découvertes succéda la période des *Adelantados*.

« La charge d'*adelantado* était le gouvernement à vie, acquis en propriété et transmissible par héritage, en vertu de la contribution pécuniaire et personnelle de celui qui en était investi aux dépenses et aux travaux de la conquête » (1).

Les *adelantados* avaient la faculté d'emmener le bétail nécessaire, de faire usage de deux navires chaque année ; « avec les armes et les provisions pour la terre et le travail des mines » (2), comme aussi d'embarquer sur leurs navires des esclaves ou des Espagnols, alors même qu'ils « auraient commis des délits » (3).

Le premier des *adelantados* fut Don Pedro de Mendoza ; son expédition se composait de douze navires et de plus de deux mille hommes. Il partit du port de San Lucar le 1er septembre 1535, et, le 2 février 1536, il fondait, sur la rive droite du Rio de La Plata, la

(1) José M. Estrada, *Lecciones sobre la Historia de la República Argentina*, t. I, p. 75.
(2) Loi V, liv. IX, tit. II.
(3) Loi VII, liv. IV, tit. II.

ville de Sainte-Trinité et le port de Sainte-Marie de Buenos-Ayres. Le cabildo de la cité fut installé ce même jour.

Ils furent reçus amicalement par les Quérandies, tribus qui peuplaient cette région ; mais peu de temps après cet accueil amical, commencèrent les luttes entre la race conquérante et la race indigène.

Coalisés avec d'autres tribus : Guaranies, Charruas, Chanas, Timbus, les Quérandies entreprirent l'assaut de la nouvelle ville, après l'avoir incendiée. Cette campagne hostile de la part de l'élément indigène, et aussi les fléaux de la peste et de la famine qui commençaient à se faire sentir sur la population conquérante, poussèrent Mendoza à s'éloigner de Buenos-Ayres, en laissant Ruiz Galan comme gouverneur. Accompagné de quelques soldats, il résolut de remonter le Parana. Arrivé à l'embouchure du Carcaraña, l'*adelantado* espagnol décida qu'Ayolas partirait en remontant le fleuve à la recherche de l'or et de l'argent.

Sans attendre le résultat de cette expédition, il retourna à Buenos-Ayres, et, désillusionné par la ruine de son ambition, il se mit en route pour l'Espagne et mourut dans le cours de ce voyage, en 1537.

Avant de partir il délégua ses pouvoirs à l'intrépide Juan de Ayolas. Dans le pli qui contenait ses instructions, il se contentait de lui faire connaître l'intérêt pécuniaire qu'il se réservait dans la conquête, et il l'autorisait à vendre la charge d'*adelantado* si les conquérants du Pérou venaient lui en proposer l'achat à des conditions avantageuses.

De cette tentative d'Ayolas pour parvenir à la « Sierra de La Plata » et de l'appui que lui prêta Domingo Martinez de Irala, ainsi que de l'expédition réalisée par Zalazar pour avoir des nouvelles d'Ayolas, il s'ensuivit la fondation de la ville de Notre-Dame de l'Assomption, au pied d'un fort, le 15 avril 1537.

La mort de Mendoza plaçait légalement le gouvernement de l'*adelantazgo* dans les mains d'Ayolas. Alfonso de Cabrera, qui arrive en 1538 avec la nouvelle de la mort de Mendoza et avec l'autorisation de rassembler les troupes conquérantes, et de nommer un gouverneur dans le cas où Mendoza ne l'aurait pas fait avant d'entreprendre son voyage, apprend qu'Ayolas, massacré par les Indiens Payagues dans une embuscade avec ses cent vingt compagnons, à son retour de la « Sierra de La Plata », avait délégué ses pouvoirs à Domingo Martinez de Irala.

Reconnu pour gouverneur, Irala édifia un temple, organisa le *Cabildo* et établit les *encomiendas* (1).

De 1539 à 1540, il s'occupa de la pacification des Guaranies ; et, considérant la situation précaire qu'offrait la ville de Buenos-Ayres, il résolut de transférer

---

(1) Les *encomiendas* étaient des institutions coloniales établies pour répartir les Indiens entre les conquérants. Selon ces institutions, les Indiens, au lieu de payer le tribut en argent ou en fruits, devaient le payer avec leur travail personnel.

Les *encomiendas* se divisaient en deux classes, selon les individus : *mitas* et *yanaconas*. Les *mitayos* devaient seulement fournir deux mois de travail par an à leurs maîtres, sans que ceux-ci eussent aucun devoir à remplir envers eux ; les *yanaconas* devaient perpétuellement leurs services à leurs maîtres, et ceux-ci s'obligeaient à les nourrir et à les élever dans la religion chrétienne.

dans celle de l'Assomption la colonie qui la peuplait. En mai 1540, le noyau urbain de Mendoza abandonnait les bords du Riachuelo et s'établissait sur les rives du Paraguay.

Charles V confia la charge d'*adelantado*, qui était demeurée vacante par la mort de Mendoza, à un gentilhomme andalou nommé Alvar Nuñez Cabeza de Vaca.

Alvar Nuñez partit de San Lucar le 2 novembre 1540, et, débouchant au sud du Brésil, il suivit le cours du fleuve Iguazu, arriva au Parana, et, le 11 mai 1542, avec tous les membres de son expédition, il fit son entrée solennelle dans l'Assomption.

Son premier acte fut de nommer Irala mestre de camp et il le chargea de trouver un moyen de communication avec le Pérou. En 1543, à la tête de quatre cents hommes, il partit à la recherche de mines que l'on supposait devoir être la source d'abondants trésors.

Occasionnellement, il explora le haut Paraguay, mais la rareté des vivres l'obligea à revenir à l'Assomption.

Sa destinée dans cet établissement colonial ne fut rien moins qu'heureuse. Le *contador* Felipe de Caceres fomenta un soulèvement et, le 25 avril 1544, les conjurés entourèrent sa demeure et l'obligèrent à remettre son épée à Don Francisco de Mendoza. Ayant été emprisonné, il fut renvoyé en Espagne, et, après un procès sur sa gestion dans lequel il fut absous, il mourut à Séville quelques années plus tard.

Après la déportation d'Alvar Nuñez Cabeza de

Vaca, Irala fut porté au gouvernement pour la seconde fois. Il se fit confirmer dans son poste par le président La Gasca, atteignit dans une expédition les frontières du Pérou et commença l'occupation du Guayra, province située à l'est de Panama et au nord de l'Iguazu. A la suite de sa mort en 1557, on choisit pour le remplacer son gendre Gonzalo de Mendoza qui mourut l'année suivante. Francisco Ortiz de Vergara, autre gendre d'Irala, fut désigné par les conquérants pour succéder à Gonzalo de Mendoza.

En arrivant au Pérou, où il s'était transporté pour se faire confirmer dans l'élection dont il venait d'être l'objet, il apprit que le vice-roi avait nommé *adelantado* Don Juan Ortiz de Zarate.

Pendant que Zarate se dirigeait vers l'Espagne, par la voie de Panama, pour obtenir sa confirmation dans la charge d'*adelantado*, condition imposée pour la validité de la nomination faite par le vice-roi du Pérou, il nomme Felipe de Caceres pour gouverner l'Assomption, Irala et Gonzalo de Mendoza étant morts.

Dans une émeute, le peuple de l'Assomption déposa Caceres et nomma pour gouverneur Martin Suarez de Toledo.

Pendant ce temps, Ortiz de Zarate était arrivé en Espagne, avait obtenu la confirmation de sa nomination et levé l'ancre à San Lucar à la fin de 1572. En 1574, il arrive à l'Assomption, et, après avoir dépensé sa fortune sans avoir rien fait d'assez notable pour immortaliser son nom, il mourut dans la même ville en 1575.

Par disposition testamentaire, Ortiz de Zarate avait décidé que son successeur dans la charge d'*adelantado* serait celui qui épouserait sa fille Jeanne, qui se trouvait à Chuquisaca ou Charcas. Il laissait en outre, sous forme intérimaire, le gouvernement à son neveu Mendieta, et il chargeait Don Juan de Garay de veiller à l'accomplissement de ses dernières dispositions.

La fille de Zarate, résidant à Chuquisaca, ayant contracté mariage avec Juan Torres de Vera y Aragon, celui-ci vint occuper le poste d'*adelantado*. Son premier acte fut de nommer Don Juan de Garay pour gouverner le Pérou tant que durerait son absence. Garay étant mort en 1583, l'*adelantado*, qui se trouvait encore à Chuquisaca (aujourd'hui Sucre), nomma Juan Torres de Navarete, qui gouverna jusqu'à son arrivée, en 1587.

A son retour en Espagne, en 1588, après qu'il eut fondé la ville de Corrientes, la charge d'*adelantado* fut supprimée.

Avec l'agrément de ce dernier *adelantado*, et après avoir fondé, en 1573, la ville de Santa-Fé, Don Juan de Garay se décida à refonder la ville de Buenos-Ayres, qui avait été dépeuplée en 1541 par Irala et édifiée pour la première fois, en 1536, par Pedro de Mendoza.

Cette fondation était exigée par la configuration géographique du théâtre de la Conquête, de même que par les nécessités commerciales de l'établissement colonial. L'Assomption, où s'étaient déroulées tant de scènes tragiques ne pouvait, à cause de son éloignement de l'Atlantique, et en dépit de sa situation

sur les rives d'un fleuve, rivaliser avec la cité réédifiée par le génie prévoyant de Garay. En face de l'estuaire, à un pas de l'Atlantique et ayant la plaine derrière elle, celle-ci pouvait être le grenier et le grand marché de la Conquête.

Irala eut raison d'agir comme il le fit à son heure ; mais la marche des événements modifia la situation, et ce noyau de civilisation qu'il voulut transplanter au Paraguay, le destin l'amena de nouveau sur les rives de La Plata.

A mesure que la conquête espagnole s'échelonnait sur le littoral, fondant les villes de Buenos-Ayres, Santa-Fé, Corrientes et l'Assomption, il partait du Pérou d'abord et du Chili ensuite deux nouveaux courants conquérants ayant le Tucuman pour objectif immédiat.

A Diego de Roja, qui y entre par le nord, venant du Pérou, succède Nuñez de Prado. Celui-ci suit les traces du premier et fonde la ville « del Barco » en 1550.

Envoyé par Valdivia qui faisait la conquête du Chili, Francisco de Aguirre traverse la cordillière des Andes, s'empare de la ville « del Barco », édifiée par Nuñez de Prado, et transporte ses habitants sur les rives du Rio Dulce où, en 1553, il fonde la ville de Santiago del Estero.

Ces fondations sont suivies de celles de Mendoza faites par Pedro de Castillo en 1561 ; de San-Juan, par Juan Jufre en 1562 ; de San Luis par Martin Ignacio de Loyola en 1596 ; de Tucuman par Diego de Villarroel en 1563 ; de Cordoba par Geronimo Luis de Cabrera le 6 juillet 1573 ; de Salta par Hernando de

Lerma en 1582 ; de La Rioja par Juan Ramirez de Velazco en 1591, et de Jujuy par ordre de ce dernier en 1593. Fernando Mate de Luna édifie Catamarca en 1683, et en 1730 quelques habitants espagnols de Santa-Fé fondent la ville de Parana.

Le noyau andin, c'est-à-dire celui du centre et celui du littoral, dessine la carte ethnographique où la colonisation espagnole va étendre son empire et le futur théâtre où se jouera la destinée de la Révolution argentine.

Un historien observe que les ressorts mis en jeu pour faire progresser la conquête de Tucuman étaient identiques à ceux employés dans la conquête du littoral, ainsi que de toute l'Amérique : « la violence, le pillage, l'esclavage, l'extermination exécutée avec une barbarie persévérante au nom de la civilisation qui symbolise l'harmonie et du christianisme qui symbolise l'amour » (1).

La charge d'*adelantado* ayant été supprimée, le vaste territoire que nous venons de désigner fut divisé en différents gouvernements.

En 1563, le vice-roi du Pérou, le comte de Nievas, créa le gouvernement de Tucuman, qui resta sous sa dépendance et eut pour capitale la ville de Santiago del Estero. Étaient compris dans l'administration politique de ce gouvernement les territoires qui forment aujourd'hui les provinces de Cordoba, Tucuman, Salta, Jujuy, Catamarca et La Rioja.

---

(1) José Manuel Estrada, *Lecciones sobre la Historia de la Republica Argentina*, t. I, p. 92.

Les provinces de Cuyo, la région Andine, San Luis, San Juan, Mendoza continuèrent à dépendre du gouvernement du Chili.

Jusqu'en 1617, tout le littoral argentin forma un seul gouvernement avec le Paraguay. La même année, ce vaste territoire fut divisé en deux gouvernements. Celui du Paraguay se composa du territoire de la République actuelle de ce nom et de la province du Guaira, qui appartient aujourd'hui au Brésil et où les Jésuites fondèrent leurs premières missions. Sa capitale fut la ville de l'Assomption. Le gouvernement de Buenos-Ayres, ayant pour capitale la ville qui porte ce nom, fut constitué avec les provinces de Santa-Fé, Entre-Rios, Corrientes, le gouvernement actuel de Missiones, une partie du Chaco, la Banda Oriental et la Patagonie.

Cette division politique et administrative, que l'on peut appeler « l'époque des gouverneurs », subsista jusqu'en 1776, année où fut créée la vice-royauté du Rio de La Plata. Les trois gouvernements mentionnés, les provinces de Cuyo et celles du Haut-Pérou, aujourd'hui Bolivie, entrèrent dans la formation de cette nouvelle création coloniale.

Pendant toute la période écoulée depuis la découverte du Rio de La Plata jusqu'à la création de la vice-royauté, aucune idée véritablement civilisatrice ne brille dans ce lointain monde américain.

Toutes les institutions créées et implantées par la conquête portaient la marque des erreurs de l'époque. La liberté individuelle est inconnue, parce que le gouvernement impose son despotisme. La conquête

se base sur le droit divin, sur lequel s'appuie aussi, pour imposer sa souveraineté, le roi qui l'autorise.

Les Américains ne s'appartiennent pas à eux-mêmes, mais au monarque dont ils sont les vassaux. Ils sont en substance unis aux destinées de la couronne. Ils doivent penser comme elle, croire comme elle, sentir comme elle.

La préoccupation qui domine les gouvernants espagnols n'est pas de former des citoyens, mais de recruter des Indiens et de les réduire en servage. Il y a bien le but religieux de les convertir à la foi chrétienne ; mais ce but, qui presque toujours est uni à la violence, ne sert qu'à masquer une ambition commerciale. Les conquérants espagnols se refusent à leur reconnaître toutes les prérogatives de la dignité humaine. La théologie même se met au service de cette erreur et coopère pour une grande part au soutien de la tyrannie.

Le créole, de son côté, ne jouit pas d'un sort beaucoup plus heureux. Au-dessus de lui plane souveraine la personne du roi, et le fait de se soulever contre elle, de ne pas considérer comme sacrées toutes ses décisions, serait regardé comme un sacrilège.

Les voies de l'insurrection lui étaient fermées, puisqu'un serment religieux lui imposait l'obéissance la plus *complète*.

Si la liberté politique était une fiction, la liberté commerciale en était une autre.

« Si, pour l'économie actuelle, la notion scientifique de la valeur est une idée subjective, qui ne prend pas place parmi les attributs des choses, pour l'éco-

nomie ancienne, dit un commentateur colonial, c'était une propriété intrinsèque déterminée par le coût de la production » (1).

Dans cette théorie économique, la théologie scolastique prit sa part d'influence.

Saint Thomas nous dit clairement : « Le négoce est licite lorsque l'affaire qu'on poursuit par son moyen rentre dans ce qui est nécessaire et juste » (2). Dans le concept de saint Thomas on peut comprendre l'entretien de la famille et la protection des pauvres. Le lucre ne peut jamais être le but du travail ; il pourra tout au plus en être le prix et la récompense.

Il n'est pas douteux que cette théorie s'harmonise avec le mysticisme des groupements chrétiens ; mais elle ne peut être la boussole du progrès dans les sociétés modernes.

Si cette règle de morale commerciale pouvait servir à mettre des bornes aux ambitions légitimes du colon, il n'en fut pas de même en réalité pour le trafic commercial de l'Espagne avec ses possessions d'outremer.

« Lorsque la découverte du Nouveau Monde ouvrit à l'Espagne les sources de prospérité qu'il renfermait, soucieuse d'en faire refluer les courants vers l'État et de priver l'étranger des miettes du festin, elle s'empressa de monopoliser son commerce sous la surintendance de la « Real Audiencia y Casa de

(1) AGUSTIN GARCÍA, *La ciudad indiana*.
(2) *Opera omnia*, quæst. LXXVI, art. 4, p. 154.

Contratación » de Séville fondée par Ferdinand et Isabelle » (1).

Avec ce régime du monopole, les colonies restaient privées de la liberté commerciale. Les ports de Cadix et de Séville étaient les seuls ouverts au commerce de l'Amérique et les navires étrangers ne pouvaient commercer avec les villes américaines.

« Par une série de règlements très stricts, la colonie finit par se trouver ligotée, réduite à l'impuissance, en un mot paralysée. Elle n'avait le droit d'exporter que 2.000 fanègues de blé, 500 quintaux de viande salée et 500 arrobes de graisses par an, et cela au Brésil. Elle n'avait pas le droit de produire des denrées que pouvait lui fournir l'Espagne, par exemple l'huile, le vin, les étoffes, pas plus que d'exercer aucune industrie sans permission spéciale.

« La colonie ne devait recevoir les marchandises européennes que par la voie du Pérou. Dans les premiers temps les convois partaient de Cadix, traversaient l'Atlantique et mouillaient à Porto-Bello, port situé sur l'isthme de Panama. Une partie du chargement allait à Carthagène approvisionner la Colombie et le Vénézuéla ; l'autre passait l'isthme jusqu'à Panama, gagnait Lima par le Pacifique et continuait la route à dos de mulets ou en charrettes à bœufs jusqu'à Buenos-Ayres, ce qui demandait près de trois mois de voyage pendant la bonne saison et plus de six mois à l'époque des pluies » (2).

---

(1) José M. Estrada, *Lecciones sobre la Historia de la República Argentina*, t. I, p. 175.

(2) Robert Levillier, *Les Origines argentines*, p. 67.

Buenos-Ayres, située sur les rives d'un fleuve et en face de l'Océan, ne pouvait commercer avec l'Europe directement.

En dépit de son indépendance naturelle, elle était tributaire de Lima et victime de la législation commerciale la plus oppressive.

Ce régime provoqua, comme il était logique, la contrebande. Durant trois siècles, elle servit de soupape au commerce et fut la première tentative révolutionnaire faite en vue de rechercher une complète émancipation commerciale.

La conquête espagnole apporta avec elle l'appui d'une puissance morale qui donnerait des formes sociales à la vie de la colonie. Cette puissance, c'était l'Église. Dès la première heure, c'est elle qui fut chargée de la conversion de l'indigène et de l'éducation du créole (1).

---

(1) Un historien jésuite, le Père Lozano, fait remonter la prédication de l'Évangile dans cette partie australe du Nouveau Monde à l'âge apostolique.

Relisons son originale et surprenante relation :

« On découvre dans toutes les régions des Indes de forts indices qu'elles furent parcourues par ces hommes divins (les apôtres), disciples du Seigneur, proclamant la loi divine et le saint Évangile ; ce dont il y avait une tradition immémoriale parmi les naturels. »

Avec une candeur spéciale, il fait état d'une supposée tradition indienne selon laquelle, plusieurs siècles avant la conquête, on vit un homme extraordinaire qui prêchait le vrai Dieu.

Poussés par Satan, les Indiens voulurent le lapider ; mais le feu du ciel descendit pour venger cette injure. L'apôtre supposé passa du Pérou à la lagune de Titicaca, et après avoir détruit l'oratoire de Copacavana, centre religieux des *Collas*, il éleva une croix dans la ville de Carabuco, et à sa vue les oracles du démon devinrent muets.

Cette légende, et d'autres encore que l'écrivain cité rapporte

Les missions furent le moyen mis en œuvre par le prosélytisme évangélique pour développer son action.

Les Jésuites, au Paraguay, firent un essai social qui, durant plus d'un siècle, tint sous le joug religieux une grande partie de la famille indigène.

Devant l'échec de la conquête armée pour réduire les Indiens, le gouverneur du Paraguay, Hernando Arias de Saavedra, pensa à la conquête spirituelle et confia cette entreprise aux fils de Loyola, qu'il jugeait les plus aptes à la réaliser.

Un écrivain argentin synthétise son jugement sur ces missions sous la forme suivante, jugement auquel nous nous associons entièrement : « La théocratie et le communisme, tout en organisant la vie collective,

---

avec un scrupule exemplaire, l'amènent à affirmer — thèse originale — la venue et la prédication de saint Thomas en Amérique.

Dans le gouvernement du Paraguay tout au moins, le Père Lozano trouve des vestiges plus que lumineux lui permettant d'assurer que ce disciple de Jésus évangélisa les tribus américaines. L'itinéraire suivi par l'apôtre est tracé par l'historien jésuite avec une précision étonnante : « Il descendit au Paraguay, et, faisant route par le fleuve Acaray, il s'achemina vers le Tebicuari et passa au lieu où tant de siècles après fut fondée la capitale de ce gouvernement, sanctifiant les bords du fleuve Paraguay par sa présence, sa doctrine et des prodiges signalés. » — « Il prophétisa aux habitants du Guayra qu'ils oublieraient sa doctrine divine, mais que plusieurs siècles plus tard, il viendrait dans ce pays des prêtres, ses successeurs, pour leur prêcher le même évangile qu'il leur enseignait alors ; ces prêtres, comme lui, porteraient en leurs mains la croix pour devise et les rassembleraient dans les villes où leurs descendants seraient baptisés et vivraient très pacifiques. » —« Tout cela s'accomplit, ajoute-t-il, lors de l'entrée de la Compagnie de Jésus dans ces provinces. »

(P. LOZANO, *Historia de la conquista del Paraguay y Río de la Plata*, t. I, p. 49.)

en tuèrent le nerf, je veux dire l'individualisme, type qui résume l'essence et les évolutions de la liberté » (1).

Sous la discipline jésuitique, l'Indien, en réalité, n'était pas un homme libre. Le communisme de la *reducción* ne lui permettait pas de parvenir à être propriétaire du sol qu'il foulait. Sa foi ne pouvait être autre que celle que symbolisaient les mystères catholiques, et dès son jeune âge il devait contracter une union qui ne pouvait être libre puisqu'elle lui était imposée.

Cette puissance théocratique prit fin avec le décret d'expulsion de la Compagnie, en 1767. La colonisation évangélique ne cessa pas pour cela. Les Franciscains, les Dominicains et les religieux de la Merced succédèrent aux Jésuites dans les *reducciones*, et la propagande évangélique parmi l'élément indigène cessa d'avoir le vernis politique que ceux-ci lui avaient donné, au temps de leur domination.

L'Église ne pouvait manquer d'avoir sa part d'influence dans la vie sociale de la colonie.

Si le missionnaire était l'agent employé pour dominer la classe indigène, les paroisses et les couvents remplissaient le même rôle en ce qui concernait la vie urbaine. Dans le calme de la période coloniale, aucune autre voix que celle du prêtre catholique ne faisait entendre son enseignement. Il était prédicateur, confesseur, maître d'école, et aussi le conseiller social.

Les lois des Indes lui avaient ouvert les portes pour

(1) José M. Estrada, *Lecciones sobre la Historia de la República Argentina*, t. I, p. 153.

pénétrer les secrets les plus intimes des familles. Celui qui meurt sans sacrements est frappé d'une amende ; celui qui invoquerait sans motif le nom de Dieu encourt la peine de dix jours de prison la première fois, de trente la seconde, et de quatre ans de bannissement la troisième. Celui qui ne fait pas la révérence devant le Saint-Sacrement doit payer six cents maravédis, et cent cinquante celui qui dessinerait le signe de la croix sur des objets ou des endroits susceptibles d'être foulés aux pieds. Nul ne pouvait s'embarquer sans justifier préalablement avoir communié et s'être confessé.

Le gouverneur Frias, qui vivait séparé de son épouse, fut exhorté par l'évêque Torres à régulariser sa situation. N'ayant pas été obéi, le prélat lança contre le mandataire civil l'excommunication majeure.

En 1624, Francisco de Céspedes, gouverneur de Buenos-Ayres, ordonna l'emprisonnement de Juan de Vergara, notaire du Saint-Office, trésorier de la Sainte-Croisade, et ami de l'évêque Fray Pedro Carranza. Pour se venger de ce procédé arbitraire du gouverneur, l'évêque lança son excommunication et mit la ville en interdit. Mais le geste comminatoire du prélat ne s'arrêta pas là. Indigné de la conduite de l'évêque le gouverneur ordonna l'exécution de l'accusé. Apprenant que cette sentence allait être appliquée et que Vergara mourrait sans confession, le prélat, entouré de clercs armés, se dirigea vers la prison, en rompit les portes et en fit sortir l'accusé par la force. « Cette ville, dit le Père Lozano, fut témoin d'un triomphe, prodi-

gieux, qui fut de voir un délinquant laïque porté sur les épaules d'ecclésiastiques (1) ».

A la suite de ce violent séquestre, le gouverneur plaça deux pièces d'artillerie devant le palais épiscopal. Au lieu d'être intimidé, l'évêque « anathématisa solennellement le gouverneur », et celui-ci, devant l'attitude du peuple, « terrorisé par les censures », qui se rangeait du côté du prélat, fut contraint de renoncer à son projet.

L'affaire fut portée devant le Conseil des Indes, qui, selon Solorzano, qualifia la conduite de l'évêque « d'excès de juridiction » (2).

(1) *Historia de la conquista del Paraguay, Rio de La Plata y Tucumán*, t. III, p. 417.
(2) *Política Indiana*, liv. III, ch. VII, p. 547.

CHAPITRE III

LA CRÉATION DE LA VICE-ROYAUTÉ

SOMMAIRE : Causes qui déterminèrent la création de la vice-royauté. — Ce qu'elle comprenait comme territoire géographique. — Puissance croissante de la race créole. — Les chanoines de Buenos-Ayres entreprennent les démarches en vue de fonder une université — L'émancipation aristotélique. — Le premier vice-roi. — Son expédition contre les Portugais du Brésil. — Participation du gouverneur de Buenos-Ayres à cette entreprise, — Vertiz succède à Zeballos dans la vice-royauté. — Les améliorations d'ordre social et administratif. — La fondation du collège de San-Carlos ; son plan d'éducation. — L'introduction de l'imprimerie dans la capitale de la vice-royauté. — La fondation d'une « maison de comédies ». — Hardiesses oratoires d'un prédicateur colonial. — Le soulèvement de Tupac-Amaru. — Le catéchisme absolutiste de l'évêque de San-Alberto. — Le vice-roi Loreto et son conflit avec le chanoine Maziel. — Le vice-roi Arredondo. — Le commerce des noirs et le consulat. — Le marquis de Avilés. — L'école de navigation et l'Académie de dessin fondées par Belgrano. — Le vice-roi Del Pino et l'enseignement de la médecine. — La presse périodique. — Le *Telégrafo mercantil* et le *Semanario de Agricultura y Comercio*.

JUSQU'EN 1776, les trois gouvernements mentionnés : Buenos-Ayres, Tucuman et Paraguay, dépendaient de la vice-royauté du Pérou. La ville de

Lima était, par conséquent, le siège du pouvoir central, et la marche des affaires ainsi que celle de la vie politique de ces colonies atlantiques était subordonnée à une ville du Pacifique.

« La vaste extension de la vice-royauté du Pérou, dit le Doyen Funes, ne permettait pas que les lois supprimassent convenablement les abus, ni que la force publique ait l'influence requise pour le fonctionnement régulier de l'État. Le siège du gouvernement étant établi dans la ville de Lima, à neuf cent quatre-vingt-deux lieues de Buenos-Ayres, il fallait confier à la longueur du temps et à la lenteur des consultations les cas les plus urgents. D'autre part, le gouvernement de Buenos-Ayres dépendant toujours des subsides de cette capitale, le sort de ces provinces devenait précaire. Pour porter remède à ces maux, j'estime que la Cour devrait installer une nouvelle vice-royauté à Buenos-Ayres, qui comprendrait, outre ces provinces et celles de Cuyo, tout le territoire de la *audiencia* de Charcas. Cette mesure gouvernementale reçut une dernière impulsion avec le motif impérieux de venger les injures du Portugal » (1).

Donc, ce qui forme aujourd'hui la République Argentine, le sud de la Bolivie, le Paraguay et la république de l'Uruguay fit partie de la vice-royauté dont la capitale fut la ville de Buenos-Ayres. Cette création coïncidait avec l'apparition de deux facteurs sociaux qui étaient la cause de ce progrès colonial. Le premier,

(1) *Ensayo de la Historia civil del Paraguay, Buenos Aires y Tucumán*, t. III, p. 196.

c'était l'esprit de la colonie, et le second les tendances libérales de la nouvelle monarchie. Deux siècles de vie coloniale avaient été plus que suffisants pour former une race créole qui, si elle était espagnole par héritage biologique, était américaine par les intérêts ethniques dont l'esprit de conquête ne pouvait méconnaître la puissance.

Cette force croissante de la colonie se fait sentir dans la note envoyée par les membres du chapitre ecclésiastique au gouverneur de Buenos-Ayres, en 1771, pour solliciter la fondation d'une université. « Il y a longtemps, disent-ils, que cette ville aspire après un collège et une université où ses jeunes gens puissent se préparer à servir utilement l'Église et l'État. Par sa considérable et populeuse extension, dans l'état où elle se trouve aujourd'hui, elle ne le cède en rien à aucune ville de l'Amérique méridionale. De voir que beaucoup d'autres qui lui sont en tout inférieures jouissaient déjà d'un si profitable bienfait et d'un si honorable blason, cela lui produisait une espèce de sensible jalousie qui lui rendait sa peine insupportable. En effet, non seulement la ville de Lima, mais aussi celles de Quito, El Cuzco, Chile, Chuquisaca et Cordoba ont des universités comportant chacune plusieurs collèges où leurs fils, sans avoir besoin d'abandonner leur pays, s'instruisent dans la science qui convient à leurs talents, et acquièrent les grades qui viennent couronner leurs travaux. Seule, la ville de Buenos-Ayres s'est vue et se voit encore, au mépris de sa plus grande importance, faire exception à une règle aussi générale, sans seule-

ment avoir un séminaire conciliaire dont aucune ville ne manque en ces royaumes (1). Ce pays, dans l'opinion de ses plus grands rivaux, est fécond à l'extrême en esprits distingués, mais innombrables sont ceux qui n'ont pu percer parce qu'ils n'avaient pas les moyens de se transporter à Córdoba et d'y vivre le temps nécessaire pour suivre jusqu'au bout les cours de philosophie et théologie que seule cette université comprend dans son enseignement » (2).

En ce qui touche l'enseignement même, si en théologie les membres du chapitre ecclésiastique de Buenos-Ayres ne s'écartent pas des systèmes traditionnels, en philosophie ils se révèlent partisans d'une tendance émancipatrice.

« Ils ne seront pas dans l'obligation de suivre un système déterminé, disent-ils, spécialement en physique, matière pour laquelle ils pourront se séparer d'Aristote et enseigner soit suivant les principes de Cartecio ou de Gassendi ou de Newton ou de quelque autre mathématicien, soit suivant tout autre système tendant à l'explication des effets naturels ; ils pourront suivre seulement la lumière de l'expérience au moyen des observations et des essais que font si utilement les modernes académies » (3).

---

(2) Ce séminaire, à la fondation duquel s'intéressa le vice-roi Vertiz, ne prit une forme convenable et définitive qu'en 1802 selon Juan M. Gutiérrez, D. Benito de Lue y Riega étant évêque de Buenos-Ayres (*Noticias históricas sobre el origen y desarrollo de la Enseñanza pública superior en Buenos Aires*, p. 489.)

(3) JUAN M. GUTIÉRREZ, *Noticias históricas sobre el origen y desarrollo de la Enseñanza pública superior en Buenos Aires*, p. 359.

(3) JUAN M. GUTIÉRREZ, *Noticias históricas sobre el origen y desarrollo de la Enseñanza pública superior en Buenos Aires*, p. 60.

« Si l'on tient compte, dit Gutiérrez, du retard que subissait en Espagne l'enseignement de la philosophie au moment où les chanoines de Buenos-Ayres l'émancipaient un tant soit peu du despotisme aristotélique, on pourrait dire qu'ils furent des novateurs intrépides (1). »

Au point de vue de l'enseignement, le gouvernement du Tucuman se trouvait dans de meilleures conditions que celui de Buenos-Ayres. Depuis 1622, il possédait une université fondée par l'évêque Fray Fernando de Trejo y Sanabria dans la ville de Cordoba et confiée aux Jésuites. Celui du Paraguay n'avait qu'un séminaire ecclésiastique. L'université de Chuquisaca (Haut-Pérou) était contemporaine, quant à sa fondation, de celle de Córdoba du Tucuman ; elle ne faisait partie d'aucun de ces trois gouvernements.

L'extension territoriale qui suivit l'érection de ces provinces en vice-royauté fit entrer dans le nouvel État politique l'université de Charcas (2).

Le premier des vice-rois fut Don Pedro de Ceballos. La première de ses missions était de donner la chasse aux Portugais qui, maîtres du Brésil, voulaient à toute force s'emparer de la rive opposée du Rio de La

---

(1) JUAN M. GUTIÉRREZ, *Noticias históricas sobre el origen y desarrollo de la Enseñanza pública superior en Buenos Aires* p. 36.

(2) Elle fut fondée en 1623, en vertu d'une bulle donnée à Rome e 8 août 1621 par Grégoire XV et par cédule royale du 2 février 1622. Les jésuites en furent les recteurs jusqu'à l'expulsion de la Compagnie. A ce moment, ses statuts furent abolis et elle fut régie par ceux de l'université de San Marco en Lima. On y enseignait la philosophie, le latin, la théologie, la morale, l'Écriture et les *Institutes*.

Plata. Ce dessein militaire et politique des conquérants lusitaniens avait obligé le gouverneur de Buenos-Ayres, Don Bruno M. de Zabala, à traverser le Rio de La Plata et à y fonder, en face de Buenos-Ayres, en 1726, la ville de San Felipe de Montevideo.

Ceballos partit du port de Cadiz le 2 octobre 1776, avec une escadre puissante, composée de cent seize navires et dix mille hommes de débarquement, qui arriva à Santa Catalina le 20 février 1777. Les forces portugaises de Santa Catalina capitulèrent le 5 mars, et cette première résistance lusitanienne étant vaincue, il passa à la colonie « del Sacramento », entrant en vainqueur à Buenos-Ayres le 15 octobre 1777 (1).

Pendant son administration, qui dura jusqu'au 25 juin 1778, on autorisa le port de Buenos-Ayres à commercer avec les ports espagnols, on créa les intendances et les premières libertés commerciales prirent naissance.

Dès ce moment commença, pour la vice-royauté du Rio de La Plata, une ère nouvelle.

Les marchandises du Haut-Pérou et même celles du centre de la vice-royauté, qui auparavant suivaient l'itinéraire de Lima et de Panama, allaient chercher leurs débouchés en suivant les courants de La Plata. Les peaux et les viandes salées des provinces argentines se joindraient aux minéraux du Haut-Pérou, à sa

(1) Ceballos se serait aussi emparé de Rio Grande, mais son entreprise échoua, parce que les gouvernements d'Espagne et de Portugal se mirent d'accord pour mettre fin à ce litige colonial. Selon cet accord, Santa Catalina fut rendue aux Portugais et la colonie resta définitivement en la possession des Espagnols.

cascarille, à son coton, à son indigo, à son sucre, et le port de Buenos-Ayres en arriverait de cette manière à être commercialement, comme il l'était politiquement, la capitale de la vice-royauté. Par la force des choses, le grand marché argentin était fondé.

Lorsque Don Juan José Vertiz y Salcedo fut appelé par cédule royale à occuper le poste qu'avait laissé vacant le vice-roi Ceballos, il avait déjà été le dernier gouverneur colonial de Buenos-Ayres et avait devancé ce vice-roi dans son entreprise militaire contre les Portugais.

Comme ceux-ci ne cessaient de molester les Espagnols du Rio de La Plata en leur volant leurs troupeaux, et que, dans leurs incursions de rapine, ils étaient parvenus à s'établir le long des fleuves Jacuy et Grande, Vertiz, à la tête d'un peu plus de mille hommes recrutés dans les provinces de Buenos-Ayres et Santa-Fé, résolut de leur donner la chasse, et partit de Montevideo le 7 novembre 1773. Après avoir fondé la forteresse de Santa Tecla, il va de l'avant, et le 5 janvier 1774 il bat les Portugais sur les bords du fleuve Piquiri. A la suite de ce fait d'armes et d'une série d'événements qui mettaient en relief sa valeur politique et militaire, Vertiz, en janvier 1775, commença sa retraite vers Montevideo, point de départ de son expédition. Il y avait deux ans qu'il se trouvait dans cette place de Montevideo quand arriva la grande expédition de Ceballos, et le nouveau vice-roi voulut s'appuyer, pour réaliser son entreprise, sur la coopération stratégique du gouverneur de Buenos-Ayres.

« Le plan de Ceballos, dit un historien, consistait à s'emparer de l'île fortifiée de Santa Catalina, à dominer le Rio Grande, et à couronner l'œuvre par la reddition de la colonie du Sacramento. Aussitôt qu'il eut fait les premiers pas dans cette course triomphale, il écrivit à Vertiz pour qu'il s'apprêtât à agir, d'accord avec lui, sur la partie sud de la frontière. Le gouverneur de Buenos-Ayres, se conformant à cet ordre, marcha, à la tête de deux mille vétérans et de quelques milices de cavalerie, vers Santa Teresa, s'arrêtant là en observation de l'ennemi et dans l'attente de nouveaux ordres de son chef. Le général Ceballos, arrêté par les contretemps de la navigation, n'arriva que le 11 avril, au port de Montevideo, où immédiatement il prit le commandement politique et militaire, se faisant reconnaître comme vice-roi, gouverneur et capitaine général des provinces de Buenos-Ayres, du Paraguay et de Tucuman. Dès ce jour cessa l'autorité exercée par le maréchal Vertiz » (1).

Le second vice-roi de Buenos-Ayres était d'origine américaine (il était né à Mexico) et connaissait parfaitement les nécessités de tout ordre du vaste territoire sur lequel il allait exercer son autorité.

Les sages mesures de son administration se multiplièrent. Il créa les alcades de quartier, établit l'éclairage public, fit niveler les rues, orna la cité d'une promenade, ouvrit une « maison de comédies », fit explorer la Patagonie, créa diverses

(1) JUAN M. GUTIÉRREZ, *Noticias históricas sobre el origen y desarrollo de la Enseñanza pública superior en Buenos Aires*, p. 648

villes comme Carmen de Patagones, et utilisant les biens temporels des Jésuites, il fonda le collège appelé « Carolino », l'hospice des Enfants trouvés, une maison de correction, un dépôt de mendicité ; il introduisit à Buenos-Ayres l'imprimerie qu'avaient laissée à Cordoba les Jésuites lors de leur expulsion de l'université, et il fit faire le recensement de la capitale de la vice-royauté et de la campagne (1).

Afin de donner de l'impulsion au progrès économique, il déclara le port de Buenos-Ayres propre à commercer avec les ports espagnols et les ports intérieurs ; et dans l'ordre judiciaire le nombre des intendances existant dans la vice-royauté fut porté de quatre à huit.

Après l'expulsion de la Compagnie, la couronne espagnole décida que ses biens seraient consacrés à la bienfaisance et à l'éducation de la jeunesse. Quatre années et quelques mois s'étaient écoulés depuis l'expulsion (2), lorsque Vertiz, qui à ce moment était gouverneur de Buenos-Ayres, adressa, le 16 novembre 1771, aux chapitres ecclésiastique et séculier un état démontrant ce que pourraient produire annuellement les *temporalidades* séquestrées ayant appartenu aux réguliers de la Compagnie de Jésus, et une lettre leur demandant leur avis sur la destination à donner à leur église et maison d'exercices ; il leur

(1) Buenos-Ayres donna comme résultat, en 1778, 24.754 habitants, et la campagne 12.925.

(2) Cette expulsion eut lieu à Buenos-Ayres le 2 juillet 1767.

demande aussi leur opinion sur les « moyens à prendre pour établir des écoles et des études générales destinées à l'enseignement et à l'éducation de la jeunesse. »

Les deux chapitres ne firent pas attendre longtemps leur réponse, et tous les deux conseillèrent la création d'un Collège avec internat et d'une Université publique où les chaires s'obtiendraient au concours et où l'on conférerait les grades académiques.

L'érection de cette université ne put s'effectuer pendant la période coloniale. Quoiqu'elle ait été autorisée par Charles III par cédule royale du 31 décembre 1779, comme l'affirme Gutiérrez (1), des manœuvres occultes empêchèrent le vœu des membres des *Cabildos* de Buenos-Ayres de se réaliser (2). L'évêque diocésain de la dite ville, Don Manuel Antonio de la Torre, fut de ceux qui s'opposèrent à cette pensée civilisatrice. Dans une représentation adressée au comte de Aranda touchant l'édifice destiné au Séminaire conciliaire, il s'élève résolument contre cette création d'une université dans la ville de Buenos-Ayres puisqu'il y en avait déjà une à Cordoba. « Celle que l'on établirait ici (à Buenos-Ayres,) n'aurait d'autres élèves que les naturels de Buenos-Ayres, et de la chaire des lois on ne retirerait que de plus grandes intrigues embrouillées ; en effet, puisqu'il s'en produit aujourd'hui avec quatre avocats, que serait-ce avec ceux beaucoup

(1) *Ouvr. cité*, p. 319.
(2) L'université de Buenos-Ayres fut fondée après la Révolution.

plus nombreux qui vivraient sans avoir de l'occupation, ce que dans leur pays on appelle avocats de *a legua* ? » (1)

Selon ce qu'on peut déduire d'une communication adressée par le comte de Aranda au gouverneur Vertiz, le 9 janvier 1772, le plan de l'évêque était d'utiliser les édifices laissés par les Jésuites pour trois séminaires : dans le premier on enseignerait le latin et la rhétorique ; dans le second, la philosophie et la théologie ; dans le troisième, la morale et les langues américaines. Dans ce dernier, ceux qui aspireraient au sacerdoce compléteraient leur éducation. Si la pensée du prélat diocésain ne prévalut pas dans la forme qu'il avait proposée au ministre de la couronne, dès février 1773 commencèrent des cours publics supérieurs, pour des élèves externes, sous la dénomination de Collège de San Carlos. Son fonctionnement paraît avoir été assez irrégulier, car le vice-roi Vertiz observe dans son *Mémoire* qu'en revenant de Montevideo à Buenos-Ayres, « une des affaires qu'il trouva négligées fut la création du Collège qui aujourd'hui s'intitule *Real Convictorio Carolino*, pour perpétuer la mémoire du nom auguste de notre souverain ».

L'installation solennelle de ce collège eut lieu le 3 novembre 1783 avec près de cent élèves. Dans son *Mémoire* au vice-roi Loreto, le vice-roi Vertiz observe que « les études, l'université ne s'étant pas conformée à ce qu'avait concédé le roi, se réduisaient à la Gram-

(1) GUTIÉRREZ, *ouvr. cité*, p. 665.

maire, à la Rhétorique, à la Philosophie, à la Théologie et à une chaire de Droit canon (1) ».

Comme tous les centres enseignants de la colonie, le collège de San Carlos se distinguait par son vernis franchement théologique.

Le Dr Manuel Moreno, qui suivit ses cours et connut de près les avantages et les désavantages de cette éducation, nous dit formellement que le collège de San Carlos était bien loin de pouvoir entrer en comparaison avec les universités d'Oxford ou d'Édimbourg. Ses leçons ne réussissaient qu'à « faire des élèves *des théologiens intolérants* qui passaient leur temps à agiter et à défendre des questions abstraites sur la divinité, les anges, etc. » (2). La théologie primait toutes les autres matières ; à un tel point que, selon le docteur cité, cet enseignement occupait un rang supérieur à l'enseignement de la logique, de la physique naturelle et expérimentale, de l'ethnique et de la métaphysique.

Dans ces mêmes branches, ce n'est pas l'indépendance de la raison qui occupe le premier plan : « On aperçoit encore dans ces cours, selon Moreno, le scolasticisme dans toute sa rigueur, et on y défend avec chaleur des thèses qui ont été abandonnées en Europe il y a cinquante ans ; on y ignore les découvertes faites par les modernes dans cette partie si profitable des connaissances humaines. »

Selon le même auteur, il y a deux causes à ce mal.

---

(1) *Ouvr. cit.*, p. 11.
(2) *Ouvr. cité*, p. 15.

La première, c'est le système de despotisme et d'ignorance suivi constamment par la Cour d'Espagne dans ses domaines et principalement dans ses colonies ; et la seconde, c'est « le droit dans lequel se sont maintenus les ecclésiastiques depuis le temps des moines de diriger tout établissement littéraire » (1). « Avec le prétexte de leur prétention à la vertu, vertu qu'ils devaient infuser à leurs élèves, les clercs et frères se sont emparés de toutes les chaires et ont cultivé avec adresse ce puissant moyen d'augmenter leur crédit et leur puissance. Cependant, *comme leurs principales vues se portent sur les choses religieuses, ils ne prennent pas la peine de s'instruire dans les sciences naturelles, et ainsi ils ne peuvent que difficilement communiquer à leurs élèves ces connaissances qu'ils ne possèdent pas* » (2).

Le gouvernement du vice-roi Vertiz est marqué par deux autres progrès : l'introduction de l'imprimerie à Buenos-Ayres et l'inauguration du théâtre avec une « maison de comédies ».

Le premier de ces actes fut facilité à Vertiz par l'expulsion de la Compagnie. Dans le collège de Monserrat, à Córdoba, se trouvait reléguée depuis de nombreuses années l'imprimerie que les Jésuites possédaient dans cette ville. Vertiz résolut de la transporter à Buenos-Ayres, d'y faire les améliorations nécessaires et de l'employer au service du bien public sous le titre d'« Imprimerie des Enfants trouvés » ; elle

(1) *Ouvr. cité*, p. 16.
(2) *Ouvr. cité*, p. 16.

fut ainsi nommée parce qu'elle fonctionnait dans l'établissement de ce nom et au profit de ceux qui y étaient internés (1).

La fondation de la « maison de comédies », qui était aussi destinée aux bals masqués, motiva un conflit qui fut apaisé par Vertiz au détriment du fanatisme religieux. Le Père Fray José de Acosta, franciscain, déclara publiquement dans un sermon que « ceux qui se rendaient à ces bals étaient des criminels dignes de la condamnation éternelle. »

Vertiz, qui, avec la permission du roi, avait autorisé ce divertissement et pris en outre toutes les précautions nécessaires pour que les bals ne devinssent pas une cause de désordre social, se crut avec justice offensé dans son autorité de vice-roi ; il s'adressa officiellement au gardien de Saint-François pour obtenir que le Père Acosta fût banni et qu'un autre prédicateur le démentît publiquement.

« Le Père Fray Antonio Oliver fut chargé de donner satisfaction à l'autorité et de tranquilliser les consciences timorées, en prononçant en faveur des masques un sermon qui, bien que contenant de fort bonnes choses, fut une saynète *gerundiana* qui fit rire aux larmes la nombreuse assistance qui l'écoutait. Le prédicateur s'appliqua à démontrer comment *Mon-*

(1) « Alors qu'à Buenos-Ayres la lithographie était encore inconnue, on imprimait à Missiones des livres illustrés au moyen de planches médiocrement gravées sur bois par les ouvriers et artistes guaranies ». (José M. Estrada, *ouvr. cité*, t. I, p 145.) Dans cette typographie se fit une édition en guarani de l'œuvre du Père Nierenberg, *La diferencia entre lo Temporal y Eterno*.

sieur Bal peut contracter mariage avec *Madame Dévotion* » (1).

Durant le gouvernement de Vertiz, en 1780, eut lieu un soulèvement indigène qui eut pour point de départ la vice-royauté du Pérou et qui se propagea jusqu'aux provinces du nord de la vice-royauté de Buenos-Ayres. Un descendant de Tupac-Amaru, le cacique Gabriel Condarcanqui, accablé par l'esclavage deux fois séculaire de sa race, leva à Kinta l'étendard de la révolte.

---

(1) JUAN MARIA GUTIÉRREZ, *Noticias histórica sobre el origen y desarrollo de la Enseñanza Pública superior en Buenos Aires*, p. 651. — Se référant à cet incident, le vice-roi Vertiz dit dans son mémoire sur la vice-royauté, : « Dans ce district il y a six églises cathédrales : celle de Buenos-Ayres, la métropolitaine des Charcas, celles de La Paz, de Santa Cruz de la Sierra, de Tucuman et de Paraguay ; le clergé séculier et régulier de la première, que je peux bien juger l'ayant vu de près, est à mon avis et en général des plus accomplis, bien que quelquefois j'aie eu à réprimer chez les religieux franciscains l'indiscrète liberté d'expressions peu réfléchies qu'ils ont employées dans la chaire en haine des actes du gouvernement, sans se pénétrer de leur véritable esprit et des buts nécessaires auxquels ils tendaient, et sans venir auparavant me faire connaître les défauts qu'ils présumaient... Il résultait de cela que les déterminations du gouvernement étaient le sujet ordinaire des conversations, et occasionnaient en quelque sorte une inquiétude populaire, leur prédication devenant ainsi une prédication non de paix, comme l'enseigne Jésus-Christ par son Évangile, mais de sédition, étant résolument dirigée sous forme d'offense et d'injure manifeste contre le gouvernement, au sujet de quoi saint Paul admonestait maintes fois les habitants de Corinthe et de Philippes, ce qui est prévu par les plus anciens canons et conciles et que prescrivent aussi les lois de notre patrie et les cédules royales les plus récentes réprimant, toutes, chez les prédicateurs, cette licence abusive de leur ministère et de leur mission évangélique ».

(Mémoire du vice-roi Vertiz, *Revista del Río de la Plata*, t. I, p. 263.)

La rébellion dura trois ans, et pour l'étouffer le vice-roi du Pérou demanda son concours militaire au vice-roi de Buenos-Ayres. Vertiz s'empressa de coopérer à l'apaisement de cette révolte, et avec des milices de vétérans de Buenos-Ayres, Tucuman et Santiago del Estero, il organisa une expédition et mit à sa tête le colonel américain, gouverneur de Mojos, Ignacio Flores.

Ces forces réunies à celles qui étaient venues du Pérou étouffèrent militairement la révolte, et le descendant des Incas, qui réclamait la liberté de sa race, ayant été fait prisonnier, fut condamné à mort. L'application de cette sentence capitale, que l'histoire fait retomber sur les juges Areche, Agiles et Mata Linares, se distingue par les raffinements de la plus odieuse cruauté. Cette sentence ordonnait de démolir ses habitations, de dévaster ses propriétés, de disperser sur les chemins ses membres ensanglantés. Avant de subir la torture finale, Tupac-Amaru fut obligé d'assister à la mort de sa femme, de ses enfants et de quelques-uns de ses compagnons. Sa langue fut coupée par le couteau du bourreau, et ses pieds et ses mains ayant été attachés à quatre liens reliés à la sangle de quatre chevaux, la violence de la force animale écartela horriblement le corps du pauvre indigène.

Afin que cette répression produisît son effet de terreur non seulement sur la classe indigène mais aussi sur la race créole, le juge Areche ordonna que cette sentence fût lue annuellement dans les villes de la vice-royauté, à chaque anniversaire de la mort de Tupac-Amaru ; et le gouvernement métropolitain

d'après un historien, prohiba la lecture des quelques livres d'histoire qui se référaient à la conquête et auraient pu occasionner des soulèvements analogues à celui du Haut-Pérou. Dès ce moment on redoubla de zèle pour l'enseignement des principes despotiques sur lesquels s'appuyait la monarchie, et l'évêque San Alberto écrivit un catéchisme absolutiste « destiné à corrompre la jeunesse, en lui inspirant de bonne heure l'idolâtrie envers le pouvoir et l'avilissement de l'esclave » (1).

Le marquis de Loreto succéda à Vertiz dans la vice-royauté du Rio de La Plata. Pendant son gouvernement, qui dura de 1784 à 1789, l'instruction ne reçut de lui aucun appui ; par son indifférence, il voulut tuer le progrès auquel son prédécesseur Vertiz avait donné une première impulsion ; et il employa une grande partie de son énergie à condamner à l'inaction des personnages d'une aussi grande valeur intellectuelle que le chanoine Maziel, natif de la province de Santa Fé.

Sa haine contre Maziel avait pour cause une affaire matrimoniale. L'archidiacre de Buenos-Ayres, assisté du chanoine Maziel, avait autorisé, grâce à une dispense portant sur des empêchements canoniques, le mariage de l'auditeur Don Tomas Palomeque, juge tombé en disgrâce auprès du vice-roi Loreto à cause de son indépendance et du respect de la légalité dont il faisait montre dans l'accomplissement de sa charge de procureur.

(1) José Manuel Estrada, *ouvr. cit.*, t. I, p. 244.

Prétextant une violation flagrante des pragmatiques royales et des dispositions les plus sacrées de l'Église sur l'administration de ce sacrement, il résolut de châtier les dignitaires du chapitre de Buenos-Ayres.

Le chanoine Riglos fut dépossédé de sa stalle et Maziel mis en prison et banni de Buenos-Ayres.

« Le 11 du présent mois (janvier 1787) — dit Maziel — je reposais, complètement ignorant de la bourrasque qui allait s'abattre sur moi, lorsque, vers deux heures et demie de l'après-midi, le domestique me réveilla avec la nouvelle qu'une troupe de grenadiers — la porte donnant sur la rue étant fermée — s'était postée dans la cour et l'enclos, gardant les avenues par où ils craignaient que je ne m'échappasse ; et qu'un capitaine, un adjudant et un major se dirigeaient vers mon domicile, où ils entrèrent en même temps que je me mettais sur mon séant » (1).

De sa maison, Maziel fut transporté dans une chaloupe qui, après trois jours de navigation, le débarqua à Montevideo. C'est dans cette ville, qui lui avait été donnée pour prison avec défense d'en franchir les murs, qu'il mourut le 2 janvier 1788.

Maziel ne demeura pas inactif pendant sa captivité et rédigea un *Mémoire* qu'il adressa au roi pour faire reconnaître son innocence.

Celle-ci fut reconnue par la couronne. Une cédule royale lui rendit sa stalle. Lorsque cette

---

(1) JUAN MARÍA GUTIÉRREZ, *Noticias históricas sobre la Enseñanza pública superior en Buenos Aires*, p. 698.

cédule parvint au Rio de La Plata, Maziel avait succombé à ses souffrances.

A la demande des parents du chanoine de Buenos-Ayres, le Conseil des Indes compléta cet acte de justice réparatrice, et désapprouvant complètement les mesures prises contre lui par le vice-roi, « il ordonna qu'on lui fît les obsèques et qu'on lui rendît les honneurs funèbres auxquels son caractère et sa dignité lui donnaient droit, laissant à la volonté de son neveu Don Juan Manuel Maziel l'exhumation et le transfert des os de son oncle à Buenos-Ayres, le tout aux dépens du marquis de Loreto » (1).

Le vice-roi Loreto fut remplacé par le général Nicolas Arredondo. Pendant son gouvernement on institua le Consulat et l'on mit à exécution la cédule royale de 1791 amplifiant la liberté du commerce en faveur de ceux qui introduisaient des esclaves. Les vaisseaux qui y étaient employés pouvaient, au retour, emporter des fruits du pays.

Belgrano nous raconte dans son *Mémoire* l'indignation qui s'empara de son âme lorsque, prenant possession de son poste au Consulat, il vit combien les idées étaient arriérées.

« La Cour d'Espagne, nous dit-il, hésitait sur les moyens à employer pour retirer le plus de profit possible de ses colonies ; c'est ainsi que nous avons constaté des dispositions libérales et anti-libérales prises en même temps, indiquant bien la terreur qu'elle avait de les perdre. Une fois il lui vint à l'esprit de fa-

(1) JUAN MARÍA GUTIÉRREZ, *ouvr. cité*, p. 760.

voriser l'agriculture, et pour lui donner des bras elle adopta l'horrible commerce des noirs, accordant à ceux qui l'entreprendraient des privilèges, dont celui d'exporter des produits en pays étrangers. »

« Cela occasionna un grand débat sur la question de savoir si les cuirs, branche principale du commerce de Buenos-Ayres, étaient ou non des produits ; le litige avait pris naissance avant la création du Consulat et avait été porté devant le roi ; déjà on avait écrit de part et d'autre une multitude de papiers, lorsque le monarque, pour le résoudre, demanda des renseignements aux gens de la corporation. Le fait est que ces hommes, dont le rôle était de favoriser la prospérité du pays, décidèrent que les cuirs n'étaient pas des produits et, par conséquent, ne devaient pas être compris parmi les marchandises dont on permettait l'exportation en échange de nègres » (1).

Au vice-roi Arredondo succéda, en 1795, Don Pedro de Melo y Portugal. Deux ans après son élévation au gouvernement de la vice-royauté, il mourut à Montevideo.

De 1797 à 1799, Don Antonio Olaguer Feliu gouverna en qualité de vice-roi intérimaire. Le marquis de Avilés lui succéda de 1799 à 1801. Pendant son gouvernement on introduisit quelques améliorations urbaines et l'on fonda une académie d'art nautique.

« Les études de mathématiques appliquées à la navigation, dit Gutiérrez, ne commencèrent à Buenos-Ayres que le 26 novembre 1799. L'école d'art nautique

(1) *Memorias y autobiografías*, t. I, p. 24.

s'ouvrit ce même jour avec quinze élèves sous la direction de l'ingénieur géographe Don Pedro Cerviño et du pilote Don Juan Alsina, comme second maître, et sous les auspices du Consulat. »

« Le secrétaire de cette corporation, Don Manuel Belgrano, est le véritable créateur de cette belle pépinière de marins, car sans ses instances et ses efforts en faveur de la diffusion des sciences parmi ses jeunes compatriotes, la fondation de cette école ne se serait pas réalisée pendant la domination espagnole (1) ».

Sur l'initiative de Belgrano, en même temps que l'école d'art nautique, depuis le mois de mai 1799, il y eut au Consulat une Académie de dessin ; l'une comme l'autre, ces institutions ne devaient malheureusement avoir qu'une existence éphémère.

« Dans les trois ans qui s'écoulèrent avant qu'on ait rendu compte à la Cour de Madrid de la création de ces écoles, — car le despotisme avait ordonné que toute distribution de fonds, même provenant de corps privés, serait soumise à l'inspection du Ministère, — il en sortit d'excellents élèves capables de diriger des navires à destination de l'Europe, de Lima, de La Havane et d'autres points. Mais ce progrès, profitable à la colonie et utile au développement de ses arts et de ses industries, ne pouvait que contrarier ceux qui

(1) « Le plan d'études de cette école comprenait les matières suivantes : « Arithmétique, Géométrie élémentaire, Trigonométrie rectiligne, Géométrie pratique, Trigonométrie sphérique, Cosmographie, Géographie, Hydrographie, usage des Sphères, Algèbre, Équations d'inconnues, Hyperboles, Paraboles, Méthodes pour résoudre les problèmes de longitude. » (JUAN MARÍA GUTIÉRREZ, *ouvr. cité*, p. 182.)

faisaient reposer leur intérêt sur l'ignorance et l'avilissement de sa population. L'ordre le plus formel fut envoyé d'abolir une institution qui contrariait leur politique particulière, et non seulement nos tyrans furent assez cruels pour priver notre jeunesse de cette ressource, mais ils eurent l'impudence d'insulter à notre situation, alléguant que *les connaissances mathématiques et la culture des arts d'agrément n'étaient pas faites pour l'Amérique*. Cette barbare disposition se trouve dans les archives du Consulat comme un monument de nos injures et un rare exemple de nos souffrances » (1).

Le marquis d'Avilés passa, en 1801, de la vice-royauté du Rio de La Plata à celle du Pérou (2). Il fut remplacé par Don Joaquin del Pino, qui occupa son poste jusqu'en 1804, date de sa mort. Pendant son administration on commença à enseigner la médecine d'une manière régulière.

Par une cédule royale du 18 septembre 1789, il avait été créé à Buenos-Ayres le Tribunal Proto-Médical, et on avait placé à sa tête le Dr Don Miguel O'Gorman.

Comme complément de cette création, par la même cédule on fondait une chaire de médecine et une autre de chirurgie ; et on nommait comme titulaire de la première le Dr O'Gorman, de la seconde Don Agustin Eusebio Fabre.

---

(1) *Memorias y Autobiografias*, t. II, p. 18.

(2) Ce vice-roi fut un des juges qui condamnèrent à mort Tupac-Amaru.

La chaire d'anatomie commença à fonctionner en mai 1801, et celle de médecine proprement dite en mai 1802.

« Les professeurs fondateurs de l'École de médecine à Buenos-Ayres, écrit Gutiérrez, eurent à vaincre de grandes difficultés pour s'acquitter de leurs charges et durent s'armer de constance et de zèle pour dicter, à eux deux seulement, toutes les matières d'études que comprenait une si vaste science. Ils manquaient d'un laboratoire de chimie, d'un amphithéâtre anatomique, et ce qui est pire, même des instruments indispensables à la dissection des cadavres, de sorte que le professeur Fabre dut faire à ses frais l'acquisition de ces instruments » (1).

Deux publications périodiques virent le jour la première fois dans cette partie de la vice-royauté. La première fut *El Telégrafo mercantil*, qui parut le 1er avril 1801 dirigé par le colonel Cabello, et la seconde *El Semanario de Agricultura, Industria y Comercio*, fondé par Don Juan Hipolito Vieytes, qui parut en septembre 1802.

El Telégrafo Mercantil représentait la doctrine espagnole traditionnelle. Les innovations politiques et économiques étaient des fruits défendus et la colonie du Rio de La Plata, selon ses maximes, ne pouvait sortir de son inertie.

C'était un journal, comme dit Estrada, « panégyriste et apôtre du légalisme contraire au progrès. » Son programme pouvait se formuler ainsi : favoriser

(1) JUAN MARÍA GUTIÉRREZ, *ouvr. cité*, p. 510.

l'industrie intérieure en conservant en même temps le monopole en faveur du commerce espagnol ; ou, ce qui revient au même, faire baisser les prix des produits du pays et hausser ceux des manufactures européennes : système économique magistralement expliqué et critiqué par Belgrano quand il disait, parlant de ses antagonistes : « leur science consiste à acheter pour un et à vendre pour quatre » (1).

Discutant sur la contrebande, d'après le même historien, il faisait montre de la plus frivole impression, préconisant l'obéissance aux lois restrictives comme un indispensable devoir de morale. Sa foi dans une monarchie de principes théologiques ne pouvait en faire un paladin de la liberté.

Le rédacteur du *Telégrafo Mercantil* entreprit la fondation d'une « Société littéraire et économique » dont on excluait les étrangers, ceux qui appartenaient à la pure race espagnole, les hérétiques, leurs fils et leurs petits-fils. L'obsession de tous les fanatiques dominants à cette époque gâtait, comme on le voit, tout effort politique, économique et littéraire.

El Semanario représentait un sentiment de réaction. « Aidé par des écrivains compétents, écrit Estrada, naturels du pays ou qui y étaient fortement attachés comme Serviño, Vieytes sonda le fond des choses, creusa vaillamment jusqu'à découvrir la racine des misères publiques et éleva le flambeau » (2).

L'élevage des troupeaux, l'agriculture, l'immensité

(1) *Lecciones sobre la Historia de la República Argentina*, t. I, p. 258.
(2) *Lecciones sobre la Historia de la República Argentina*, t. I, p. 264.

des terres incultes, le campagnard abandonné à la barbarie, les vieux tarifs, les règlements qui immobilisaient l'industrie, tout cela fut un sujet d'étude et d'exposition dans les pages du *Semanario*.

Malgré sa tendance libérale et réformiste, il ne put l'emporter en influence et en propagande sur son rival le *Telégrafo Mercantil*. La tradition espagnole était sans doute plus puissante que la réaction provoquée par la force du génie natal. Malgré tout, c'était une infiltration libérale dans le régime administratif miantenu par le despotisme.

CHAPITRE IV

CRISE POLITIQUE DE LA VICE-ROYAUTÉ

SOMMAIRE : La première invasion anglaise. — La reconquête de Buenos-Ayres. — La seconde invasion. — La défense. — Liniers est nommé vice-roi du Rio de La Plata. — L'invasion napoléonienne de la Péninsule. — Les colonies espagnoles et les visées politiques de Napoléon. — Mission diplomatique confiée par Napoléon au marquis de Sassenay. — Si Liniers coopéra ou non aux plans de Napoléon. — Le complot espagnol. — Saavedra et le régiment de Patriciens. — L'évêque Lue avec les conspirateurs. — Une Junte réactionnaire. — L'abdication de Liniers. — Comment Liniers annule cette abdication. — Don Baltasar Hidalgo de Cisneros dernier des vice-rois. — Doctrine sur les Juntes créées dans la Péninsule. — Le projet d'une monarchie à La Plata et la princesse Carlota. — La vice-royauté de Cisneros. — Soulèvement dans le Haut-Pérou. — Moreno et la représentation des *Hacendados*.

DON Rafael de Sobremonte succéda, en 1804, au vice-roi Del Pino qui mourut à Buenos-Ayres cette même année.

Il y avait deux ans que Sobremonte était à la tête de la vice-royauté, lorsque se produisit la première invasion anglaise au Rio de La Plata. Après son

triomphe naval à Trafalgar, l'Angleterre était restée maîtresse des mers et songeait à s'approprier tout le commerce des Indes Orientales.

Dans ce dessein, elle prépara une expédition de six mille hommes sous les ordres de Home Popham, David Baird et Guillaume Can Berresford. Cette expédition arriva à la colonie du Cap, au sud de l'Afrique, en 1805, et après s'être emparé de cette factorerie hollandaise, Popham, qui suivait en cela la pensée de son gouvernement, résolut de tirer vengeance de l'alliance de l'Espagne avec la France en lui arrachant les colonies du Rio de La Plata.

Pour réaliser ce dessein, il prépara un corps de débarquement composé de mille huit cents hommes, et l'escadre anglaise, sous les ordres de Berresford, entra le 6 juin 1806 dans les eaux du Rio de La Plata.

Après avoir délibéré pour savoir s'ils s'empareraient d'abord de Montevideo ou de Buenos-Ayres, les chefs anglais se décidèrent pour cette dernière ville, et, s'approchant des côtes de Quilmes, ils débarquèrent le 25 juin sans être sérieusement inquiétés.

Une troupe de sept cents hommes, sous le commandement de Pedro Arce, fut à leur rencontre, mais elle fut mise en déroute grâce à la supériorité numérique des bataillons anglais. Toute résistance étant écartée, ceux-ci entrèrent à Buenos-Ayres le 27 juin. Dès ce moment le drapeau anglais flotta sur la Forteresse.

Pris de panique en présence de l'invasion, le vice-roi Sobremonte s'était enfui. Dès son arrivée à Cordoba, il déclara cette ville capitale provisoire de la

vice-royauté et se fit rendre des honneurs qui contrastaient singulièrement avec sa lâcheté. « Cette journée, dit un historien, vit la fin de la souveraineté des rois » (1).

Il ne resta à Buenos-Ayres d'autre pouvoir public que le *Cabildo*. Berresford exigea le serment de fidélité envers les autorités anglaises, et pour s'attirer les sympathies de la population, il proclama la liberté du commerce, le libre exercice des religions et le respect de la propriété.

Il abolit les monopoles, supprima toute entrave au commerce interprovincial, réforma les tarifs de douane et réalisa en un mot les améliorations progressistes prônées par le *Semanario*.

L'autorité du conquérant ne put s'étendre au delà des limites urbaines. « Les campagnes restaient dans une indépendance équivoque, tandis qu'avec son affabilité familière et de somptueuses parades militaires, il s'efforçait de rendre moins farouche l'aigre éloignement des habitants de la capitale. Ceux-ci lui opposaient une force d'inertie invincible. Les magasins, les établissements commerciaux de tout genre, et même les habitations privées, tout était fermé et lugubre comme en une heure de calamité » (2).

A la faveur de cet état de choses, l'idée de la reconquête commença à germer parmi le peuple. Un officier de la marine espagnole, mais d'origine française,

---

(1) J. M. ESTRADA, *Lecciones sobre la Historia de la República Argentina*, t. I, p. 299.

(2) *Ouvr. cité*, t. I, p. 299.

Don Santiago Liniers y Bremont, qui à ce moment occupait le poste de capitaine du port de la Ensenada, résolut de passer le fleuve et de se diriger vers Montevideo où le gouverneur de la ville, Don Pascual Ruiz Huidobro, organisait des forces pour essayer de reconquérir Buenos-Ayres. La Banda Oriental se trouvant menacée d'une autre invasion anglaise, Huidobro renonça à son premier dessein et donna à Liniers à peu près mille hommes et huit pièces d'artillerie. Avec cette petite troupe, celui-ci passa à la Colonia, et de là, traversant le fleuve sans être aperçu des vaisseaux anglais grâce à un épais brouillard, il se dirigea vers le Tigre où il débarqua. Après cette première étape, il transféra son quartier général à San Fernando ; ià il fut rejoint par quelques patriotes de Buenos-Ayres et ce qui restait des six cents hommes qui, sous les ordres de Don Martin de Pueyrredon, avaient été mis en déroute par les Anglais le 31 juillet 1806 à la *chacra* de Perdriel.

Le 10 août, Liniers campait aux *Corrales* de Miserere, aujourd'hui place du Onze septembre, et qui à cette époque était en dehors de la ville. De là il intima à Berresford l'ordre de se rendre ; mais le chef anglais répondit négativement, ajoutant qu'il se défendrait. Son armée ayant été renforcée de deux mille volontaires. Liniers se décida à attaquer le *Retiro*, aujourd'hui place San Martin ; les Anglais, impuissants à rompre les lignes des assiégeants, durent battre en retraite et se replier vers la Plaza Mayor.

Encouragé par ces succès, il résolut de tenter l'attaque définitive, et, le 12 août 1806, l'assaut fut

donné à la ville à travers les rues qui portent aujourd'hui les noms de Reconquista et de San Martin.

Le peuple, en masse, prêta assistance à l'héroïsme des soldats libérateurs et l'amiral Berresford, assiégé dans la forteresse, se vit obligé de capituler, arborant le drapeau espagnol après avoir hissé le drapeau parlementaire.

Les Anglais avaient perdu deux cent cinquante hommes et l'armée assiégeante deux cents. Parmi les trophées de cette victoire, qui restèrent aux mains des créoles figura le drapeau du régiment anglais nº 71, que Pueyrredon arracha à l'ennemi au moment de l'assaut, lorsque ses soldats pénétrèrent dans l'enceinte de la Plaza Mayor.

Le 14 août, le *Cabildo* de Buenos-Ayres s'assembla pour prendre les mesures que conseillait la situation. A la demande du peuple amassé aux portes de la salle des réunions, l'assemblée décréta la destitution du vice-roi Sobremonte et la nomination du héros de la reconquête comme chef militaire. Le gouvernement politique fut confié à la *Audiencia*.

Sobremonte ne put faire autrement que de reconnaître la légalité de ces deux mesures, et sans même essayer de s'y opposer, il se retira de la scène et s'embarqua pour Montevideo.

Comme à Buenos-Ayres on s'attendait d'un moment à l'autre à une nouvelle invasion de la part des forces anglaises, le peuple, sous l'inspiration du *Cabildo*, se prépara à la résistance. Les habitants de la ville furent divisés selon les provinces auxquelles ils appartenaient, et cela motiva la formation de divers

bataillons qui feraient partie d'une même armée sous les noms de Galiciens, Biscaïens, Navarrais, Asturiens, Andalous et Catalans. Sous le nom de *Arribeños* fut formé un bataillon composé des fils du pays nés dans les provinces de l'intérieur, et avec les naturels de Buenos-Ayres (créoles), fut formé le régiment des Patriciens comprenant mille cinq cents jeunes gens divisés en trois bataillons placés sous le commandement de Don Cornelio Saavedra. Ce régiment peut être considéré comme le premier essai d'établissement d'une garde nationale. Il reçut le baptême du feu dans les luttes pour la défense et pour la reconquête.

Avec les bataillons désignés et le régiment de Patriciens, Liniers pouvait avoir sous ses ordres environ huit mille hommes. En janvier 1807 les Anglais revinrent au Rio de La Plata.

Aux troupes qui avaient évacué Buenos-Ayres après la reddition du 12 août et qui s'étaient réfugiées sur leurs vaisseaux en face de Maldonado, se joignirent de nouveaux contingents, les uns arrivés du Cap de Bonne Espérance, les autres envoyés d'Angleterre sous le commandement de Samuel Auchmuty.

Le premier débarquement de la nouvelle invasion se fit à Montevideo. Sobremonte, qui se trouvait dans cette place à la tête des troupes qui l'avaient accompagné depuis sa retraite de Cordoba, ne sut pas résister et prit la fuite pour la seconde fois, rendant évidente son incapacité.

Lorsque cette nouvelle parvint à sa connaissance,

le peuple de Buenos-Ayres s'assembla pour tenir conseil et le 10 février il décréta la destitution définitive du vice-roi et son emprisonnement.

Une commission nommée par le *Cabildo* s'empara de sa personne et l'envoya en Espagne pour y être jugé.

Maîtres de Montevideo, les Anglais commencèrent par ouvrir ce port au libre commerce. Un journal fondé par eux sous le titre de *La Estrella del Sur* servait de tribune pour faire parvenir à la connaissance du peuple les idées du conquérant. Se basant sur ce que la domination anglaise était, selon ce journal, consolidée, il s'agissait de montrer la différence profonde qui existait entre les principes politiques du gouvernement espagnol et ceux du gouvernement du Royaume-Uni. « Il comparait, dit un écrivain, la faiblesse de l'un à la vigueur et à la puissance de l'autre ; la pression systématique de l'absolutisme aux libertés de la *Grande Charte ;* le monopole commercial qui appauvrissait les colonies à la richesse que devait produire la liberté de l'industrie et des échanges » (1).

Dans les questions religieuses, il préconisait la liberté. Il anathématisait les persécutions supportées par l'Église catholique pendant la Révolution française, et faisait ressortir que jamais le gouvernement d'un peuple aussi libre que l'Angleterre ne commettrait de tels excès.

D'autre part, les prisonniers anglais ne restaient

(1) *Ouvr. cité*, t. I, p. 311.

pas étrangers à cette propagande. La société de Buenos-Ayres, après les avoir vaincus, leur avait accordé une aimable hospitalité, et dans les réunions familiales on échangeait des idées d'indépendance et de liberté. Il semble que quelques créoles, comme Padilla et Rodriguez Peña, se laissèrent fasciner par ce rêve ; mais Belgrano formula le vœu de ses compatriotes en disant : « Nous voulons notre ancien maître ou aucun. » Malgré tout, la semence émancipatrice était déjà en germe.

Le général Whitelooke, à la tête de dix mille hommes, décida d'attaquer de nouveau la capitale de la vice-royauté. Le 28 juin 1807 il débarquait dans la baie de Barragan, aujourd'hui Rio Santiago, près de la ville de La Plata, et se dirigeait vers Buenos-Ayres. Esquivant une rencontre avec les soldats de Liniers qui allaient au devant d'elle en traversant le Riachuelo, l'armée anglaise s'achemina vers les *Corrales de Miserere*, où elle campa.

Divisée en huit colonnes, l'attaque fut décidée pour le 5 juillet ; mais lorsque l'armée essaya de pénétrer dans le centre de la ville, ses bataillons furent exterminés par le feu meurtrier de l'artillerie. Les maisons de Buenos-Ayres s'étaient converties en autant de forteresses pour repousser l'envahisseur, et des terrasses comme des balcons un déluge de pierres et d'eau bouillante lancées par les mains des hommes, des femmes et des enfants tombait sur les Anglais. La bataille épique de ce jour se termina par la reddition des généraux Vandeleur à La Merced et Granfurd à Santo Domingo, et du colonel Durf à San Miguel.

Restaient seulement encore en situations favorables le général Auchmuty au Retiro, le lieutenant-colonel Guard à la Residencia et le général Whitelooke, avec des réserves intactes, au Miserere.

L'attaque du 5 juillet avait coûté aux Anglais plus de trois mille soldats morts ou blessés.

Après une nuit de trève, le combat se ranima le lendemain matin au Retiro et à la Residencia. Le général anglais ne put prolonger la lutte et se vit obligé de capituler le même jour (6 juillet). D'après les termes de la capitulation, les Anglais devaient se retirer de Buenos-Ayres dans les quarante-huit heures et de Montevideo avant deux mois. Une autre clause de la capitulation spécifiait l'échange des prisonniers. Les Anglais tinrent leur parole et évacuèrent les deux rives de La Plata, cessant, par conséquent, les hostilités sur terre et sur mer.

L'écho de ces victoires se répercuta dans toute la vice-royauté, dans les autres colonies, et en Espagne même elle souleva une particulière admiration (1).

---

(1) Lorsque se produisirent les invasions anglaises, le siège métropolitain de La Plata ou Charcas était occupé par Sa Seigneurie Illustrissime don Benito Maria Moxo y Francoli, complètement dévoué à la monarchie et aux droits inhérents à la couronne. Dès qu'il eut connaissance de l'invasion anglaise, ce prélat lança une proclamation martiale vouant l'Angleterre à l'exécration de la vice-royauté. « C'est une nation, disait-il, sans Dieu ni loi. Quel est le recoin du monde où le nom anglais ne soit pas abhorré? Aux armes, toutes les castes, toutes les corporations et toutes les hiérarchies pour venger l'outrage fait à la vice-royauté! Aux armes, pour le service de Dieu et du Roi ! »

Deux ans plus tard (1808), le même prélat, inquiet à la suite des nouvelles relatives au sort de la monarchie, disait : « Je suis tout prêt à employer ma parole pour recommander à tous la subordi-

Le peuple de Buenos-Ayres rendit les honneurs funèbres à ceux qui étaient tombés pour la défense de la ville, accorda des pensions aux veuves, secourut les orphelins et donna la liberté à soixante esclaves désignés par le sort parmi ceux qui s'étaient distingués dans les combats des 5 et 6 juillet. La conduite de Liniers lui valut les félicitations de la couronne et ses services furent récompensés par la dignité de vice-roi et le grade de maréchal de camp.

La nomination de Liniers fut vue avec déplaisir par le parti espagnol. Ce sentiment avait pour cause sa nationalité et les sympathies que sa personne s'était attirées parmi l'élément créole, représenté, au point de vue militaire, par le régiment des Patriciens (1).

Afin d'annuler l'influence de ce corps, les Espa-

---

nation qui est si nécessaire, la docilité, la modération et la paix, mais j'attends que la situation s'éclaircisse un peu, et pendant ce temps je ne cesse d'élever les mains vers le ciel pour attirer les bénédictions divines sur tout mon archidiocèse, affligé tout à la fois de malheurs à l'intérieur et à l'extérieur. » (GABRIEL-RENÉ MORENO, *Ultimos días coloniales en el Alto Perú*, Ire partie, p. 103.)

(1) « Buenos-Ayres, dit Saavedra, fit cette mémorable défense avec ses seuls fils et la population environnante, et elle se couvrit de gloire. Le corps des Patriciens que je commandais eut la satisfaction d'y prendre une part tout à fait considérable: Un grand nombre de ses soldats occupa différents points de la ville et partout ils furent, par leurs armes et leur courage, la terreur des Anglais. Nombreux furent ceux qui trouvèrent la mort dans cette affaire, beaucoup furent blessés, y compris quelques officiers ; ce qui leur valut les éloges les plus distingués du peuple, du général Liniers et de tous les *Cabildos* de l'Amérique méridionale, depuis le royaume du Mexique jusqu'à Santa-Fé de Bogota, Caracas, Quito, Chile, Lima et tout le Haut-Pérou, et même de celui de Buenos-Ayres, par lequel des communications flatteuses me furent adressées et sont encore en ma possession. »

(*Memorias y Autobiografías*, t. I, p. 32.)

gnols s'adressèrent à Liniers pour demander sa dissolution. Ils donnaient pour prétexte qu'il y avait là des bras nécessaires à l'agriculture et aux arts ; ils s'offraient à faire eux-mêmes le service de garnison jusqu'à ce que la Cour de Madrid eût envoyé les troupes qu'on avait demandées, disant qu'ils feraient leur service sans qu'il en coûtât rien au Trésor public. Liniers repoussa une telle demande, et donna ainsi, comme c'était à prévoir, de la consistance aux animosités qui, de la part des Espagnols, avaient déjà commencé à se faire sentir contre sa personne.

Vers le milieu de 1808, on apprit à Buenos-Ayres l'invasion de la Péninsule par Napoléon, suivie de l'abdication de son souverain Charles IV, dont le fils Ferdinand VII était prisonnier à Bayonne ; et on connut la proclamation comme roi d'Espagne de Joseph Bonaparte, frère de Napoléon.

Devant l'invasion, les villes espagnoles formèrent des Juntes de gouvernement, et ces assemblées envoyèrent des émissaires aux colonies afin qu'elles les reconnussent comme les déléguées du souverain captif. La même année où la Junte centrale de Séville, qui agissait au nom de Ferdinand VII, déléguait Don Juan Manuel de Goyeneche pour exiger l'adhésion des provinces de La Plata, arrivait à Buenos-Ayres le marquis de Sassenay, envoyé par Napoléon pour leur demander d'accepter le nouveau régime.

Si les créoles comme les Espagnols étaient d'accord pour repousser par la force l'invasion napoléonienne, ils n'étaient pas du même avis en ce qui touchait l'obéissance aux Juntes. Malgré tout, Liniers s'éleva à

au-dessus des vicissitudes de la multitude, et le 21 août 1808, il se prononça pour le serment solennel en faveur de Ferdinand VII, prisonnier à Bayonne.

« Jusqu'au jour où Napoléon tint en son pouvoir Charles IV et Ferdinand VII, dit un écrivain, il n'avait eu d'autre but que d'assurer à son frère Joseph la possession de l'Espagne seule, sans ses colonies d'outre-mer..... Ce ne fut donc qu'après avoir obtenu à Bayonne l'abdication du père et du fils que l'empereur tourna ses regards vers les colonies espagnoles du Nouveau Monde. Elles formaient, sans nul doute, la plus belle et la plus enviable part de l'héritage de Charles-Quint.

« Malheureusement pour Napoléon, elles étaient hors de son atteinte. Entre elles et lui s'étendait un vaste océan sur lequel régnait en maîtresse absolue son implacable et insaisissable ennemie l'Angleterre...

« Pour faire accepter aux colonies le changement de dynastie qu'il croyait pouvoir imposer par la force à l'Espagne, Napoléon n'avait d'autre moyen que de solliciter le consentement des populations. Or, si mal qu'il connût alors le caractère de la race espagnole, il était trop clairvoyant pour ne pas se rendre compte que ce consentement serait bien difficile à obtenir.

« L'empereur, tout en craignant de rencontrer de l'autre côté de l'Atlantique une très sérieuse opposition à ses desseins, ne comprit pas qu'il allait s'y heurter, comme en Espagne, à un sentiment national d'une extrême vivacité. Il se persuada que s'il pouvait gagner à sa cause quelques chefs militaires influents et populaires, l'adhésion de ces chefs au nouveau

régime suffirait pour entraîner celle des colons. Il crut également avoir découvert sur les lieux mêmes l'homme qu'il lui fallait pour établir fermement l'autorité de son frère dans l'Amérique du Sud » (1).

L'intervention de Napoléon dans la politique coloniale du Rio de La Plata a donné l'occasion de mettre en discussion les sentiments de loyauté ou de déloyauté que pouvait abriter à ce moment l'âme de Liniers. Si nous nous en tenons aux récits de l'émissaire de l'empereur, Liniers était plutôt de cœur avec Napoléon qu'avec l'Espagne en crise. Voyons comment s'exprime Sassenay : « Avant de m'embarquer j'eus cependant occasion de voir en particulier M. de Liniers ; il s'excusa (je crois sincèrement) sur la manière dont il m'avait reçu, me disant que sa position l'exigeait, qu'il n'avait point de troupes régulières, que son autorité ne consistait que dans l'opinion et que tout l'attachement qu'on avait pour lui tomberait du moment qu'il s'écarterait de ce qui semblait le vœu général. Ce qui me convainquit encore plus de cette assertion fut la dépendance dans laquelle je vis qu'il était du *Cabildo* ou corps municipal pour avoir l'argent nécessaire au paiement de ses troupes. Il m'assura qu'il ne demandait pas mieux que de voir changer un gouvernement qui n'avait pas été reconnaissant envers lui pour les services qu'il lui avait rendus, puisqu'on l'avait laissé vice-roi par intérim au lieu de lui confirmer la propriété de ce titre, mais qu'il fallait

(1) *Napoléon Ier et la fondation de la République Argentine*, par le marquis de SASSENAY, p. 4.

agir avec prudence et attendre que les circonstances lui permissent de se prononcer ; que jusque-là il temporiserait ; qu'il me procurerait les moyens de m'en retourner immédiatement afin de rendre compte de sa situation et de faire en sorte qu'on lui envoyât quelque secours d'hommes et d'armes dont il manquait, et qu'alors il pourrait réussir dans ce qu'il désirait ; que son intérêt et la haute estime qu'il avait pour l'empereur l'attachait davantage à la nouvelle dynastie avec laquelle son sort serait fixé, au lieu de rester dans l'état d'incertitude dans lequel il vivait. Je suis donc persuadé que s'il avait eu des moyens ou peut-être plus d'audace et que j'eusse pu retourner en Europe, les événements eussent pris un autre cours. La proclamation qu'il fit après mon arrivée, où il engageait les peuples à la tranquillité et à attendre, comme dans la guerre de succession, la suite des événements, prouve d'une manière irrévocable que ses intentions étaient de servir l'empereur, mais qu'il en a été empêché par les circonstances » (1).

Croussac, l'historien de Liniers, veut voir dans cette déclaration de Sassenay une exagération de la vérité, causée chez son auteur par l'échec de sa mission et par les souffrances qu'il eut à supporter pendant deux ans.

Dans la proclamation à laquelle se réfère Sassenay, et qui fut lancée le 15 août, l'écrivain cité ne voit pas autre chose qu'un « document ambigu et incertain,

(1) *Ouvr. cité* p. 252.

parce qu'il reflétait fidèlement l'ambiguïté et l'incertitude de la situation. »

La *Audiencia* et le *Cabildo* lui donnèrent leur assentiment ; « mais ils n'y souscrivirent pas, par une lâche condescendance envers le groupe d'Alzaga » (1).

Le parti espagnol ne cessa d'intriguer pour annuler l'influence créole et l'autorité du vice-roi. Liniers, d'après lui, devait résigner son mandat et le gouvernement des provinces de la vice-royauté devait être confié à une Junte gouvernementale calquée sur celles de la Péninsule. Trois éléments puissants entraient dans ce complot : le *Cabildo*, l'évêque de la ville et les corps de Galiciens, Biscaïens et Catalans qui étaient restés en armes après les invasions.

Les coryphées de ce mouvement étaient Don Francisco Javier de Elío, d'origine américaine, gouverneur de Montevideo, et Don Martin de Alzaga, espagnol, alcade du *Cabildo* de Buenos-Ayres. Elío avait commencé par former une Junte de gouvernement à Montevideo, méconnaissant l'autorité de Liniers. Don Pascual Ruiz Huidobro, venu au Rio de La Plata avec une commission de vice-roi délivrée par la Junte de Galicie qui, comme celle de Séville, se croyait souveraine, et le brigadier Molina, qui se trouvait de passage à Lima, collaboraient à cette sédition. La demeure de l'évêque Lue était le cénacle des conjurés. Malgré les précautions prises par les Espagnols pour couvrir leur conspiration du plus

(1) *Santiago Liniers*, p. 217.

grand secret, les créoles étaient au courant de tout ce qui se préparait.

L'émeute était fixée au 1er janvier 1809, et les élections municipales, qui devaient avoir lieu la veille de ce jour, serviraient de prétexte pour se soulever contre l'autorité du vice-roi. Intentionnellement on élirait comme conseillers des personnes qui ne seraient pas agréées de Liniers, et le refus de la part de ce dernier de les reconnaître, refus que l'on escomptait, fournirait l'occasion de la révolte.

Informé de ce détail capital, Saavedra se mit en rapport avec Liniers et il fut convenu que les conseillers élus seraient acceptés sans opposition. En même temps on prendrait des mesures militaires, et à un signal convenu: « trois coups de canon », Saavedra et ses Patriciens se rendraient à la forteresse.

Le premier plan des conspirateurs ayant échoué par suite de la confirmation par Liniers des nouveaux conseillers, le parti espagnol descendit dans la rue, et en même temps qu'ils faisaient sonner la cloche du *Cabildo*, ses membres commencèrent à réclamer à grands cris la formation d'une Junte. Les corps de Galiciens, Biscaïens et Catalans sortirent de leurs quartiers tambour battant et se formèrent en bataille devant la maison municipale. Les débouchés de la Plaza Mayor étaient garnis de sentinelles appartenant à ces corps.

En présence de ces faits, Saavedra, laissant une petite garnison dans son quartier et répondant à l'appel de Liniers, sort avec un régiment, se dirige vers la forteresse et y occupe une position stratégique. De

son côté, le commandant Ocampo, chef du corps des *Arribeños*, se dirige vers le parc d'artillerie et s'en empare avant qu'une compagnie de grenadiers, commandée par Adrian Varela, deuxième commandant du bataillon de Galiciens, n'ait pu le faire.

Lorsque Huidobro, le brigadier Molina et les autres conjurés arrivèrent à la forteresse, ils virent que le vice-roi pouvait compter sur les Patriciens pour se défendre.

Voyant la cause perdue, l'évêque, qui faisait partie du complot, s'offrit comme médiateur. Prétextant que la présence des Patriciens dans la forteresse pouvait irriter la colère du peuple, le prélat se rendit auprès de Liniers, et en sa présence, il demanda à Saavedra, pour éviter une effusion de sang, de rentrer à son quartier et de dissoudre sa troupe.

Le chef créole ne se laissa pas impressionner par la demande de l'évêque et lui répondit que le péril qui à ce moment menaçait la capitale n'avait pas été causé par les Patriciens, mais par le *cabildo*, par les chefs des corps espagnols qui entouraient la place et par ceux qui avaient fait battre la générale en lançant le signal d'alarme.

« Oh ! monsieur le commandant, répondit l'évêque, je vous prie de ne pas faire de cérémonies ; je vous assure que si vous vous retirez de la forteresse tout sera terminé » (1).

Sous la condition expresse que ses soldats sortiraient par la porte principale du fort et que les Espa-

(1) *Memorias y Autobiografías*, t. I, p. 38.

gnols évacueraient la place, Saavedra se mit en marche vers son quartier. Dès qu'il y fut arrivé, les « Montaneses », les « Arribeños », les Artilleurs de l'Union et un corps de carabiniers commandé par Don Benito Rivadavia se joignirent aux Patriciens. Les Hussards et les « Arribeños » occupaient le Retiro ; les « Pardos » et « Morenos », la Plaza de Monserrat.

A l'encontre de ce qui avait été promis par l'évêque, les corps de Galiciens, Biscaïens et Catalans demeuraient en formation sans abandonner la place. A l'abri de cette force militaire, le complot suivait son cours.

On convoqua au *Cabildo* quelques-uns des habitants et l'on procéda à la nomination d'une Junte dont tous les membres étaient espagnols, à l'exception de Mariano Moreno et de Julian Leiva, ses secrétaires, qui étaient américains. L'élection terminée, la *Audiencia*, le Tribunal des Comptes et l'évêque se rendirent auprès de Liniers et exigèrent son abdication (1).

(1) « Le corps des Andalous, dit Saavedra, qui était enfermé dans son quartier, voyant notre ligne de bataille et l'importance qu'elle avait, sortit de sa caserne et vint se joindre à nos troupes ». (*Memorias y Autobiografías*, t. I, p. 40.)

L'élévation de Liniers à la vice-royauté de La Plata et ses pourparlers diplomatiques avec Napoléon provoquèrent une réaction violente en faveur de la cause de la Péninsule dans l'élément royaliste de Montevideo.

Le gouverneur de cette place s'insurgea en 1808 contre l'autorité du vice-roi et de la *Audiencia* de Buenos-Ayres, et après une série de machinations politiques, il réussit à réunir un *Cabildo* public d'où surgit une Junte qui, sous sa dépendance personnelle et composée de représentants de l'Église, de l'administration, de l'armée et de la municipalité, gouverna cette province cisplatine jusqu'à l'arrivée du vicè-roi Cisneros, successeur de Liniers.

Elío fut nommé inspecteur général des troupes de la vice-

Informé de ce qui venait de se passer, Saavedra convoqua ses forces, et mus par un intérêt commun, Patriciens, Arribeños, Pardos, Hussards et Morenos se dirigèrent vers l'endroit où se trouvaient les forces espagnoles, mirent librement en batterie leurs huit pièces d'artillerie et se rendirent maîtres absolus de la place. Le sergent-major Jûan José Viamonte resta à la tête de toutes ces troupes, et Saavedra, accompagné des autres commandants, s'achemina vers la forteresse, résidence du vice-roi.

« Lorsque nous entrâmes dans le salon, dit le chef

---

royauté, et dans le message par lequel on lui faisait savoir que sa Junte était dissoute, on le remerciait, ainsi que chacun de ses collaborateurs, des services rendus à la monarchie.

Un historien uruguayen, qui narre en détail tout cet épisode de fermentation coloniale, prétend fixer comme point initial de l'indépendance de l'Uruguay et même de la révolution sud-américaine la rupture d'Elío avec Liniers. Quant à nous, nous ne parvenons pas à comprendre, à dire vrai, comment d'une récation *nettement royaliste* aurait pu surgir la liberté américaine.

Lorsque Liniers voulut destituer le gouverneur rebelle, la Junte de Montevideo, réunie en assemblée, dit à Elío : « Que le seigneur gouverneur élève de son côté les recours que la loi autorise dans de semblables occasions, soit à la royale *Audiencia* territoriale, soit en soumettant son cas à l'arbitre du souverain même devant la suprême Junte érigée par la nation dans la capitale de Séville, le 19 mars de la présente année, sans qu'il s'éloigne de notre ville, la tranquillité publique étant intéressée à ce qu'il en soit ainsi, parce que la population fait reposer sur lui son espérance dans le cas où il se produirait quelque invasion de la part des ennemis de la couronne, espérance que lui ont fait concevoir d'une manière fondée la notoire aptitude, activité et valeur du chef dont elle a reçu les preuves les plus éclatantes, *ainsi que de sa parfaite soumission au meilleur des monarques, et finalement parce que c'est le vœu du peuple au nom de qui nous sommes assemblés en ce jour.* » (FRANCISCO BAUZA, *Historia de la dominación española en el Uruguay*, t. II, p. 573.)

des Patriciens, l'acte d'abdication de Liniers était déjà rédigé. »

L'évêque, qui paraissait être destiné à être le porte-paroles de la réaction, se dressa devant Saavedra et lui dit : « Seigneur commandant, rendons grâces à Dieu, tout est enfin terminé. Son Excellence aime beaucoup le peuple et ne voudra pas l'exposer à répandre son sang à cause d'elle ; elle a déjà résolu d'abdiquer le pouvoir. » — « Qui a permis à Son Excellence, répliqua Saavedra, de se démettre d'une autorité qu'elle détient légalement, et surtout lorsque les motifs qu'on lui a exposés en faveur de cette révolution sont faux et supposés ? » — « Seigneur commandant, répéta l'évêque, vous ne voudrez pas plonger le peuple dans le sang. » — « Illustrissime Seigneur, répliqua Saavedra, ni moi ni mes compagnons n'avons fait cette révolution ; ce sont ses auteurs et vos coopérateurs qui désirent l'effusion du sang. »

Mais le prélat, voulant à tout prix que Liniers disparaisse de la scène, ajouta : « Seigneur commandant, le peuple ne veut pas que son Excellence continue de gouverner. » — « Cela, Illustrissime Seigneur, dit le chef des Patriciens, est une des nombreuses assertions fausses que l'on met en avant dans cette comédie ; comme preuve de ce que j'avance, que son Excellence Liniers vienne avec nous, qu'il se montre au peuple et si celui-ci le repousse ou dit ne plus vouloir qu'il soit maintenu dans ses fonctions, moi et mes compagnons nous signerons l'acte de sa destitution. » Prenant le vice-roi par le bras, il lui dit : « Allons, Monseigneur, que Votre Excellence se présente au public et entende

de sa bouche quelle est sa volonté ; la nuit s'approche, et il convient que ceci soit réglé avant que ses ombres nous recouvrent. »

Dès que le vice-roi se présenta à la place publique, une salve d'applaudissements le salua, et le peuple commença à s'écrier : « Vive Don Santiago Liniers ; nous ne voulons pas et nous ne consentirons pas à ce qu'il se démette de son autorité. Vivat, vivat ! »

« Désabusés, les membres de cette sorte de conclave demeurèrent sans paroles, et l'acte d'abdication ayant été retiré, il fut annulé dans toutes ses parties. Alors il me fut ordonné de signifier aux troupes armées qui étaient encore en formation et dans une attitude hostile qu'elles eussent à rendre les armes, et en cas de résistance, je devais recourir à la force. Il ne fut pas nécessaire d'avoir recours à ce moyen violent, parce que, à la seconde intimation, ces gens jetèrent leurs armes et coururent à travers les rues comme des daims, chacun d'eux cherchant les recoins des maisons pour se cacher. Ainsi se termina ce jour mémorable : je dis mémorable parce qu'en effet en ce jour les armes des fils de Buenos-Ayres abattirent l'orgueil et les visées ambitieuses des Espagnols et eurent l'avantage sur eux » (1).

Mais la sentence de mort contre Liniers était déjà prononcée par les Espagnols réactionnaires.

La calomnie mit ses armes en jeu et on fit croire dans la métropole qu'il dilapidait les fonds publics, qu'il encourageait scandaleusement la contrebande

(1) *Memorias y Autobiografias*, t. I, p. 42.

et qu'il machinait par des voies secrètes avec Napoléon la trahison envers la monarchie.

« Ces ingrats oubliaient, dit Saavedra, que seul le Français Liniers refusa de prêter serment à Berresford, alors que *tous les fidèles et loyaux Espagnols, y compris les chefs d'un rang élevé, s'empressèrent de jurer, comme l'exigeait Berresford, qu'ils ne prendraient pas les armes contre les Anglais ; ils oubliaient que seul le Français Liniers passa à Montevideo* pour former et solliciter des troupes royales afin d'entreprendre la reconquête de Buenos-Ayres, qui à ce moment était une possession du roi son maître » (1).

L'intrigue triompha enfin dans la métropole et la Junte de Séville, qui s'intitulait Junte suprême de l'Espagne et des Indes, nomma, pour remplacer Liniers, Don Baltazar Hidalgo de Cisneros, lieutenant-général de la flotte royale.

La captivité de Ferdinand VII et la formation des Juntes dans la Péninsule provoquèrent, comme il était logique, dans les colonies américaines un débat sur la légalité de ces corporations qui se donnaient comme représentant la monarchie.

Si la colonie, disaient les Espagnols, doit obéissance au roi, qui est captif, elle la doit à l'institution qui représente sa personne : la Junte centrale de Séville est par conséquent la dépositaire légale de l'autorité du monarque. Mais ceux qui raisonnaient de la sorte oubliaient que, si cette Junte représentait quelqu'un, ce n'était pas par une transmission venant du

(1) *Memorias y Autobiografías*, t. I, p. 43.

monarque, mais par une investiture révolutionnaire, puisque c'était le peuple de la Péninsule qui l'avait formée, remettant en ses mains son salut et sa destinée. Pourquoi alors imposer aux colonies d'Amérique un gouvernement qui n'était pas l'émanation élective et spontanée de leur souveraineté ?

Les créoles étaient plus logiques, dans ce conflit légal, que les péninsulaires. La colonie, disaient-ils, a juré fidélité à la personne du roi Ferdinand qui est captif. Si des perturbations inattendues ont supprimé cette autorité légale, le salut du peuple et ses droits conseillent que, reprenant sa personnalité, il attende la délivrance de son monarque pour établir son organisation normale. Ce n'était donc pas une Junte péninsulaire qui devait les gouverner, mais une Junte américaine qui serait l'expression de la volonté générale.

Les événements qui se déroulaient dans la Péninsule étaient pour beaucoup de créoles un signal d'émancipation. Les Juntes ne seraient pas pour eux une planche de salut, mais au contraire un moyen de plus pour qu'ils continuent à vivre sous la tyrannie. La formation d'un gouvernement particulier paraissait alors la solution la plus légale. Liniers n'était pas un élément efficace pour cette besogne. Il était le représentant de la couronne et son esprit hésitant ne pouvait communiquer la hardiesse et la décision à ceux qui songeaient à une nouvelle ère politique. Plutôt que de « prêter une obéissance injuste, dit Belgrano, à des hommes qui n'avaient aucun droit à nous commander, je m'efforçai de rechercher les

bonnes grâces de la princesse Charlotte et de former un parti en sa faveur » (1).

De 1808 à 1809, Belgrano s'occupa d'aplanir les difficultés que rencontrait l'établissement de cette monarchie à La Plata. Lorsqu'il crut le moment opportun pour faire connaître son plan, il se décida à en parler à Liniers.

L'implantation de la monarchie devait amener avec elle de grandes réformes, permettre par exemple d'ouvrir aux Anglais le commerce du Rio de La Plata, d'affaiblir le pouvoir espagnol à Montevideo et de s'attirer les sympathies des provinces du Pérou en leur facilitant le trafic commercial par le port de Buenos-Ayres. « Malheureusement, ajoute Belgrano, au moment où parvenait à Liniers un Mémoire que je lui avais envoyé sur cet important projet, par lequel je pensais que l'on allait porter le premier coup à l'autorité espagnole, arriva un adjudant du vice-roi nommé Cisneros, qui avait débarqué à Montevideo, et tout ce plan fut changé » (2).

Commentant cet épisode des préludes de la Révolution, un historien affirme : « Les négociations auxquelles prirent part, en 1808 et 1809, Belgrano, Castelli, Vieytes, en un mot tous les patriotes, sans excepter le parcimonieux Saavedra, qui acceptait cette idée, échouèrent Dieu merci, grâce à la frénésie de

(1) L'infante Doña Carlota Joaquina de Borbón, princesse de Portugal et du Brésil, était la sœur aînée de Ferdinand VII et l'épouse de Jean VII, qui résidait à cette époque à Rio de Janeiro en qualité de régent du royaume.

(2) *Memorias y Autobiografías*, t. I, p. 105.

tyrannie qui semble être une faculté naturelle dans l'âme de tout Bourbon. La princesse Charlotte dédaigna un trône constitutionnel » (1).

Don Baltazar Hidalgo de Cisneros, après avoir fait escale à Montevideo, se transporta à Buenos-Ayres où il fit son entrée le 30 juillet 1809.

Son premier soin fut d'examiner le procès ouvert contre les conspirateurs du 1er janvier. Malgré les efforts faits par les créoles pour que la main de la justice s'appesantît sur ceux qui avaient tenté de devenir leurs oppresseurs, Cisneros céda à l'influence du *Cabildo* et des Espagnols et « décida que les Européens n'avaient en cela commis aucun crime, et que nous autres, les créoles, — c'est Saavedra qui parle — nous avions bien agi et rempli notre devoir dans cette même affaire » (2).

La conséquence de cette résolution fut que les bataillons, qu'avait dissous Liniers après l'émeute, s'armèrent de nouveau, et que Alzaga revint de Patagonie où on l'avait relégué.

Cisneros chercha dès le premier jour à s'attirer les sympathies des Américains. A cette fin, il proposa la fondation d'un journal qui s'intitula *Diario de Comercio* et dont le prospectus fut rédigé par le vice-roi lui-même, selon Belgrano (3).

Sous prétexte de coordonner des idées se rattachant au plan de ce journal, tantôt dans la maison de Bel-

(1) José Manuel Estrada, *Lecciones sobre la Historia de la República Argentina*, t. I, p. 333.
(2) *Memorias y Autobiografías*, t. I, p. 45.
(3) *Memorias y Autobiografías*, t. I, p. 107.

grano, tantôt dans celle de Rodriguez Peña ou de Vieytes, les patriotes se réunissaient et entraînaient leurs volontés afin qu'elles fussent pleines d'énergie quand le moment serait propice à l'émancipation (1).

Pendant qu'à Buenos-Ayres le ferment d'une révolution tenait les esprits en alerte, sur les frontières de la vice-royauté, à Charcas d'abord et à La Paz ensuite, se produisait un soulèvement provoqué par les nouvelles arrivées d'Espagne.

La présidence de Charcas était à ce moment gouvernée par le général Pizanas, qui, ayant eu connaissance du complot qui se tramait pour former une Junte, ordonna le 25 mai 1809 l'emprisonnement de Don Manuel et de Don Jaime Zudañez, chefs des agitateurs.

Le peuple ne voulut pas supporter ce coup de force, et le 26, il se souleva, attaqua le palais du président, mit sa garde en déroute et fit emprisonner le général Pizanas.

Le gouvernement civil fut confié à l'auditeur doyen de la royale *Audiencia*, le colonel Don Antonio Alvarez de Arenales.

La révolution de Charcas fut suivie de celle de La Paz. Les autorités espagnoles furent déposées, on organisa une Junte révolutionnaire, et on prépara une colonne de troupes pour soutenir les principes qu'elle proclamait.

(1) Ce groupe de patriotes s'appela « Société des sept », parce que le comité de direction était composé de sept membres : Manuel Belgrano, Nicolas Rodriguez Peña, Manuel Alberti, Hipólito Vieytes, Juan José Passo, Agustín Donado et Juan José Castelli.

UNIV. OF CALIFORNIA

Le vice-roi de Lima et celui de Buenos-Ayres se mirent d'accord pour étouffer le mouvement. Cisneros équipa une colonne de mille hommes qu'il fit marcher sur Chuquisaca, sous les ordres du général Nieto ; et Abascal, vice-roi du Pérou, confia à Goyeneche, président intérimaire de Cuzco, le commandement de son expédition. A la tête de cinq mille hommes, Goyeneche se dirigea vers La Paz, et aux alentours de cette ville, le 25 octobre 1809, se livra la bataille qui eut pour résultat le triomphe des Espagnols.

De son côté, Nieto pénétra dans le Haut-Pérou, et le 25 décembre 1809 il occupa la ville de Chuquisaca, où les révolutionnaires se rendirent sans combattre. Nieto se montra plus indulgent que Goyeneche envers les insurgés. Jusqu'en mai 1810, ce dernier condamna quatre-vingt-six individus. Parmi eux, les uns subirent la peine du gibet, d'autres celle du garrot, la plupart celle des galères ou du bannissement, mais tous eurent leurs biens confisqués.

En prenant possession de la vice-royauté, Cisneros trouva le Trésor public dans une situation précaire.

Les luttes de la Reconquête et de la Défense d'un côté, l'invasion napoléonienne de l'autre et la nécessité de maintenir sur pied dans la capitale une armée pour sauvegarder la sécurité politique, tout cela joint aux lois prohibitives qui privaient les colonies de la liberté commerciale, obligea les grands propriétaires de l'une et de l'autre rive du Rio de La Plata, à s'adresser au vice-roi pour qu'il permît le libre commerce avec les Anglais.

Le porte-paroles de cette réclamation fut le Dr Ma-

riano Moreno. Pour donner à cette demande toute la valeur d'un document juridique, il rédigea sa *Representación de los Hacendados* qui fut envoyée au vice-roi en septembre 1809 et eut pour conséquence d'ouvrir le port de Buenos-Ayres à tous les vaisseaux portant pavillon anglais.

Grâce à cette mesure, la cherté et la misère cessèrent de se faire sentir dans les villes et les campagnes du Rio de La Plata, et dans la première année il rentra comme droits de douane seulement quatre millions de piastres, tandis qu'auparavant ces mêmes droits et tous les autres revenus réunis n'arrivaient à produire qu'un million deux cent mille piastres.

Ce document a le mérite particulier de s'inspirer davantage des intérêts du peuple que de ceux de la monarchie. Si sa forme est courtoise, loyale et chevaleresque, son esprit est innovateur et révolutionnaire : c'est ce qui constitue son mérite et l'importance qu'il faut lui reconnaître. Il est comme une clameur de liberté dans les derniers jours de la vice-royauté et à la veille de la Révolution. Le démocrate ne se révèle pas entièrement ; mais dans son habile dialectique il laisse pressentir l'existence d'une force sociale qui veut agir, suivant sa destinée, dans la vie de la colonie.

« Il est douloureux de constater, dit-il, que le bien général d'une province ait besoin d'un avocat pour le défendre. » Et pour que le vice-roi n'hésite pas à accéder à sa demande, il lui rappelle que la nécessité est la suprême loi des États. « Cette maxime, écrit-il, qui a converti en loi suprême la loi des peuples, arme le magistrat d'un pouvoir sans limites pour révoquer,

corriger, suspendre, innover et provoquer toutes les mesures qui dans l'ordre habituel sont prohibées, mais qui, à la suite de la combinaison de circonstances imprévues, sont reconnues nécessaires à la sécurité du pays et au bien de ses habitants » (1).

« Grâce à Dieu, disait-il ensuite, nous ne vivons pas dans ces siècles obscurs où les intérêts du vassal étant séparés de ceux du souverain, on considérait comme une véritable opulence l'accumulation de trésors qui laissaient le peuple dans la misère » (2).

C'est la première fois qu'un document public adressé au représentant du despotisme lui dit : « La justice veut aujourd'hui que nous jouissions d'un commerce égal à celui des autres peuples qui forment la monarchie espagnole dont nous sommes partie intégrante... Je soutiens la cause de la patrie, et je ne dois pas oublier son honneur lorsque je défends les autres bien réels qu'elle attend conjointement (3). »

Le parti espagnol monopoliste et conservateur ne pouvait voir d'un bon œil cette innovation commerciale au profit de la colonie. Le Consulat et son agent principal Don Miguel Agüero faisaient de grands efforts pour étouffer cette initiative. Outre les raisons commerciales, comprises et expliquées selon l'étroit critérium économique de l'époque, ils en donnaient d'autres d'ordre patriotique et religieux. Le libre commerce avec l'Angleterre était présenté par

(1) *Doctrina democrática*, p. 33, t. I de la *Biblioteca Argentina*.
(2) *Doctrina democrática*, p. 42, t. I de la *Biblioteca Argentina*.
(3) *Doctrina democrática*, p. 70, t. I de la *Biblioteca Argentina*.

eux comme la porte ouverte à l'émancipation, en même temps que comme une coupable complaisance envers l'hérésie protestante.

L'arme de la dialectique juridique permit à Moreno de franchir ces deux obstacles en raisonnant de la manière suivante : « En ce qui concerne les Anglais, jamais les Américains ne seront plus en sûreté que lorsqu'ils feront du commerce avec eux, car une nation sage et commerçante déteste les conquêtes et ne dirige ses entreprises militaires qu'en vue des intérêts de son commerce. En ce qui nous concerne, c'est une injure que nous pouvions seulement attendre d'un marchand transporté par l'avarice. La fidélité des Américains est tout à fait notoire. L'histoire nous apprend que jamais l'Espagne n'a eu besoin d'autre garantie pour la sécurité et la conservation de ces provinces. Les Anglais considérèrent toujours avec respect les vainqueurs du 5 juillet, et les Espagnols n'oublieront pas que nos hôpitaux militaires ne restèrent pas occupés par des marchands, mais par des hommes du pays qui défendirent la terre où ils étaient nés, versant leur sang pour une domination qu'ils aiment et vénèrent » (1).

Quant aux questions religieuses, Moreno s'expliquait ainsi : « Il proclame (Don Miguel Agüero) que notre religion et les bonnes mœurs sont mis en danger par le libre commerce avec les Anglais ; mais si ce péril est suffisant pour qu'on cesse toute communication avec eux, ses commettants reçoivent un coup

(1) *Doctrina democrática*, p. 92, t. I de la *Biblioteca Argentina*.

terrible, car leur existence politique dépend aujourd'hui principalement des intimes relations et du libre commerce qu'ils entretiennent avec des Anglais, des Maures, des Juifs et des hommes de toutes les sectes. Le mandataire croira-t-il peut-être que la foi des habitants de Cadix a une fermeté dont manque la nôtre ? S'il s'agissait des montagnards de Santander, il se pourrait qu'il fût ébloui par le glorieux titre de « vieux chrétiens », mais ce titre ne peut pas s'appliquer aux habitants de Cadix plutôt qu'à ceux de l'Amérique. L'empire de Mahomet n'était pas encore entièrement tombé dans les Andalousies, lorsque commença à déchoir celui du Soleil dans ces régions. On en vint à prêcher à Buenos-Ayres que les pères de famille qui permettaient à leurs fils de voyager en pays étranger péchaient gravement ; le rôle du mandataire tourne autour de principes tout à fait analogues à cette maxime ; mais le gouvernement, sans condamner les efforts d'un zèle humble par les motifs qui l'inspirent, agit librement dans la combinaison des relations politiques auxquelles se rattachent la félicité et la solidité des empires » (1).

(1) *Doctrina democrática*, p. 92, t. I de la *Biblioteca Argentina*.

CHAPITRE V

SYNTHÈSE DE LA VIE ET DE LA CIVILISATION COLONIALES

SOMMAIRE : L'état politique de la vice-royauté. — Charles III et ses réformes au Rio de La Plata. — L'esclavage. — Digression historique à propos de l'introduction d'esclaves noirs. — Polémique entre le Doyen Funes et l'évêque Grégoire. — La famille. — Le commerce. — L'Église. — Le catholicisme colonial. — L'université de Charcas. — L'université de Córdoba. — Les couvents centres enseignants de la vice-royauté. — La contrebande des livres prohibés en 1754. — La bibliothèque du chanoine Maziel. — Belgrano et la Révolution française. — Lectures de Moreno durant son séjour dans le Haut-Pérou, dans la maison du chanoine Terraza. — Monteagudo et le *Contrat social*. — Infiltration encyclopédique. — Le continent va se séparer de la Péninsule.

LES événements qui se produisirent entre les invasions anglaises et la « Representación de los Hacendados », et que nous avons notés, montrent que dans la vice-royauté du Rio de La Plata de nouveaux facteurs étaient en jeu qui tendaient à changer sa physionomie commerciale, sociale et politique. Nous

allons essayer de les découvrir et de les mettre ensuite en pleine lumière. Mais auparavant, synthétisons l'état de la vice-royauté, ayons une notion précise de ses idées, et nous comprendrons ainsi la situation intermédiaire dans laquelle elle se trouvait entre la fin de la monarchie et le début de la Révolution.

Pendant la longue période de trois siècles que dura la domination coloniale, l'Espagne révéla la même mentalité qu'elle avait révélée à l'heure de la découverte et de la Conquête. Son trône, cimenté sur le théologisme, se croyait d'origine divine ; et les fils de l'Amérique, qui n'avaient pas la liberté de disposer de leur sort, n'étaient pas autre chose que de simples vassaux de la couronne. Le génie initiateur de la race était subordonné aux intérêts de celle-ci. On ne reconnaissait pas la souveraineté du peuple, mais la souveraineté de la couronne, et les colonies devaient hommage et soumission aux lois qu'un pouvoir despotique et arbitraire dictait dans la Péninsule.

Il en résultait que, politiquement, l'Espagnol était plus puissant et mieux considéré que le créole. Celui-ci devait être toujours un subalterne, et celui-là le représentant d'un pouvoir qui revêtait la tyrannie de formes légales.

Les plus hautes prérogatives accordées par l'Espagne aux colonies d'Amérique furent les vice-royautés. Mais dans le fond la vice-royauté ne constituait pas un privilège de liberté. Tout bien considéré, avec ces institutions, l'Espagne ne faisait que fortifier son absolutisme, car les vice-rois, au lieu d'être les élus des Américains, étaient choisis par la

couronne. A l'exception de Ceballos et de Vertiz, ceux qui vinrent au Rio de La Plata eurent pour système de fermer leurs domaines à la liberté et de répondre uniformément aux vœux de la monarchie.

De tous les monarques espagnols, Charles III est celui qui pendant son règne se montra le mieux disposé à modifier le sort des colonies.

Son œuvre réformatrice se répercuta au Rio de La Plata sous trois formes : premièrement il érigea les gouvernements de Buenos-Ayres, Tucuman et Rio de La Plata en vice-royautés ; deuxièmement il octroya le *Règlement du commerce libre*, et troisièmement il affecta à l'instruction et à la bienfaisance les biens temporels abandonnés par les Jésuites après leur expulsion.

Sans doute, la vice-royauté changea les colonies de La Plata de rang, mais n'affectant pas l'essence même des choses, ce changement ne dépassa pas la surface politique. « Le Règlement du commerce libre », qui est le titre de gloire de Charles III, se réduisit, en effet, à étendre la faveur du monopole, dont jusqu'alors jouissaient seuls les commerçants de Séville et de Cadix, à tous ceux de la Péninsule » (1).

En ce qui concerne les biens temporels, le profit que l'on put en retirer fut l'œuvre personnelle et exclusive du vice-roi Vertiz, qui, d'autre part, n'était pas espagnol mais américain. Ce furent son zèle et sa constance qui déterminèrent une nouvelle orientation

(1) José Manuel Estrada, *Lecciones sobre la Historia de la República Argentina*, t. I, p. 229.

dans l'esprit de l'enseignement au Rio de La Plata (1).

Pour Charles III et ses ministres, les intérêts du Nouveau Monde étaient subordonnés à ceux de la Péninsule. La volonté d'Isabelle la Catholique subsistait encore, et tant que durerait sur l'Amérique l'empire mystique, l'empire politique durerait sur les créoles ses vassaux.

Le premier symptôme de décomposition sociale offert par la colonie, c'est l'esclavage. Outre l'Indien, que le despotisme conquérant reléguait à l'état de vassal, on trouve le noir, que l'on achète ou vend selon les exigences ou les convenances de la famille. Dans l'économie domestique l'esclave noir joue un rôle prépondérant, parce que ce sont ses bras que le patron utilise pour exploiter le sol. Ce système d'esclavage comporte aussi, bien marquée, cette ini-

---

(1) « Dès le milieu du XVIIIe siècle, la Colonie commença à avoir la conscience obscure de sa destinée. Elle sentait vaguement l'antagonisme créé par la force des choses entre son propre développement et la visible décadence de la métropole. Même l'effort progressiste et libéral de Charles III, bien que passager et manquant d'originalité, perfectionna l'instrument de l'émancipation future. Les généreuses tentatives de Floridablanca et de Campomanes ayant été importées et réalisées à La Plata, les institutions de bienfaisance et de culture sociale étant créées, les conditions matérielles des municipalités améliorées, les barrières opposées au commerce et à l'industrie renversées, il arriva fatalement que les nouvelles forces acquises se retournèrent contre leurs dispensateurs. Les améliorations opérées par Charles III ne lui survécurent pas, si ce n'est en Amérique où la semence germa et porta ses fruits ; et lorsque l'inepte et méprisable règne de son successeur vint accélérer la ruine de la monarchie, la force croissante de la colonie augmenta le déséquilibre : celle-ci parvenait à sa majorité et celle-là à la décrépitude. »

(PAUL CROUSSAC, *Santiago de Liniers*, p.39.)

quité : l'exploitation qui se fait du nègre est gratuite. Il est une chose entre les mains de son maître, et jamais il n'aura de personnalité, jamais il ne possédera les droits que la nature accorde à tout homme.

Il est une source de revenus, car toute la famille vit de son travail. L'Église qui aurait pu, avec son autorité morale, coopérer à l'extirpation de cette pratique, est complice d'une telle iniquité et abrite des esclaves jusque dans les cloîtres de ses couvents. Elle les reçoit en donation et n'a pas de scrupule à les traiter comme des bêtes de somme.

Mais avant de poursuivre, arrêtons-nous sur un point qui nous oblige à une légère digression. Ce n'est un mystère pour personne que ce fut le Père Las Casas qui éleva le plus haut la voix pour défendre l'Indien contre les horreurs de la Conquête. Le point sur lequel tous les écrivains ne sont pas d'accord, est celui relatif à l'introduction des esclaves noirs. On fait retomber sur lui plus que sur personne la responsabilité de cette servitude qui ne devait disparaître de l'Amérique qu'avec le triomphe de la Révolution. Qu'y a-t-il de certain dans ce labyrinthe historique ? Le Père Las Casas fut-il ou non l'introducteur de l'esclavage africain dans le Continent ? A nous en tenir à la vérité rigoureusement historique, les choses se passèrent de la manière suivante. Le Père Las Casas, qui voyait la race indigène menacée d'extinction, proposa deux moyens pour l'en préserver. Le premier était d'envoyer aux îles, et principalement à l'île Espagnole, des « laboureurs pour la peupler » ; et le second de permettre aux Espagnols

résidant dans ces îles « d'y introduire un certain nombre de nègres de la Castille » pour les employer, à la place des Indiens, à l'exploitation des mines et aux travaux agricoles. Las Casas ne demandait pas, dans son *Mémoire*, une introduction illimitée, mais « à peu près une douzaine d'esclaves noirs ».

Robertson suppose, d'après Don José Antonio Saco, que Las Casas demanda des *nègres des établissements portugais de l'Afrique*. Il se trompe complètement, car Herrera, qui fut l'auteur qui lui servit de guide, ne dit rien sur ce point ; et Las Casas, dans le *Mémoire* qu'il présenta sur cet objet au chancelier de Charles Ier, limite sa demande à des esclaves nègres d'Espagne.

« Mais si Las Casas trouva en Robertson un censeur injuste, une voix amie s'éleva en sa faveur au début de ce siècle. Grégoire, évêque de Blois, lut le 13 mai 1801 à l'Académie des sciences politiques et morales de l'Institut de France une *Apologie de Las Casas*. Une aussi nette affirmation montre que Grégoire ne connaissait pas la question qu'il traitait, se fondant pour soutenir sa thèse sur ce que Herrera, unique auteur de qui viennent toutes les accusations, était très prévenu contre Las Casas, et aussi sur ce que divers historiens espagnols gardent le silence sur le sujet controversé.

« En ce qui concerne le premier point, il suffit de dire que Herrera, loin d'être mal disposé envers Las Casas, le qualifie en diverses parties de son ouvrage de *personne savante et expérimentée, d'auteur très fidèle* ; il le défend contre les calomnies d'Oviedo et de Lopez Gomara, et il le suit fréquemment sans le

mentionner, transcrivant des paragraphes entiers de son *Histoire des Indes*. Quant au second point, il n'était pas possible de triompher, en se servant d'arguments négatifs, sur un fait qu'affirme positivement un auteur aussi véridique que Herrera, qui, en sa qualité de *Grand Chroniqueur*, eut à sa disposition toutes les œuvres inédites et tous les papiers et documents relatifs aux affaires du Nouveau Monde.

« Les intentions de l'évêque Grégoire furent pures et louables, mais son *Apologie*, considérée à la lumière de la critique, n'est que l'effort d'une imagination brillante contre une vérité historique.

« Au bout de quelques années, le Doyen Don Gregorio Funes adressa de Buenos-Ayres à l'évêque Grégoire, le 1er avril 1819, une lettre dans laquelle il s'efforce de prouver l'exactitude du témoignage de Herrera. Bien qu'il n'apporte au débat aucune preuve directe qui puisse trancher la question, car il ne connut pas les documents qui s'y rapportent, ni les opuscules imprimés et les œuvres inédites de Las Casas, il est juste de reconnaître que Funes atteignit complètement son but, mettant en œuvre une critique aussi précise et délicate envers l'évêque Grégoire que flatteuse pour la mémoire de Las Casas » (1).

Le prélat français de la Constituante et le prêtre argentin auquel nous faisons allusion ici se mirent intellectuellement en rapport de la manière suivante.

---

(1) José Antonio Saco, *Historia de la Esclavitud de la Raza Africana en el Nuevo Mundo y en especial en los paises Americo-Hispanos*, t. I, p. 104.

Rivadavia, se trouvant à Paris, reçut en 1818 les deux premiers volumes de l'*Ensayo de la Historia civil del Paraguay, Buenos Aires y Tucuman*, qui venait d'être édité à Buenos-Ayres. « Dès que j'eus lu les deux tomes précités, dit Rivadavia dans sa lettre à Funes, je les communiquai à divers savants de cette capitale. L'un d'eux, dont le nom est bien connu, spécialement pour sa philanthropie universelle et religieuse et pour sa morale courageuse et toujours égale, Grégoire, ancien évêque de Blois, me manifesta la pénible impression qu'il avait ressentie en voyant que dans ledit ouvrage on soutenait l'imputation faite à l'immortel Las Casas d'avoir imaginé et provoqué l'introduction en Amérique du commerce et de l'esclavage des noirs. »

L'arrivée des deux volumes de Funes coïncidait avec la lecture que Grégoire avait faite à l'Institut de France d'une *Apologie* de Las Casas. Présumant que ce mémoire n'était pas connu de Funes, Grégoire en fit un extrait et par l'intermédiaire de Rivadavia il le fit parvenir entre les mains de l'historien argentin (1).

La famille était constituée surtout au profit du

(1) Ce document, la lettre de Rivadavia à Funes et la réponse de ce dernier à l'*Apologie* de Grégoire furent publiés à Buenos-Ayres en 1820, par l'imprimerie de l'Indépendance avec ce titre : *Coleccion de papeles pertenecientes a la introduccion del Comercio de negros en América en que aparece una disputa literaria entre el señor Gregoire, antiguo obispo de Blois, y el señor Funes, dean de la iglesia de Córdoba.* L'exemplaire que nous avons consulté se trouve à la Bibliothèque Nationale de Paris.

père. « Il disposait presque absolument de la personne de son fils ; il pouvait le louer ou le vendre en cas de nécessité » (1).

« L'anarchie des sentiments et des idées, poursuit le même auteur, trouble l'ordre interne du foyer. Entre le père espagnol, imbu de préjugés, employé, commerçant, contrebandier d'accord avec le gouverneur et les officiers royaux, et ses fils créoles, les divergences étaient graves. » — « Il est fréquent, dit Azara, que la femme haïsse son mari, et le fils son père. — « L'enfant est humilié et châtié à l'école, et on l'opprime au sein même de la maison paternelle. Si, désireux de satisfaire sa curiosité naturelle, il demande quelque chose, on lui répond par des mots méprisants et on le trompe » (2).

Au début de la colonisation, la vie commerciale fut presque nulle. Buenos-Ayres, bien que se trouvant dans des conditions géographiques favorables pour être un puissant marché, était subordonnée au Pérou. Sans doute, la vice-royauté la plaça dans des conditions capables d'améliorer son sort, mais la fausse science économique de l'époque et les tyrannies de la colonie pesaient sur elle. « Ce qui caractérise l'économie du XVIIIe siècle, c'est l'apparition du capital. Pendant le siècle précédent, les conquérants et leurs descendants avaient accumulé de grosses fortunes, grâce au surcroît de travail des esclaves et du prolétariat » (3). Comment ce travail est-il rémunéré ? Dans

(1) AGUSTÍN GARCÍA, *La Ciudad Indiana*, p. 89.
(2) AGUSTÍN GARCÍA, *La Ciudad Indiana*, p. 94.
(3) AGUSTÍN GARCÍA, *La Ciudad Indiana*, p. 231.

la vice-royauté du Rio de La Plata comme dans le reste de l'Amérique, on le rémunère avec le pain que mange l'esclave pour ne pas mourir. « On lui accorde, dit A. García, l'indispensable pour qu'il ne meure pas ; on lui octroie la vie précaire et misérable, et encore, de temps en temps, on exige de lui de la reconnaissance, de la loyauté et même des sacrifices » (1).

Donc, les fortunes coloniales ne sont pas le produit d'un travail basé sur une science économique, ni sur une véritable raison de justice. Ce sont la contrebande, l'exploitation inique du bras humain, les monopoles et les privilèges royaux qui cimentent cet édifice dont les bases reçoivent un coup mortel avec le mémoire adressé au vice-roi de Buenos-Ayres par Moreno, le représentant des grands propriétaires.

La vice-royauté comprenait l'archevêché de Charcas et les évêchés de Buenos-Ayres, Paraguay, Tucuman et Santa-Cruz de la Sierra y la Paz. Chaque siège épiscopal était le centre d'un pouvoir qui, ayant à sa disposition l'arme spirituelle de ses excommunications, comptait encore sur l'appui du législateur civil et des gouvernants qui représentaient le monarque. En dehors de certains dissentiments, comme ceux entre l'évêque La Torre et le gouverneur Vergara, en général les deux pouvoirs marchaient d'accord. Légalement, l'Église ne pouvait agir autrement, puisque sa mission spirituelle était intimement associée à la

(1) AGUSTÍN GARCÍA, *La Ciudad Indiana*, p. 232.

politique, et que toutes les deux devaient servir de support à la monarchie.

C'était l'Église qui tenait dans ses mains l'éducation de la jeunesse, et, avec ses rites, elle était aussi l'unique force qui rompît le silence régnant dans la société coloniale.

Autour des *Cabildos* se groupaient les maisons conventuelles. Buenos-Ayres eut deux couvents de Franciscains, un de Dominicains, un de Religieux de la Merced, un de Bethlémites, une résidence de Jésuites, un couvent de religieuses Clarisses, un autre de religieuses de Sainte-Catherine, une Maison d'Exercices et un bon nombre d'églises paroissiales. En dehors de leurs propriétés urbaines, les couvents étaient détenteurs de fermes et de propriétés rurales qui leur permettaient de vivre à l'aise. L'Église percevait la dîme et jamais l'argent du riche ne manquait pour l'entretien de la splendeur religieuse.

Mais malgré tout cela, la foi catholique de la colonie offrait des fissures profondes. Quelle était la famille dévote qui n'avait pas d'esclaves ? « Les gens priaient et jeûnaient, c'est certain ; mais dans leur âme s'infusait-il la haute notion de la nature humaine et de ses rapports avec Dieu, le germe des harmonies morales, la responsabilité et la liberté qui donnent son mérite à la vertu et constituent son essence même ? Les recensements des communions ne prouvaient pas autre chose que le respect que l'on avait pour les actes d'une religion dont il est bien possible qu'on ne comprît pas le dogme et l'essence. La religion est une forme

d'union de la conscience avec Dieu, acceptée pour que l'esprit satisfait y trouve sa plus élevée et sa plus transcendante aspiration. La colonie n'a donc rien à citer en sa faveur. Ni dans l'école, ni dans la famille, ni dans le temple, — telle est l'amère vérité que l'on recueille en l'étudiant, — on ne préparait les facultés de l'homme pour ses hautes destinées » (1).

En dehors du Collège de San Carlos fondé par Vertiz et que les membres des *cabildos* tant ecclésiastiques que civils de Buenos-Ayres auraient désiré voir convertir en université, dans toute l'immense étendue de la vice-royauté il n'existait d'autres établissements d'enseignement portant ce nom que celui de Charcas (Haut-Pérou) et celui de Córdoba, capitale de l'ancien Tucuman (2).

L'université de Charcas fut fondée en 1623, en vertu d'une bulle donnée à Rome le 8 août 1621 par Grégoire XV et par royale cédule du 2 février 1622. Le régime et l'enseignement de l'université étaient

---

(1) José Manuel Estrada, *Lecciones sobre la Historia de la República Argentina*, t. I, p. 291.

(2) En même temps que Vertiz fondait le collège de San Carlos par ordre du roi, on en érigeait un autre au Paraguay en l'année 1785. « Je dois avouer, dit Funes, que ces maîtres, ayant puisé leur doctrine théologique et philosophique à des sources qui n'étaient pas très pures, ne pouvaient faire autrement que de répandre la connaissance des idées qui leur étaient familières, et encore beaucoup de ces idées étaient pires que l'enseignement lui-même. Nous voulons parler ici de la scolastique et du péripatétisme. Pour le surplus, on y enseignait une latinité correcte, une doctrine morale bien réglée et une philosophie et théologie qui n'étaient pas aussi barbares qu'aux VI^e^ et VII^e^ siècles ; et ces études ne laissèrent pas de dissiper en partie les ombres de l'époque ténébreuse qui avait précédé.» (*Ensayo de la Historia civil del Paraguay, Buenos Aires y Tucuman*, t. III, p. 234.)

sous la direction des Jésuites, et à l'expulsion de la Compagnie elle fut régie par les membres du clergé séculier. A cette occasion, ses statuts primitifs furent abolis et elle fut réglementée par ceux qui régissaient l'université de San Marcos de Lima. On y enseignait la Théologie, la Morale, les Écritures, le Droit romain, la Philosophie et le Latin.

Cette université était l'institution préférée des jeunes gens des hautes classes qui aspiraient aux doctorats civil et canonique. A ceux qui croyaient avoir la vocation pour les débats du barreau, il ne restait d'autre ressource que de traverser la Cordillère et d'aller se faire inscrire au Chili, pour étudier les *Institutes* dans les établissements universitaires de Santiago ; ou de se diriger vers le nord de la vice-royauté et d'habiter pendant quelques années les plateaux de la région péruvienne.

La ville de Charcas, qui s'appela aussi La Plata, était une ville d'origine indienne, et dans les derniers jours de la vice-royauté elle comptait de quatorze à dix-huit mille habitants. Sa juridiction administrative se composait de six districts : Jamparaes, Tomina, Pilaya, Oruro, Paria et Carangas. A Charcas résidait le tribunal de la royale *Audiencia*, qui jugeait les causes civiles et criminelles des provinces de La Paz, Cochabamba et Potosi, et elle était le siège de l'archevêché. « Malgré tout, dit un écrivain, c'est une ville triste et misérable ; la vue ne peut découvrir un seul arbre entre les pics élevés qui l'attristent par leur nudité, et on est obligé de faire venir les provisions les plus communes de dix à vingt lieues de distance,

d'autres terrains plus favorisés de la nature » (1).

« Il y a d'habitude plus de cinq cents étudiants venus d'autres lieux, écrit Moreno parlant de son université, et une multitude de docteurs qui assistent fréquemment aux actes littéraires et constitutionnels de la corporation, ce qui forme un concours d'étrangers très profitable à la ville à cause de l'argent qu'ils y laissent » (2).

L'archevêque jouissait d'une rente annuelle de plus de quatre-vingt mille piastres. La cathédrale avait une dotation complète de chanoines et de bénéficiers, et les curés, qui étaient nombreux, étaient les plus riches de la contrée.

« Le reste du clergé, dit l'auteur cité, se distingue par ses richesses et sa puissance, bien qu'il soit pénible d'ajouter qu'il n'en est pas de même pour sa conduite. Ceux qui résident dans la ville même sont plutôt des hommes du monde que des ministres de l'Église, et ceux qui sont placés dans les districts de la campagne abandonnent la désagréable région des pumas et des déserts qu'ils habitent pour venir à la ville dépenser dans les plaisirs et le jeu les économies faites pendant deux années sur les revenus de leurs cures » (3).

Les étudiants qui terminaient les études théologiques et voulaient suivre la carrière du barreau devaient entrer à l'Académie de Droit.« Cette académie est à même d'être d'une grande utilité à ses élèves,

(1) MANUEL MORENO, *Memorias y Autobiografías*, t. II, p. 35.
(2) *Ouvr. cité*, t. II, p. 38.
(3) *Ouvr. cité*, t. II, p. 39.

et grâce aux efforts zélés de quelques professeurs, qui se sont efforcés de la perfectionner, son état de prospérité laisse peu à désirer » (1). Avant de commencer à exercer leur profession d'avocat, les élèves devaient suivre pendant deux ans les cours de l'Académie, puis subir une série d'épreuves qui révélaient leur degré de capacité.

L'étude des lois indiennes formait ainsi d'excellents avocats ; ce furent dans doute ceux-ci qui, en compagnie des théologiens, constituèrent la classe la plus distinguée de la vice-royauté du Rio de La Plata. Quant à la philosophie, le système scolastique pesait sur elle, et ses lecteurs payaient tribut aux vieilles disciplines théologiques.

« Le milieu du XVIII^e siècle, dit un écrivain, marque l'apogée de la Compagnie de Jésus dans cette partie de l'Amérique espagnole. En 1745 elle avait, dans la vaste étendue de sa province du Paraguay, dix collèges, un noviciat, un internat et trente-huit missions, en dehors de celles que l'on commençait à fonder chez les *Chiriguanos* par ordre du vice-roi du Pérou et de la *Audiencia* de Charcas.

« La ville de Córdoba, centre du gouvernement du Tucuman, le fut aussi de la domination spirituelle de la Compagnie de Jésus. Là se trouvait le Noviciat et dans son collège, qui devint le plus important de la province, se succédèrent les sujets les plus insignes de cet ordre » (2).

(1) MANUEL MORENO, *Memoria y Autobiografías*, t. II, p. 41.
(2) JUAN M. GARRO, *Bosquejo histórico de la Universidad de Córdoba*, p. 16.

Fondé en 1599, ce collège fut déclaré en 1610 *Colegio Máximo* et Séminaire principal de la province, avec des classes d'arts et de théologie pour l'instruction des novices. En 1612, ces classes étaient transférées au collège que la Compagnie possédait à Santiago du Chili, et les salles récemment ouvertes restaient pour ce motif sans élèves.

Vers le milieu de 1613 se rencontrèrent l'évêque du Tucuman, Fray Fernando de Trejo y Sanabria, et le Père Diego de Torres, provincial de la Compagnie de Jésus. Le premier venait de Santiago del Estero dans le dessein de fonder à Córdoba un monastère de religieuses, et le second du Chili, appelé par le trésorier du chapitre ecclésiastique pour régler la fondation d'un collège de l'ordre à San Miguel de Tucuman.

Ce fut à cette occasion que l'évêque Trejo convint avec le provincial des Jésuites de la création d'un séminaire *convictorio* ou internat, intitulé de San Francisco Javier, sur le modèle de celui de San Martin de Lima. Il existait déjà à Santiago del Estero celui de Santa Catalina Virgen y Mártir, fondé par ce même évêque en 1609 ; mais le climat de Córdoba et sa position géographique le déterminèrent à cette nouvelle fondation qu'il considérait comme avantageuse. Pour qu'elle ne souffrît pas de retard, il versa six mille piastres de son avoir personnel, il acheta une maison qui avait appartenu à un des premiers habitants de Córdoba, et le 29 juin 1613 s'ouvrit ce collège que l'on considère comme le premier noyau de la future université.

Peu de jours avant de procéder à l'inauguration de

cet établissement, l'évêque Trejo avait rédigé devant notaire un acte que l'on appelle *de fondation*, car il est la pierre angulaire de l'université. On y lit ce qui suit :

« En la ville de Córdoba, le dix-neuvième jour du mois de juin mil six cent treize, Nous, Fray Fernando de Trejo y Sanabria, évêque de Tucuman, du consentement de Sa Majesté, disons : qu'il y a de nombreuses années que nous désirons voir fonder dans ce pays des classes de latin, arts et théologie, comme un très important moyen pour procurer le bien spirituel des Espagnols et des Indiens, et pour l'acquit de notre conscience.

« Et vu que dans tout ce gouvernement il n'y a pas de lieu plus à propos pour cela que cette ville de Córdoba sous beaucoup de rapports, après avoir recommandé notre intention à Dieu Notre-Seigneur et l'avoir communiquée à des personnes de science et de conscience, nous avons résolu dans ce dessein de fonder un collège de la Compagnie de Jésus dans la dite ville, où on enseignera les susdites matières et celles que pourront entendre les fils des habitants de ce gouvernement et de celui du Paraguay, et où l'on pourra octroyer les grades de bachelier, licencié, docteur et maître, Sa Majesté donnant à cet effet son autorisation comme elle l'a fait pour le Nouveau Royaume ; à cette fin, pour la gloire de Dieu notre Seigneur et de sa bienheureuse Mère, nous engageons, par le présent acte, tous nos biens, meubles et immeubles et les revenus de notre évêché » (1).

(1) *Ouvr. cité*, p. 394.

Par ce même document, l'évêque s'oblige à donner, dans le délai de trois ans, quarante mille piastres au provincial de la Compagnie. Si, pour une cause de force majeure, il ne pouvait pas verser cette somme en numéraire « je la donnerai, dit-il, en propriétés d'égale valeur et que j'ai données à bail pour deux mille piastres par an ». Tant que cette clause ne serait pas remplie, il s'obligeait à verser mille cinq cents piastres annuellement pour l'entretien des religieux dudit collège.

L'évêque Trejo ne survécut pas à sa généreuse donation ; la mort le surprit le 24 décembre 1614, et avant de mourir il décida que le Père Vasquez Trujillo partirait pour Santiago del Estero et prendrait possession des biens et du domaine qu'il laissait en héritage à la Compagnie de Jésus en vue de la fondation de l'université.

Le collège Máximo ne fut pas élevé au rang d'université avant 1622. Ce fut Grégoire XV qui, par un bref du 8 août 1621, lui octroya cette prérogative, et Philippe III qui, par royale cédule du 2 février 1622, confirma la détermination pontificale. Jusqu'à l'expulsion de la Compagnie, les Jésuites la régirent et furent les arbitres de son enseignement. Après leur expulsion du Tucuman, du Paraguay et du Rio de La Plata, en 1767, les Franciscains leur succédèrent. En 1791, on renforça les études, qui étaient d'ordre purement théologique, par la création d'une chaire de jurisprudence indienne et *Institutes*.

A partir du jour où cette université passa aux mains des Franciscains, les membres du clergé sé-

culier, qui croyaient fermement devoir être appelés à remplacer les réguliers expulsés, commencèrent une vigoureuse campagne qui devait se prolonger pendant plus de quarante ans et se terminer par la sécularisation de l'Université.

Le premier qui porta cette revendication devant le roi fut l'évêque de Córdoba, l'Illustrissime Moscoso ; mais le champion de la cause fut le Doyen Funes, qui commença par présenter au marquis de Loreto, vice-roi de Buenos-Ayres en 1785, un *Mémoire* contre les Franciscains et en faveur du clergé séculier.

Le factum du Doyen Funes fut suivi, en 1799, d'un autre *Mémoire* de son frère Don Ambrosio Funes, adressé au marquis de Avilès. Pendant que ce document et d'autres encore qui se succédèrent venaient augmenter le nombre des pièces du procès, la cause s'agitait au sein du Conseil des Indes. Si, sur le territoire colonial, le clergé séculier se voyait placé au second rang et vaincu, il n'en fut pas de même dans la Métropole. Une cédule datée du 1er décembre 1800 et donnée à San Lorenzo résolvait la contestation en faveur du clergé séculier et ordonnait que « l'on érigeât et fondât de nouveau en ladite ville de Córdoba de Tucuman, et dans l'édifice qui était autrefois le collège Máximo des Jésuites, une Université Majeure, avec les privilèges et prérogatives dont jouissent celles de cette classe en Espagne et dans les Indes, sous le vocable de Royale Université de San Carlos et de Notre-Dame de Monserrat » (1).

(1) *Ouvr. cité*, p. 212.

L'exécution de la cédule royale fut retardée de quelques années, mais, le 29 novembre 1907, Liniers, vice-roi de Buenos-Ayres, ami des frères Funes et partisan décidé de la cause qu'ils défendaient, mit au bas de l'écrit le : *Que ceci soit observé, accompli et exécuté immédiatement.*

Les Franciscains étaient vaincus après quarante et un ans de procès continuels et le clergé séculier prenait possession de l'université. Le 11 janvier 1808, l'assemblée plénière des gradués, au nombre de quarante-sept, se réunissait dans l'église de la Compagnie, présidée par le gouverneur politique et militaire de la province, Don Juan Gutiérrez de la Concha, et élisait recteur le Doyen Don Gregorio Funes.

« Le Doyen Funes fut un génie bienfaisant pour l'université de Córdoba, dit Garros. Versé dans les sciences sacrées et profanes, ami des belles-lettres, au courant des progrès modernes qu'il savait apprécier à leur juste valeur, et pénétré de l'esprit du siècle, il comprit tout de suite que l'enseignement qui y était donné ne satisfaisait pas les aspirations et les tendances de l'époque, et qu'il était nécessaire de l'arracher au domaine du pur idéal pour le faire entrer dans celui de la pratique et du positif, afin que les connaissances qui reposent sur le calcul et l'observation de la nature y trouvent aussi leur place. Ce fut pour combler en partie cette lacune qu'il fonda, à la fin de 1808, avec l'autorisation nécessaire, une chaire d'arithmétique, algèbre et géométrie, la dotant d'un revenu annuel de cinq cents piastres pris sur son patrimoine » (1).

(1) *Ouvr. cité*, p. 231.

C'est le Doyen Funes lui-même qui nous dit ce qu'était l'université de Córdoba à son apogée colonial :

« La logique, ou l'art de raisonner, souffrait de notables défauts. Les idées d'Aristote étant obscurcies par les commentaires barbares des Arabes, on ne cherchait pas à connaître le vrai chemin qui conduit à l'évidence du raisonnement. La dialectique était une science de notions vagues et de termes insignifiants, plus propre à permettre de former des sophismes que de discourir avec habileté. La métaphysique présentait des chimères qui passaient pour des êtres véritables. La physique, pleine de formalités, d'accidents, de quiddités, de formes et de qualités occultes, expliquait par ces moyens les phénomènes les plus mystérieux de la nature.

« La théologie ne jouissait pas d'un meilleur sort ; de même que la philosophie, elle était atteinte de corruption. La philosophie d'Aristote appliquée à la théologie formait un mélange de profane et de spirituel. On avait abandonné l'étude des Pères de l'Église pour faire place à des questions frivoles et inopportunes.

« On alléguait ce motif que l'esprit de faction s'étant introduit aussi bien dans la philosophie que dans la théologie, la fureur des disputes s'y était introduite en sa compagnie. Il était lamentable de voir ces classes s'enflammer en disputes inutiles, dans lesquelles, négligeant ce qui pouvait être profitable, on ne cherchait que la gloire stérile d'un vain triomphe.

« Pour cela il fallait subtiliser, inventer des dis-

tinctions pour éluder les difficultés, et c'est ce que l'on fit » (1).

A l'époque de la Colonie comme pendant la vice-royauté, la jeunesse studieuse qui ne pouvait fréquenter les universités citées ou le collège San Carlos avait toute liberté pour suivre les cours de philosophie ou de théologie que professaient dans leurs couvents les Franciscains, Dominicains et Pères de la Merced.

S'il est certain que ces disciplines conventuelles n'étaient pas faites pour infuser à la jeunesse un nouvel esprit, pour beaucoup de leurs lecteurs qui étaient des religieux créoles, la chaire conventuelle était un beau prétexte pour contaminer leurs âmes d'un idéal de liberté.

« Pourquoi sommes-nous nés dans un pays où le génie opprimé perd sa vigueur, — disait à ses élèves du couvent de Buenos-Ayres dans les derniers jours de la vice-royauté Fray Cayetano Rodriguez, — ceux d'outre-mer veulent nous abrutir !

« Les Américains sont coupables ; nous nous courbons sous le joug espagnol ; combien de temps faudra-t-il avant que nous puissions le secouer ! Mais il est nécessaire de travailler, de nous éclairer et d'éclairer la jeunesse. *J'entrevois je ne sais quels présages de liberté, et il est nécessaire de former des hommes* » (2).

En dépit des lois des Indes qui fermaient le marché américain à la lecture de tout livre qui n'aurait pas

(1) *Ensayo de la Historia civil del Paraguay, Buenos Aires y Tucumán*, t. I, liv. II, chap. XVI.

(2) FRAY PANTALEÓN GARCÍA, *Elogio fúnebre de Fray Cayetano Rodriguez*.

subi l'examen et obtenu l'autorisation du Conseil, les intellectuels du Nouveau Monde s'efforçaient de se procurer les nouveautés littéraires de l'époque, alors même que pour cela ils dussent avoir recours à la contrebande.

Pour que ce danger ne contaminât pas les âmes, le tribunal du Saint-Office exerçait sur les domaines du roi une vigilance inquisitoriale (1).

Le 6 juin 1754, Don Pedro de Lotu, nommé par le roi « reviseur des livres », s'adressait au Conseil de Sa Majesté et exposait le péril où se trouvaient les colonies du Tucuman, du Paraguay et de La Plata, par suite de l'entrée clandestine de livres prohibés. « A

(1) Le tribunal de l'Inquisition en Amérique fut créé par cédule royale de Philippe II le 25 janvier 1569. Ce tribunal comprenait dans sa juridiction les évêchés de Panama, Quito, El Cuzco, Charcas, Rio de La Plata, Tucuman et Santiago du Chili. Ce qui forme aujourd'hui la République Argentine dépendait de l'inquisiteur de Lima. Dans les provinces éloignées de Lima, le Saint-Office intervenait au moyen de délégués.

Les premiers qui arrivèrent sur le territoire argentin, selon Medina, furent Maître Francisco de Angulo pour le Tucuman et Fray Martin Ignacio de Loyola en 1597 pour la Asuncion del Paraguay. On peut dire que dès le début du XVII^e siècle les délégués du tribunal de Lima commencèrent à fonctionner régulièrement. Vers le milieu de 1607, ce tribunal prévint le commissaire de Buenos-Ayres qu'il devrait appliquer tout son zèle à la visite des navires qui arrivaient dans ce port. D'après les informations qu'il possédait, on savait à Lima que par le Rio de La Plata il entrait, clandestinement apportés par des navires flamands et portugais, des livres prohibés.

Comme la distance entre Lima et Buenos-Ayres était considérable, pendant le XVII^e siècle on fit différentes démarches en vue de l'établissement à Buenos-Ayres d'un tribunal indépendant de celui de Lima. Bien que l'idée de cette fondation ait fini par être adoptée par le Conseil de l'Inquisition, elle ne fut pas, en définitive, acceptée par le roi.

cette occasion, disait-il dans sa note, j'ai l'honneur de présenter à la considération de Votre Excellence la nécessité qu'il y a, pour cette province du Rio de La Plata et pour les deux provinces contiguës de Tucuman et Paraguay, d'instituer dans cette ville, qui est la plus propre à l'entretenir avec honneur, une sorte de tribunal, revêtu de plus d'autorité que les commissaires particuliers des villes, qui puisse connaître des procès de foi qui pourraient se produire dans lesdites provinces par suite des rapports dangereux avec les Portugais, Anglais et autres peuples qui trouvent dans ce port mal fermé le passage par où ils peuvent introduire et répandre dans les dites provinces, non seulement des papiers et des livres hérétiques, mais les hérésies mêmes, par la parole de tous ces aventuriers dont on ne connaît pas la religion, ni même s'ils en ont une, si grandes sont la licence avec laquelle on parle de la religion et la dissolution des mœurs que l'on voit augmenter chaque jour à mesure que s'accroît le nombre des étrangers.

« Un des moindres dangers qui menacent notre sainte foi dans ces provinces, c'est que, à cause de la colonie de Portugais qui est en face de ce port, sur l'autre rive du Rio de La Plata, où se réunit toute la scorie du Portugal et du Brésil et où le vieux levain de judaïsme qui règne parmi eux est important, la masse de la chrétienté espagnole ne se corrompe, car on a déjà observé depuis quelques années jusqu'à ce jour certains signaux pendant des nuits fixées qui indiquent les réunions de jour ou de nuit de quelque synagogue.

« L'absence de ministres empressés à veiller sur la pureté de notre foi est cause qu'on n'éclaircit pas ces indices et qu'on ne cherche pas à connaître les croyances de beaucoup de gens que l'on ne voit pas depuis de nombreuses années aller à la messe ni remplir leurs devoirs envers l'Église ou faire acte de chrétiens. Il est ainsi arrivé que quelques Juifs ont habité cette ville pendant longtemps sans qu'on sache ce qu'ils étaient, et ont ensuite été connus à Londres ou à Amsterdam comme Juifs (1) ».

L'auteur de ce document se lamente ensuite de la facilité avec laquelle entrent, à cause du défaut de vigilance inquisitoriale, des livres prohibés écrits spécialement en anglais et en français, et expose le cas suivant : « On ne saurait croire, dit un libraire, à quel point ces livres ont été recherchés. Après que j'eus vendu le premier, voyant la valeur qu'on y attachait, je me suis tenu à un prix très élevé, persuadé qu'on les prendrait à quelque taux que ce soit. Des « trois séries » que j'avais eues, le premier qui m'en ait acheté une fut un personnage important ».

En octobre 1796, d'après Medina, on fit l'inventaire des biens de l'évêque Azamor. On sut ainsi que « le prélat avait laissé une bibliothèque pleine de livres prohibés. Parmi ces livres figuraient une édition en français de *El Paraíso perdido* de Milton ; les *Cartas de varios políticos a Voltaire* ; un volume de Rousseau, probablement *El Contrato social*, que Moreno devait

(1) José Toribio Medina, *El tribunal del Santo Oficio de la Inquisición en las Provincias del Plata*, ch. xli.

traduire plus tard en espagnol ; l'*Historia* de Fr. Gerundio ; un Flavio Josefo ; l'*Historia de América* de Robertson ; les œuvres de Voltaire, de Montesquieu ; le Dictionnaire de Bayle, prohibé même pour ceux qui avaient une permission spéciale ; l'*Historia de los establecimientos ultramarinos* et le *Filangiari* » (1).

Après que l'inventaire en eût été fait, ces livres furent remis au tribunal de Lima.

L'infiltration encyclopédique, comme on le voit, commençait à produire des fissures dans l'édifice colonial de La Plata. La terre argentine s'ouvrait, par le moyen de la contrebande, à l'hérésie politique importée par l'encyclopédisme.

« L'année de sa mort, dit Gutiérrez parlant de Maziel, on fit l'inventaire de la bibliothèque de cet homme aussi savant que studieux. Nous l'avons examiné avec soin, et comptant les volumes un par un, nous en avons trouvé mille quatre-vingt-dix-neuf, sur la théologie, l'histoire, la littérature et le Droit en général ; il y en avait aussi quelques-uns traitant de la géographie et des sciences physiques. On voit par ce catalogue que les langues grecque, latine, italienne et portugaise étaient familières au possesseur de ces livres, et que la langue française ne lui était pas étrangère, car il conservait dans sa bibliothèque des écrits originaux de Bayle, Voltaire, Bossuet, Massillon, Fléchier et Fénelon. »

Dans ses *Mémoires*, Belgrano nous déclare qu'après avoir étudié à Buenos-Ayres, sa ville natale, le rudi-

(1) *Ouvr. cité*, p. 255.

ment, la philosophie et un peu de théologie, ses parents l'envoyèrent en Espagne pour suivre la carrière des lois. Ayant étudié la jurisprudence à Salamanque, il passa à Madrid et de là à Valladolid, et il fut reçu avocat à la chancellerie de cette ville.

« J'avoue que je ne mis pas autant d'application à la carrière que j'étais venu entreprendre qu'à l'étude des langues vivantes, de l'économie politique et du Droit public, et que dès les premiers instants où j'eus le bonheur de rencontrer des hommes amis du bien public qui me manifestèrent leurs idées utiles, s'empara de moi le désir de contribuer de tout mon pouvoir à l'intérêt général et d'acquérir de la réputation par mes travaux en vue d'un objet si important, en les appliquant tout particulièrement au bien de ma patrie.

« Comme à l'époque de 1789 je me trouvais en Espagne et que *la Révolution française y occasionnait aussi la rénovation des idées, particulièrement parmi les hommes de lettres que je fréquentais, les idées de liberté, d'égalité et de propriété s'emparèrent de moi, et je ne voyais que des tyrans chez ceux qui s'opposaient à ce que l'homme, où qu'il fût, jouît des droits que Dieu et la nature lui avaient concédés et que même les sociétés lui avaient directement ou indirectement accordés lors de leur établissement* » (1).

Parmi les élèves qui fréquentaient le cours de Fray

(1) *Memorias y Autobiografías*, t. I, p. 22. — Après son retour d'Espagne, Belgrano traduisit, en 1817, l'ouvrage français intitulé *Principes de la science politique*.

Cayetano, alors que le pouvoir espagnol faisait encore sentir le joug de sa domination en Amérique, se trouvait le jeune Mariano Moreno. Le professeur franciscain ne tarda pas à découvrir chez lui les dons du génie, et désireux de le façonner en vue des futures luttes pour la liberté auxquelles le moine songeait, il lui ouvrit la bibliothèque de son couvent et mit à sa disposition tout ce qui lui semblerait propre à développer sa culture.

Un riche curé de l'archevêché de Charcas, qui en raison d'un litige se trouvait dans la capitale de la vice-royauté, décida du sort de Moreno. Séduit par la façon dont ce dernier avait défendu des conclusions au collège de San Carlos, il se déclara son protecteur et signala à ses parents l'intérêt qu'il y aurait à enrichir ses dons naturels d'une instruction littéraire. Ceux-ci accédèrent à la proposition du prêtre, et en 1799 le futur démocrate de la Révolution argentine partit de Buenos-Ayres se dirigeant vers Charcas pour entrer à l'université de cette ville (1).

En arrivant à Charcas, l'archevêque comme le chanoine Terrazas, pour qui il avait des lettres de recommandation, lui firent l'accueil le plus cordial.

Le chanoine Terrazas surtout fut son véritable Mécène ; il lui ouvrit sa maison, l'y logea et se mit à sa disposition avec la tendresse d'un père.

« Le chanoine, dit Manuel Moreno, vivait comme

(1) Les parents de Moreno désiraient qu'il fût prêtre. Moreno cacha sa volonté jusqu'au dernier moment, et une fois ses études universitaires terminées, il se prononça pour le barreau.

un homme public, et ses affaires journalières au bureau du secrétariat de l'archevêché ou celles qui s'y rapportaient le tenaient presque toute la journée hors de chez lui. Il avait cultivé les lettres dès sa jeunesse, et les talents qu'il remarquait chez Mariano l'engagèrent à porter ses faveurs au point de l'honorer d'une intime amitié.

« Il était permis à celui-ci d'user des livres du chanoine et de rester toute la journée dans les appartements particuliers de ce dernier, qui étaient ornés avec goût et élégance. Son inclination pour la lecture et l'étude fut alors grandement satisfaite par suite des commodités que présentait sa situation et du commerce de personnes lettrées avec qui il fit connaissance ; à cette époque, il y en avait beaucoup parmi elles dont les idées et le savoir étaient fort estimables et qui avaient orné leur esprit par la culture des belles-lettres. *Tous les meilleurs auteurs de l'Europe, sur la politique, la morale, la religion, l'histoire*, etc., qui ont pu passer de temps en temps à travers les sévères prohibitions du despotisme inquisitorial et parvenir à Buenos-Ayres, sont venus régulièrement jusqu'au Pérou, où ils trouvent une meilleure réception, soit parce qu'on les apprécie mieux, soit parce qu'ils se vendent à un prix plus élevé ou soit enfin parce que l'espionnage y est moins sévère, ceux qui sont chargés d'empêcher la circulation de semblables œuvres étant ceux mêmes qui les recherchent et les placent de préférence dans leurs bibliothèques. Le goût de la littérature française est le goût dominant et peu nombreux sont ceux exerçant une profession

scientifique qui ne connaissent pas cette langue. Mariano l'étudia et commença à élargir ses idées par la lecture de Montesquieu, de d'Aguesseau, de Raynal et d'autres célèbres écrivains de cette nation » (1).

Lorsqu'en 1805 il fit son entrée à Buenos-Ayres avec son épouse native de Charcas et un jeune enfant fruit de son amour conjugal, Moreno arrivait imbu d'idées encyclopédiques et avec un contingent de force intellectuelle pour se consacrer aux luttes en faveur de la liberté. Rousseau sera un de ses auteurs favoris, et au moment opportun, il traduira en espagnol *Le Contrat social*, qui à cette époque était comme l'évangile politique nécessaire à la formation des idées démocratiques.

Ce même livre et l'*Histoire* écrite par l'abbé Raynal sur les établissements d'outre-mer furent les lectures préférées de Don Bernardo de Monteagudo, élevé à l'université de Charcas, comme Moreno, et qui devait plus tard jouer un rôle prépondérant sur la scène politique où la liberté argentine prit une forme décisive.

Telle était à ce moment la passion pour la liberté que celle-ci étant éclose et déjà consolidée par le triomphe de la loi et des armes, Monteagudo eut la franchise de dire que lorsqu'il avait lu *Le Contrat social* et d'autres écrits du même genre, « ils lui avaient encore paru favorables au despotisme » (2).

Les faits signalés laissent apercevoir une infiltration

(1) *Memorias y Autobiografías*, t. II, p. 41.
(2) A. Pelliza, *Monteagudo, su vida y sus escritos*, t. II, p. 256.

philosophique dans les colonies espagnoles du Nouveau Monde.

Les institutions universitaires créées par le théologisme de la métropole sont encore debout, mais ceux qui fréquentent leurs cours n'y vont pas chercher la lumière, ils la recherchent autour du foyer rayonnant de l'encyclopédisme français.

Les avocats de Charcas, les théologiens de l'université de Córdoba, les élèves du collège de San Carlos de Buenos-Ayres s'intéressent à la lecture des livres prohibés, et c'est ainsi que peu à peu va se former parmi la classe créole toute une élite intellectuelle qui changera l'ancienne foi en une nouvelle foi, et pour qui ce ne sera pas un péché que de respecter tous les cultes, de désobéir aux rois, de fonder la souveraineté sur la volonté populaire et non sur le despotisme régnant.

Au déclin du XVIII^e^ siècle, la métropole, qui découvrit l'Amérique, la réduisit par la conquête et la maintint liée à son sort avec les gouvernements d'abord et avec les vice-royautés ensuite, se sent moins forte qu'au moment où la foi mystique d'Isabelle la Catholique l'enchâssait comme une perle de plus dans sa couronne. Les titres traditionnels de sa souveraineté étaient attaqués. On ne reconnaît plus au pape le pouvoir arbitraire que lui reconnaissait le Moyen-âge de disposer à son gré du sort des nations. Au serment de fidélité succède le droit naturel des peuples de se rendre libres, et une science économique qui surgit parallèlement à l'éveil du philosophisme met en évidence la nécessité de séparer le

Continent de la Péninsule, l'Amérique qui garde dans son sein millénaire tous les dons, de l'Espagne qui par la fatalité des événements entre dans une ère de décadence.

D'autre part, les convulsions mondiales paraissent déterminer cette émancipation.

L'émancipation des colonies anglaises, la Révolution française qui brille comme un Sinaï et plus tard l'invasion napoléonienne qui réduit à l'inertie le pouvoir du monarque qui tient ces colonies sous sa dépendance, infusent aux créoles de nouvelles ardeurs qui, se traduisant en actes, aboutiront à la proclamation de la Révolution et, avec elle, du règne de la liberté.

L'agonie du système colonial est latente, car tout un régime despotique s'écroule pendant qu'une démocratie américaine se lève sous les plus clairs et les plus heureux auspices.

CHAPITRE VI

LA RÉVOLUTION

SOMMAIRE : Un manifeste du vice-roi Cisneros. — Préambules révolutionnaires. — *Cabildo* du 21 mai 1810. — *Cabildo* du 22. — Vote de l'évêque Lue. — République de Castelli et de Passo. — Vote du général Ruiz Huidobro. — Vote du commandant des Patriciens, Don Cornelio Saavedra. — *Cabildo* du 23. — Édit sur la destitution du vice-roi. — Le *Cabildo* du 24 procède à la formation de la Junte décidée par le plébiscite du 22. — La Junte prête serment. — La formation de cette Junte déplaît aux créoles. — Démarches patriotiques faites dans la nuit du 24 pour l'annuler. — *Cabildo* du 25 mai. — Déclaration des commandants militaires. — Le *Cabildo* décide de demander sa démission à Cisneros. — Le peuple présente ses candidats. — Le *Cabildo* cache sa déroute sous un formalisme légal. — Des balcons du *Cabildo* on proclame la constitution de la nouvelle Junte. — L'attitude du peuple. — La nouvelle Junte prête serment et occupe la Forteresse, résidence des vice-rois. — Considérations politiques sur la Révolution. — Sa formule d'après l'historien Mitre.

Le 13 mai 1810 arriva à Montevideo, venant de Gibraltar, une frégate anglaise apportant les dernières nouvelles : on apprit que Napoléon avait complètement battu l'armée espagnole, que le « su-

prême gouvernement de Régence » qui avait succédé à la « Junte centrale de Séville », enfermé dans Cadix, était près de disparaître et que par conséquent les pouvoirs de la métropole pouvaient être considérés comme annihilés.

Les créoles, qui n'attendaient qu'un prétexte légal quelconque pour se soulever et disposer librement de leur propre destinée, se concertèrent et résolurent dans un conciliabule révolutionnaire de créer un gouvernement indépendant.

Le vice-roi Cisneros, qui pressentait ces agitations populaires, voulut les conjurer et le 18 mai il publia un édit dans lequel, confessant franchement les désordres subis par la Péninsule, il déclarait que sa foi en la fidélité américaine était inébranlable.

« Sachez, disait-il, que la fortune d'un tyran a réussi à forcer le passage de la Sierra, si justement considéré comme le rempart des Andalousies, et que ses troupes, se répandant à travers ces fertiles provinces, comme un torrent qui entraîne tout, sont parvenues aux abords de la Royale Ile de Léon, dans l'intention de s'emparer de l'importante place de Cadix et du gouvernement suprême qui y a trouvé asile ; mais sachez aussi que si l'Espagne a subi d'aussi sensibles désastres, elle est encore bien éloignée de courber le front devant les tyrans » (1).

Dans l'esprit de ce vice-roi espagnol, même dans le pire des cas, dans celui où l'Espagne se verrait privée absolument de son indépendance et de sa li-

(1) *Registro nacional de la República Argentina*, t. I, p. 2.

berté, les tyrans qui l'opprimaient ne pourraient « se flatter d'avoir réduit toute la nation à l'esclavage. » « Ils ne parviendront pas à souiller, disait-il, les rivages que l'Être suprême, par un effet de son immense libéralité, destina pour qu'y soient conservées, ainsi que dans toute l'étendue de ces vastes continents, la liberté et l'indépendance de la monarchie espagnole » (1).

Mais si telle était la pensée du représentant d'une monarchie caduque, tout autre était le dessein des colons créoles. Les tendresses envers les colonies d'Amérique venaient un peu tard. Si, aux heures de sa prospérité, l'Espagne ne pensait pas à elles, était-il juste qu'elles s'empressent de suivre dans leur fortune adverse le sceptre et la couronne qui les gouvernaient despotiquement depuis trois siècles ?

« Fallait-il, comme dit Saavedra, reconnaître la souveraineté des commerçants de Cadix et des pêcheurs de l'Ile de Léon » ? (2) L'édit de Cisneros eut un effet contraire à celui que son auteur en attendait. Les créoles en avaient maintenant assez d'être dominés et voulaient secouer le joug à la première occasion opportune.

« Telles étaient mes occupations (3), dit Belgrano, et les obligations que m'imposait mon emploi, lorsque, étant parti pour quelques jours à la campagne, dans le courant du mois de mai, mes amis de Buenos-Ayres

(1) *Registro oficial.*
(2) *Memorias y Autobiografías*, t. I, p. 49.
(3) Il rédigeait le *Diario de Comercio* et venait d'écrire son *Origen y grandeza de los imperios*

me firent appeler, me disant que l'occasion se présentait de travailler pour la patrie afin qu'elle acquière la liberté et l'indépendance désirées. Répondant à cet appel, je partis pour faire tout ce qui serait à ma portée » (1).

Faisant allusion à ces préambules, Saavedra nous dit dans ses *Mémoires* : « Le même Cisneros, le 18 mai 1810, annonça au public, par une proclamation que Cadix et l'Ile de Léon seulement étaient libres du joug de Napoléon. Je me trouvais à ce moment au bourg de San Isidro. Don Juan José Viamonte, qui était sergent-major dans mon corps, m'écrivit en me disant qu'il fallait revenir à la ville sans tarder parce qu'il y avait des nouveautés importantes... Ce que je fis... Lorsque je me présentai à sa maison, j'y trouvai un certain nombre d'officiers et de civils qui me saluèrent en me demandant : « Direz-vous encore « qu'il n'est pas temps ? » — Je leur répondis : « Si « vous ne m'apprenez pas quelque nouvel événement, « que j'ignore, je ne pourrai répondre à votre ques« tion ». — Alors ils me mirent dans les mains la proclamation de ce jour. Aussitôt que j'en eus pris connaissance, je leur dis : « Messieurs, maintenant je dis « non seulement qu'il est temps, mais qu'il n'y a pas « une heure à perdre. » Ils me proposèrent d'aller à la maison de Don Nicolas Rodriguez Peña, où il y avait une grande réunion d'Américains qui réclamaient à grands cris la destitution du vice-roi et la création d'un nouveau gouvernement. Là nous trou-

(1) *Memorias y Autobiografias*, t. I, p. 107.

vâmes les Drs Don Juan José Castelli et Don Manuel Belgrano, aujourd'hui défunts. La première chose que nous résolûmes de faire fut de nous adresser au premier alcade, qui était Don Juan José Lezica, et au procureur syndic, Dr Don Julian de Leiva, pour que, après en avoir donné connaissance au vice-roi Cisneros, il soit tenu un *Cabildo* public, où le peuple viendrait délibérer et résoudre les questions relatives à son sort. Belgrano et moi nous nous chargeâmes de faire cette démarche auprès de l'alcade, et Castelli auprès du procureur syndic Dr Leiva » (1).

« Vers les 11 heures de ce jour (20 mai), dit un autre acteur du drame, nous envoyâmes à la maison de Saavedra pour savoir s'il était arrivé. Au même moment il passait le pas de la porte donnant sur la rue. Dès qu'il nous eut rejoint, on lui rappela ce qu'il nous avait promis peu de temps auparavant et on le mit au courant des nouvelles. Il dit alors qu'il était prêt à tenir sa promesse, mais qu'il était nécessaire de chercher un autre local où nous nous réunirions le soir même, et qui soit situé dans une rue moins fréquentée que celle où j'habitais (aujourd'hui rue Cangallo, en face l'entrée du café de *Catalanes*). Alors Don Nicolas Rodríguez Peña dit que nous pourrions nous réunir dans sa maison située derrière l'hôpital San Miguel. On convint d'y convoquer ceux qui devaient faire partie de la réunion.

« Il en fut ainsi et nous nous trouvâmes réunis : Don Cornelio Saavedra, Don Manuel Belgrano, Don

(1) *Memorias y Autobiografías*, t. I, p. 48.

Francisco Antonio Ocampo, Don Florencio Terrada, Don Juan José Viamonte, Don Antonio Luis Beruti, Doctor Don Feliciano Chiclana, Doctor Don Juan José Passo, son frère Don Francisco, Don Hipólito Vieytes, Don Agustín Donado et moi.

« On ne permit à aucun soldat de sortir après l'appel. Ils restèrent tous consignés dans leurs quartiers et amplement pourvus de munitions, ignorant le motif de cette nouveauté, qu'ignorait aussi le peuple. Nous commençâmes donc à discuter sur la première chose à faire et l'on décida d'envoyer une commission sommer Cisneros d'avoir à abandonner le gouvernement.

« Le Dr Castelli et moi fûmes désignés, et pour mieux nous garantir, nous demandâmes que le commandant des Grenadiers d'infanterie Terrada nous fût adjoint, car son bataillon, qui était caserné au Fort, sous les balcons de Cisneros, comptait beaucoup d'officiers espagnols, et nous craignions qu'au moment de la sommation, le vice-roi ne parût au balcon et n'appelât les grenadiers pour nous faire arrêter.

« Le commandant Terrada vint avec nous, se mit à la tête de ses grenadiers, et nous, nous montâmes. Nous entrâmes dans le salon de réception et y trouvâmes Cisneros jouant aux cartes avec le brigadier Quintana, le procureur Caspe et un certain Cuaicolea, son aide de camp. Nous nous approchâmes de la table. Castelli prit la parole et dit :

« Excellentissime seigneur, nous avons le regret « de venir, envoyés par le peuple et l'armée, qui est

« sous les armes, pour sommer Votre Excellence « d'abandonner le gouvernement de la vice-royauté. »

« Tous se levèrent à la fois en entendant une semblable déclaration. Cisneros s'avança plein de feu vers Castelli, demandant ce que signifiait cette audace, comment il pouvait se faire que l'on foulât ainsi aux pieds la grandeur du roi, qu'il représentait ; que c'était le plus grand attentat que l'on pût commettre contre l'autorité. Castelli lui répondit de ne pas s'échauffer, que la chose était sans remède. Je pris alors la parole et lui dis : « Monseigneur, on nous a « donné un délai de cinq minutes pour revenir avec « la réponse ; que votre Excellence voie ce qu'elle a à « faire. » — Alors Caspe l'emmena dans son bureau ; ils restèrent un moment ensemble, ressortirent, et Cisneros, plus calme :

« Messieurs, nous dit-il, combien je suis affligé « des grands malheurs qui vont s'abattre sur le « peuple, à cause de ce qui se passe ! Eh bien, donc, « puisque le peuple ne me veut plus et que l'armée « m'abandonne, faites ce que vous voudrez. » Nous prîmes alors congé, et, se retournant, il nous dit : « Eh bien, Messieurs, que pensez-vous faire de « ma personne et de ma famille ? » Castelli lui répondit : « Seigneur, la personne de Votre Excellence « et votre famille sont chez des Américains, et cela « doit vous tranquilliser. » Nous sortîmes et nous nous dirigeâmes vers le lieu de la réunion, où nous dîmes en arrivant : « Messieurs, la chose est faite ; « Cisneros a cédé entièrement, et nous a dit que nous « fassions ce que nous voudrions. » Nous commen-

çâmes à nous embrasser, à pousser des vivats, à lancer nos chapeaux en l'air.

« Le même soir nous fûmes à la maison du seigneur Leiva, qui était le premier des avocats et l'assesseur de tous les vice-rois (Cisneros inclus), Saavedra, Castelli, le Dr Passo, Balcarce et moi. Nous lui racontâmes ce qui venait de se passer. Il nous demanda où se trouvait Cisneros ; nous lui dîmes qu'il était à la Forteresse. « Je suppose, répliqua-t-il, qu'il y est « prisonnier », et lui ayant affirmé le contraire, il nous dit que nous avions agi bien mal ; que la première chose que nous aurions dû faire, c'était de nous assurer de la personne du vice-roi. Je lui demandai alors ce qu'il pensait que pourrait faire ce pauvre homme, qui n'avait comme soutien que les régiments « Fijo » y « Dragones », qui étaient à l'état de squelette ; pendant que nous, nous avions cinq mille hommes sous les armes. Leiva répliqua : « Messieurs, vous savez com- « bien il y a d'années que je suis en contact avec ces « hommes, et vous ne pouvez pas vous figurer le pres- « tige qu'ils exercent sur les peuples ; cette même « force sur laquelle vous comptez, Monsieur le colonel, « il peut se faire que ce soit elle qui vous arrête de- « main ». Après cela, nous nous retirâmes (1). »

Les démarches de Saavedra et de Belgrano furent couronnées du plus grand succès. »

Le *Cabildo* s'étant réuni le 25 mai, Lezica et Leiva firent connaître « que certains des commandants des corps de la garnison et quelques simples particuliers

(1) *Ouvr. cité*, t. I, p. 129.

étaient venus leur déclarer que ce peuple loyal et patriote, au courant des funestes événements de la Péninsule, était dans l'incertitude sur sa situation actuelle et sur son sort futur, et que son désir qu'il soit le plus conforme possible à son bonheur et au but inébranlable de conserver intégralement ces domaines sous la domination de Ferdinand VII le troublait, alors qu'il était déjà en proie à une foule d'idées difficiles à concilier qui, si on ne parvenait pas bientôt à les fixer, pouvaient causer la plus lamentable fermentation (1). »

La pression révolutionnaire était déjà trop sensible pour que le *Cabildo* pût la négliger. « La municipalité, disaient ses membres au vice-roi, qui veille sur sa prospérité et s'intéresse grandement à l'union, à l'ordre et à la tranquillité, désire avoir de Votre Excellence la généreuse permission de convoquer au moyen de billets la principale et plus saine partie de la population pour que dans un congrès public s'exprime la volonté du peuple et pour qu'on prenne les mesures les plus propres à éviter tout malheur et à assurer notre destinée future » (2).

La réponse du vice-roi ne tarda pas à arriver ; mais l'autorisation pour le *Cabildo* public était subordonnée à cette règle : « J'attends du constant discernement et de la fidélité bien connue de Votre Excellence, ainsi que de l'intérêt qu'elle a toujours manifesté envers le

(1) *Actas Capitulares de la Revolución de Mayo. Registro Oficial*, t. I, p. 2.
(2) *Idem.*

bien public de cette cité, que comme étant son représentant, elle applique tout le zèle qui la caractérise et la distingue à faire en sorte qu'il ne s'exécute ou ne se décide rien qui ne soit en faveur du meilleur service de notre aimé souverain le seigneur Don Ferdinand VII, de l'intégrité de ses présents domaines et de la complète obéissance envers le suprême gouvernement national qui le représente durant sa captivité ; car, comme le sait Votre Excellence, la monarchie est une et indivisible et, par conséquent, il faut agir conformément à nos lois » (1).

Pendant qu'avait lieu cet échange de notes, le peuple qui entourait le *Cabildo* avait manifesté des signes d'inquiétude. Le Dr Leiva dut se montrer au balcon et lui adresser la parole pour le tranquilliser.

Comme le tumulte continuait et que même on entendait dire parmi le peuple : « Nous voulons que le vice-roi soit déposé, » on eut recours à Saavedra, chef du corps des Patriciens, pour faire évacuer la place par « ces gens ». La présence du célèbre militaire calma les nerfs de la multitude qui rentra chez elle avec l'espoir que ses vœux seraient bientôt accomplis.

Avant de quitter la salle où il tenait ses sessions, le *Cabildo* avait décidé de rédiger le billet suivant :

« L'Excellentissime *Cabildo* vous convoque pour que vous daigniez assister sans faute demain 22 courant à 9 heures, sans aucune étiquette et en qualité d'habitant de cette ville, au *Cabildo* public qu'avec

(1) *Actas Capitulares de la Revolución de Mayo. Registro Oficial*, I, p. 3.

l'assentiment de l'excellentissime seigneur le vice-roi il a décidé de tenir ; vous n'aurez qu'à montrer ce billet aux troupes qui garderont les avenues de cette place pour qu'il vous soit permis de passer librement » (1).

Cette convocation était adressée à l'évêque de Buenos-Ayres, au général Don Pascual Ruiz Huidobro, aux membres de la royale *Audiencia*, du Tribunal des Comptes et de l'administration des Finances, aux chefs des bureaux, aux membres du chapitre ecclésiastique, aux curés, aux prélats des Ordres religieux, aux membres du Consulat royal, aux commandants ou chefs et à quelques officiers des corps de la garnison, aux alcades de quartiers, aux membres de l'université et aux professeurs de droit. Un total de deux cent quarante-six habitants remplissait les salles et les hautes galeries du *Cabildo* en cette journée du 22 mai 1810 (2).

Les personnes convoquées étant réunies, on procéda au vote. Mais d'après quelle formule devait-on

(1) « Y assistèrent toutes les corporations ecclésiastiques et civiles, un grand nombre d'habitants et un peuple immense, Don Pascual Ruiz Huidobro et tous les commandants et chefs de la garnison. Les troupes étaient consignées dans leurs quartiers respectifs prêtes à accourir où leur présence aurait été nécessaire. La place de la Victoire était pleine de monde, et déjà on arborait au chapeau comme emblème un ruban bleu et un ruban blanc. Parmi toute cette agglomération de peuple, il ne se produisit pas le plus léger désordre. » (CORNELIO DE SAAVEDRA, *Memorias y Autobiografías*, t. I, p. 49.)

D'après le procès-verbal du 22, les convocations envoyées pour faire partie du *Cabildo* public furent au nombre de 450. (*Registro Oficial*, p. 14.)

(2) *Registro Oficial*, t. I, p. 4.

voter ? Après en avoir rejeté deux à cause de leurs termes vagues qui ne résolvaient pas la question, on se décida pour la suivante : « Y a-t-il lieu de subroger au pouvoir supérieur dont jouit l'excellentissime seigneur vice-roi, une autre autorité qui dépende de l'autorité souveraine et s'exerce légitimement au nom de notre seigneur Don Ferdinand VII, et quelle sera cette nouvelle autorité ? » — En outre, le vote devait être public. « Les auditeurs, dit Saavedra, opinèrent que Cisneros devait être maintenu dans ses fonctions, sans aucune altération ni modification. Les fonctionnaires se rangèrent, pour la plupart, à l'avis des auditeurs ; un petit nombre d'entre eux opinèrent qu'on devait lui adjoindre quelques personnes qui aient la confiance du peuple.

« M^gr l'évêque eut une attitude très particulière dans ce vote. Il dit : « Que non seulement il n'y avait « pas lieu de rien changer vis-à-vis du vice-roi, mais « que même s'il ne restait aucune partie de l'Espagne « qui ne soit pas subjuguée, les Espagnols qui se « trouveraient en Amérique devaient prendre et « assumer le commandement, et que ce comman- « dement ne pouvait être mis entre les mains des « fils du pays, *que lorsqu'il n'y resterait plus un seul « Espagnol* ».

« Les D^rs Don Juan José Passo et Don Juan José Castelli, irrités contre lui et à cause du ton sur lequel il avait dit ce qui précède, prirent la parole pour le réfuter. A peine avaient-ils commencé de parler que l'évêque coupa leur discours en disant : « On m'a « convoqué en ce lieu non pas pour soutenir des dis-

« cussions, mais pour que je dise et manifeste libre-
« ment mes opinions, et c'est ce que j'ai fait dans les
« termes que vous venez d'entendre » (1).

Les détails de ce débat politique, que le procès-verbal du *Cabildo* omet et que passent aussi sous silence les *Mémoires* de Saavedra, un autre assistant de cette séance historique, le général Don Nicolas de Vedia, les enregistre dans les siens (2).

« L'évêque Lue, qui était asturien, prit d'abord la parole et, dans un sermon inopportun qui tendait à exhorter à la paix que personne ne faisait montre de vouloir troubler, conseilla longuement de laisser les choses en l'état où elles se trouvaient, ce qui paraissait préférable à son Excellence Illustrissime. Dès que ce dignitaire eut cessé d'ennuyer les assistants, ce fut, si je ne me trompe, le régent de l'*Audiencia* qui parla, démontrant, dans un discours assez soutenu, ce qu'il y aurait de périlleux à porter atteinte à l'ordre des choses qui régissait pacifiquement le pays ; il s'efforça enfin de prouver qu'un changement quelconque serait nuisible à la tranquillité publique, et qu'en outre, il n'y avait pas de lois sur lesquelles on

(1) *Memorias y Autobiografías*, t. I, p. 50.

(2) « Le général de Vedia était un latiniste consciencieux et possédait en outre plusieurs langues ; il avait étudié la théologie et ses lectures favorites pendant sa vie furent les philosophes et les publicistes du XVIII^e siècle, principalement Voltaire. En Angleterre et en Espagne, où il séjourna peu de temps avant la Révolution de mai, il acquit des notions avancées sur les hommes et les choses de l'époque. Bien qu'encore très jeune, il vivait dans l'intimité des plus illustres patriotes, parmi lesquels on peut citer le D^r Don Vicente López y Planes. » (MITRE, *Nuevas comprobaciones históricas*, p. 174.)

pût s'appuyer. Son exposition terminée, l'assistance resta dans un morne silence: *Conticuere omnes intentique ora tenebram.*

« Au bout de quelques instants, il se produisit une certaine rumeur, et bien que certaines personnes eussent envie de répondre, la résolution et l'habitude leur manquaient, la crainte les retenait, car ils avaient peur de se mettre trop en évidence dans ce drame grandiose. Les principaux personnages qui devaient élever la voix au nom du peuple étaient placés le plus près des autorités de l'un et de l'autre parti.

« Le célèbre Dr Don Mariano Moreno s'était placé derrière les bancs du peuple, pour montrer qu'il ne se présentait pas comme un des principaux acteurs du moment. Castelli fut invité à répondre, et le défunt Dr Don Cosme Argyerich et le capitaine Don Nicolas de Vedia, le prenant par les bras, l'exhortèrent à parler, lui disant énergiquement : « Parlez pour nous, « Monsieur le Docteur ; que craignez-vous ? Montez ». Alors Castelli, changeant de couleur, comme quelqu'un qui hésite ou a des craintes vu la délicatesse de la situation (il faut dire qu'à ce même moment il y en avait qui conseillaient à Cisneros d'ordonner la dispersion de l'assemblée), rompit le silence : au commencement en balbutiant un peu, et à la fin avec la profusion de paroles qui lui était particulière. Les objections qui lui furent opposées par un des assistants — ce fut, je crois, Villota — l'embarrassèrent tellement, que pour le retirer du champ de la controverse, le digne et éloquent avocat Don Juan José Passo se chargea de défendre la cause du peuple, s'en

acquittant avec tant d'autorité et de vaillance qu'il rendit confus et silencieux les orateurs de l'*Audiencia*, et parmi eux le Dr Caspe, qui tirait vanité de son savoir. Passo prouva jusqu'à l'évidence que vu l'absence involontaire du monarque, les peuples avaient le droit d'assumer l'autorité souveraine et de choisir le gouvernement qu'ils croieraient le plus propre à favoriser les droits du roi. Personne n'ayant rien trouvé à lui répliquer, la réunion fut suspendue pour quelques instants, le *Cabildo* se retirant à l'intérieur pour délibérer sur ce qu'il convenait de faire dans ces circonstances critiques » (1).

---

(1) Manuscrit autographe inédit du général Don Nicolas de Vedia faisant partie de son Mémoire. Cité par MITRE, *Nuevas Comprobaciones históricas*, p. 174. — Selon la version de Francisco Segui, ce furent la parole et l'intervention de Passo qui imposèrent la solution révolutionnaire à ce débat. Relisons-la telle que l'insère le général Mitre à la page 178 de ses *Comprobaciones históricas*, l'empruntant à l'ouvrage du précédent écrivain : *Los últimos cuatro años de la dominación española* :

« Don Juan José Castelli dit à haute voix : « L'Espagne est « déchue de son pouvoir sur ces pays », soutenant au moyen de citations d'auteurs et de principes que le peuple devait assumer le pouvoir ou les droits de souveraineté et en conséquence former un gouvernement qui ait sa confiance et qui veille à sa sécurité.

« Le procureur Villota, prenant la parole, concéda à Castelli la vérité de sa proposition en ce qui touchait la souveraineté ; mais nia que le peuple de Buenos-Ayres, pris isolément, eût ce droit ; car il n'était que l'un des peuples formant la vice-royauté ; de sorte que leur gouvernement pourrait légitimement être formé seulement après que tous auraient été entendus et sur leur avis conforme.

« Cette réponse bien dirigée déconcerta quelque peu Castelli, et alors un des assistants, voyant sa perplexité, invita le Dr Passo à rétorquer les arguments du procureur. Passo était un bon auxiliaire, mais se conformant à son caractère et à sa modération, il n'avait été jusque-là qu'un simple spectateur. Effectivement,

Le général Don Pascual Ruiz Huidobro fut d'avis que le vice-roi devait cesser ses fonctions, que son autorité devait être assumée par le *Cabildo* en sa qualité de représentant du peuple et être exercée par lui en attendant l'établissement d'un gouvernement provisoire dépendant de l'organisation qui, dans la Péninsule, exercerait l'autorité au nom du monarque. Cette opinion sur la formation immédiate d'une Junte, mais qui dépendrait de l'autorité existant dans la Péninsule, obtint, y compris le vote de ce général, trente-deux voix, et parmi ces votants on trouve les créoles Chiclana, Viamonte, Rodriguez Peña, Balcarce. Don Pedro Antonio Cerviño et Don José Martin Zuloeta opinèrent pour la formation de cette Junte, mais après consultation des provinces de la vice-royauté.

Don Cornelio Saavedra, commandant du corps des Patriciens est plus radical. Il opine pour la destitution du vice-roi, pour la formation d'une Junte effectuée immédiatement par le *Cabildo* ; mais de manière à « bien spécifier que c'est le peuple qui confère l'auto-

---

acceptant l'invitation, il répondit à peu près dans les termes suivants : « Le seigneur procureur dit avec raison que la volonté des « autres peuples de la vice-royauté doit être consultée ; mais que « l'on pense à l'état actuel de cette capitale et aux dangers auxquels « elle est exposée par sa situation, et on conviendra que le retard « qu'entraînerait cette proposition ne serait pas prudent. Buenos-« Ayres est dans l'urgente nécessité de se mettre à couvert des « périls dont elle est menacée par la puissance de la France, à « cause de la triste situation de la Péninsule. Pour cela, une des « premières mesures à prendre doit être la formation immédiate « d'une Junte provisoire qui gouverne au nom de notre seigneur « Don Ferdinand VII, et qui invite sans retard les autres peuples « de la vice-royauté à s'assembler au moyen de leurs représentants « (Congrès) pour établir un gouvernement sur des bases fermes. »

rité ou le commandement ». Cent douze votants joignirent leurs suffrages au vote de Saavedra. Don Francisco Antonio Ortiz de Ocampo, Don Gregorio Tagle, Agustin Pinedo, Don Manuel Belgrano, Don Martin Rodriguez, Dr Bernardino Rivadavia, Dr Mariano Moreno, Dr Juan José Passo, Don Domingo French, Don Domingo Matheu, Don Vicente Lopez, Don Antonio Luis Beruti, tous fils du pays et qui plus tard devaient jouer un rôle sur la scène de la Révolution, constituent avec d'autres, ce parti patriotique. Dix-huit votants, parmi lesquels figure Don Miguel Azcuénaga, acceptent l'adjonction proposée par Saavedra, mais déclarent être d'avis que la formation de la Junte ne soit pas effectuée avant qu'on ait consulté les provinces.

Castelli et quatre autres votants se conforment au vote de Saavedra ; mais veulent que les membres de la Junte soient nommés « directement par le peuple ».

Cinquante-neuf votants, en majorité employés de l'administration, certains auditeurs, quelques religieux et l'évêque à leur tête, votèrent pour le maintien définitif du vice-roi. Huit votants furent plus modérés et acceptaient ce maintien du vice-roi jusqu'à ce qu'on ait consulté les provinces.

Le suffrage populaire n'avait donc, le 22 mai 1810, pas plus de cinq partisans.

Le *Cabildo* public du 22 se termina après minuit et ses membres furent convoqués pour le jour suivant, afin de faire le recensement des votes.

« Le recensement ayant été fait avec le plus grand soin, il en résulte, — à l'excessive pluralité des voix,

dit le procès-verbal — que l'excellentissime seigneur vice-roi doit cesser de gouverner et que le gouvernement doit échoir provisoirement à l'excellentissime *Cabildo* jusqu'à la création d'une Junte que devra former le *Cabildo* même de la manière qu'il jugera à propos. »

Mais si telle était la volonté populaire, tout autre était celle des membres du *Cabildo*. Le vice-roi, d'après eux, devait faire partie de cette Junte. Il devait en être le président, et dans cette idée, pour savoir si on pouvait compter sur son assentiment, on lui envoya une délégation qui revint au *Cabildo* apportant une réponse hésitante. S'il était nécessaire, pour la tranquillité publique, que sa personne soit éliminée, il était disposé à ce sacrifice ; mais si le moyen proposé par le *Cabildo* était le plus avantageux celui-ci pouvait compter sur lui.

Cependant, comme il savait que cette solution n'était pas la plus conforme « aux désirs du peuple », ainsi qu'il eut la franchise de le dire aux délégués Ocampo et Anchorena, il conseillait de consulter les commandants des corps de la garnison avant de prendre une résolution quelconque.

Selon le désir du vice-roi, les commandants furent convoqués, « et une fois informés de la décision du *Cabildo* et de l'assentiment qu'y avait donné l'excellentissime seigneur Don Baltazar Hidalgo de Cisneros, ils signifièrent que ce que le peuple attendait avec anxiété, c'était que l'on rendît publique la cessation du commandement du vice-roi et la prise de ce commandement par l'excellentissime *Cabildo* ; que tant

que cette publication n'aurait pas lieu, le peuple ne se calmerait pas » (1).

Après une déclaration si catégorique, le *Cabildo* n'avait pas à hésiter. Aussi bien, la nuit approchait et le peuple, assemblé sur la place dans l'attente de la proclamation déclarant que le représentant de la métropole n'était plus en fonctions, ne se dispersait pas. Voyant cela, Saavedra et Belgrano prennent la résolution de pénétrer dans la salle capitulaire et décident les membres du *Cabildo* à faire la publication que le peuple attendait avec impatience. Le 23 mai, une compagnie de grenadiers, ayant à sa tête le capitaine Don Eustaquio Diaz Velez, avant le coucher du soleil, publiait dans la capitale de la vice-royauté l'édit déclarant que par la volonté du peuple le vice-roi Don Baltazar Hidalgo de Cisneros était déchu de ses fonctions.

Les intrigues du *Cabildo*, qui dans la journée du 23 avaient essayé de l'emporter sur la volonté populaire, remplirent de nouveau leur rôle réactionnaire dans la journée du 24.

La déchéance du vice-roi étant enfin déclarée, le *Cabildo* n'avait plus pour mission que de procéder à la formation d'une Junte. Réunis dans la salle des séances, les membres du *Cabildo* entrèrent en délibération et arrêtèrent, comme mesure de salut public, ce qui est contenu dans les lignes suivantes : « Considérant les graves inconvénients et risques qui pourraient survenir en ce qui concerne la sécurité pu-

(1) *Registro Oficial*, t. I, p. 16.

blique, si, conformément à ce qui a été résolu à la majorité des voix au Congrès général du 22 courant, l'Excellentissime seigneur vice-roi de ces provinces Don Baltazar Hidalgo de Cisneros était complètement destitué de son commandement, parce que ces provinces pourraient ou non se soumettre à semblable résolution, ou tout au moins susciter des doutes sur le point décidé, et que dans ce cas il pourrait s'ensuivre des maux de la plus haute gravité ; agissant en vertu des pouvoirs qui ont été conférés au *Cabildo* à la majorité des voix dans le Congrès général cité, les membres du *Cabildo* devaient ordonner et ont ordonné : Que l'excellentissime seigneur vice-roi Don Baltazar Hidalgo de Cisneros serait maintenu dans le commandement, associé aux seigneurs Dr Don Juan Nepomuceno Solá, curé recteur de la paroisse de Notre-Dame de Monserrat de cette ville ; Dr Don Juan José Castelli, avocat de la royale *Audiencia* prétoriale ; Don Cornelio Saavedra, commandant du corps des Patriciens, et Don José Santos de Inchaurregui, habitant de cette ville et commerçant ; ce comité ou junte devra être présidé par le susdit seigneur Excellentissime vice-roi, qui y aura droit de vote » (1).

Après avoir accordé une amnistie pour tous les événements survenus dans la journée du 22 « se rapportant à des opinions concernant le maintien du gouvernement », le *Cabildo* décidait qu'aucun ordre ou mesure de l'excellentissime seigneur vice-roi ne serait exécuté « sans qu'il fût signé de toutes les autres

(1) *Registro Oficial*, p. 16.

personnes qui devaient composer la Junte » (1).

Après avoir consulté les commandants des corps de la garnison (2), il fut procédé à la solennelle installation de la Junte. « Placés sous un dais, avec devant eux un prie-Dieu sur lequel étaient posés l'image du crucifix et les saints Évangiles », les élus jurèrent de remplir loyalement leurs charges respectives, de conserver dans leur intégrité ces domaines à Mgr Don Ferdinand VII et à ses légitimes successeurs, et d'observer ponctuellement les lois du royaume.

Se référant à ce qui fut résolu par le *Cabildo* dans cette séance du 24, le général Tomas Guido, acteur du drame, nous dit ce qui suit dans ses *Mémoires* : « Le peuple parut satisfait de cette élection et les Espagnols se félicitèrent d'avoir évité le danger d'un bouleversement fondamental en voyant l'autorité du vice-roi triomphante. Bien différente fut la sensation produite par un dénouement si imprévu sur le club réuni à huit heures du soir dans la maison du seigneur Peña. Là on analysa le caractère des élus ; on découvrit l'origine de la candidature Cisneros ; on reconnut unanimement que deux des membres, d'un caractère ascétique et timide, se plieraient sans violence à la politique du président, et on en vint même à douter

(1) *Registro Oficial*, p. 17.

(2) Don José Ignacio de la Quintana, colonel des dragons ; Don Cornelio Saavedra, commandant des Patriciens ; Don Gerardo Esteve y Llac, des artilleurs de l'Union ; Don Juan Florencio Terrada, des grenadiers de Ferdinand III ; Don Francisco Ortiz de Ocampo, des *Arribeños* ; Don Pedro Andrés de Garcia, des *Montañeses* ; Don Martin Rodriguez, de hussards du roi ; Don Manuel Ruiz, des *Naturales* ; Don José Merelo, des Andalous.

de la fermeté du colonel Saavedra, sous la pression et l'influence d'un chef d'un grade supérieur (1). On comptait seulement sur Castelli. Il était donc nécessaire d'annuler ce qui avait été fait, de convoquer de nouveau le peuple et d'obtenir du *Cabildo* qu'il se prêtât à un nouvel examen, devant une autre assemblée populaire, de la sanction de la veille.

Le *Cabildo* du 25 commença par prendre connaissance d'un message de la nouvelle Junte. « Dans la première réunion qu'a tenue cette Junte, disait le message, elle a été informée par deux de ses membres de l'agitation qui règne dans une partie du peuple parce qu'on n'avait pas exclu l'excellentissime seigneur membre président du commandement des forces armées, ce qui ne peut ni ne doit être pour beaucoup de raisons de la plus haute considération. »

Pour les membres du *Cabildo*, ce n'était pas là une raison suffisante pour annuler ce qui avait été fait. Tenant en ses mains la force publique, la Junte n'avait pas autre chose à faire qu'à procéder au châtiment des mécontents.

Pendant qu'on donnait une forme écrite à cette pensée, « une multitude de gens envahit les couloirs de la maison capitulaire, dit le procès-verbal de ce jour, et quelques individus, en qualité de délégués,

(1) Il faut remarquer que Saavedra avait manifesté le désir, au *Cabildo* du 24, d'être éliminé de la formation de cette Junte « parce qu'il ne voulait pas être sujet à la moindre critique ». (*Registro Oficial*, p. 18.) — « Malgré mes réclamations, dit-il dans ses *Mémoires*, on ne tint pas compte de mon refus. Cisneros même fut un de ceux qui m'engagèrent à accepter ladite nomination pour faire plaisir au peuple. » (*Memorias y Autobiografías*, t. I, p. 53.)

après en avoir dûment obtenu l'autorisation, pénétrèrent dans la salle et exposèrent que le peuple était mécontent ; qu'en aucune manière il ne voulait admettre le choix fait de l'Excellentissime seigneur Don Baltazar Hidalgo de Cisneros comme président de la Junte avec droit de vote, et encore bien moins la décision par laquelle on lui avait confié le commandement de la force armée » (1).

Comme la volonté des membres du *Cabildo* n'était pas de satisfaire le vœu du peuple, mais de « contenir au moyen de la force » la partie mécontente, on décida de convoquer les commandants militaires pour leur demander leur avis. A neuf heures et demie du matin, le 25 mai 1810, comparurent dans la salle du *Cabildo* les chefs suivants : D. Francisco Orduña, commandant de l'artillerie ; D. Bernardo Lecoc, du génie ; D. José Ignacio de la Quintana, des dragons ; D. Esteban Romero, commandant en second des Patriciens ; D. Pedro Andrès García, des *Montañeses* ; D. Francisco Antonio Ortiz de Ocampo, des *Arribeños* ; D. Juan Florencio Terrada, des grenadiers de Ferdinand VII ; D. Manuel Ruiz, des *Naturales* ; D. Gerardo Esteve y Llac, des artilleurs de l'Union ; D. José Merelos, des Andalous ; D. Martin Rodriguez, des Hussards du roi ; D. Lucas Vivas, du second escadron de hussards ; D. Pedro Ramon Nuñez, du troisième ; D. Alejo Castex, des Miguelets, et D. Antonio Luciano Ballesteros, des *Quinteros*.

A l'exception des trois premiers « qui ne dirent

(1) *Registro Oficial*, t. I, p. 19.

rien », tous les autres répondirent que « le mécontentement était général parmi le peuple et parmi les troupes » à cause du choix de Cisneros ; que non seulement ils ne pouvaient soutenir le gouvernement établi, mais même se soutenir eux-mêmes, car on les tenait pour suspects ; qu'ils ne pouvaient pas même éviter que l'on adresse des injures à l'excellentissime *Cabildo*. — « Le peuple et la troupe continuèrent-ils, étaient dans une fermentation terrible, et il était nécessaire d'arrêter ce mal à temps, en s'en occupant avant toute autre chose, car la suprême loi l'exigeait, sans s'arrêter aux incidents que l'on soupçonnait et que l'on craignait » (1).

Au moment où les commandants achevaient d'exposer la situation, « les gens qui emplissaient les couloirs frappèrent à plusieurs reprises à la porte de la salle capitulaire, car ils voulaient savoir de quoi il s'agissait ; le commandant Don Martin Rodriguez dut sortir pour les apaiser ».

En présence de la pression de la volonté populaire, le *Cabildo* dut « changer d'idées » et décida que deux de ses membres, Manuel Mansilla et Tomas Anchorena, iraient trouver le vice-roi pour le convaincre de la nécessité de donner sa démission (2).

Dans cette occurrence, une nouvelle intervention populaire se fait sentir. Non seulement le peuple ré-

(1) *Registro Oficial*, t. I, p. 20.

(2) « Ce fut moi qui dis à Cisneros qu'il était nécessaire que la présidence lui soit enlevée, parce que le peuple le voulait ainsi ; à quoi lui aussi accéda sans difficulté. » (C. DE SAAVEDRA, *Memorias y Autobiografías*, t. I, p. 52.)

clame l'élimination du vice-roi, mais ayant appris la renonciation à leurs emplois respectifs des membres de la Junte qui lui étaient adjoints, « comme possesseur de l'autorité » il demande que l'on procède à la constitution d'une autre Junte, choisissant pour membre président et commandant général de la force armée D. Cornelio de Saavedra ; comme membres : D. Juan José Castelli, le licencié D. Manuel Belgrano, D. Miguel de Azcuénaga, Dr D. Manuel Alberti, D. Domingo Matheu, et D. Juan Larrea ; pour secrétaires : les Drs D. Juan José Passo et D. Mariano Moreno.

C'était la liste rédigée par la plume de Beruti, dans la maison de Pe a, qui triomphait, de par la volonté du peuple, sur les degrés du Capitole argentin.

A la suite de cela, le *Cabildo* se borna à couvrir sa déroute d'un formalisme légal. « Après quelques discussions, dit le procès-verbal, avec les dites personnes, les membres du *Cabildo* leur signifièrent que pour procéder d'un meilleur accord le peuple devait présenter de nouveau les mêmes réclamations par écrit. »

Les patriotes n'hésitèrent pas à accéder à cette demande, « et après un intervalle d'attente assez long », le temps qui était certainement nécessaire pour recueillir les signatures, ils revinrent au *Cabildo* « et présentèrent l'écrit qu'ils apportèrent signé d'un nombre considérable d'habitants, de religieux, de commandants et officiers des corps de troupes, et exposant les mêmes idées qu'ils avaient manifestées de vive voix »(1).

(1) *Registro Oficial*, t. I, p. 20.

Mais cette demande étant écrite, il fallait, d'après le *Cabildo*, qu'elle fût confirmée par le vote de ratification du peuple : nouvelle exigence de la réaction et nouveau triomphe de la démocratie.

A peine le procureur du *Cabildo*, le Dr Leiva, a-t-il paru au balcon principal, et voit-il que le nombre réduit de gens « ne répond pas à ce qu'il s'était imaginé, qu'il s'écrie : *Où donc est le peuple* ? » Après diverses réponses faites par ceux qui s'étaient approchés et des récriminations de la part du syndic, on entendit des voix disant « que si jusqu'à ce moment on avait procédé avec prudence afin que la ville ne subît pas de désastres, il allait être maintenant nécessaire de recourir aux moyens violents ; que les gens, à cause de l'heure avancée, avaient regagné leurs maisons ; qu'il fallait sonner la cloche du *Cabildo* et que le peuple s'assemblerait alors en ce lieu, pour donner satisfaction à la municipalité ; que si, le battant de la cloche manquant, on ne pouvait en faire usage, ils feraient battre la générale et ouvrir les casernes, et alors la ville aurait à souffrir ce que jusqu'à ce moment on avait cherché à éviter.

« Les membres du *Cabildo*, se voyant menacés de la sorte et dans le dessein d'éviter la moindre effusion de sang, ce qui serait une tache irréparable pour un peuple qui avait donné tant de preuves irréfutables de sa loyauté, de sa noblesse et de sa générosité, résolurent que par moi, le greffier, serait lue à haute et intelligible voix la requête présentée, et que les assistants déclareraient expressément si telle était leur volonté. La requête fut lue, et tous s'écrièrent d'une

seule voix : que c'était bien ce qu'ils demandaient et uniquement ce qu'ils voulaient que l'on exécute. » — « En considération de tout cela, il fut décidé que sans perdre un instant on constituerait la nouvelle Junte par un acte séparé et simple, en choisissant pour cela comme membres les mêmes personnes qui avaient été désignées de vive voix, sur des feuilles volantes et sur la liste présentée par ceux qui avaient pris la parole au nom du peuple. » Comme on le voit, dans une scène démocratique, les derniers vestiges du despotisme colonial furent vaincus (1).

« La foule, dit Guido, n'abandonna pas la place, les couloirs et les salles de l'antique *Cabildo* avant que l'accord n'eût été annoncé et la nouvelle Junte proclamée. A trois heures de l'après-midi, une proclamation solennelle faisait connaître la délibération du *Cabildo* public installant une nouvelle Junte gouvernementale au nom de Ferdinand VII » (2).

Avec le même rituel que la Junte du 23 avait prêté serment dans l'enceinte du *Cabildo*, la Junte élue par le vote populaire prêta le sien le 25 mai 1810. Cette cérémonie terminée, le président, s'adressant au peuple, recommanda à sa bienveillance la personne du vice-roi et sa famille. C'était un geste chevaleresque de la part de la démocratie vis-à-vis du vaincu.

---

(1) « Des débats animés furent entamés entre les partisans de l'ancien régime et les promoteurs de la Révolution. Le peuple attendait impatient ; la grave séance fut souvent interrompue par les clameurs populaires excitées par d'ardents tribuns. » (Général Tomas Guido, *Memorias y Autobiografías*, t. I, p. 16.)

(2) *Memorias y Autobiografías*, t. I, p. 16.

Du *Cabildo*, la Junte, au milieu d'une foule immense, au son des cloches et au bruit des salves d'artillerie, se dirigea vers la Forteresse qui jusqu'alors avait été la résidence des vice-rois. Par ce nouvel acte, la Révolution délogeait la monarchie des rives du rio de La Plata (1).

Comme on le voit, dans cette semaine laborieuse le facteur peuple joue le rôle principal. Il est, sans aucun doute, l'agent le plus puissant de la démocratie qui va naître, comme le *Cabildo* l'est, par sa résistance, de cet absolutisme monarchique que la puissance de Napoléon subjugue en Espagne et que l'insurrection

(1) Le vice-roi déposé demeura à Buenos-Ayres jusqu'au 23 juin 1810, et à cette date, accompagné de cinq membres de la Royale *Audiencia*, il fut transporté par ordre de la Junte sur un coutre anglais qui les débarqua aux îles Canaries le 4 septembre de la même année.

La mesure prise par la Junte ne fut pas arbitraire, car, comme le laisse voir le mémoire qu'il avait préparé pour informer le gouvernement de la Péninsule des événements qui s'étaient produits à Buenos-Ayres pendant la semaine de mai, la présence de Cisneros dans la capitale argentine était dangereuse pour la marche de la Révolution. Dans ce rapport il traite le peuple de « faction d'agitateurs », l'évêque Lue de « fidèle serviteur de Sa Majesté », Matheu et Larrea de « marchands ». Ceux qui dans le *Cabildo* public ne votèrent pas pour sa déposition, étaient « les bons ». Selon le vice-roi, deux mille hommes de troupe avec de bons et éprouvés officiers suffiraient pour vaincre et pour se venger de « ces misérables et inexpérimentés factieux, » au grand désenchantement de la Cour de Londres. — La colère de Cisneros contre les Anglais venait de leur participation à la cérémonie de la prestation de serment de la Junte.

« Les officiers anglais résidant ici, dit-il dans son rapport, ont pris part d'une manière solennelle à tous les actes publics concernant l'installation et la reconnaissance de la Junte ; et le jour de la prestation de serment leurs vaisseaux et même ceux des simples particuliers anglais joignirent leurs salves à celles de la place. » (*Registro Oficial*, t. I, p. 40.)

créole met en état de crise dans la vie de la colonie.

Si l'on nous demande quel est le programme de cette révolution, notre réponse ne pourra pas être tout à fait concluante. S'il n'y a pas de programme, il y a tout au moins une idée, et cette idée, à mon point de vue, est plus que suffisante pour définir la Révolution. L'idée de liberté, d'indépendance se laisse voir et sentir à travers tous les actes de notre première démocratie.

Ce qui, au Rio de La Plata, inspire de l'intérêt, ce n'est pas le sort de la Péninsule, mais le sort de la colonie. Si noble que soit son idéal, étant donné que l'aspiration créole se base sur un mouvement séditieux, il est nécessaire de couvrir d'un masque le vœu civique, et ce masque sera la formule, consacrée par acte solennel, de vouloir conserver ces domaines au roi captif. On fit cela par politique, dit Saavedra, « et sous le couvert de M^gr Ferdinand VII, la Junte prit ses mesures et donna ses ordres » (1).

L'esprit de la philosophie libérale française renaît vigoureux dans la masse créole. Si celle-ci le sent, elle se garde bien de le dire. C'était, en effet, devant la conscience théologique de l'époque, un péché que de s'insurger ; et si les acteurs du drame avaient osé dire franchement à quelles sources ils s'étaient inspirés pour avoir un tel courage, la gravité du péché en aurait été accrue. Mais devant l'histoire, ce qui a de la

(1) *Memorias y Autobiografias*, t. I, p. 53.

valeur, ce sont les faits, et les faits qui marquent le début de la Révolution argentine dénotent une affinité absolue avec ceux qui inspirèrent la Déclaration des Droits de l'Homme. La haine de l'oppression et de tout ce qui la symbolise est le moteur impulsif de la Révolution argentine. De là vient qu'elle n'ait pas même temporisé au sujet de la présence permanente d'un vice-roi en qualité de membre du gouvernement. Le créole, et le créole seul, devait tenir en ses mains les destinées de cette colonie que la monarchie n'était pas capable de maintenir sauve dans son naufrage politique. Les moules du vieux régime une fois brisés, la colonie devait cesser d'être esclave, et organisant ses éléments, se proclamer, au moment opportun, une nation souveraine.

De là vient aussi que cette Révolution se soit consacrée à une formule qu'elle portait en elle-même comme un trésor précieux, et que le premier et le plus serein de nos historiens nationaux a su synthétiser en une seule phrase.

Cette formule était : *Peuple et souveraineté.*

« Telle est, dit Mitre, la formule de toutes les formules ; développée par Castelli et Passo, comme tribuns du peuple, au *Cabildo* public du 22 mai ; commentée par Moreno comme publiciste dans les pages inspirées de *La Gaceta* ; appliquée au gouvernement par les Juntes exécutives ; interprétée législativement par la grande assemblée de l'an XIII, ce fut elle qui, sans changer de forme pendant six années consécutives, domina la Révolution en la mettant sur la voie de la liberté. Elle fut *politique* et non *juridique*, et

pour ce motif elle vécut et progressa, suivant le temps et les événements auxquels elle s'adapta complètement (1).

(1) *Nuevas comprobaciones históricas a propósito de la Historia Argentina*, p. 187.

CHAPITRE VII

LA JUNTE POLITIQUE

SOMMAIRE : Le premier document révolutionnaire. — Commentaires de Mariano Moreno à un édit d'Abascal, vice-roi de Lima. — Le complot contre-révolutionnaire de Córdoba. — Liniers et les autres conspirateurs sont fusillés. — Entrée de l'armée libératrice dans le Haut-Pérou. — L'expédition du Paraguay. — Les provinces de la vice-royauté reconnaissent l'autorité de la Junte. — Mesures de progrès prises par la Junte. — Traduction du *Contrat social*. — La liberté de la presse proclamée par Moreno. — Dans ses *Miras del Congreso*, Moreno expose la philosophie politique de la Révolution. — Ses principes démocratiques. — Origine des dissensions politiques au sein de la Junte. — Les députés des provinces qui se trouvent à Buenos-Ayres demandent leur incorporation. — Retraite de Moreno. — Il est nommé délégué de la Junte près le gouvernement de Sa Majesté Britannique. — Création d'un triumvirat. — Dissolution de la Junte. — La personnalité de Mariano Moreno.

De par la volonté du peuple, ratifiée par le *Cabildo* le 25 mai 1810, la Junte provisoire de la vice-royauté du Rio de La Plata était une assemblée à caractère exécutif.

Tandis qu'à la suite d'arrêtés pris ce même jour le

pouvoir judiciaire continuait à être du ressort de la royale *Audiencia*, la Junte était chargée de convoquer les peuples de la vice-royauté à un Congrès général, et était autorisée à organiser une expédition militaire qui prêtât son appui à cette élection démocratique.

Sans perdre de temps, la Junte se mit à l'œuvre et le 27 mai elle rédigeait une circulaire, — premier document révolutionnaire, — dans laquelle les signataires exposaient quel était à Buenos-Ayres, — capitale de la vice-royauté, — le vœu de l'opinion.

Comme dans toutes les pièces officielles de ce moment historique, le langage patriotique n'est pas tout à fait sincère. Il insiste fréquemment sur le concept de fidélité à Ferdinand VII. Le gouvernement conforme au vœu populaire que l'on veut établir n'a pas, d'après la teneur de ce document, la prétention de dépouiller le monarque souverain de ses domaines coloniaux. Son installation et son fonctionnement poursuivent un autre but. Son dessein est « que le district de la vice-royauté de Buenos-Ayres ne se trouve pas, si le moment malheureux arrive où l'on apprendra la perte absolue de la Péninsule, dans les graves embarras où, à cause de son incertitude et du défaut de légitime représentation du souverain, s'est trouvée l'Espagne lors de son occupation par les Français » (1).

Mais si on s'exprimait ainsi dans un document public, dans les instructions secrètes données au colonel Don Francisco Ocampo, qui commandait la colonne libératrice, ou employait un autre langage :

(1) *Registro oficial*, p. 25.

« On aura grand soin, y disait-on, d'étouffer toute affaire qui pourrait compromettre le concept de fidélité qui anime cette Junte » (1).

Si l'on tient compte de l'importance de l'édifice colonial, des recours de tout ordre que, sinon le monarque, tout au moins la métropole et les agents de son despotisme pouvaient mettre en jeu pour faire échouer la Révolution en Amérique, on s'explique cette littérature équivoque presque toujours en contradiction avec les actes de la Révolution.

Si le parti créole était puissant, le parti espagnol l'était aussi. La franchise absolue aurait peut-être été le suicide de la Révolution, et c'est ainsi que le nom de Ferdinand VII a servi de centre magnétique pour attirer à la cause de la liberté les timides et les indécis que comptait la vice-royauté.

Lorsque la création de cette Junte fut connue à Lima, le vice-roi du Pérou publia un arrêté déclarant les provinces du Rio de La Plata annexées à sa vice-royauté.

L'audace du vice-roi Abascal ne resta pas sans réponse, et le secrétaire de la Junte argentine, le Dr Mariano Moreno, la commenta en disant des vérités comme celles qui suivent : « Ceci est l'extrême limite d'une arrogance insensée. Colons de l'Espagne, nous avons subi avec patience et fidélité les conditions résultant de notre dépendance. Trois cents années de preuves continues ont montré à nos monarques que les Amériques étaient plus sûres par le vasselage

(1) *Registro oficial*, p. 36.

volontaire de leurs fils que par la force de leurs dominateurs.

« L'européen espagnol qui foulait leur sol était noble dès son arrivée, riche au bout de peu d'années de résidence, maître des emplois, et avait tout l'ascendant que donne sur ceux qui obéissent la prépondérance des hommes qui commandent loin de leurs foyers. Le cours des vicissitudes humaines réduit l'Espagne à l'esclavage, tous les peuples libres de la monarchie recouvrent leurs droits primitifs, et lorsque les naturels du pays paraissent destinés à prendre la place de leurs dominateurs, ceux-ci s'offensent de la prétention modérée de ceux qui se contentent de vouloir que nous soyons tous égaux ; et bien qu'ils reconnaissent être sans patrie, sans appui, sans alliés, et entièrement soumis à l'arbitraire de ceux qui se complaisent à être pour eux des frères, ils leur crient encore avec mépris : Éloignez-vous de nous, nous ne voulons pas de votre égalité, elle nous dégraderait, car *la nature vous a créés pour végéter dans l'obscurité et l'abaissement*. Un semblable attentat est stupéfiant ; et il est bien plus stupéfiant encore que cette insulte ait été lancée publiquement dans la grande ville de Lima » (1). La résistance espagnole rencontrée à Lima par la Révolution devait aussi se retrouver, comme nous allons le voir, à l'intérieur des frontières mêmes de la vice-royauté. Córdoba, Montevideo et La Asunción du Paraguay allaient servir de base à une réaction espagnole, et au choc

(1) *Doctrina democrática*, p. 198.

de cette force réactionnaire la liberté devait verser son premier sang.

Le 9 juillet 1810, sous les ordres du commandant Don Francisco Ortiz de Ocampo, partait de Buenos-Ayres, se dirigeant vers les provinces de l'intérieur et du Haut-Pérou, un corps de troupe de mille cent cinquante hommes, avec la mission expresse de signifier au gouvernement de Córdoba et à son *Cabildo* d'avoir à « laisser la population procéder librement » à l'élection qu'elle avait à faire d'un député au Congrès général. La volonté de la Junte était d'éviter tout acte de violence tant qu'il ne s'en produirait pas de la part des gouvernements. Mais, malheureusement, à Córdoba s'étaient concentrés les éléments de la colonie les plus capables d'étouffer la Révolution dans son berceau. Les conspirateurs étaient le gouverneur de la province, D. Juan Gutierrez de la Concha, l'assesseur D. Victorino Rodriguez, le prélat diocésain D. Antonio de Orellana, le colonel des milices D. Santiago Allende, le ministre du Trésor D. Joaquin Moreno, et, prêtant à tous les précédents l'appui de son prestige militaire, le héros de la défense de Buenos-Ayres, D. Santiago Liniers.

Pour réaliser leurs desseins subversifs, les conspirateurs de Córdoba comptaient sur les forces de Montevideo et sur l'appui militaire du général Nieto, envoyé par le vice-roi Abascal pour attaquer les patriotes.

D'après ce plan, l'escadre espagnole de Montevideo devait bloquer rigoureusement le port de Buenos-Ayres, débarquer à Santa Fé un corps de troupes qui

irait rejoindre celles de Liniers, et celui-ci, laissant à son arrière-garde l'armée du Pérou sous le commandement du général Nieto, devait ensuite tomber sur Buenos-Ayres.

Mais la Junte, au courant de ce plan, avait pris les mesures nécessaires, et pour étouffer cette insurrection, les forces du général Ocampo marchaient dans la direction de Córdoba. « Lorsqu'ils eurent connaissance que nos troupes se trouvaient à peu de journées de la ville, ils essayèrent de les détruire en ayant recours à un paysan qui offrit de s'introduire dans notre camp sous les traits d'un ami et de mettre le feu aux fourgons de munitions » (1).

Liniers et ses collègues, convaincus que la résistance aux forces de Buenos-Ayres serait inutile, abandonnèrent la ville de Córdoba le 31 juillet pour s'acheminer vers le Pérou. L'évêque Orellana, l'intendant Concha, l'assesseur Rodriguez, le colonel Allende, l'employé de l'administration royale D. Joaquin Moreno et le prêtre Gimenez, chapelain du diocèse, les accompagnaient. Une compagnie de l'armée patriote, sous les ordres du lieutenant-colonel Balcarce, partit à la poursuite des fugitifs qui furent faits prisonniers le 7 août.

La Junte de Buenos-Ayres donna l'ordre de les fusiller ; mais le général Ocampo, n'ayant pas le courage de conduire au supplice des personnes comme Concha et Liniers qui avaient été ses compagnons

(1) MANUEL MORENO, *Memorias y Autobiografías*, t. II, p. 161.

d'armes dans les luttes contre les Anglais, préféra renoncer au commandement de l'armée.

En présence de cet incident, la Junte délibéra de nouveau sur le sort des conspirateurs et décida de maintenir sa première résolution. Un de ses membres, le Dr Castelli, fut envoyé pour faire exécuter cette sentence de mort. « J'espère, lui dit Moreno en lui confiant cette tragique mission, qu'il ne sera pas pris de la même faiblesse que notre général ; si la détermination prise ne s'accomplissait pas encore, notre collègue Larrea, auquel, je pense, la résolution ne manquerait pas, irait la faire exécuter ; et enfin j'irai moi-même si c'est nécessaire » (1).

Tous les prisonniers, moins l'évêque Orellana (2), furent fusillés, en présence de Castelli, le 26 août, à l'endroit appelé la Montagne des « Papagayos », après que ce dernier leur eût lu la sentence de mort.

---

(1) *Memorias y Autobiografías*, t. II, p. 162.— Parlant de Castelli, qui fut celui qui exécuta l'ordre de la Junte, le général Muller dit : « Partout il aima la liberté et abhorra le despotisme, condamnant en même temps tout ce qu'il trouvait opposé au nouvel ordre des choses. Ceux qui étaient en place crurent voir en Castelli un second Robespierre, prêt à immoler tous ceux d'entre eux qu'il croirait utile d'immoler au triomphe de la liberté. En fait, Castelli fut un terroriste très imbu des maximes de la Révolution française et très au courant de tous ses détails. » (*Memorias del general García Camba para la Historia de la América española en el Perú*, t. I, p. 80.)

(2) L'attitude de l'évêque Orellana contre la Révolution lui valut de la part de la Junte le décret suivant, daté du 7 août 1810 et adressé au Doyen et au chapitre ecclésiastique de son diocèse : « En présence des notoires crimes d'État de l'évêque fugitif de ce diocèse, la Junte a déclaré son église vacante et ordonne que, la reconnaissant comme telle, Votre Excellence la pourvoie d'un vicaire capitulaire selon ce qui est prévu par les sacrés canons dans des cas semblables. » (*Registro Oficial*, t. I, p. 62.)

Cette mort de Liniers a servi d'aliment à des commentaires sentimentaux.

Quelles que soient les opinions que l'on puisse avoir sur la Junte, elle fit ce qu'elle crut demandé et même exigé par le salut de la patrie. Elle considérait ce drame avec la logique du moment et ne douta pas qu'en faisant sentir sur les conspirateurs le poids de sa forte main, elle sauverait la Révolution.

Tous les mauvais desseins et la haine des conspirateurs de Córdoba furent mis en évidence dans un manifeste par le Dr Moreno : « Pour discréditer la Junte, dit-il, on la couvrit d'imprécations ; on lui imputa l'ignominieux caractère d'insurgé et de révolutionnaire ; on fit un crime d'État d'embrasser sa cause ; on intéressa même contre elle *la Religion, le prélat voulant forcer les ministres à profaner la chaire et le confessionnal.*

« Pour dissiper tous les doutes qu'un zèle indiscret pourrait opposer, ou qui, par une double intrigue, pourraient quelque jour être mis en avant, nous députâmes vers le gouverneur intendant de Córdoba son beau-frère le Dr Don Mariano de Yrigoyen, personne de sa plus intime confiance. Le président de la Junte adressa des lettres amicales à Don Santiago Liniers, lui exprimant avec franchise et candeur les mêmes sentiments et faisant appel à l'amitié et aux titres les plus sacrés pour le détourner du mauvais chemin où il le voyait engagé. Diverses personnes recommandables unies à ces chefs par des liens étroits agirent de même. Bien décidés à fermer les oreilles aux clameurs de la raison et de la justice,

ceux-ci consommèrent leur crime, empêchant les habitants de se rendre compte de la marche de notre cause. »

Parlant en particulier de la conduite de Liniers, il ajoute :

« Ce fut lui qui prit toutes les mesures et dispositions pour résister à nos troupes, que l'on n'envoyait pas pour contraindre les peuples par la violence, mais pour les libérer, sur leur propre demande, de l'oppression qui pesait sur eux. »

« Une opprobre éternelle, dit-il ensuite, couvrira les cendres de D. Santiago Liniers, et la postérité la plus reculée se répandra en exécrations contre cet homme ingrat, qui volontairement se chargea de ruiner et d'exterminer un peuple à qui il devait les plus grands bienfaits. »

L'attitude de l'évêque Orellana lui inspire l'apostrophe que voici : « Prélats ecclésiastiques, remplissez votre ministère de pacification et tenez-vous à l'écart des troubles et des séditions des méchants ; il a fallu tout le respect dû au sanctuaire pour soustraire l'évêque de Córdoba à la rigueur du supplice que lui a mérité son exécrable crime ; mais nos religieuses considérations ne donneraient pas un second exemple de pitié si quelqu'autre prélat venait à abuser insolemment de son ministère. Le châtiment serait considéré par nous comme une conséquence nécessaire du délit, et le caractère sacré du délinquant ne ferait qu'augmenter l'horreur de son crime » (1).

(1) *Doctrina democrática*, p. 177.

L'énergie de ces déclarations laissait voir, parfaitement indiquées, les voies qu'allait suivre la Révolution. Après cette exécution, l'armée libératrice, sous le commandement de D. Antonio Gonzalez Balcarce, continua sa marche vers le nord, pénétra dans les provinces du Haut-Pérou, et le 27 octobre 1810 attaqua les fortifications de Cotagaita. Obligée de reculer, elle s'arrêta près du Rio de las Piedras, où, le 7 novembre, la Révolution remporta sa première victoire militaire. A la faveur de ce triomphe, Balcarce avança avec son armée, et le 13 du même mois il attaquait Cotagaita et s'en emparait.

Trois jours après, les quatre intendances du Pérou se déclaraient pour la Révolution, et le gouverneur de Potosi, Paula Sanz, celui de Charcas, général Nieto, et le colonel Córdoba, qui avaient organisé la résistance opposée à l'armée libératrice, étaient faits prisonniers et fusillés. Une nouvelle avance de cette armée permit aux patriotes d'arriver jusqu'aux rives du Desaguadero, où ils campèrent, sous les ordres de leurs chefs militaires et de Castelli, délégué de la Junte de Buenos-Ayres et qui se donnait le titre de général.

Pendant que ces opérations de marche en avant se poursuivaient, une armée royaliste, envoyée de Lima et commandée par D. Manuel Goyeneche, arrivait au Desaguadero le 20 juin 1811 ; elle passait le fleuve le même jour et les deux armées furent en présence devant les hauteurs de Huaqui. Castelli qui, d'après Saavedra (1), « croyait envahir et subjuguer toute la

(1) *Memorias y Autobiografias*, t. I, p. 64.

vice-royauté de Lima », se fia imprudemment à ses forces, et contrairement aux ordres du gouvernement livra bataille à Goyeneche. Le sort des armes fut contraire à l'armée de la Révolution, et ce désastre du Desaguadero mit de nouveau aux mains des royalistes toute la partie du Haut-Pérou que les premiers triomphes de la cause patriotique lui avaient conquise.

L'armée patriote, dirigée par Pueyrredon, rétrogada jusqu'à Yatasto, point situé entre Salta et Tucuman, et le gouvernement ordonna à Castelli, Balcarce et Viamonte de venir à Buenos-Ayres rendre compte de leur conduite.

Si du côté des provinces du Haut-Pérou la cause patriotique rencontrait des adeptes enthousiastes et décidés, il n'en était pas de même du côté du Paraguay. Après avoir sondé l'opinion publique de cette province par l'intermédiaire d'un délégué, qui dans son rapport ne rendit pas un compte véridique de la volonté populaire, la Junte, croyant que les difficultés existantes, si elles étaient réelles, s'aplaniraient, résolut d'envoyer une expédition militaire dont elle confia le commandement à D. Manuel Belgrano qui fut improvisé général.

Avec deux cents hommes de troupes, Belgrano partit de Buenos-Ayres le 28 septembre 1810 ; en arrivant à San Nicolas de los Arroyos, un groupe de patriotes se joignit à lui. De là il se transporta à la ville de Santa Fé et traversa le Paraná, où l'incorporation de deux cents soldats du régiment des Patriciens lui permit de compléter une bien modeste armée de neuf cent cinquante hommes.

Il faut observer qu'en entreprenant cette expédition, Belgrano ne se faisait aucune illusion. Il pressentait l'échec de l'entreprise, mais il fit le sacrifice de s'en charger par esprit de discipline.

Les caractéristiques politiques et sociales du Paraguay n'étaient pas tout à fait de nature à permettre de compter sur son concours dans l'œuvre patriotique de la Révolution. Cependant la Junte de Buenos-Ayres, qui voulait solidariser dans un but démocratique tous les États coloniaux de la vice-royauté, et qui invitait les autres peuples qui la composaient à prendre part — en commençant par la reconnaître elle-même comme autorité légale — au Congrès de toutes les provinces, ne pouvait faire abstraction de ce gouvernement qui se rattachait à la vice-royauté dans l'ordre économique, social et politique.

Mais l'apathie paraguayenne devait être plus puissante que le zèle ardent des patriotes de Buenos-Ayres ; et si la cause de la liberté devait à un moment donné tirer ce peuple de sa léthargie, il n'en sortirait que pour s'enfermer dans l'isolement, comme effectivement cela se produisit peu après les débuts de la Révolution.

Pour résister aux forces de Buenos-Ayres, le Paraguay pouvait compter sur un gouverneur fanatique de sa charge, D. Bernardo de Velazco, qui était en même temps un militaire instruit, et sur une armée très supérieure à la colonne libératrice de Belgrano.

Après avoir traversé la province de Corrientes, Belgrano passa, le 19 décembre, le Rio Paraná, en face de Posadas, actuellement capitale du territoire de

Misiones, et fut déboucher au lieu appelé Campichuelo, alors en territoire paraguayen, où se livra un combat dans lequel la Révolution triompha.

Sans attendre l'incorporation de quatre cents hommes et de plusieurs pièces d'artillerie qui, sous les ordres de Rocamora, étaient partis de Misiones pour se joindre à lui, Belgrano se décida à avancer dans un terrain marécageux, dépourvu de ressources et au milieu de la saison la plus ardente de l'année.

Comprenant les avantages qu'il pouvait retirer de cette situation, Velazco donna l'ordre à ses troupes de se retirer et laissa Belgrano s'approcher de La Asunción.

Le 19 janvier 1811, en un point appelé Paraguari, les deux armées se trouvaient en présence et il se livrait une bataille dans laquelle l'armée de Velazco, très supérieure en nombre et mieux disciplinée que celle de Belgrano, battait cette dernière et l'obligeait à rétrograder jusqu'au fleuve Tacuari.

Deux mois après, Belgrano se battait de nouveau sur les bords de ce fleuve contre une armée dix fois supérieure à la sienne, et, vaincu, il signait, le 10 mai 1811, une capitulation d'après laquelle l'armée patriote pouvait se retirer avec armes et bagages.

Si l'expédition militaire commandée par Belgrano ne donna pas le résultat immédiat que l'on cherchait, elle contribua sans aucun doute à définir une situation équivoque et même à provoquer une insurrection locale qui, trois jours après la signature de la capitulation de Tacuari, déposa Velazco de sa charge de

gouverneur et fit passer le gouvernement de cette province entre les mains d'une Junte composée de trois membres.

Cette révolution portait en elle-même les germes d'une tyrannie qui devait compromettre la destinée politique du Paraguay, en la séparant, comme le fit Francia, son dictateur, du gouvernement de Buenos-Ayres, quoique la révolution de 1811 qui avait déposé Velazco se fût effectuée au nom des mêmes idées que la capitale de la vice-royauté avait invoquées pour s'insurger.

Le régime d'isolement qu'entraîna cette mesure politique empêcha le Paraguay de se solidariser avec les Provinces unies du Rio de La Plata dans la lutte pour la liberté.

Par cet isolement, il sauva sa cause ; mais il empêcha la démocratie paraguayenne de prendre une part active à l'épopée continentale.

La circulaire du 27 mai, par laquelle la Junte faisait connaître son installation et demandait l'adhésion des *Cabildos* de la vice-royauté, produisit son effet dès le premier moment de son envoi. La colonie du Sacramento reconnut la Junte le 5 juin 1810, le 8 la Concepción de l'Uruguay, le 9 Santo Domingo Soriano, le 13 le commandant de Santa Teresa, le 14 la ville de San Luis, le 16 celles de Corrientes et de San Juan, le 18 les bourgs de Misiones, le 19 la ville de Santa Fé, le 23 celle de Salta, le 22 la municipalité de Gualeguay, le 23 la ville de Tarija, le 27 Mendoza, le 26 Tucuman, le 29 Santiago del Estero, le 4 août Catamarca, le 13 le bourg de Rio Cuarto, le 10 no-

vembre la ville de La Plata, le 18 celle de La Paz, le 4 décembre celle de Oruro.

Ces reconnaissances furent suivies de l'élection par chaque *Cabildo* d'un député appelé à le représenter au Congrès général. En conséquence, San Luis élut Don Marcelino Pollet, Corrientes le Dr Don José Simon Garcia de Cossio, Santiago del Estero le prêtre Don Juan José Lami, Mendoza Don Manuel Ignacio Molina, San Juan Don José Ignacio Maradona, Catamarca Don Francisco de Acuña, Tucuman le Dr Don Manuel Felipe Molina, Córdoba le Doyen Don Gregorio Funes, Tarija le Dr Don Julian Perez de Echalaz, Salta le Dr Don Francisco Guruchaya, Jujuy le Dr Don Juan Ignacio Gorriti, Cochabamba le Dr Don José Francisco Javier de Orihuela, La Paz Don Ramon Mariaca.

Dans cette série d'adhésions et de nominations, ne figurent pas celles des *Cabildos* du Paraguay et de Montevideo. Le reste de la vice-royauté se prononce pour la Révolution, seules ces deux circonscriptions géographiques sont récalcitrantes au vœu de la capitale. La conduite du Paraguay et sa destinée ont déjà été exposées. La manière d'agir de Montevideo est assez caractéristique pour que nous lui consacrions une page à part. Mais avant d'en entreprendre l'exposition, arrêtons-nous un moment sur des détails d'ordre intérieur qui provoquèrent une crise politique au sein de la Junte provisoire du Rio de La Plata.

Une des premières mesures que prit cette assemblée fut de décréter la fondation d'une Gazette (1). Com-

(1) Les rédacteurs de la *Gaceta* furent le Dr Moreno, son

mentant ce décret, son secrétaire disait : « Le peuple a le droit de connaître la conduite de ses représentants, et l'honneur de ceux-ci est intéressé à ce que tout le monde sache l'exécration avec laquelle ils considèrent les réserves et les mystères inventés par le pouvoir pour cacher ses jouissances » (1).

La fondation de l'École de mathématiques est décrétée le 19 août 1810, et en même temps il est ordonné que « tous les officiers et cadets de la garnison doivent suivre ses cours ». C'est le noyau d'une future armée, et à sa tête on place le lieutenant-colonel Don Felipe Sentenech, dont la Junte accepte le programme. « Notre armée, dit son secrétaire, après avoir épouvanté l'ennemi par sa valeur, doit gagner les peuples par l'irrésistible attraction de son instruction, de sa modération et des vertus nationales dont elle doit être ornée » (2).

La Junte qui, au dire de Moreno, « se voit dans la nécessité de tout créer, ordonne, le 19 août, la fondation d'une Bibliothèque publique. Par bonheur, dit

---

fondateur, jusqu'en décembre 1810 ; de décembre jusqu'à mars 1811, le Doyen Funes ; de mars à octobre de la même année, le Dr Pedro José Agrelo. A partir de cette date, elle était rédigée les mercredis par le Dr Vicente Pazos Silva, et les vendredis, par le Dr Bernardo Monteagudo. Elle eut aussi comme rédacteurs, par périodes successives, Nicolas Herrera, Gregorio Funes, Fr. Camilo Enriquez, le Dr Julian Alvarez et D. Bernardo Velez.

Son dernier rédacteur fut le Dr Manuel Antonio Castro, du 27 septembre 1820 au 12 septembre 1821. A ce moment elle cessa de paraître et fut remplacée par le *Registro Oficial*. Voir la *Efemeridografia*, par A. Ziny.

(1) MARIANO MORENO, *Doctrina democrática*, p. 111.

(2) *Registro Oficial*, t. I, p. 69.

son secrétaire, nous avons assez de livres pour donner naissance à une œuvre qui croîtra en proportion des développements successifs de ce peuple » (1).

Mais, pour le génial secrétaire, il ne suffisait pas qu'un nombre plus ou moins grand d'ouvrages fussent catalogués dans un édifice public : il était nécessaire de faire parvenir jusqu'au peuple la connaissance des idées nouvelles, de le tirer de l'apathie que produit l'ignorance et de lui faire savoir quels sont les droits dont l'exercice rend un peuple libre et heureux.

« Pour que mes désirs soient accomplis dans toute leur amplitude, disait-il, je n'ai pas trouvé d'autre moyen satisfaisant que de réimprimer ces livres de politique que l'on a toujours considérés comme le catéchisme des peuples libres et qui, à cause de leur rareté dans ces pays, sont dignes de la même considération que les pensées nouvelles et originales » (2).

« Parmi les diverses œuvres qui doivent former le précieux présent que j'offre à mes concitoyens, j'ai donné la première place au *Contrat social*, écrit par le citoyen de Genève Don Juan Jacobo Rousseau. Cet homme immortel, qui fit l'admiration de son siècle et sera l'étonnement de tous les âges, fut peut-être le premier qui, dissipant complétement les ténèbres dont le despotisme enveloppait ses usurpations, mit en pleine lumière les droits des peuples, et en leur enseignant quelle était la véritable origine de leurs obligations, démontra celles que, corrélativement,

(1) MARIANO MORENO, *Doctrina democrática*, p. 180.
(2) *Doctrina democrática*, p. 299.

contractaient les dépositaires du gouvernement.

« Les tyrans avaient cherché à prévenir adroitement ce coup en attribuant une origine divine à leur autorité ; mais l'impétueuse éloquence de Rousseau, la profondeur de ses discours, le naturel de ses démonstrations dissipèrent ces illusions ; et les peuples apprirent à chercher dans le pacte social la racine et l'origine de l'obéissance, en attendant que soient produits les diplômes attestant que le ciel destinait les tyrans à régner sur leurs semblables ; mais ces diplômes n'ont pas été montrés jusqu'à présent, et il n'est pas possible de les confondre avec les moyens qui fréquemment conduisent au trône et au gouvernement » (1).

La Révolution argentine avait trouvé son oracle. Le langage du secrétaire de la Junte est le langage du verbe révolutionnaire, et tout ce qu'il dit et écrit traduit fidèlement ce que pense et désire la colonie émancipée.

Contre le despotisme espagnol qui assujettissait la raison à une censure inquisitoriale, Moreno s'élevait courageusement et disait : « Serait-il possible qu'il faille bannir de l'univers un bienfait qui ferait ses plus grandes délices si on l'encourageait et si on savait le protéger ? Pourquoi ne serait-il pas permis à l'homme de combattre les préoccupations populaires qui ont tant d'influence non seulement sur la tranquillité mais aussi sur la fidélité de son existence misérable ?

(1) *Doctrina democrática*, p. 299.

« Pourquoi doit-on mettre un bâillon au héros qui tente de les combattre et mettre la pensée en formidable interdit, l'enchaînant d'une telle manière que l'on peut comparer son sort au sort malheureux que traîne l'esclave entre les chaînes qui l'oppriment ?

« Détrompons-nous enfin, car les peuples seront plongés dans l'abrutissement le plus honteux, si l'on n'accorde pas une franchise absolue et la liberté pour traiter tout sujet qui ne soit opposé en aucune manière aux saintes vérités de notre auguste religion et aux déterminations du gouvernement, toujours digne de notre plus grand respect » (1).

Pour la première fois la liberté de la presse rencontrait un champion dans les États espagnols du Rio de La Plata. L'avocat qui la défend y met deux restrictions qui, à son avis, n'affectent pas l'essence de cette liberté. La première, qui est d'ordre religieux, traduit avant tout un but politique, et la seconde la nécessité de mettre à l'abri des coups politiques le progrès, chaque jour plus grand, de cette même liberté.

Dans l'Acte du 25 mai, on avait stipulé la réunion d'un Congrès dans lequel les représentants de toutes les provinces décideraient « la forme de gouvernement qui paraîtrait la plus opportune ».

Alors que les circulaires pour cette convocation avaient déjà été envoyées et que les *Cabildos* avaient commencé, chacun de son côté, à élire leurs représentants, Moreno se décida à éclairer l'opinion publique sur un événement si important, et rédigea, dans

(1) *Doctrina democrática*, p. 118.

diverses pages de *La Gaceta*, « une étude qu'il intitula : *Sur les buts du Congrès que l'on vient de convoquer et la Constitution de l'État.* »

Étant donné son importance, il convient que nous nous attardions, dans l'exposé de ce document, à en faire ressortir les idées fondamentales, car nulle part plus que dans cet écrit ne brille l'idéologie philosophique de la Révolution.

Si l'on tient compte que les chaînes coloniales n'étaient pas complètement brisées, nous ne pouvons que reconnaître qu'en rédigeant ces pages, Moreno donnait des preuves, non seulement de talent, mais aussi de patriotisme et d'audace. Cela peut expliquer en outre la forme équivoque de quelques-unes de ses conceptions. Le vocabulaire de la Révolution ne pouvait encore proscrire le nom de Ferdinand VII ; et de là l'apparition presque constante de ces formules purement littéraires d'obéissance et de fidélité au monarque que la Révolution maintint jusqu'à ce que l'heure opportune pour y renoncer eût sonné.

« Nos représentants vont discuter, dit-il, sur le sort de peuples qui désirent être heureux, mais qui ne pourront l'être tant qu'un code de lois sages n'aura pas établi l'honnêteté des mœurs, la sûreté des personnes, la conservation de leurs droits et les devoirs de la magistrature, les obligations du sujet et les limites de l'obéissance. »

Après avoir nié que les lois des Indes, « dictées pour des néophytes et dans lesquelles on accorde par grâce et par pitié ce que, sans offenser la nature, on ne peut refuser à aucun homme », puissent être notre

Code, Moreno dit : « Ne tombons pas dans l'erreur de croire que ces quatre tomes renferment une constitution ; leurs règles ont été aussi bonnes pour diriger les agents de la métropole dans l'économie lucrative des factoreries d'Amérique, qu'inutiles pour régir un État qui, comme partie intégrante de la monarchie, possède, vis-à-vis de lui-même, les mêmes droits que les premiers peuples de l'Espagne. »

Dans le concept de Moreno, il ne suffisait pas que les provinces se donnent un gouvernement. Une constitution leur était indispensable, et cette constitution, pour ne pas être arbitraire, devait être la résultante logique de la volonté générale.

Mais n'était-il pas prématuré de parler de Constitution dans des colonies qui encore la veille étaient soumises au vasselage ? De quel droit et en vertu de quels titres ces colons pouvaient-ils se croire autorisés à se donner une constitution différente de celle qui leur serait imposée par la couronne ? Voilà les points qu'avec une suprême habileté allait éclaircir le secrétaire de la Junte, ce qu'il fit, selon notre manière de voir, magistralement, avec une claire compréhension du moment, ou encore, si l'on veut, avec une vision parfaite de l'avenir de sa patrie.

Il fallait avant tout savoir si l'Espagne était encore la souveraine de ses colonies, et si le concept de la souveraineté était le même à ce moment historique qu'à celui où on entendait seulement comme voix impérieuse la voix de la couronne de Castille.

« L'ignorance absolue du droit public dans laquelle nous avons vécu a fait naître des idées équivoques

touchant les sublimes principes du gouvernement, et appréciant les choses d'après leur éclat, on a cru généralement que le souverain d'une nation était celui qui la gouvernait selon son bon plaisir. Je me flatte que d'ici peu de temps certaines connaissances que la tyrannie avait bannies seront familières à tous les citoyens ; en attendant je dois rédiger mes exposés à leur intention, et dire franchement que la véritable souveraineté d'un peuple n'a jamais consisté que dans la volonté générale du peuple lui-même, que la souveraineté étant indivisible et inaliénable, elle n'a jamais pu être la propriété d'un homme seul ; et que tant que les gouvernés ne revêtent pas le caractère d'un groupe d'esclaves ou d'un troupeau de moutons, les gouvernants ne peuvent en revêtir d'autre que celui d'exécuteurs et de ministres des lois que la volonté générale a établies.

« De là il résulte que toutes les fois que les peuples ont réussi à manifester leur volonté générale, tous les pouvoirs qui les régissaient auparavant sont restés en suspens, et tous les hommes formant une société ayant eu part à cette volonté, tous se sont trouvés engagés et obligés à l'observation de ce qu'elle a disposé, à cause de la confiance qu'inspirait le fait pour chacun d'avoir concouru à ces dispositions, et du devoir qu'imposait à chacun ce que tous avaient résolu unanimement.

« Lorsque Louis XVI réunit à Versailles l'Assemblée nationale, ce ne fut pas dans le dessein d'assurer d'une façon certaine le bonheur du royaume, mais pour que la Nation cherchât elle-même les remèdes que les ministres ne pouvaient trouver pour combler

le déficit croissant du Trésor ; cependant, à peine les représentants se virent-ils réunis, quoique persécutés par les despotes qui écoutent toujours avec crainte la voix des peuples, qu'ils inaugurèrent leurs augustes fonctions par le serment sacré de ne pas se séparer avant que la constitution du royaume et la régénération de l'ordre public ne soient complètement établies et consolidées. Le 20 juin 1789 fut le jour le plus glorieux pour la France et aurait été l'origine de la félicité de toute l'Europe si un homme ambitieux, agité d'aussi véhémentes passions que doté de talents extraordinaires, n'avait pas fait servir à l'élévation de ses frères le sang d'un million d'hommes versé pour le bien de sa patrie (1) ».

Mais la principale difficulté reste debout. L'Amérique n'est-elle pas un fief du roi ? N'y a-t-il pas des raisons d'ordre religieux et légal qui limitent ses droits et, par conséquent, ses aspirations ? Voyons comment Moreno aborde ces difficultés : « Si l'amour envers notre roi captif ne produisait pas chez les peuples une propension visible à incliner la balance en sa faveur, il ne manquerait pas de principes sublimes dans la politique pour autoriser le Congrès à faire abstraction absolue de notre adoré Ferdinand. Les Amériques ne se considèrent pas comme unies aux monarques espagnols par le pacte social, qui seul peut justifier la légitimité et le respect d'une domination. Les peuples d'Espagne se maintiennent avec raison sous la dépendance du roi captif, attendant

(1) *Doctrina democrática*, p. 258.

sa délivrance et son retour ; ce sont eux qui ont constitué la monarchie, et le prince actuel, pénétré de l'idée que par l'expresse volonté de la nation espagnole il doit régner sur elle, a le droit de réclamer l'observation du contrat social pour le moment où il se trouvera libre d'accomplir par lui-même la partie de ce contrat qui lui crée des engagements. L'Amérique, en aucun cas, ne peut être considérée comme assujettie à cette obligation ; elle n'a pu concourir à la célébration du pacte social dont dérivent les monarques espagnols ; les seuls titres de la légitimité de leur empire : la force et la violence, sont l'unique base de la conquête qui ajouta ces régions à l'empire espagnol ; conquête dont, dans l'espace de trois cents ans, les atrocités et les horreurs avec lesquelles elle fut exécutée n'ont pu s'effacer de la mémoire des hommes et qui, n'ayant jamais été ratifiée par le libre consentement de ces peuples, n'a ajouté en sa faveur aucun titre au titre primitif de la force et de la violence qui l'ont accomplie. Maintenant, donc, la force ne comporte pas de droit, et elle ne peut engendrer une obligation légitime qui nous empêche de lui résister. Nous pouvons le faire impunément ; car, comme dit Jean-Jacques Rousseau : *Lorsque le peuple recouvre sa liberté en vertu du même droit que l'on eut de l'en dépouiller, ou il a raison de la recouvrer, ou on n'eut pas raison de la lui enlever.*

« Si l'on m'objecte le serment prêté au roi, je dirai que c'est là une des préoccupations honteuses que nous devons combattre. Aucun homme sensé pourra-t-il se persuader que le couronnement d'un prince

publié dans les termes usités en Amérique puisse occasionner chez les peuples une obligation sociale ? Une proclamation du gouvernement réunissait sur les places publiques tous les employés et les principaux habitants ; les premiers comme agents du nouveau seigneur qui devait les maintenir dans leurs emplois, les seconds stimulés par la curiosité ou par la crainte de l'amende qui punirait leur absence ; la foule s'assemblait agitée du même esprit qui la conduit vers tout tumulte ; l'alferez royal montait sur une estrade, prêtait serment au nouveau monarque et les enfants criaient : Vive le roi! portant toute leur attention sur celui qui était chargé de la monnaie qu'on leur lançait en abondance pour exciter leurs cris. J'ai assisté au serment prêté à Ferdinand VII, et sur le parvis de Santo Domingo il fut nécessaire d'avoir recours aux bâtons des adiudants pour provoquer les clameurs des enfants que même les monnaies n'excitaient pas. Cet acte sera-t-il capable de lier les peuples par des liens éternels ? » (1)

Moreno ne peut pas oublier que la religion a aussi sa part dans ces erreurs politiques. Ne lui adressera-t-il pas des récriminations ? S'il conserve son respect pour ce qu'est la religion en elle-même, il n'hésite pas à s'attaquer de front à ceux qui en abusent et à son pouvoir pour induire les peuples en erreur. Il sait que la chaire de l'Esprit-Saint — ce sont ses paroles — *a été prostituée par des leçons que confirment l'aveuglement des peuples et l'impunité des tyrans*, et pour

(1) *Doctrina democrática*, p. 266.

démontrer tout ce qu'il y a en cela d'antichrétien et d'antidémocratique, il s'écrie : « Combien de fois avons-nous vu pervertir le sens de ce texte sacré : Rendez à César ce qui est à César? Le précepte est formel, de ne donner à César que ce qui est à César ; cependant, les faux docteurs, acharnés à faire de Dieu l'auteur et le complice du despotisme, ont voulu faire donner à César la liberté qui n'est pas à lui, mais à la nature ; ils lui ont attribué le droit d'oppression, refusant aux peuples celui de leur propre défense ; et imputant à son autorité une origine divine, pour que personne ne se hasarde à rechercher les principes de sa constitution, ils ont voulu que les chemins des rois ne soient pas soumis aux investigations de ceux qui doivent les parcourir » (1). Il n'y a donc aucune raison qui empêche les Américains de se donner une constitution.

Ces considérations et l'exemple même des Cortès de Cadix, réunies en l'absence du roi et en vue de fixer une constitution à la monarchie, lui permettent de conclure que « notre vasselage ne reçoit aucune atteinte parce que le Congrès cherche à élever les peuples qu'il représente à un état politique que le roi ne pourrait lui refuser s'il était présent ».

Si donc l'Amérique est maîtresse de sa destinée, l'unique problème qui reste à résoudre est le suivant : Une partie de l'Amérique peut-elle, au moyen de ses représentants légitimes, se donner une constitution, ou faut-il attendre qu'une Assemblée générale la dé-

(1) *Doctrina democrática*, p. 264.

termine en tenant compte des intérêts de tout le continent? En énonçant cette difficulté, Moreno n'avait d'autre but, selon mon opinion, que d'asseoir les bases des nationalités américaines.

Une confédération de tous les États de l'Amérique espagnole, comme il semble que le voulaient les vice-rois et comme c'était la pensée des politiques espagnols de l'époque, n'aurait eu d'autre résultat que de tuer la Révolution dans son berceau.

« Ce serait le moyen, dit-il, qu'auraient choisi volontiers ceux qui commandent, cherchant par là non pas tant la consolidation d'un système qui convienne à l'Amérique dans ces circonstances, qu'un prétexte pour se maintenir dans le commandement usurpé. » Le Dr Cañete incitait les vice-rois à cette conspiration qui devait perpétuer leur pouvoir ; et nous avons vu que Cisneros, dans sa dernière proclamation, offre de ne prendre aucune résolution touchant l'état politique de ces provinces avant de s'être mis d'accord avec les autres vice-rois et autorités constituées de l'Amérique.

« Dans le cas présent, écrit Moreno, il n'y a pas lieu de vouloir démontrer l'illégalité et l'attentat que constituerait un semblable système. Les vice-rois et autres magistrats ne pouvaient commettre un crime plus grand que de conspirer d'un commun accord pour décider entre eux seuls du sort de ces vastes régions ; et quoiqu'il soit bien manifeste qu'ils n'étaient pas animés d'un autre esprit que du désir de se partager l'héritage de leur seigneur, comme les généraux d'Alexandre, la conciliation affectée des

vice-royautés d'Amérique leur aurait procuré tout le temps nécessaire pour endormir les peuples et les lier au moyen de chaînes qu'ils ne pussent pas rompre quand le moment serait venu de leur imposer un nouveau joug. Qui pourrait affirmer que tous les vice-rois concourraient de bonne foi et sincèrement à l'établissement d'une représentation souveraine qui supplée dans nos régions à l'absence du Roi ? Et comment pourrait-on présumer chez eux de telles dispositions, lorsqu'elles sont démenties par leur conduite en ce qui touche l'installation de notre gouvernement » (1) ?

La Confédération américaine sous l'égide des vice-rois étant écartée comme illégale, il restait à résoudre la question de la possibilité de cette confédération pour se donner une constitution commune selon le vœu populaire. Sans méconnaître que la réalisation de cette pensée, de voir tous les peuples d'Amérique « exécuter d'un commun accord la grande œuvre que les provinces méditent pour elles-mêmes », n'a rien d'irrégulier, Moreno ne croit pas qu'une semblable convention soit possible à cause des obstacles qu'oppose la nature à de tels projets.

« Qui pourrait mettre d'accord, dit-il, les volontés d'hommes habitant un continent où les distances se comptent par des milliers de lieues ? Où se fixerait le grand Congrès et comment pourvoirait-il aux nécessités urgentes de peuples dont il ne pourrait avoir de nouvelles qu'au bout de trois mois ? C'est une chi-

(1) *Doctrina democrática*, p. 272.

mère, conclut-t-il, de prétendre que toutes les Amériques espagnoles forment un seul État.

« Il peut y avoir, dit-il ensuite, des confédérations de nations, comme l'Allemagne, et il peut y avoir fédération d'une seule nation composée de plusieurs États souverains, comme aux États-Unis. Ce système est peut-être le meilleur que l'on ait employé parmi les hommes, mais il pourrait difficilement s'appliquer à toute l'Amérique. Où s'établira cette grande diète, et comment recevra-t-on les instructions de peuples aussi éloignés pour les affaires urgentes et imprévues de l'État ? Je désirerais que les provinces, restant dans les limites qu'elles ont eues jusqu'à présent, se donnent chacune séparément la constitution propre à assurer son bonheur ; qu'elles se rappellent toujours la juste maxime de s'aider et de se secourir mutuellement ; et que, réservant pour d'autres temps tout système fédératif, qui, dans les présentes circonstances, est inapplicable et pourrait être préjudiciable, elles cherchent à contracter une alliance étroite maintenant la fraternité qui doit toujours régner et qui seule peut nous préserver des passions intérieures qui sont un ennemi plus terrible pour un État cherchant à se constituer que les armées des puissances étrangères en lutte avec lui (1). »

Si la démocratie argentine eut un évangile, c'est celui-là. Les discussions pour savoir si Moreno fut fédéral ou unitaire sont stériles. Il fut démocrate, il révéla le verbe populaire de la Révolution, et il tra-

(1) *Doctrina democrática*, p. 279.

vailla avec ardeur pour que la liberté ne périsse pas et pour que des mains habiles dirigent le vaisseau politique en y maintenant l'ordre.

Il fut exécutif dans ses actes comme dans sa pensée. Il voulait consolider le plus promptement possible la Révolution, parce qu'il craignait le chaos, et de là la contradiction, plus superficielle que réelle, de sa doctrine avec certains de ses actes.

« Décidés à la magnanime entreprise que nous avons commencée, disait-il, rien ne doit nous détourner de sa continuation ; notre devise doit être celle d'un inébranlable républicain qui disait : *Malo periculosam libertatem quam servitium quietum* (1). »

Si les doctrines prêchées par Moreno étaient dans leur essence les mêmes que celles de la Révolution, les actes personnels du secrétaire de la Junte soulevaient la résistance et même le mécontentement d'un certain groupe politique.

Un de ces actes fut le décret qu'il lança, le 6 décembre 1810, supprimant les honneurs que l'on rendait au président de la Junte. Suivant une résolution de cette même Junte on avait arrêté, le 28 mai, qu'il lui serait rendu les mêmes honneurs qu'aux vice-rois ; mais passé le premier moment et de tels honneurs se prêtant à certains abus que Moreno considérait comme contraires à la démocratie et même comme propres à la corrompre, il lança, le 6 décembre, un décret annulant l'ordre du 28 mai.

Dans la pratique, il se trouvait que ce n'était pas

(1) *Doctrina democrática*, p. 278.

la Junte qui recevait lesdits honneurs, mais la personne de son président, et cette circonstance, ainsi que la conduite de l'officier Duarte, qui, dans un banquet patriotique organisé au quartier des Patriciens, en commémoration de la victoire de Suipacha, porta la santé de l'empereur Saavedra, blessèrent les sentiments républicains de Moreno et arrachèrent à sa plume ce fameux décret dont ses adversaires politiques firent la *pierre angulaire de leurs résistances*.

« Don Atanasio Duarte, dit-il dans ce décret, ayant porté un toast par lequel il a offensé la probité du président et attaqué les droits de la patrie, devrait périr sur l'échafaud. Vu l'état d'ébriété dans lequel il se trouvait, on lui fait grâce de la vie, mais on le bannit perpétuellement de cette ville, parce qu'aucun habitant de Buenos-Ayres, qu'il soit ivre ou endormi, ne doit se servir d'expressions contraires à la liberté de son pays (1). » En ce qui concerne les honneurs abolis, après avoir reconnu que « comme moyen politique » ils avaient eu leur raison d'être, il ajoute que la perpétuation de cet « antique simulacre » préjudicierait au « dogme sacré de l'égalité » : « Si je me considère comme égal à mes concitoyens, dit-il, pourquoi dois-je me présenter de manière à leur montrer qu'ils sont moins que moi ? Ma supériorité réside seulement dans le fait d'exercer la magistrature que l'on m'a confiée ; dans les autres fonctions de la société, je suis un citoyen n'ayant que les droits et la considération dus à mes vertus. » Les représentants de la

(1) *Registro Oficial*, t. I, p. 94.

démocratie, dans le concept de Moreno, ne devaient pas se promener escortés par des gardes prétoriens dans les carrosses des vice-rois. Ce langage et ces actes eurent pour résultat immédiat d'irriter les partisans de Saavedra.

La tendance conservatrice de ces derniers se heurta à la démocratie radicale de Moreno et de son parti, et à cette lutte de principes et de procédés vint s'ajouter le régionalisme des députés provinciaux qui, dirigés par le Doyen Funes, demandaient à avoir part au gouvernement en assistant aux délibérations de la Junte.

Pour résoudre ce litige, on décida de tenir, le 18 décembre, une séance plénière. Les députés commencèrent par réclamer une part active dans le gouvernement des provinces jusqu'à la réunion du Congrès. Ils arguaient que la capitale n'avait pas de titres légitimes pour choisir, à elle seule, les gouvernants ; que de la part de la Junte même on avait dit aux *Cabildos* que dès que leurs députés seraient arrivés à Buenos-Ayres, ils participeraient effectivement au gouvernement, et ils ajoutaient que les peuples qu'ils représentaient verraient avec peine que leurs députés n'étaient pas encore entrés en possession de ce droit. « Le député réclamant ajouta, dit le procès-verbal de ce jour, qu'au droit de ses collègues se joignait la nécessité de rétablir la tranquillité publique qui était gravement compromise (1). »

C'était une allusion directe au décret du 6 dé-

(1). *Memorias y Autobiografias*, t. II, p. 203.

cembre, et dans leur réponse, les membres de la Junte disaient : « Ce n'est pas un conflit créé par l'opinion prépondérante dans la majorité ou dans la partie la plus saine du peuple, mais par quelques turbulents (1). »

Cependant, malgré que les membres de la Junte aient affirmé « qu'ils ne voyaient pas que les députés eussent un droit quelconque pour prendre place à leur côté, que leur caractère de représentants n'était pas conciliable avec celui des personnes qui constituaient un gouvernement provisoire, que la clause invoquée avait été un trait d'inexpérience et que le temps avait démontré qu'elle était impraticable, enfin que les pouvoirs dont ils étaient revêtus ne les autorisaient pas à gouverner provisoirement la vice-royauté, comme le faisait la Junte avec le consentement des peuples qu'eux-mêmes représentaient, mais à former un Congrès national et à établir dans son sein un gouvernement solide et stable », le vote de la majorité décida que les prétentions des députés seraient accueillies (2).

Contre la politique de Moreno s'élevait, puissante, celle des conservateurs et celle des députés des provinces. Il ne restait plus au génial secrétaire qu'à protester comme il le fit, disant que selon sa manière de voir « cette incorporation était contraire au

(1) *Memorias y Autobiografías*, t. II, p. 204.

(2) Ces députés étaient : Dr Gregorio Funes, Dr Manuel Felipe Molina, Dr José García de Cossio, Manuel Ignacio de Molina, José Antonio Olmos, Dr Juan Ignacio de Gorriti, Francisco de Gurruchaga, Dr José Julian Perez, Juan Francisco Tarragona.

droit et au bien général de l'État dans la grande question de sa constitution » (1).

La démission de sa charge devait être fatalement la conséquence finale de ce drame politique, et Moreno la présenta sur-le-champ, « sans se repentir, dit le procès-verbal, du décret du 6 décembre qui avait été la cause de son présent discrédit » (2).

Six jours après, on rédigeait les lettres de créance le nommant délégué de la Junte près le gouvernement de Sa Majesté Britannique, et le 25 décembre, à bord de la frégate anglaise *La Fama*, il abandonnait les eaux du Rio de La Plata et se dirigeait vers l'Angleterre.

En s'incorporant à la Junte, les députés des provinces dénaturaient leur mandat et rendaient impossible un Congrès dont d'autre part la réalisation rencontrait des obstacles créés par les agissements du Paraguay, les prétentions d'Elio à Montevideo et le sort adverse des armes dans le Haut-Pérou.

---

(1) *Memorias y Autobiografías*, t. II, p. 206.

(2) L'éloignement de Moreno fut suivi, quelques mois plus tard, de celui des membres de la Junte qui partageaient ses idées. Pour parvenir à cette fin, les ennemis du secrétaire vaincu projetèrent une révolution qui éclata dans la nuit du 5 au 6 avril et dont les promoteurs, de connivence avec la majorité des députés, exigèrent l'éloignement de Rodriguez Peña, Hipólito Vieytes, Miguel Azcuénaga et Juan Larrea. Ceux-ci et d'autres patriotes encore devaient être transportés à l'intérieur de la province de Buenos-Ayres, un bon nombre de patriotes honorables déportés, et Belgrano poursuivi pour son insuccès militaire du Paraguay. La Junte accéda à tout ce qu'on demandait, ses quatre membres ci-dessus désignés furent déportés dans la ville de Lujan et à leur place elle en nomma d'autres dévoués à sa politique. Par un décret du Triumvirat daté du 1er octobre 1811, ces résolutions de la

Mais la vie de ce nouvel organisme politique ne pouvait être bien longue. Les députés mêmes comprirent qu'un pouvoir exécutif composé de beaucoup de membres est inopérant, et le 23 septembre 1811 ils décidèrent la formation d'un triumvirat (1). La Junte se réserva le titre de « Junte conservatrice » et le Triumvirat assuma les charges et les fonctions inhérentes au Pouvoir exécutif.

Le 22 octobre, elle dicta un règlement fixant les attributions, prérogatives et devoirs des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire. Cet essai de constitution dans lequel la Junte remplissait le rôle d'une pompe absorbante par le monopole législatif qu'elle se réservait, fut discrédité par le Triumvirat qui, deux mois plus tard, le 22 novembre, rédigea le *Statut Provisoire*. A ce sujet les triumvirs argentins disaient : « Il semble que lorsque la Junte des députés établit le règlement du 22 octobre, elle pensa plutôt à sa propre exaltation qu'au salut de l'État. Sous le couvert de la *félicité publique*, elle s'érigea en souveraine, et rivalisant avec les pouvoirs qu'elle avait voulu diviser, elle ne fit que reprendre pour elle-même leurs prérogatives en les portant au plus haut degré (2) ».

Junte furent annulées, et en outre des quatre membres déjà nommés, furent réintégrés à leur domicile, avec une déclaration d'innocence, le colonel Domingo French, le lieutenant-colonel Don Antonio Beruti, le prêtre Don Domingo Vieytes, Don Agustín Donado, Don Gervasio Antonio Posadas et Don Felipe Cardoso.

(1) Furent triumvirs: Dr Feliciano Chiclana, Don Manuel de Sarratea et le Dr Don Juan José Passo. Secrétaires sans droit de vote : Dr José Julian Perez, pour l'Intérieur ; Dr Bernardino Rivadavia, pour la guerre ; Dr Vicente Lopez, pour les finances.

(2) *Registro Oficial*, t. I, p. 127.

Cinq jours plus tard la Junte était dissoute par ordre du Triumvirat et il était ordonné aux députés de retourner dans leurs provinces.

Au moment où ces discordes civiles semaient l'agitation et l'inquiétude dans la capitale de la vice-royauté, Moreno, non seulement se trouvait loin du sol de sa patrie, mais encore, le 4 mars 1811, en plein Océan, il était surpris par la mort, qui l'enlevait à ce monde (1).

La Révolution argentine ne révéla pas de personnalité plus complète que celle de Mariano Moreno.

Il était ce que nous pourrions appeler une force active et créatrice mise au service de la liberté.

---

(1) « Le Dr Moreno vit venir la mort avec la sérénité de Socrate. Déjà, au début de sa navigation, son cœur lui pronostiqua ce terrible événement. *Je ne sais quelle chose funeste je pressens dans mon voyage*, nous disait-il avec une certitude qui nous consternait. N'ayant à opposer à ses souffrances aucun des remèdes de l'art, il ne nous restait d'autre recours pour conserver ses jours précieux que la promptitude de la navigation ; mais par malheur, elle fut extraordinairement lente, et nos instances auprès du capitaine pour relâcher à Janeiro ou au Cap de Bonne-Espérance ne furent pas écoutées.

« Alors, le Dr Moreno s'abandonna paisiblement à son dur destin... Il demanda pardon de toutes ses fautes à ses amis et ennemis, il appela le capitaine et lui confia le soin de nos personnes ; à moi en particulier, il me recommanda avec la plus grande instance de veiller sur son épouse innocente.

« Sa dernière pensée fut exprimée par les paroles suivantes : *Vive ma patrie, quoique, moi, je périsse !* Il ne put plus rien articuler. Il demeura trois jours dans une situation lamentable. Il mourut le 4 mars 1811, à la pointe du jour, à 28°7' sud de la ligne, à l'âge de trente-deux ans, six mois et un jour. Son corps fut mis à la mer, le même jour à cinq heures du soir. Le pavillon anglais mis en berne et les décharges de mousqueterie annoncèrent aux autres frégates du convoi le malheur survenu sur la nôtre et le corps resta exposé toute la journée sur le pont, enveloppé du drapeau anglais.» (Manuel Moreno, *Memorias y Autobiografías*, t. II, p. 214.)

Pour lui la Révolution n'était pas un simple changement de régime. Il aspirait à la création d'une nationalité ; nationalité qui ne fût pas basée sur les lois au moyen desquelles le despotisme espagnol avait gouverné l'Amérique, mais sur les principes qu'une philosophie démocratique lui avait fait découvrir dans la nature même.

Pour parvenir à la synthèse politico-philosophique vers laquelle il voulait diriger et acheminer la Révolution, il avait appliqué son intelligence à l'observation de deux facteurs.

Le premier était l'exemple de la Révolution française, qui résolvait dans le champ social et politique l'éternel problème de l'égalité humaine, et l'autre la situation lamentable où le joug d'un sceptre despotique tenait sa patrie.

La philosophie de l'encyclopédisme puisée à Charcas et chez un chanoine libéral ne fit que développer et fortifier cet instinct qui l'animait, et qui devait plus tard se convertir en science, de faire de sa patrie un pays heureux.

Et de là son amour pour la démocratie et sa haine pour toute incarnation, qu'elle soit littéraire, sociale, religieuse ou politique, du despotisme.

De là cette fermeté de caractère qui nous offre des épisodes comme ceux-ci: Lorsque Elío, gouverneur espagnol de Montevideo, voulut faire savoir aux autorités de Buenos-Ayres qu'un gouvernement de régence s'était formé à Cadix, il dit à l'officier porteur de ce message : « *La Junte ne reçoit pas de plis d'un gouvernement réfractaire et n'entretient pas de rela-*

tions avec lui, qui a brisé scandaleusement les liens qui l'unissaient à la capitale, outrageant l'autorité supérieure à laquelle, selon la loi constitutionnelle de l'État, il devait se reconnaître assujetti. »

La réaction espagnole qui suivit le mouvement révolutionnaire de mai ne voyait pas d'un bon œil l'activité que déployait Moreno pour annihiler son influence dans la Junte patriotique. « Toutes les nuits, dit son frère, il se retirait du palais du gouvernement à des heures assez avancées, au risque d'être assailli par les mécontents, aidés par les forces qui bloquaient la ville. Pressé quelquefois par les commandants de garde de se faire escorter jusque chez lui, sa réponse fut toujours : *J'aime mieux courir le risque d'être assassiné en servant ma patrie, que de me présenter dans la rue entouré de l'apparat des tyrans* (1). »

Sachant que l'Église était un pouvoir social et politique qui, laissé entre les mains de l'ennemi, pouvait être préjudiciable à la cause de la liberté, il commença par déclarer que la Junte exercerait le Patronage jusqu'à cette heure exercé par les vice-rois (2).

En conséquence, il suspend de sa charge une religieuse, abbesse du monastère des Capucines, « qu'il a surprise échangeant une correspondance épistolaire avec l'ennemi qui nous bloque » (3) ; il déclare vacant le diocèse de Córdoba, son évêque, l'illustrissime Orellana, ayant conspiré contre la patrie (4), et il or-

(1) *Memorias y Autobiografías*, t. II, p. 198.
(2) *Registro Oficial*, t. I, p. 28.
(3) *Registro Oficial*, t. I, p. 91.
(4) *Registro Oficial*, t. I, p. 62.

donne que l'évêque auxiliaire Don Rafael Andreu aille le remplacer.

Comme *La Gaceta* était l'unique organe de publicité qu'il avait pour propager ses idées sur la Révolution, il n'hésite pas à s'adresser à l'évêque de Buenos-Ayres, qui était alors Benito de Riega y Lue, le royaliste intransigeant du *Cabildo* du 22 mai, lui faisant savoir que la Junte avait résolu que « les jours de fête, après la messe, les paroissiens seraient convoqués et qu'on leur lirait *La Gaceta* de Buenos-Ayres. » — « Tout citoyen, disait le décret, après avoir été instruit des dogmes de la religion qu'il professe, doit aussi l'être de l'origine et de la forme du gouvernement qui a été constitué et auquel il doit prêter obéissance » (1).

Par un décret du 3 décembre, 1810, les Espagnols furent déclarés inaptes à occuper des emplois publics. Les désirs de Moreno étaient de voir les fils du pays manier les rouages de l'administration aussi bien civile qu'ecclésiastique ou militaire, et de préparer de cette manière les voies à une complète émancipation. Il ne délogeait pas de leurs postes ceux qui les occupaient, mais il les prévenait que leur sort était lié « à leur bonne conduite, à leur amour du pays et à leur adhésion au gouvernement » (2).

Le même décret qui fermait les portes de l'administration aux Espagnols ennemis du nouveau régime offrait une hospitalité généreuse à tous les étrangers.

(1) *Registro Oficial*, t. I, p. 89.
(2) *Registro Oficial*, t. I, p. 92.

« Jouiront, disait-il, de tous les droits du citoyen et seront protégés par le gouvernement ceux qui se consacreront aux arts et à la culture des champs » (1). Ce fut là, sans doute, le premier appel à l'étranger lancé, en faveur de la vie libre et du travail, par les fils de l'Amérique. La plume de Moreno ouvrait généreusement à l'humanité les territoires que le fanatisme du Code indien fermait au progrès du monde.

Les cent années qui nous séparent de cette heure historique nous permettent de reconnaître en lui un ouvrier génial. On dira qu'il fut autoritaire, qu'il pontifia fanatiquement vis-à-vis de la démocratie ; mais si nous considérons le moment de son action, la puissance de l'ennemi à vaincre et l'œuvre patriotique à réaliser, nous verrons que ce que fit Moreno cadrait parfaitement avec le plan qu'il avait formé pour la stratégie de la Révolution et en était la résultante logique.

Il espéra avoir mérité la gratitude de ses concitoyens, et ceux-ci n'hésitent pas aujourd'hui à reconnaître en lui le maître de la démocratie argentine.

---

(1) *Registro Oficial*, t. I, p. 92.

CHAPITRE VIII

LE TRIUMVIRAT ET L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CONSTITUANTE

SOMMAIRE : La révolution et Montevideo. — Les Cortès de Cadix. — Les événements militaires de l'Uruguay et le traité de paix avec Elío. — Mesures patriotiques du Triumvirat. — La conspiration de Alzaga. — L'assemblée électorale d'avril. — Le soulèvement du 8 octobre 1812. — La loge *Lautaro*. — Le Triumvirat convoque l'Assemblée générale constituante. — Déclarations et premiers actes de l'Assemblée. — Division des pouvoirs et déclaration de la souveraineté nationale. — Lois démocratiques. — Lois ecclésiastiques. — Lois patriotiques. — Pourquoi l'Assemblée ne sanctionna pas une constitution. — La question religieuse créée par les lois schismatiques de l'Assemblée. — Création du Directoire. — Derniers actes et déclarations de l'Assemblée. — Quelle est sa gloire. — Obstacles qui gênent son œuvre politique. — L'escadre argentine. — Fin du pouvoir espagnol à Montevideo. — La soumission d'Artigas.

DANS aucune partie de la vice-royauté, la Révolution argentine ne rencontra autant de résistance qu'à Montevideo.

La Junte, sachant que les difficultés à vaincre dans cette province étaient nombreuses, ne se contenta

pas de lui faire connaître au moyen d'un document officiel ce qui avait été résolu dans le *Cabildo* du 25 mai 1810, mais décida de lui envoyer un de ses secrétaires pour négocier son adhésion au régime que le changement politique avait inauguré dans la capitale de la vice-royauté ; mais « une série continue d'insultes, dit un document de l'époque, l'empêcha d'atteindre le but précis de sa mission. On le reçut avec des troupes rangées avant son arrivée ; on l'introduisit avec un apparat rempli de puériles précautions qui semèrent la méfiance chez les gens crédules et qui surprirent la multitude, afin que, étouffant ses propres sentiments, elle se laissât entraîner aveuglément par ceux qui dirigeaient ce mouvement » (1).

Cette attitude, ainsi que le fait d'avoir demandé « un secours de troupes portugaises et l'aide pécunière de la Cour du Brésil » pour attaquer Buenos-Ayres, décida la Junte patriotique à l'ouverture des hostilités qui fut décrétée le 13 août 1810.

L'âme de la résistance armée que la Révolution argentine rencontrait à Montevideo était le gouverneur de cette province, le général Elio. A tout prix, lui et ses partisans voulaient soustraire à l'influence de Buenos-Ayres, pour la maintenir sous la tutelle espagnole du despotisme, cette partie de la vice-royauté que les hommes qui avaient créé la Révolution voulaient, avec justice, voir suivre l'orientation des nouvelles destinées.

En janvier 1811, le gouverneur Elio se présenta

(1) *Registro Oficial*, t. I, p. 64.

transformé en vice-roi. Un voyage en Espagne et une entrevue avec le gouvernement de la régence qui tenait en ses mains le sort de la Péninsule avaient suffi pour le sacrer vice-roi et capitaine général des provinces qu'une révolution populaire avait soustraites aux périls de la couronne.

Dès son arrivée à Montevideo, son premier acte fut de s'adresser à la Junte patriotique pour en exiger l'hommage correspondant à sa nouvelle investiture. La royale *Audiencia* répondit au nom de la Junte et lui fit savoir que son autorité de vice-roi était nulle, parce que dans ces provinces le Conseil de régence dont émanait son pouvoir n'était pas reconnu comme légitime.

Le *Cabildo* ne fut pas moins explicite, et dans sa note refusant d'accepter Elío comme vice-roi, il refusa aussi de reconnaître, en même temps que le Conseil de régence établi « sans l'intervention des Amériques », les Cortès, « à la formation desquelles elles n'avaient pas non plus pris part ».

Si libérales que fussent les intentions des Cortès espagnoles, l'invitation faite par Élio à la Junte de les reconnaître et de leur prêter serment ne pouvait avoir aucun succès. Un Congrès général de la vice-royauté était déjà convoqué, et ce n'était pas l'organisation constitutionnelle de la monarchie qui intéressait les patriotes du Rio de La Plata, mais celle des provinces qui, en dépit du soin qu'elles mettaient à cacher leurs intentions sous le masque de la fidélité à Ferdinand VII, s'acheminaient vers l'indépendance absolue.

Cette résistance aux Cortès générales montre que la Révolution argentine était radicale dans son origine. Ses sentiments de fidélité étaient de pure forme. Le Doyen Funes dans *La Gaceta* et Monteagudo dans le *Mártir o Libre* les combattaient avec ténacité. Accepter la souveraineté de ces Cortès et s'y incorporer, même avec le plus sincère esprit démocratique, aurait été dénaturer le caractère de la Révolution (1).

---

(1) Les *Cortès* générales et extraordinaires de la nation espagnole se réunirent dans l'île de Léon, le 4 septembre 1810 ; y assistèrent les députés de l'Espagne et ceux des domaines d'outremer.

D'accord avec la résolution de la Junte centrale, les Cortès générales devaient se réunir le 1er mars 1810 ; mais le Conseil de régence qui lui succéda, ennemi de l'esprit démocratique qui animait l'élément libéral espagnol, et qui désirait une organisation constitutionnelle du royaume, retarda cette réunion le plus qu'il lui fut possible. Les libéraux espagnols croyaient pouvoir sauver les colonies, « malgré, dit un écrivain, la situation de la monarchie, si, le système de gouvernement libre une fois établi dans la nation, leurs peuples étaient appelés à figurer au sein de la représentation nationale. La pensée de maintenir les domaines d'outre-mer, de conserver les Amériques, comme disaient les libéraux espagnols de l'époque, sous la souveraineté de l'Espagne, ne fut donc pas étrangère à l'intention de réunir les Cortès générales et extraordinaires. » (E. DEL VALLE IBARLUCEA, *Los diputados de Buenos Aires en las Cortes de Cadiz*, p. 7.)

Dans ces Cortès figurèrent, comme députés suppléants pour la vice-royauté de Buenos-Ayres, — ils avaient été désignés par le Conseil de régence, — Don Manuel Rodrigo, Luis Velazco et Francisco Lopez Lispergues.

« Les députés de Buenos Aires, dit Del Valle Ibarlucea, suivirent l'orientation des autres députés américains, leur conduite contrastant généralement avec celle du représentant de Montevideo, l'aumônier du corps royal d'artillerie dans le département du Rio de La Plata, Don Rafael Zufriategui, qui servit les intérêts d'Elío et du *Cabildo* de cette ville. Les seigneurs Rodrigo, Velazco et Lopez Lispergues, spécialement ce dernier, prirent part à plu-

Les paroles plus ou moins flatteuses qui pouvaient lui venir de la métropole n'étaient pas assez puissantes pour la détourner de sa route en dénaturant le but où elle tendait. De là l'indifférence avec laquelle lesdites Cortès furent considérées par les hommes politiques de la Révolution d'abord et par les historiens de ce grand événement plus tard. C'était l'Espagne, et non ses colonies,qui pouvait attendre d'elles sa libération.

Devant l'attitude agressive d'Elío, qui outre les troupes régulières avait à sa disposition une marine de guerre, la Junte se décida à intervenir militairement pour briser cette résistance.

Si la capitale était un terrain propice aux ambitions absolutistes d'Elío, bien que dans son enceinte un bon nombre de créoles ne fussent pas en communion d'idées avec lui, il n'en était pas de même pour la campagne, où la propagande révolutionnaire avait commencé à se frayer un chemin.

Le 28 février 1811, les milices de Mercedes reconnurent le gouvernement de la Junte, et, guidées par José Artigas, se soulevèrent en armes contre Elío.

Belgrano, à son retour de l'expédition du Paraguay, fut nommé général en chef de l'armée qui commen-

---

sieurs importants débats pour défendre les intérêts de l'Amérique. » (*Ouvr. cité*, p. 86.)

Les députés espagnols et américains, le 19 mars 1812, prêtèrent serment à la constitution sanctionnée par les Cortès de Cadix. La durée de cette constitution fut éphémère. Par suite de la réaction absolutiste de 1814, elle cessa d'être une force politique et démocratique.

çait à s'organiser dans cette dernière ville ; mais il fut bientôt remplacé par Rondeau.

Pendant ce temps, Artigas occupait le bourg de San José le 25 avril, et le 18 mai il triomphait à Las Piedras, village situé à quatre lieues de Montevideo où Elío avait réuni mille trois cents de ses meilleurs soldats. Ce triomphe de la Révolution obligea le chef royaliste à abandonner la colonie et à concentrer ses troupes à Montevideo.

Le général José Rondeau, qui avait succédé à Belgrano dans le commandement de l'armée révolutionnaire, partit de Mercedes à la tête de cinq mille hommes, et le 1er juin 1811 mit le siège devant Montevideo.

Dans cette occurrence, Elío s'adressa au gouvernement portugais résidant à Rio de Janeiro à cause de l'invasion napoléonienne, et une armée lusitanienne, sous les ordres du général Diego de Souza, pénétra sur le territoire argentin de la Banda Oriental.

Au moment où cette intervention militaire des Portugais se produisait, l'état politique des provinces était assez inquiétant. Le Paraguay s'était séparé, une armée royaliste menaçait du côté du nord, une profonde crise politique commençait à se dessiner parmi les directeurs de la Révolution. Que faire en une telle conjoncture ? Comme il n'était pas possible de résister par les armes sur tous les fronts de la vice-royauté, la Junte pensa que la cause de la liberté serait mise à l'abri si l'on obtenait un armistice d'Elío. Cet armistice fut conclu entre le représentant de la Junte argentine et Elío, à qui celle-ci donna cette fois

le titre de vice-roi, et le traité appelé *de pacification*, ratifié par le Triumvirat, fut signé en octobre 1811, le 21 à Montevideo et le 24 à Buenos-Ayres.

Bien que quelques-unes de ses clauses puissent s'interpréter comme un fléchissement des principes révolutionnaires, le traité avait au moins l'avantage de conjurer ou de retarder la complication provoquée par le Brésil (1).

« L'excellentissime seigneur vice-roi, disait la clause 11 du traité, s'offre à faire en sorte que les troupes portugaises se retirent à leurs frontières et laissent libre le territoire espagnol » (2).

Le gouvernement argentin, en signant cet armistice, était bien loin de consentir à une capitulation. Comme la capitulation était le but que se proposaient les chefs espagnols de La Plata, Vigodet, qui succéda à Elio en qualité de gouverneur de Montevideo, déclara de nouveau la guerre à Buenos-Ayres, et le premier Triumvirat envoya Belgrano à Rosario, ville située sur le Paraná, le 18 janvier 1812, avec la mission d'y organiser une armée destinée à envahir la Banda Oriental. Il devait en même temps garder les côtes

(1) Par la clause 2, « on reconnaît l'unité indivisible de la monarchie espagnole, dont font partie intégrante les Provinces du Rio de La Plata, en union avec la Péninsule et avec les autres parties de l'Amérique ». Il est certain aussi que par cette même clause le gouvernement révolutionnaire se dit sans pouvoir pour résoudre la grave et importante affaire des Cortès générales, et que c'est le Congrès général des Provinces, « qui est sur le point de se réunir », qui devra le faire. (*Registro Oficial*, t. I, p. 123.)

(2) *Registro Oficial*, t. I, p. 124.

de ce fleuve, menacées fréquemment par les vaisseaux de l'escadre espagnole.

Nommé plus tard à la tête de l'armée du Nord, Belgrano quitta Rosario et fut remplacé par Sarratea.

Après avoir assuré au moyen d'un armistice signé entre le Triumvirat et Sa Majesté le Régent de Portugal l'évacuation des troupes portugaises qui occupaient les côtes de l'Uruguay, le gouvernement de Buenos-Ayres décida que l'armée de Sarratea passerait le fleuve et envahirait l'Uruguay. Cette opération se fit avec un plein succès et l'avant-garde de l'armée argentine, commandée par Rondeau, se dirigea immédiatement vers Montevideo, campa au Cerrito, situé à une lieue de la ville, le 20 octobre 1812, et organisa le second siège. Le 31 décembre, Vigodet tenta de sortir de la ville et d'attaquer Rondeau. Les Espagnols furent vaincus et se virent obligés de rentrer de nouveau dans l'enceinte de Montevideo. Ce siège dura jusqu'au 20 juin 1814, jour où les assiégés durent se rendre.

Animé par la volonté de vaincre l'ennemi, tout en mettant en pratique sa résolution et en organisant des armées à l'une et l'autre extrémité de la vice-royauté, le gouvernement prenait d'autres mesures qui laissaient entrevoir l'existence d'un idéal national. Le 12 février 1812, le Triumvirat permet l'usage par « les troupes de la patrie » d'une cocarde « que l'on déclare nationale des Provinces unies du Rio de La Plata », composée des couleurs blanche et bleu céleste (1).

(1) *Registro Oficial*, t. I, p. 139.

Le 9 avril il publie un décret prohibant, « en considération des principes libéraux qui ont été proclamés, » l'introduction des esclaves (1), et le 13 mai de la même année il ordonne que soit supprimé le défilé de l'étendard royal, « cérémonie humiliante, introduite par la tyrannie et incompatible avec les prérogatives de la liberté » (2).

Pendant que les patriotes prenaient ces mesures, symptômes d'indépendance et de liberté, les Espagnols, opiniâtres à soutenir la cause royaliste, tramaient en secret une conspiration.

A la tête de ces conspirateurs se trouvait un riche Espagnol jouissant d'un grand prestige par sa position sociale et le rôle important qu'il avait joué, en sa qualité d'alcade de Buenos-Ayres, dans la Défense et dans la Reconquête : ce personnage était Don Martin de Alzaga, et les ramifications de la contre-révolution s'étendaient depuis Buenos-Ayres jusqu'à Montevideo.

Il entrait dans le plan d'Alzaga de faire descendre sur Buenos-Ayres les quatre mille hommes de l'armée portugaise qui était campée sur les bords de l'Uruguay, de mettre en action les vaisseaux de l'escadre espagnole existant dans les eaux du Rio de La Plata, et après avoir pris Buenos-Ayres, de se saisir des révolutionnaires argentins et de les exécuter, à titre d'exemple pour le peuple rebelle, sur la place publique. « D'après les déclarations faites au procès, dit

(1) *Registro Oficial*, t. I, p. 168.
(2) *Registro Oficial*, t. I, p. 168.

Agrelo, le mouvement devait avoir lieu dans les derniers jours du mois de juin, mais il fut reporté au 5 juillet, les conjurés attendant une communication de Montevideo, et Alzaga fixant aussi ce jour-là de préférence parce qu'il rappelait un glorieux souvenir aux Espagnols et que cette circonstance lui fournirait ainsi le moyen de les enflammer davantage. A pareil jour, cinq ans auparavant, on avait repoussé l'invasion du général Whitelooke, après avoir reconquis la cité, l'année précédente, sur les mêmes Anglais aux ordres du général Berresford (1). »

Mais le destin en avait décidé autrement. Informé à temps de ce qui se machinait, le gouvernement résolut de procéder avec énergie, et le 2 juillet commencèrent les arrestations. Ce jour-là fut arrêté et mis en chapelle l'intendant d'Alzaga, qui fut lui-même appréhendé le 4, et fusillé le 5, à quatre heures du matin, sur la place de la Victoire, en face de la pyramide qu'en commémoration du 25 mai 1810 on avait érigée la veille, et aux grilles de laquelle lui et ses complices avaient l'intention de faire pendre « les hommes de la Révolution » (2).

---

(1) *Memorias y Autobiografias*, t. II, p. 238.

(2) Les exécutions atteignirent le nombre de trente-huit. Parmi les exécutés se trouvait Fray José de las Animas, « le principal collaborateur d'Alzaga, dit Agrelo, qui l'avait chargé des convocations et des réunions des gens des faubourgs. » Furent juges de ces causes : Don Feliciano Chiclana, Don Miguel Irigoyen, Don Bernardo Monteagudo, Don Hipólito Vieytes et Don Pedro José Agrelo.

Le principal dénonciateur de cette conspiration fut un esclave nègre, nommé Ventura. En signe de gratitude pour cet acte, le Triumvirat le déclara libre, lui concéda l'usage de l'uniforme du

En sanctionnant le statut provisoire, on avait arrêté que « l'amovibilité de ceux qui gouvernent étant l'obstacle le plus puissant qu'on puisse opposer aux tentatives de l'arbitraire et des tyrannies », les membres du gouvernement — c'étaient les triumvirs — devaient être renouvelés tous les six mois, en commençant par le plus ancien dans l'ordre de nomination.

Pour procéder à cette élection, on devait convoquer une assemblée composée de la municipalité, du *Cabildo*, des représentants nommés par les villes et d'un certain nombre de citoyens choisis par la population de la capitale.

Le 4 avril 1812, se réunissait pour la première fois cette assemblée, qui élisait Don Martin de Pueyrredon pour remplacer un des triumvirs ; en même temps, dans sa communication à l'exécutif, elle lui faisait savoir que c'était elle, et nul autre, qui était « l'autorité suprême des Provinces unies du Rio de La Plata » (1).

Comme il était à prévoir, le Triumvirat ne prêta pas l'oreille à ses prétentions, et résolut de la dissoudre « comme nulle, illégale et attentatoire aux droits souverains des peuples, contraire à l'autorité du gouvernement et au Statut constitutionnel juré » (2).

Le Triumvirat, complété par Pueyrredon, crut conjurée la crise qui travaillait le gouvernement et

---

régiment n° 2, un sabre et un écu portant cette légende : *Pour avoir été fidèle à la patrie.* Il jouissait en outre d'une pension de l'État.

(1) *Registro Oficial*, t. I, p. 161.

(2) *Registro Oficial*, t. I, p. 162.

convoqua pour octobre une autre assemblée appelée *éventuelle* qui aurait pour but d'accélérer la réunion du Congrès général des Provinces unies et la sanction d'une Constitution.

Cependant, comme il interprétait plutôt ses vues politiques que les intérêts de la Révolution, — car il était réactionnaire et se basait sur la prépondérance communale de Buenos-Ayres sur les autres provinces, — le mécontentement commença à devenir général parmi le peuple.

« Mais la Révolution, dit Mitre, était arrivée à une de ces périodes de transformation où le gouvernement n'est que la forme extérieure d'un organisme en voie de croissance, qui doit s'en dépouiller comme d'une enveloppe inerte. La Révolution, obéissant à sa loi de développement et guidée par l'instinct de la conservation, aspirait à s'inoculer les forces vives de la société qui gisaient dans l'inaction. Sans se rendre compte qu'il était une dictature sans dictateur, sans autre loi que le bon plaisir, sans autre force morale ni matérielle que celle que lui donnait une opinion locale, le gouvernement, en même temps qu'il contrariait les forces auprès desquelles il aurait dû chercher son appui, exposait le parti qu'il représentait à tomber enseveli sous ses ruines, comme on le vit bientôt (1). »

La commotion populaire que présageait cet état de choses ne tarda pas à se produire, et le 8 octotobre 1812, les forces démocratiques en action, avec

(1) *Historia de San Martín y de la emancipación sud-americana*, t. I, p. 170.

le concours militaire des grenadiers de San Martin, déclarèrent caduc le premier Triumvirat et en nommèrent un second composé de Don Nicolas Rodriguez Peña, Juan José Passo et Don Antonio Alvarez Jonte.

Le triomphe de Belgrano à Tucuman avait calmé et encouragé les insurgés. Ce n'était pas un secret pour eux que Belgrano s'était décidé à livrer cette bataille malgré les ordres du Triumvirat qui lui ordonnait de rétrogader.

La nouvelle de cette grande victoire qui dans le Nord sauvait la Révolution étant parvenue à la capitale alors que l'Assemblée se trouvait réunie, l'insurrection en germe sut la mettre à profit et en tirer parti contre le gouvernement qui n'avait concouru en aucune manière à cette héroïque entreprise (1).

---

(1) Après la déroute de Huaqui, l'armée du Nord rétrograda jusqu'à Yatasto, sous les ordres de Pueyrredon, et Belgrano, nommé pour le remplacer, se mit à sa tête le 26 mars 1812. L'état de cette armée était déplorable. Outre que ses soldats n'atteignaient pas le nombre de mille cinq cents, la majeure partie étaient attaqués des fièvres. Tout son parc consistait en six cents fusils, deux cent cinquante baïonnettes et trente-quatre mille cartouches.

Pendant que Belgrano était occupé à la réorganiser, le général Tristan recevait l'ordre de battre l'armée patriote et de s'avancer jusqu'au Sud pour prendre contact avec les troupes espagnoles de Montevideo.

Informé de ce plan, le gouvernement avait ordonné à Belgrano de ne pas s'exposer à une rencontre avec Tristan, car la déroute serait inévitable ; en conséquence, il lui ordonnait de rétrograder jusqu'auprès de la capitale.

Belgrano ne tint pas compte de ces ordres et avança jusqu'à Jujuy. De là il dut battre en retraite, et le 2 septembre l'avant-garde de Tristan était aux prises avec celle de l'armée de la Révolution sur les rives du Rio de « Las Piedras », cette dernière demeurant victorieuse. En arrivant à Tucuman, l'amour de la

D'un autre côté, un nouvel élément révolutionnaire entrait en jeu : c'était la loge *Lautaro*. Association patriotique, de forme maçonnique, fondée à Londres par le général Franciso Miranda pour fomenter et protéger la Révolution sud-américaine, elle avait été introduite par San Martin et Alvear dans les Provinces unies du Rio de La Plata.

« Cette loge, écrit le général Mitre, fut une machine de révolution et de guerre indigène contre l'ennemi commun, en même temps que de défense contre les ennemis de l'intérieur. En ce sens, elle contribua efficacement à donner un ton et une direction fixe à la Révolution en centralisant et dirigeant les forces gouvernementales, en donnant de l'unité et de la régularité aux évolutions politiques qu'elle fit naître et auxquelles elle présida ; elle donna aussi une vigoureuse impulsion aux opérations militaires assujetties à un plan préconçu, en imprimant une plus grande énergie dans les conflits, pour suppléer dans beaucoup de cas au manque d'hommes et corriger jusqu'à un certain point les égarements d'une opinion fluctuante, en

---

patrie exprimé par le vœu des peuples qui le suppliaient de résister, le décidèrent à une désobéissance formelle à ce qu'avait disposé le gouvernement, et s'arrêtant de pied ferme aux alentours de la ville de Tucuman, le 24 septembre 1812 il présenta la bataille à l'armée espagnole. L'ennemi, qui fut complètement vaincu, laissa sur le champ du combat quatre cent cinquante morts, six cents prisonniers, sept canons, quatre drapeaux et un nombre considérable de fusils. Après ce triomphe, l'armée patriote poursuivit l'ennemi jusqu'à Salta, où elle le vainquit de nouveau le 20 février 1813. Dans cette seconde bataille, Belgrano prit à Tristan deux mille prisonniers, deux généraux, sept commandants, cent dix-sept officiers et trois drapeaux. Les triomphes de Belgrano dans le Nord sauvèrent la Révolution d'un désastre militaire.

inspirant dans les moments suprêmes des mesures de salut que la Révolution a revendiquées comme étant sa gloire. Mauvaise en elle-même comme mécanisme gouvernemental, corruptrice comme influence administrative, opposée à l'individualisme humain qu'elle annihilait par une discipline aveugle, impropre et même contraire au développement libre et spontané d'une révolution sociale, on ne peut cependant méconnaître qu'elle fut conçue sous l'inspiration de l'intérêt général, qu'elle ne contraria pas les tendances de la Révolution, qu'elle accéléra beaucoup de ses grandes réformes démocratiques et que sous ses auspices fut inaugurée la première assemblée qui proclama la souveraineté populaire en lui donnant une forme tangible. Dans la politique extérieure, on lui doit l'esprit de propagande américaine, dont se pénétra la Révolution, et spécialement le maintien de la grande alliance argentino-chilienne qui donna l'indépendance à la moitié d'un continent en unifiant la politique et en solidarisant les efforts et les sacrifices des deux peuples pour la magnanime entreprise » (1).

Le 24 octobre 1812, le Triumvirat s'adressait à toutes les provinces qui avaient formé la vice-royauté et les convoquait de nouveau pour élire une assemblée générale constituante. C'était le moment, d'après le langage des triumvirs, de profiter des triomphes remportés sur l'ennemi pour mettre fin aux fluctuations de la politique intérieure et cimenter sur une véritable

(1) *Historia de San Martín y de la Independencia sud-americana*, t. I, p. 165.

représentation nationale, où le suffrage libre occuperait le premier rang, « une nation légitimement constituée » (1).

En inaugurant ses sessions, le 31 janvier 1813, l'Assemblée disait : « La liberté existe dans les décrets de la nature, et par son origine elle est indépendante de toutes les vicissitudes des siècles.

« L'homme étant condamné à ne rencontrer le bonheur qu'à travers les périls et les infortunes, il est inévitable qu'il passe par des alternatives de bien et de mal, étant à la fois victime de sa propre faiblesse et des passions de ses semblables.

« A moins d'oublier ces principes, personne ne trouvera étonnant que les efforts faits par le Nouveau Monde en faveur de son indépendance aient été combattus, non seulement par ses anciens oppresseurs, mais même par une grande partie des opprimés (2). »

Mais l'Assemblée, disait la plume qui rédigeait les lignes précédentes, sauvera la patrie, et de ses mains sortiront les lois qui « sanctionneront la sécurité et l'indépendance » (3).

La première résolution de l'Assemblée fut « d'accorder la liberté à ceux qui naîtraient au sein de l'esclavage à partir du 31 janvier inclusivement ». Par cette résolution elle voulut donner une preuve de son équité et de sa justice. Dans l'histoire argentine cette

(1) *Registro Oficial*, t. I, p. 186.
(2) *Redactor de la Asamblea*, p. 2.
(3) *Redactor de la Asamblea*, p. 3.

loi de l'Assemblée est connue sous le nom de « loi de liberté des ventres ».

Comme il était nécessaire de faire disparaître le péril espagnol sous toutes ses formes pour que la Révolution triomphât dans ses idéaux, dans sa séance du 3, l'Assemblée décréta « le renvoi de tous les Espagnols européens qui occupaient des emplois civils, ecclésiastiques et militaires, en exceptant seulement ceux qui obtiendraient droit de cité dans le délai fixé » (1).

« Ce n'est pas une fureur aveugle inspirée par des passions précaires, disait l'Assemblée, qui nous oblige à sacrifier notre caractère pour opposer une ferme barrière aux périls ; c'est la justice, c'est la raison, c'est la nature (2). »

Le 19 février, l'Assemblée s'occupa du renouvellement des membres du Triumvirat. En procédant à la nomination des nouveaux élus, qui étaient Don Nicolas Rodriguez Peña, Dr Julian Perez et Dr Antonio Alvarez de Jonte, elle déclara abolie la qualification « de gouvernement provisoire » sous laquelle jusqu'à présent le Triumvirat avait été reconnu, et arrêta que « le Suprême Pouvoir Exécutif serait maintenu dans l'exercice de ses fonctions jusqu'à la sanction de la constitution » (3).

L'intention des constituants argentins était d'en arriver à la délimitation des trois pouvoirs qui sont

(1) *Redactor de la Asamblea*, p. 3.
(2) *Redactor de la Asamblea*, p. 4.
(3) *Registro Oficial*, t. I, p. 197.

indispensables dans une constitution démocratique.

Pour ce motif, le 27 février, l'Assemblée adopta un statut fixant les attributions et les facultés du Pouvoir exécutif. C'est à elle qu'était réservé le Pouvoir législatif ; le Pouvoir judiciaire, qui jusqu'alors avait été exercé par la Royale *Audiencia*, le serait à l'avenir, d'après une résolution du 29 mars, par une Cour d'appel. Dans la séance du 8 mars, il fut déclaré que les députés des Provinces Unies « étaient députés de la Nation » (1).

Le 1er septembre 1811, la Junte gouvernementale avait lancé un décret supprimant le tribut que payaient les Indiens à la couronne d'Espagne dans tout le district des Provinces Unies du Rio de La Plata. Amplifiant ce décret, l'Assemblée, par sa résolution du 12 mai, déclarait abrogée la *mita* (2), éteints les *encomiendas*, le *yanaconazgo* « et le service personnel des Indiens sous tous les rapports et sans en excepter même celui qu'ils prêtaient aux églises et à leurs paroisses ou ministres ; la volonté de cette corporation souveraine étant que l'on agisse envers les susdits Indiens de toutes les Provinces Unies comme envers *des hommes parfaitement libres*, et qu'on

(1) *Redactor de la Asamblea*, p. 9.

(2) *Encomiendas* : c'était la répartition des Indiens entre les conquérants. Les Indiens étaient classés en deux catégories : on appelait *yanaconas*, ceux qui étaient la propriété perpétuelle des conquérants, et ce système s'appelait *yanaconazgo* ; ces indiens étaient de vrais esclaves. D'autres, appelés *mitayos*, étaient groupés en famille sous l'autorité d'un cacique ; ils travaillaient pour les Espagnols dont ils recevaient la nourriture et l'instruction religieuse ; ce système s'appelait la *mita*.

les tienne pour tels et ayant les mêmes droits que tous les autres citoyens qui les habitent » (1).

Ce décret avait été précédé d'un autre concernant les esclaves des pays étrangers. Par ce dernier acte, qui fut promulgué le 4 février, « les esclaves étrangers devenaient libres par le seul fait de fouler le territoire des Provinces Unies » (2).

Sur la motion du député Alvear, le 21 mai, on décréta « la suppression de tous les titres de comtes, marquis et barons », et dans la séance du 13 août, fut prohibée la fondation de majorats.

La haine envers tout ce qui pouvait être une relique de l'ancien régime fut mise en évidence d'une manière toute spéciale dans la séance du 26 octobre. La loi votée ce jour-là disait : « L'Assemblée générale ordonne que dans les villes qui sont comprises dans les Provinces Unies du Rio de La Plata, il ne devra plus figurer à partir de la présente loi, sur les façades des maisons et autres lieux publics, des armoiries, emblèmes ou signes distinctifs de noblesse désignant certaines familles qui par ce moyen aspirent à se singulariser des autres » (3).

Pour les représentants argentins, il était nécessaire « d'éloigner des yeux du peuple ces honteux monuments de la distance immense établie par l'ancienne politique entre le trône des despotes et l'immuable origine de la souveraineté » (4).

---

(1) *Redactor de la Asamblea*, p. 13.
(2) *Redactor de la Asamblea*, p. 17.
(3) *Redactor de la Asamblea*, p. 69.
(4) *Redactor de la Asamblea*, p. 69.

Une autre loi du 19 mai déclarait aboli « l'usage de la torture adoptée par une législation tyrannique pour l'éclaircissement de la vérité et l'instruction des crimes ». — « Les instruments employés dans ce but, dispose l'Assemblée, seront rendus inutilisables sur la Grand'Place, par les mains du bourreau, avant l'heureux jour du 25 mai (1). »

Démocratique en ce qui concernait les relations de l'Église et de l'État, la législation de l'Assemblée fut absolument schismatique.

Elle commença par désarmer l'Église en abolissant le tribunal de l'Inquisition et par déclarer « rendue aux ordinaires ecclésiastiques leur primitive faculté de veiller sur la pureté de la foi par les moyens canoniques qui seuls peuvent se conformer à l'esprit de Jésus-Christ, en conservant l'ordre et en respectant le droit des citoyens » (2).

Par une loi du 4 juin, on déclara « que l'État des Provinces Unies du Rio de La Plata était indépendant de toute autorité ecclésiastique existant en dehors de son territoire, quand même elle procéderait de nomination ou présentation royale » (3).

Cette loi fut complétée par trois déclarations faites le 16 juin, d'après lesquelles les communautés restaient « dans l'indépendance absolue de tous les prélats généraux existant en dehors du territoire de l'État », et disant « que les révérends évêques des

(1) *Redactor de la Asamblea*, p. 35.
(2) *Redactor de la Asamblea*, p. 18
(3) *Redactor de la Asamblea*, p. 38.

Provinces Unies du Rio de La Plata ayant assumé de nouveau leurs primitives facultés ordinaires, devaient en user pleinement dans leurs diocèses respectifs tant que ne seraient pas rétablies les relations avec le Saint-Siège apostolique » (1).

Par ces déclarations, le nonce apostolique résidant en Espagne était empêché d'exercer un acte quelconque de juridiction dans l'État argentin.

Comme corollaire de ces lois, il fut créé par une autre loi du 28 juin un Commissariat général de réguliers. Ce commissariat devait recevoir la plénitude de son autorité des évêques ou des proviseurs si le siège était vacant. Le commissaire pouvait être un membre du clergé séculier ou régulier, et sous sa présidence on procéderait à l'élection des vicaires provinciaux.

L'Assemblée donna aussi à l'Exécutif la faculté de nommer un vicaire-général militaire et un commissaire des croisades. Ces lois furent suivies d'une série de décrets ou de mesures qui mettent en évidence l'esprit de l'Assemblée. Le 1er mai elle autorise les proviseurs à dispenser, lors de la vacance d'un siège, des interstices (2) pour recevoir les ordres sacrés. Le 19 du même mois elle ordonne « que les réguliers des deux sexes ne pourront professer sur le territoire des Provinces Unies avant d'avoir trente ans accomplis », et le 12 juin, « que les ecclésiastiques espagnols qui

(1) *Redactor de la Asamblea*, p. 42.

(2) *Interstices :* intervalle de temps entre la réception de deux ordres sacrés. Cet intervalle est ordinairement de trois mois.

n'auront pas été jugés dignes d'obtenir le droit de cité seront privés des emplois ou bénéfices qu'ils possèdent » (1).

Dans la séance du 14 août fut présenté un projet intéressant la santé publique, formulé par le Proto-Medicato. Il avait pour objet de réglementer le baptême en dépouillant l'eau servant à baptiser les nouveau-nés de sa froideur naturelle, et en retardant la cérémonie jusqu'au huitième ou neuvième jour de la naissance.

Après discussion, l'Assemblée décida qu'on ne baptiserait plus qu'avec de l'eau tiède. Par cette sage mesure elle voulait préserver de la mort la « multitude d'enfants qui périssaient aussitôt nés du mal appelé vulgairement *mal des sept jours*, qui débutait par un spasme produit par l'eau froide avec laquelle ils étaient baptisés » (2).

Dans la séance du 31 août, on décida d'appeler l'attention des autorités civiles et ecclésiastiques sur l'utilité qu'il y avait, dans les dispenses de mariage, à tenir compte de « la nécessité d'accroissement de la population dans laquelle se trouvait l'Amérique » (3).

Finalement, l'Assemblée réglementa les revenus de l'évêché de Buenos-Ayres, y compris ceux des membres du chapitre et des curés dépendants du diocèse ; elle sécularisa les biens des Hospitaliers, communauté religieuse qui se consacrait au soin des

(1) *Redactor de la Asamblea*, p. 40.
(2) *Redactor de la Asamblea*, p. 56.
(3) *Redactor de la Asamblea*, p. 87.

malades (1), et supprima le serment dans les actes contentieux, aussi bien civils que criminels, et même dans les contrats.

Le citoyen Valle fut l'auteur de cette loi : « Exiger de l'accusé la vérité sous la foi du serment, disait-il, c'est le mettre dans la dure alternative d'invoquer le saint nom de Dieu pour autoriser le mensonge, ou de placer lui-même entre les mains du bourreau la durée de son existence, violant ainsi cet axiome de droit naturel qui dit : *Nemo tenetur se ipsum prodere* » (2).

Le député Monteagudo compléta cette motion en y ajoutant que « seule l'obéissance à la loi et aux autorités constituées par elle devrait être sanctionnée par serment » (3). « Le serment ne sera plus un lien d'iniquité, et on n'invoquera le nom du Tout-puissant que pour assurer le salut du peuple et l'autorité de la loi (4). »

Peu de temps après la réunion de l'Assemblée, on apprit que l'armée espagnole commandée par Tristan avait été vaincue par celle de Belgrano au lieu appelé

---

(1) Dans son exposé, le député Vieytes dit : « Que les maisons hospitalières, vu le total de leurs revenus, pourraient être servies avec surabondance. Que pour son malheur il avait été quelquefois spectateur des misères que supportent ces tristes victimes, condamnées à trouver toujours la mort là où on devrait leur rendre toujours la vie, et que l'on frémirait si l'on calculait les maux qu'avaient causés à l'humanité l'incurie et l'avarice de certains des réguliers qui étaient chargés de ces établissements. » (*Redactor de la Asamblea*, p. 47.)

(2) *Redactor de la Asamblea*, p. 56.

(3) *Redactor de la Asamblea*, p. 56.

(4) *Redactor de la Asamblea*, p. 56.

des *Castañares*, près de la ville de Salta, le 20 février 1813.

Pour perpétuer cette victoire, l'Assemblée résolut, dans sa séance du 6 mai, d'ériger un monument sur le lieu même de la bataille, et lorsque parvinrent à Buenos-Ayres les premiers trophées pris à l'ennemi elle lança une proclamation disant : « Aujourd'hui nos représentants ont enfin vu humilié le simulacre devant lequel a tant de fois gémi la liberté de la patrie (1). »

Par une loi du 5 mai, on décida de créer les *fêtes de mai*. Le 25 de ce mois, sur tout le territoire des Provinces argentines, serait solennisé comme le jour de la liberté (2).

Quelques mois plus tard, le 4 août, on résolut d'ouvrir un registre civique où on inscrirait les noms des citoyens morts « pour l'amour de la liberté de la patrie » (3).

Conséquente avec l'esprit d'émancipation qui l'animait, l'Assemblée, le 13 avril 1813, décréta la frappe d'une nouvelle monnaie. Cette monnaie serait d'argent et d'or, elle serait frappée à Potosí, et selon le décret, « elle porterait d'un côté le sceau de l'Assemblée générale, en supprimant le soleil qui est en tête, et une inscription tout autour portant les mots : *Provincias del Rio de La Plata*. Au revers, un soleil occupant tout le centre, et tout autour l'inscription suivante : *En union y libertad* » (4).

---

(1) *Redactor de la Asamblea*, p. 14.
(2) *Redactor de la Asamblea*, p. 30.
(3) *Redactor de la Asamblea*, p. 56.
(4) *Registro Oficial*, t. I, p. 210.

Le 27 du même mois, il avait été arrêté par le Pouvoir Exécutif que dans tous les lieux publics les armes du roi seraient remplacées par celles de l'Assemblée (1).

Le patriotisme de l'Assemblée donna sa note culminante en décrétant, le 11 mai, comme *Marche patriotique*, l'hymne composée par le citoyen Don Vicente López y Planes.

Dans les strophes du poète on évoque, avec un enthousiasme épique, les triomphes de la Révolution. La patrie y apparaît couronnée de lauriers, avec le lion à ses pieds, et faisant résonner d'un pôle à l'autre le clairon de ses victoires. Les hommes libres du monde se dressent et font parvenir jusqu'à nous ce cri : « Au grand peuple argentin, salut! »

Le labeur législatif de l'Assemblée dura toute la première année. Pendant cette période, de janvier 1813 à janvier 1814, sa préoccupation fut de créer une législation nationale, émancipant le pays de l'empire du Code indien et établissant le nouvel ordre de choses sur une organisation démocratique. S'il est certain que par ces lois on n'organisait pas la nation constitutionnellement, il est du moins évident que l'on faisait éclater sa souveraineté (2).

---

(1) *Registro Oficial*, t. I, p. 210.

(2) Par décret du 18 novembre 1812, le Triumvirat nomma une Commission, composée ainsi : Dr Luis Chorroarrin, Pedro José Agrelo, Nicolas Herrera, Valentín Gomez, Pedro Somellera, Manuel José García et Hipólito Vieytes, qui prépara une constitution unitaire qui resta à l'état de projet.

Un écrivain argentin, étudiant ce projet, dit : « Selon « cette constitution, les Provinces Unies du Rio de La Plata for- « maient une république libre et indépendante ». On anticipait ainsi sur la déclaration de l'indépendance et sur la solution du pro-

Une constitution ne pouvait être que le résultat logique d'un progrès politique appuyé sur l'harmonie de tous les éléments sociaux, et la Révolution argentine ne pouvait faire ce pas au moment où précisément le facteur anarchique entrait en jeu grâce à la décomposition coloniale.

Le fait de donner une constitution au pays impliquait celui de sanctionner une forme de gouvernement. Une semblable manière d'agir était-elle possible, alors que commençaient à se faire sentir de forts symptômes de méfiance de la part des provinces envers la capitale, et, qu'au nom d'un pâle fédéralisme, on voyait surgir des chefs de parti qui menaçaient de retarder le progrès de la Révolution?

En ce qui touche à la religion, les lois promulguées par l'Assemblée sont franchement schismatiques.

Les constituants argentins, comme les constituants français, ne haïssent pas la religion, mais ils veulent, pour la sauvegarde de la souveraineté démocratique, subordonner l'Église à l'État.

En agissant ainsi, ils ne faisaient que suivre l'exemple politique de la mère patrie. Le pouvoir espagnol n'avait-il pas toujours été le pouvoir tutélaire du catholicisme? La Révolution, qui avait eu assez de courage pour dépouiller les rois de la couronne

---

blème relatif à notre forme de gouvernement, alors qu'on discutait encore s'il l'on devait maintenir la souveraineté de la couronne d'Espagne ou ériger un nouveau trône dans les Provinces Unies du Sud. » (CARLOS M. URIEN, *Soberana Asamblea general Constituyente de* 1813, p. III.)

divine, n'en avait pas assez pour se laïciser absolument en tout ce qui touchait la religion.

Les raisons qui obligèrent les constituants argentins à être modérés en cette matière ne nous échappent pas. La masse populaire vivait sous la pression de toutes les habitudes coloniales, et si la Révolution s'était montrée irréligieuse, la multitude ne l'aurait pas secondée dans ses desseins.

D'un autre côté, pour se tirer d'embarras, le Droit indien lui fournissait un moyen. En recourant au Patronage, ne franchissait-on pas le Rubicon? Au lieu de l'appeler Patronage royal, comme l'appelait la couronne, on l'appellera national, et la difficulté, au moins en apparence, sera tranchée. Je dis en apparence, parce que si la Révolution, en s'appropriant une prérogative qui avait appartenu exclusivement à la couronne, évitait le conflit religieux devant le peuple, elle l'aggravait devant Rome, siège de l'enseignement du catholicisme. Celle-ci ne reconnut jamais à la Révolution argentine un droit à cette prérogative, et le conflit doctrinal créé par l'attitude de la Junte d'abord et sous une forme solennelle plus tard par l'Assemblée générale constituante, subsiste toujours. Le conflit qui existe entre le *Syllabus* et la *Table des Droits de l'homme* est le même que celui qui existe entre les lois édictées par les constituants argentins et les canons de l'Église.

Pour conjurer ces dangers et donner plus d'unité à la force directrice du gouvernement, l'année de son installation, l'Assemblée décréta la création d'un Directoire.

Don Gervasio Posadas, qui était membre du Triumvirat supprimé, fut désigné pour ce poste, et le 31 janvier 1814, il prit possession du pouvoir concurremment avec le Conseil d'État qui, pour l'assister dans les graves questions d'État, fut créé par une disposition de l'Assemblée.

Le Directoire commença par promulguer une loi d'amnistie, et d'accord avec le règlement de l'Assemblée et le vote des représentants, il déclara ses sessions prorogées. Après avoir tenu trois séances dans le mois d'août et y avoir décrété que le Directeur était « autorisé à octroyer des écus, des médailles et des marques distinctives d'honneur pour services rendus dans la milice » (1), à entamer des négociations avec la Cour d'Espagne et à déclarer le général Alvear, vainqueur de Montevideo, *bien méritant de la patrie à un degré héroïque*, elle ne se réunit de nouveau que le 5 janvier 1815. Dans cette réunion l'Assemblée prit un décret pour témoigner publiquement la confiance dont s'était rendu digne le Directeur suprême par la manière dont il gérait les intérêts de la patrie, et rédigea un manifeste par lequel elle faisait connaître « que dans le but de manifester au monde que nos prétentions ne se fondaient pas sur des idées abstraites mais sur des principes pratiques de modération et de justice, elle avait suggéré au gouvernement le sage dessein d'envoyer dans la Péninsule, des députés, qui, placés sous la sauvegarde de la Grande-Bretagne, exposeraient à Sa Majesté Catholique l'état de ces

(1) *Redactor de la Asamblea*, p. 86.

provinces, la nécessité d'entendre leurs réclamations et l'intérêt réciproque qu'il y avait à les satisfaire ».

Comme le 7 décembre 1815 il s'était produit un soulèvement dans l'armée du Nord que commandait le général Rondeau, mouvement provoqué par la discorde civile, les députés terminaient leur manifeste en disant : « Concentrez votre affection sur le bien commun et rappelez-vous que les impostures, la séduction et la tromperie sont les armes avec lesquelles vous attaquent en secret ceux qui n'osent pas blasphémer en public contre nos espérances. »

Dans la séance du 9 janvier, Posadas présentait sa démission de Directeur, et l'Assemblée choisissait pour le remplacer le brigadier général Don Carlos María de Alvear.

Sept jours plus tard les représentants se réunirent de nouveau et rédigèrent un autre manifeste. Celui-ci avait pour objet d'éclairer le pays sur sa situation politique et de le préparer aux « grands et extraordinaires sacrifices que demandait la guerre » (1).

Dans la séance du 26 janvier, on discuta les termes du manifeste qui, signé par tous les représentants, fut porté à la connaissance du pays. « Si, en dépit de nos intentions pacifiques, y disait-on au nom des représentants argentins, les troupes de la Péninsule envahissaient le territoire uni, le droit naturel qui nous autorise à le défendre nous obligerait aussi à sacrifier pour cela tout ce qui n'est pas indispensable à notre existence. Plutôt que de voir succomber la

(1) *Redactor de la Asamblea*, p. 96.

terre où nous sommes nés, il faut résister avec un cœur de bronze aux fatigues, aux privations et aux dangers (1). »

L'Assemblée générale constituante clôtura ses sessions par ce document, après avoir proclamé la souveraineté de la nation et élaboré des lois en faveur de la liberté.

« Sa plus grande gloire lui vient, dit un historien, du tact patient et habile avec lequel elle porta la réforme jusqu'aux entrailles du colonialisme en matière sociale (2). »

Si tous les desseins qu'elle nourrissait lorsque, souveraine, elle ouvrait ses séances, le 11 janvier 1813, ne purent pas se réaliser, il faut reconnaître qu'elle fit au moins tous ses efforts pour rendre effective la doctrine démocratique de la Révolution de mai. Elle vécut deux ans, avec l'intention de donner une constitution au pays, et elle se sépara sans l'avoir fait. Fut-ce de sa faute ? Si on examine les faits impartialement, on ne peut pas l'en inculper. Les démocraties sont complexes, surtout lorsque, sans éducation politique, elles se désorganisent au choc des instincts locaux.

Les constituants argentins de 1813 virent cela de près, et comme il n'était pas possible de vaincre d'un seul coup l'ancien dominateur et de se retourner aussitôt pour imposer silence aux chefs du mouvement anarchiste de par la volonté impérative de la capitale,

---

(1) *Redactor de la Asamblea*, p. 98.

(2) José Manuel Estrada, *Lecciones sobre la historia de la Republica Argentina*, t. II, p. 81.

il fut logique, parce que fatal, d'abandonner à leurs instincts les forces inorganiques afin que de leur choc et de leur fusion sortît, lumineux, le destin d'un peuple.

Si les désastres subis dans le Haut-Pérou par l'armée de Belgrano après les brillants triomphes de Tucuman et de Salta avaient un peu attristé les espérances de l'Assemblée (1), le moral politique de la

(1) A la suite de la victoire de Salta du 3 février 1813, le général Belgrano pénétra dans le Haut-Pérou qui s'était soulevé en armes contre les Espagnols. Après être entré à Potosí, il avança d'une trentaine de lieues et s'arrêta à la pampa de Vilcapugio, où, attaqué par l'armée espagnole que commandait le brigadier Joaquin de la Pezuela, malgré une résistance héroïque, il fut vaincu.

Cette bataille eut lieu le 12 octobre et le 14 novembre, mettant à profit l'infériorité numérique de Belgrano, le chef espagnol l'attaqua de nouveau à Ayouma et le défit pour la seconde fois. Le reste de l'armée se retira à Jujuy et le général San Martin fut désigné pour la réorganiser. Au général San Martin, qui demanda son transfert à Mendoza pour raisons de santé, et parce que l'entreprise libératrice qu'il concevait pouvait seulement se réaliser en cherchant un point de départ au pied des Andes, succéda le général Rondeau avec le titre de brigadier. Celui-ci abandonna l'armée assiégeante de Montevideo qu'il dirigeait et vint occuper le nouveau poste qui lui était assigné par le Directoire. Le plan tracé à l'armée du Nord était d'avancer de nouveau dans le Haut-Pérou, et après avoir mis en déroute les forces royalistes, d'arriver jusqu'à Lima, centre du pouvoir politique et militaire de l'Espagne en Amérique.

Après avoir vaincu les Espagnols, le 14 avril 1815, au Puerto de Marques, l'armée de Rondeau continua d'avancer jusqu'à la ville de Potosí. Le 28 novembre, elle fut attaquée par Pezuela sur les hauteurs appelées de Sipe-Sipe, et le désastre qu'elle y subit mit fin à la campagne militaire de la Révolution dans le Haut-Pérou. Le chemin que l'on cherchait dans le Nord pour parvenir jusqu'à Lima serait plus tard ouvert, à travers les défilés andins, par le génie de San Martin, et l'armée argentino-chilienne réaliserait les prouesses que n'avaient pu réaliser les héros de Cotagaita, de Suipacha, de Tucuman et de Salta.

Révolution s'aggrava par suite de l'attitude de Montevideo. De tous les peuples de la vice-royauté, après le Paraguay qui se renferma dans un localisme absolu, Montevideo fut le centre de la plus forte résistance rencontrée par la Révolution dans sa marche.

A la réaction espagnole succéda la réaction portugaise, et celle-ci conjurée par la politique du Triumvirat, on vit surgir le particularisme, personnifié par Artigas, force qui aurait évité l'anarchie et hâté le triomphe de la Révolution, si elle s'était mise au service de la pensée directrice de la capitale.

A l'invitation adressée par l'Assemblée à Montevideo d'élire ses représentants, « le chef des *Orientales* » répondit par un acte dictatorial. Au lieu de procéder à l'élection des députés au moyen d'un comice légal, Artigas se contenta d'appeler à sa tente de campagne dix électeurs nommés arbitrairement, et leur ordonna d'élire les députés qui devaient s'incorporer à l'Assemblée générale constituante. Ces députés, entre autres instructions, avaient le mandat d'exiger de l'Assemblée l'adoption du régime fédéral.

Les instructions impératives d'Artigas, et le vice de nullité qui accompagnait l'élection de ses représentants, obligea l'Assemblée constituante à la déclarer nulle et à refuser aux élus le droit d'incorporation qu'ils réclamaient. Ce fut seulement après que le pouvoir espagnol à Montevideo eut été vaincu, que cette province argentine put élire ses représentants ; dans la séance du 5 janvier 1815, Don Pedro Fabian Perez et Don Feliciano Cabia, prêtant le serment requis, occupaient leur place à l'Assemblée argentine.

Lorsqu'Artigas fut informé du mauvais accueil qu'avaient subi ses députés, il quitta l'armée argentine qui assiégeait Montevideo.

Le Directoire le déclara hors la loi comme « traître à la patrie » et offrit une récompense de six mille piastres « à celui qui livrerait la personne de Don José Artigas, mort ou vif » (1).

Le directeur Posadas comprit que le progrès de la Révolution serait perpétuellement empêché si l'armée et la marine espagnoles n'étaient pas délogées, par une victoire complète, des rivages et des eaux de Montevideo.

Pour réaliser ce plan, il fallait pouvoir compter non seulement sur une armée puissante, mais aussi sur une marine de guerre. Après « d'indicibles efforts ». dit Posadas (2), on organisa l'escadre qui, confiée à Don Guillermo Brown, Irlandais de naissance et le futur héros argentin, commença ses opérations.

Tandis que l'escadre espagnole se composait de quatorze vaisseaux de guerre et dix vaisseaux marchands, l'escadre argentine comptait seulement quatre bateaux marchands armés en guerre, une frégate, deux brigantins et une goélette, avec un total de soixante-dix canons et de cinq cents hommes.

Une partie de l'escadre espagnole se trouvait dans le port de Montevideo, et l'autre en face de Martín García. Le 11 mai, Brown se présenta devant cette île, mais il fut repoussé. Six jours après, il renouvela l'at-

(1) *Registro Oficial*, t. I, p. 262.
(2) *Memorias y Autobiografías*, t. I, p. 169.

taque, s'empara des fortifications et les vaisseaux espagnols durent se réfugier dans l'Uruguay.

Renforcée de quelques bateaux, l'escadrille patriote, vers le milieu d'avril, commença le blocus de Montevideo. Le 16 mai, un combat acharné s'engagea dans le port même, et après avoir pris à l'abordage trois vaisseaux ennemis avec quatre cent dix-sept hommes, Brown obligea les navires restants à s'échouer sur les côtes ou à chercher protection sous les canons de la place.

Alvear, qui était à la tête de l'armée argentine, resserra le siège, et le 20 juin 1814 offrit aux Espagnols une capitulation. Deux jours après, il faisait son entrée dans la ville, s'emparant de trois cents canons, de huit mille six cents fusils, de huit drapeaux et d'autre matériel de guerre. Ce fut la fin du pouvoir de l'Espagne dans les régions du Rio de La Plata. Le général Gaspar de Vigodet commandait, en qualité de gouverneur espagnol, la place de Montevideo, et le capitaine de vaisseau Don Jacinto Romarate était à la tête de l'escadre vaincue par Brown.

Par un décret du 7 mars 1814, le Directoire forma une province avec toutes les villes de la Banda Oriental de l'Uruguay et de la partie orientale et septentrionale du Rio de La Plata (1). Après les triomphes

(1) Par décret du 10 septembre 1814, furent créées deux provinces, celle de Entre-Rios et celle de Corrientes. Un autre décret du 8 octobre créa celles de Tucuman et de Salta, qui jusqu'alors avaient formé une seule juridiction politique. Parlant des progrès effectués pendant son Directoire, Posadas nous dit : « Quelques villes reçurent un nouveau relief et un nouvel éclat, parce que j'érigeai en capitales de provinces les villes de Tucuman, Men-

militaires que nous venons d'exposer, on nomma un gouverneur de la province, et en désignant Don Nicolas Rodriguez Peña pour remplir cette charge, le Directeur disait aux habitants de Montevideo : « Les quatre années qui se sont écoulées, souillées de sang et d'horreurs, depuis notre fatale séparation, doivent vous émouvoir et vous plonger dans une amère incertitude en ce qui concerne notre destinée. La subordination et l'obéissance feront revenir dans nos foyers la paix et l'abondance (1). »

« Mais à peine maître de l'antique boulevard espagnol, le valeureux Alvear entendit derrière lui le fracas des campagnes conduites par Otorgues, lieutenant d'Artigas, qui venait réclamer la souveraineté orientale. La guerrilla ayant été défaite à Las Piedras, dans la nuit du 25 juin, Artigas reconnut le gouvernement du Directoire. Le 23 juillet les derniers restes du pouvoir naval de l'Espagne capitulèrent dans la rade de Buenos-Ayres ; le 21 on ratifia la convention par laquelle Artigas se soumettait, et le 1er août Alvear débarquait dans la capitale, acclamé comme vainqueur de Montevideo et pacificateur de l'Orient (2). »

Un décret du 17 août 1814 réhabilitait de nouveau Don José de Artigas. Cet acte du Directoire et du Conseil qui l'assistait avait pour motifs la conduite qu'il avait observée après le décret de proscription

---

doza, Corrientes, Montevideo et Concepción de Entre-Rios. » (*Memorias y Autobiografías*, t. I, p. 173.)

(1) *Registro Oficial*, t. I, p. 280.

(2) José M. Estrada, *Lecciones sobre la Historia de la República Argentina*, t. II, p. 92.

qui le concernait et le pacte conclu entre lui et le général Don Carlos de Alvear (1).

La soumission du chef oriental ne devait être que momentanée.

Bientôt son mauvais exemple devait avoir des imitateurs et le littoral argentin allait se voir précipité, par les ambitions d'Artigas et d'autres chefs de parti, dans le chaos d'une guerre civile.

---

(1) *Registro Oficial*, t. I, p. 280.

CHAPITRE IX

LE DIRECTOIRE ET LE CONGRÈS DE TUCUMAN

SOMMAIRE : Alvear au Directoire. — La Junte d'observation et le statut provisoire. — Congrès de Tucumán. — Pueyrredon est nommé directeur. — Conférence de Pueyrredon avec San Martin. — La déclaration de l'Indépendance. — Prestation solennelle de serment. — Le drapeau national. — Débats sur la forme de gouvernement. — Pourquoi la forme monarchique avait la majorité. — Manifeste du Congrès sur les discordes civiles. — Quelques dispositions du Congrès. — Son transfert à Buenos-Ayres. — L'invasion portugaise dans la Banda Oriental. — Le passage des Andes et la libération du Chili. — Le manifeste du Congrès aux nations.

AINSI qu'il a déjà été dit, l'Assemblée générale constituante, en acceptant, en janvier 1815, la démission de Posadas, nomma le général Alvear, jeune homme de vingt-huit ans, directeur des Provinces Unies du Rio de La Plata. Si Alvear pouvait compter sur l'appui de l'Assemblée et de la loge *Lautaro*, il lui manquait celui de l'opinion publique

et celui qu'aurait pu lui prêter par les armes l'armée du Nord.

Cet état de choses, ainsi que l'anarchie qui croissait de jour en jour sous l'impulsion d'Artigas, désorientèrent son patriotisme et lui firent voir le naufrage de la Révolution là où il n'y avait pas autre chose que le choc démagogique fatal dans une démocratie en formation. Croyant, donc, que le salut ne pouvait venir des propres forces de la nation, mais des énergies étrangères, il eut recours à l'Angleterre et demanda au gouvernement anglais son protectorat politique pour les Provinces argentines que la Révolution avait proclamées libres.

Grâce à la ruse de la diplomatie argentine qui ne présenta pas la note du Directeur au ministère anglais, et d'autre part, par l'effet de la Sainte-Alliance qui éloignait l'Angleterre des intérêts politiques du Nouveau Monde, Alvear se vit frustré dans ses désirs, et ses compatriotes, en le renversant du pouvoir au moyen d'une révolution, vengèrent leur patrie et châtièrent sévèrement son erreur.

Il est, en outre, juste de reconnaître que cette révolution avait des racines anarchiques. Artigas, enhardi par le concours que lui prêtaient les provinces d'Entre-Rios, Corrientes, Santa Fé et Córdoba, eut la prétention de se jeter sur la capitale. Alvear se prépara à repousser l'invasion et décida qu'une partie de son armée partirait pour battre Artigas qui, ayant traversé le Paraná, occupait Santa Fé. L'avant-garde de cette armée, que dirigeait le colonel Don Ignacio Alvarez Tomás, se souleva contre Alvear le 13 avril 1815 à

l'endroit appelé Fontezuelas. Le 15 avril, éclata dans la capitale un autre mouvement subversif, à la tête duquel était le *Cabildo* qui proclama la déchéance d'Alvear et la dissolution de l'Assemblée. Abandonné par son armée et sans aucun appui auprès de l'opinion, Alvear prit la fuite et s'embarqua sur une frégate anglaise.

La chute du Directoire et la dissolution de l'Assemblée qui représentait l'unité gouvernementale des Provinces argentines mirent celles-ci dans une situation critique. Pour en sortir, le *Cabildo* de Buenos-Ayres, par un édit du 8 avril 1815, résolut de nommer un gouvernement provisoire qui exercerait à titre intérimaire le suprême Pouvoir législatif jusqu'à ce qu'on ait convoqué le Congrès général des Provinces. Selon cet édit, « le *Cabildo*, uni aux électeurs, devait procéder à la nomination d'une *Junte d'observation* composée du nombre de citoyens vertueux qui paraîtrait convenable, laquelle donnerait au nouveau gouvernement un Statut provisoire » (1).

Le même *Cabildo* se réunissait le 21 avril et nommait Directeur le général Rondeau. Celui-ci se trouvant à la tête de l'armée du Nord, on lui désigna comme substitut le colonel Don Ignacio Alvarez Tomás, chef du soulèvement de Fontezuelas.

Le Statut provisoire fut sanctionné le 5 mai 1815. Par ce Statut, que Mitre appelle « une conception absurde de bonnes idées mal digérées », (1) le Direc-

(1) *Registro Oficial*, t. I, p. 309.
(2) *Historia de Belgrano*, t. II, p. 99. — « Chaque citoyen, dit le

toire se trouvait être placé sous la tutelle de la Junte.

Comme il était à prévoir, les heurts entre l'un et l'autre pouvoir ne tardèrent pas à se faire sentir, et se voyant dans l'impossibilité de continuer à exercer le commandement, Alvarez Tomás renonça au Directoire et la Junte d'observation nomma pour lui succéder le général Don Antonio Gonzalez Balcarce.

L'installation du Congrès général se fit le 24 mars 1816, dans la ville de Tucumán, vingt et un députés étant présents. Toutes les provinces qui formaient l'ancienne vice-royauté, moins Santa Fé, le Paraguay et Montevideo, y étaient représentées.

Faisant part de cette installation, les représentants argentins s'expriment ainsi : « Le jour est enfin venu d'acquiescer aux vœux ardents des Provinces. » Ils reconnaissent que la patrie se trouve « désolée » et déclarent que seul le Congrès « est capable de la soulager dans ses angoisses. » Ce sont eux, les représentants du peuple, « les véritables dépositaires de la souveraineté » (1).

Ainsi que l'a dit un écrivain : « La Révolution avait triomphé dans les esprits ; il lui manquait d'être consacrée dans les formes normales de la société politique, et c'était là l'unique solution possible de la crise dans laquelle la nation était plongée. Les passions étaient déchaînées (2). »

Statut, est membre de la souveraineté du peuple. » — « Le corps social doit garantir et cautionner la jouissance des droits de l'homme. » (*Registro Oficial*, p. 322.)

(1) *Registro Oficial*, t. I, p. 354.

(2) José Manuel Estrada, *Lecciones sobre la Historia de la República Argentina*, t. II, p. 155.

Si jusqu'à ce moment les révolutionnaires argentins avaient parlé de liberté, et même exercé une véritable souveraineté, ils n'avaient pas sacré par un acte solennel cette indépendance vers laquelle les poussait la démocratie.

Il faut reconnaître que dans le retard de cette déclaration entrait comme facteur primordial le calcul d'une sage politique.

Les yeux fixés sur les événements européens, les argentins espéraient voir consolidés d'un jour à l'autre les triomphes de Napoléon. Celui-ci vaincu, la monarchie espagnole restaurée et les trônes coalisés en une « Sainte Alliance », la Révolution argentine, menacée en outre du débarquement d'un fort contingent de l'armée espagnole sous les ordres du général Morillo sur le sol de La Plata, ne pouvait que reconnaître l'échec de ses plans. Sa diplomatie même, déjà en action près des Cours de l'Europe, ne pouvait espérer que peu de chose de leurs gouvernements, selon l'opinion desquels les diplomates de La Plata ne représentaient pas une nation indépendante, mais des colonies rebelles.

Le salut du pays exigeait donc que l'indépendance fût déclarée. Il fallait, d'un autre côté, limiter autant que possible les ravages de l'anarchie et coopérer au plan de libération continentale que projetait San Martin. Ni une chose ni l'autre n'était possible si l'on ne sortait pas du chaos au milieu duquel se développait la Révolution en précisant son vœu final sous une forme solennelle.

Dès que le Congrès fut réuni, il commença par

proclamer une amnistie politique et par envoyer le député Miguel del Corro en mission politique à Santa Fé, à Montevideo et au Paraguay. On voulait éteindre les passions anarchiques et ramener les provinces rebelles à l'union nationale.

Jusqu'au mois de mai, ses séances furent sans intérêt. Dans celle du 3 de ce mois on décida la nomination d'un Directeur et le choix des congressistes s'arrêta sur Don Martin de Pueyrredon, député qui représentait la province de San Luis.

Au moment de cette nomination, un Argentin illustre, le général Don José de San Martin, se trouvait à Mendoza et projetait de sauver la Révolution en ouvrant à ses armes un chemin triomphal à travers les défilés des Andes.

Les désastres que les armées patriotes avaient subis dans leur marche vers Lima en passant par les provinces du Nord l'avaient convaincu qu'un semblable résultat ne pouvait être obtenu qu'en traversant les Andes, en libérant le Chili et en avançant dans les eaux du Pacifique vers Lima qui était alors la métropole des colonies.

Mais si telle était son idée, il était nécessaire de savoir si telle serait aussi celle du pouvoir national.

Le général Balcarce, qui exerçait la charge de Directeur intérimaire, était au courant de ce projet, et il n'y avait plus qu'à le faire connaître au nouveau Directeur et à obtenir son approbation. Ce n'était pas chose facile si l'on tient compte qu'au moment où il fut élu, il était obsédé par l'idée de renforcer l'armée du Nord mise en déroute à Sipe-Sipe, afin

qu'elle pût se mettre en marche pour envahir les provinces du Haut-Pérou.

Le destin permit à ces deux hommes, San Martin et Pueyrredon, de se rencontrer dans la ville de Córdoba et dans l'entrevue qu'ils eurent en ce lieu le 22 juillet 1846 le passage des Andes fut résolu.

Dans une lettre au député Godoy Cruz, San Martin s'exprime en ces termes : « En deux jours et une nuit, nous avons tout arrêté. Il ne nous reste plus qu'à agir en conséquence. Après-demain nous partons chacun pour notre destination avec le plus grand désir de travailler à la grande cause (1). »

Cette victoire morale obtenue par le génie du premier des capitaines argentins était le digne corollaire des efforts qu'il faisait pour que le Congrès proclamât l'Indépendance. Son esprit patriotique était choqué de voir la Révolution couverte d'un déguisement. Les Espagnols, d'après lui, avaient le droit de nous traiter en insurgés puisque nous nous déclarions leurs vassaux. Il voulait faire la guerre au nom de l'Indépendance, et de là ses instances continuelles pour que le Congrès la proclamât. Lorsqu'elle fut proclamée, il n'hésita pas à dire : « Le Congrès a frappé le coup magistral » (2).

Après avoir résolu la question du Directoire, le

(1) MITRE, *Historia de San Martin y de la Independencia sudamericana*, t. I, p. 648.

(2) MITRE, *Historia de San Martin y de la Independencia sudamericana*, t. I, p. 646.

Congrès aborda la question fondamentale de l'Indépendance.

Ayant mis en discussion, dans la séance du 9 juillet 1816, la question suivante : Si les Provinces Unies voulaient ou non former une nation libre et indépendante des rois d'Espagne, tous les députés, dit le procès-verbal de ce jour, « poussèrent d'abord des acclamations, pleins du saint amour de la justice, et un à un ils réitérèrent successivement et résolument leur vote unanime et spontané en faveur de l'indépendance du pays ; en vertu de quoi ils rédigèrent la détermination suivante : « Nous, représentants des « Provinces Unies du Sud-Amérique, réunis en « Congrès général, invoquant l'Éternel qui préside « aux destinées de l'univers, au nom et de par l'autorité « des villes que nous représentons, protestant auprès « du ciel, des nations et de tous les hommes du globe « de la justice qui règle nos votes, nous déclarons « solennellement à la face de la terre que c'est la « volonté unanime et indubitable de ces provinces de « rompre les liens forcés qui les liaient aux rois d'Es- « pagne, de récupérer les droits dont elles furent « dépouillées et de s'investir du haut caractère d'une « nation libre et Indépendante du roi Ferdinand VII' « de ses successeurs et de la métropole. Elles restent, « en conséquence, de fait et de droit, en possession « de l'ample et plein droit de se donner les formes « qu'exige la justice et que commande l'accumulation « des circonstances actuelles ; toutes et chacune d'elles « le publient, déclarent et ratifient ainsi, s'engageant « par notre voix à l'accomplissement et au soutien

« de leur volonté, sous la caution et la garantie de « leurs vies, biens et renommées (1). »

La prestation de serment à l'Indépendance eut lieu dans la salle des séances du Congrès, le 21 juillet, en présence des autorités civiles et militaires de Tucumán.

---

(1) Le procès-verbal était signé : Francisco Narciso Laprida, député pour San Juan, président ; Mariano Boedo, député pour Salta, vice-président ; Dr Antonio Sáenz, député pour Buenos-Ayres ; Dr José Darregueira, député pour Buenos-Ayres ; Fr. Cayetano José Rodriguez, député pour Buenos-Ayres ; Dr Pedro Medrano, député pour Buenos-Ayres ; Dr Manuel Antonio Acevedo, député pour Catamarca ; Dr Don José Ignacio de Gorriti, député pour Salta ; Dr José Andrés Pacheco de Melo, député pour Chichas ; Dr Teodoro Sánchez de Bustamante, député pour la ville de Jujuy et son territoire ; Eduardo Perez Bulnes, député pour Córdoba ; Tomas Godoy Cruz, député pour Mendoza ; Dr Pedro Miguel Haraoz, député pour la capitale de Tucumán ; Dr Pedro Agustín Gazcón, député pour la province de Buenos-Ayres ; Pedro Francisco de Uriarte, député pour Santiago del Estero ; Pedro Leon Gallo, député pour Santiago del Estero ; Pedro Ignacio Rivera, député pour Mizque ; Mariano Sanchez de Soria, député pour Charcas ; Dr José Severo Malabia, député pour Charcas ; Dr Pedro Ignacio de Castro Barros, député pour Córdoba ; Dr José Colombres, député pour Catamarca ; Dr José Ignacio Thames, député pour Tucumán ; Dr Justo de Santa María de Oro, député pour San Juan ; José Antonio Carrera, député pour Córdoba ; Dr Juan Agustín Maza, député pour Mendoza ; Tomás Manuel Anchorena, député pour Buenos-Ayres ; José Mariano Serrano, député pour Charcas, secrétaire ; Juan José Passo, député pour Buenos-Ayres, secrétaire.

« Dans la séance privée du 18 juillet, le député Medrano présenta une motion pour qu'après les mots de *ses successeurs et de la métropole* soient ajouté sur l'acte : *et de toute autre domination étrangère*. De cette manière on étoufferait la rumeur répandue par certains hommes méchants prétendant que le directeur de l'État, le général Belgrano et même quelques membres du Congrès souverain nourrissaient l'idée de livrer le pays aux Portugais. Cette motion fut adoptée. » (MITRE, *Historia de Belgrano*, t. II, p. 372.)

En prêtant serment, tous protestent devant Dieu et devant la patrie vouloir *provoquer et défendre la liberté des Provinces Unies et leur indépendance à l'égard du roi d'Espagne, de ses successeurs et de la Métropole, ainsi que de toute autre domination étrangère, promettant de tenir ce serment même au péril de leur vie, de leurs biens et de leur renommée*. Dans la séance du 2 fut sanctionnée, sur la motion du député Gazcón, représentant de Buenos-Ayres, la loi suivante : « Les Provinces Unies du Sud-Amérique ayant été élevées au rang de nation, son insigne particulier sera le drapeau bleu céleste et blanc dont on a fait usage jusqu'à présent et dont on usera exclusivement à l'avenir dans les armées, sur les vaisseaux et les forteresses en guise d'étendard, en attendant que, la forme de gouvernement ayant été décrétée à la fin de la présente discussion, on fixe conformément à cette forme les emblèmes du drapeau national (1). »

(1) Cette disposition du Congrès fut complétée par une loi que ce même corps, siégeant à Buenos-Ayres, dicta de 25 février 1818. Par cette loi on décidait que « les deux couleurs blanc et bleu, selon la manière et la forme accoutumée jusqu'à présent, servant pour toute sorte de drapeau national, l'insigne particulier du drapeau de guerre serait un soleil peint en son milieu. » (*Registro Oficial*, t. II, p. 458.)

Le Triumvirat avait déjà autorisé, le 18 février 1812, pour « les troupes de la patrie », l'usage de la cocarde blanche et bleu céleste.

Enhardi par ce décret, Belgrano, en inaugurant, le 20 février 1812, deux batteries dans les ravines du Rosario sur le Paraná, pour la première fois et sous sa responsabilité, arbora le drapeau composé de ces deux couleurs, à la place du drapeau espagnol dont jusqu'alors l'armée patriote avait fait usage. Il renouvela cet acte le 25 mai 1812 à Jujuy, près du fleuve Pasaje qui depuis lors s'appela Juramento, à cause de la prestation de serment au nouveau drapeau qui y fut effectuée par son armée.

Si les congressistes argentins étaient d'accord en ce qui touchait l'idée de l'émancipation, des différences de critérium politique les séparaient pour ce qui se référait à la forme de gouvernement. Sous quelle forme les Provinces Unies se constitueraient-elles ? Formeraient-elles une monarchie ou une république ? Le débat ayant été ouvert par le député Dr Acevedo, la majorité des congressistes paraissait incliner vers la monarchie constitutionnelle. Cette tendance avait l'appui du général San Martin et du général Belgrano, depuis peu arrivé d'Europe, où l'avait appelé une mission diplomatique.

Selon Belgrano, les idées qui régnaient en Europe étaient absolument monarchiques. La France même les avait adoptées, et la nation anglaise avait incité les autres à suivre son exemple.

D'autre part, la Révolution américaine qui, au début, « avait mérité une haute opinion parmi les puissances de l'Europe », avait décliné dans leur estime à cause du désordre et de l'anarchie qui s'y mêlaient.

Dans son idée, « la forme qui conviendrait le mieux à ces provinces serait celle d'une monarchie tempérée,

---

Le Triumvirat n'approuva aucun de ces deux actes de Belgrano, mais l'Assemblée générale constituante consentit à ce que l'armée fît usage du drapeau créé par le chef argentin.

Le Congrès de Tucumán le couvrit de la sanction légale.

Le 5 janvier 1817, le général San Martin, avant de passer les Andes, décida que son armée prêterait serment au drapeau adopté par le Congrès de Tucumán. Il fit précéder cette cérémonie de ces paroles : « Soldats ! Ce drapeau est le premier drapeau indépendant qui ait été béni en Amérique. Soldats ! Jurez de le soutenir en mourant pour sa défense, comme moi je le jure ! » (MITRE, *Historia de San Martin*, t. I, p. 503.)

en y appelant la dynastie des Incas, à cause de la justice que comporterait le rétablissement de cette maison si iniquement dépouillée du trône » (1).

« Seul le député Anchorena, dit Estrada, mit à l'abri sa conscience de républicain, parce que, se rappelant ses lectures de Montesquieu, il ne trouvait pas que le sol des Provinces Unies fût un lieu propice à l'établissement d'une monarchie ethnographique (2) ».

Selon le député Castro Barros, le système monarchique constitutionnel convenait aux Provinces Unies parce que « c'était celui-là que le Seigneur avait donné au peuple d'Israël, celui que Jésus-Christ avait constitué dans l'Église, celui qui était le plus favorable à la conservation et au progrès de la religion catholique et le moins sujet aux maux qui affectent les autres ; cette base étant admise, l'ordre héréditaire était préférable à l'ordre électif, et en conséquence les Incas devaient être appelés au trône de leurs ancêtres, dont ils avaient été dépouillés par usurpation des rois d'Espagne ».

« Divers députés parmi ceux du Haut-Pérou, dit Mitre citant « El Redactor del Congreso », appuyèrent chaleureusement l'orateur, et ajoutèrent qu'on devrait dès ce moment déclarer El Cuzco capitale du royaume ; plusieurs députés, en s'opposant à cette dernière motion, réussirent à paralyser le vote (3). »

(1) MITRE, *Historia de Belgrano y de la Independencia Argentina*, t. III, p. 522.

(2) *Lecciones sobre la Historia de la República Argentina*, t. II, p. 165.

(3) *Historia de Belgrano y de la Independencia Argentina*, t. II, p. 374.

Le Père Oro, député pour San Juan, protesta contre ces prétentions monarchiques et demanda l'autorisation de se retirer du Congrès si, faisant abstraction de la volonté des peuples, on adoptait la forme monarchique.

« Toute idée de gouvernement monarchique, disait *El Censor*, organe du gouvernement de Buenos-Ayres, me paraît s'appliquer mal à notre cas. Quels avantages aurions-nous à rétablir un despote que nous avons déjà brisé, en faisant la guerre à nos propres pères ou frères ? Les hommes ne peuvent pas supporter le gouvernement d'un de leurs compatriotes, d'un simple particulier qui occupe le siège pour peu de temps, et ils supporteraient la domination perpétuelle d'un tyran ? Quels avantages apporterait à l'État une tête couronnée, quand même ce serait avec la garantie d'une constitution ? La guerre ne cesserait pas un instant, et celui qui voudrait verser des millions pour soutenir la monarchie commettrait une grande erreur. Les cendres des héros qui ont répandu leur sang pour défendre notre glorieuse indépendance se lèveraient contre nous et le triste écho de leurs reproches martyriserait éternellement nos consciences (1). »

Heureusement, pour le bonheur et l'honneur du Congrès même, l'idée monarchique fut mise de côté et la grande assemblée « finit, selon un illustre internationaliste, par trouver instinctivement le chemin

(1) CARLOS CALVO, *Anales históricos de la Revolución de la America latina*, t. II, p. 323.

du salut, entrant pleinement dans la voie républicaine et proclamant ouvertement l'unité de régime pour tous les peuples qui composaient la nation » (1).

La diplomatie de la Révolution ne fut pas étrangère à cette idée monarchique. Les agents que le gouvernement argentin avait envoyés en Europe pour influencer en leur faveur les cours de l'Ancien Monde se trouvèrent en face d'une coalition de tous les trônes et crurent sincèrement qu'en traitant avec quelqu'une des maisons régnantes on sauverait la Révolution. Toutes ces divagations eurent une fin, et le candide projet de Belgrano contribua vite à les discréditer. Restaurer la famille des Incas était véritablement une idée étrange. Le concours de tous les députés péruviens lui était certainement acquis ; mais elle dénaturait la démocratie argentine en soumettant sa liberté à un sceptre exotique. Cette parenthèse ouverte par les velléités de Belgrano et par le songe des députés du Haut-Pérou fut qualifiée, et avec justice, par le général Mitre, de *mythologie* de la Révolution (2).

(1) *Ouvr. cité*, t. II, p. 323.

(2) « Les Américains de l'époque, dit un écrivain, en haine de l'Espagne et des Espagnols, se considéraient comme les descendants des races indigènes, sans se souvenir du sang espagnol qui coulait dans leurs veines ; et dans leurs proclamations, dans des hymnes patriotiques, ils invoquaient avec enthousiasme les mânes de Manco Capac, de Montézuma et de Atahualpa comme étant les pères et les protecteurs de la race américaine. Les Incas constituaient à cette époque la mythologie de la Révolution, et même les républicains croyaient en elle comme en une véritable religion. » (CARLOS CALVO, *Anales históricos de la Revolución de la América latina*, t. II, p. 302.)

Pour ce qui est de San Martin, *républicain par principe et par inclination*, — il se définit ainsi lui-même dans une lettre au député de Mendoza Godoy Cruz (1)— il était cependant un partisan décidé du système monarchique. Il croyait, comme Belgrano, qu'avec une monarchie il serait plus facile de consolider l'ordre, de fonder l'indépendance et d'assurer la liberté ; et que la monarchie pourrait nous ouvrir la voie vers des alliances puissantes et neutraliser en même temps l'antagonisme du Brésil. C'était chez lui une conviction « que les colonies hispano-américaines étaient dépourvues des éléments les plus nécessaires pour fonder avec quelque chance de succès le système démocratique adopté par nos frères du Nord » (2).

La passion même de la liberté et de l'indépendance poussait ces deux éminents personnages argentins et le grand parti politique et social qui les suivait à vouloir consolider la cause démocratique sous la forme de gouvernement qui, pendant trois siècles, avait servi au despotisme pour subjuguer l'Amérique (3).

Le 1er août 1810, le Congrès lança un mani-

(1) CARLOS CALVO, *ouvr. cité*, t. II, p. 303.
(2) CARLOS CALVO, *ouvr. cité*, t. II, p. 304.
(3) Parmi les personnages importants de la Révolution qui marchaient d'accord avec San Martin et Belgrano, on cite Alvear, Zapiola, Anchoris, Pueyrredon, Castro Barros et Rivadavia ; « tout ce qu'il y avait de plus éclairé et de plus intelligent dans la société de Buenos-Ayres, dit Calvo se référant à un toast porté par San Martin à la fin de 1812, dans la maison de Don José Antonio Escalada, — qui fut depuis son beau-père, — accueillit avec une vive sympathie le projet de monarchie constitutionnelle proposé par San Martin. » (*Anales de la Revolución de la América latina*, t. II, p. 305.)

feste invitant les peuples argentins à l'union et à l'ordre.

« Ceux qui provoqueraient ou encourageraient l'insurrection contre cette autorité — le Congrès — ou les autres autorités constituées ou qui pourraient se constituer dans les villes, ceux qui d'égale manière provoqueraient la discorde des peuples entre eux ou y prendraient part, ceux qui y aideraient ou prêteraient leur coopération ou appui, seront réputés ennemis de l'État, perturbateurs de l'ordre et de la tranquillité publique et châtiés avec la plus grande rigueur jusqu'à encourir la peine de mort ou d'expatriation, selon la gravité de leur crime et la part d'action ou d'influence qu'ils y auront prise. »

Les congressistes regardaient comme un crime de lèse-patrie le fait de semer l'anarchie au moment où les ennemis extérieurs multipliaient leurs efforts pour étouffer la Révolution. « Notre situation, disaient-ils, est difficile et périlleuse. Deux armées ennemies et victorieuses nous menacent et nous pressent sur deux points ; nos forces, sur l'un de ces points, sont insuffisantes, et sur l'autre, elles sont nulles et sur le point de se dissoudre. Sans protection ni recours étrangers, nous ne devons compter que sur nous-mêmes (1). »

(1) *Manifiesto del Congreso a los pueblos*, Buenos-Ayres, 1816. L'année 1816 et celle de 1817 furent des années d'épreuve pour la Révolution Argentine. Pezuela ayant été nommé vice-roi du Pérou, le général La Serna lui succéda dans le commandement de son armée. Celui-ci était un général renommé, qui s'était distingué dans les guerres de la Péninsule ; il commandait à des bataillons espagnols qui avaient combattu sous les ordres de Castaños, du marquis de la Romana, de Blacke, de Berresford et de Wellington. L'armée royaliste formait un total de quatre mille cinq cents

Le général Don Martin de Pueyrredon, nouveau Directeur désigné par le Congrès de Tucumán, arriva à Buenos-Ayres le 29 juillet 1816.

Une des premières mesures qu'il prit fut de faire procéder à la prestation de serment à l'Indépendance, et par un édit il fixa pour cette cérémonie la journée du 31 août 1816. La discussion sur la forme de gouvernement étant terminée, le Congrès désigna sainte Rose de Lima comme patronne de l'Indépendance d'Amérique, et le 26 août du même mois il décida de nommer auprès des États-Unis un envoyé qui négocierait la reconnaissance de l'Indépendance et « s'ef-

---

hommes, et celle de Belgrano, qui avait succédé à Rondeau à la tête de l'armée du Nord, campée dans le Tucumán, en comptait à peine trois mille. Entre ces deux forces se trouvait le chef de partisans Güemes, qui, maître de Salta, par le prestige de son courage entraînait avec lui toute la cavalerie *gaucha*.

La Serna choisit pour effectuer son invasion le ravin de Humahuaca, et après avoir vaincu la sérieuse résistance qu'offraient à son passage les soldats de Güemes, il s'empara d'abord de Jujuy et ensuite de Salta. « Lorsque ces faits se produisirent, dit Mitre, il vint aux oreilles de La Serna que La Madrid avait pénétré dans le Haut-Pérou pour soulever le pays sur ses derrières et que San Martin, après avoir escaladé les Andes, avait triomphé à Chacabuco et était maître du Chili. »

En présence de ces circonstances, la retraite lui était imposée, et dans les journées des 10, 11 et 12 avril les colonnes espagnoles, harcelées dans leurs arrière-gardes par la cavalerie patriote, abandonnaient Salta.

A l'évacuation de cette dernière ville succéda, en mars, celle de Jujuy. L'armée de La Serna, discrédité et vaincu, revenait, après six mois de marches infructueuses à travers les montagnes du Haut-Pérou, se réfugier à son point de départ.

Ce désastre militaire subi par l'armée espagnole la plus brave et la plus disciplinée d'Amérique, eut pour conséquence immédiate de sauver la Révolution argentine de la menace qui lui venait du Nord et de mettre en jeu l'élément *gaucho*, type parfait de la bravoure et de l'esprit individualiste de la Révolution.

forcerait d'obtenir tous les avantages possibles en faveur du pays » (1). Dans la même séance, il arrêta « que les chargés d'affaires résidant à la Cour du Brésil et à Londres emploieraient les moyens qu'ils jugeraient à propos pour obtenir les avantages mentionnés des autres puissances de l'Europe, parmi lesquelles la Russie et la Suède devraient de préférence appeler leur attention ».

« Ces deux puissances, disaient les congressistes, n'ayant pas d'établissements en Amérique, et l'extension du commerce étant une matière de première importance, se prêteront avec moins de difficultés à nous rendre justice (2). »

La déclaration de l'Indépendance rendit évident, sans aucun doute, le but final de la Révolution, mais ne fit pas disparaître l'esprit anarchique de quelques-unes des Provinces, et encore moins le désir de vengeance qui était la caractéristique de ses ennemis extérieurs.

Les forces militaires du Directoire avaient dû être employées à étouffer les insurrections soulevées successivement par des chefs ambitieux dans les provinces de Santa Fé, de Córdoba et de Santiago del Estero. Ces résistances brisées, le gouvernement restait en face du grave problème de vaincre les Portugais qui étaient entrés en envahisseurs dans la Banda Oriental, et les Espagnols qui, enhardis par leur victoire de Sipe-Sipe, s'avançaient par le Nord d'un

(1) *Registro Oficial*, t. I, p. 380.
(2) *Registro Oficial*, t. I, p. 381.

pas triomphal. Dans ces circonstances, la translation du Congrès était un problème capital ; cette translation étant décidée, Buenos-Ayres, de préférence à une autre ville, était tout indiquée comme le futur siège des congressistes. Cette opinion, qui était celle de la majorité, rencontra quelques résistances chez les députés des provinces du Nord ; ces résistances ayant été brisées, le Congrès fixa son changement de résidence au 1er février 1817, mais en lançant auparavant un manifeste pour en exposer les raisons.

« L'éloignement de Buenos-Ayres où réside le Suprême Pouvoir exécutif, la situation actuelle peu favorable des villes intermédiaires nous réduisent à un état d'isolement qui nous empêche d'examiner de près les périls, de prévoir les malheurs, de mettre en œuvre nos ressources et de changer l'ordre intérieur de l'État avec toute l'attention qui conviendrait à sa sûreté.

« L'anarchie et l'arbitraire découvrent déjà sur notre sol leurs visées destructrices. L'expédition portugaise s'approche de Maldonado. La Banda Oriental agit séparément, et en persévérant dans son isolement se prive des avantages qu'elle pourrait retirer de son union avec les autres peuples. Santa Fé s'obstine dans ses prétentions et ses commotions intestines lui font ressentir l'absence d'une autorité centrale.

« Le Paraguay s'isole, et, réduit au cercle de son territoire, demeure simple spectateur de la destinée des provinces sœurs. »

Après avoir constaté que l'armée espagnole était parvenue jusqu'à Juguy, que l'armée de Mendoza ne

pouvait encore se mettre en marche à cause de « l'infernale conspiration du tyran », et que Buenos-Ayres, enfin, « était la ville des ressources », le manifeste concluait en disant : « *Nous ne changeons pas de siège quand nous ne changeons pas d'intention* (1). »

La translation du Congrès à Buenos-Ayres ne put empêcher les événements de la Banda Oriental de continuer à se développer selon la fatalité vers laquelle les poussaient l'anarchie locale, l'ambition portugaise et les directions douteuses qu'avait prises la diplomatie à la Cour de Rio de Janeiro (2).

Pueyrredon, sachant que la pacification du pays n'était possible qu'à condition d'attirer à la cause patriote le concours d'Artigas, chercha à entrer en négociations avec lui ; mais le chef oriental s'y refusa nettement au nom du fédéralisme.

Sa gloire serait, selon lui, non d'obéir au Directoire

---

(1) Le manifeste fut signé le 2 octobre 1816. Il porte les signatures de Felipe Antonio de Iriarte, député, président ; et de José Agustín Molina, pro-secrétaire. (CALVO, *Anales históricos*, t. II, p. 411.)

(2) De toutes les nations qui prirent part au Congrès de Vienne, le Portugal fut celle qui en retira le moins de bénéfices. Dans ce congrès, on l'obligea à rendre à la France la Guyane française, à adhérer à l'abolition du trafic des esclaves et à laisser au pouvoir de l'Espagne la place d'Olivenza. Cet affront influença la Cour portugaise résidant à Rio, et profitant de cette circonstance, le prince régent éleva le Brésil au rang de royaume et de métropole provisoire de la monarchie. Irrité contre l'Espagne à cause de la rétention de la place d'Olivenza, il résolut de s'emparer de la Banda Oriental. Son dessein était d'arriver jusqu'au Rio de La Plata et de former solidement de cette manière une grande monarchie américaine.

A ce plan d'invasion n'étaient pas étrangers deux Argentins résidant à Rio de Janeiro. L'un était le Dr Nicolas Herrera, qui

de Buenos-Ayres, mais de s'opposer à l'invasion portugaise et de la vaincre, et dans ce but il prépara des forces qui furent vaincues à India Muerta le 19 novembre 1816, et à Arroyo Catalán le 4 janvier 1817.

Lorsque l'imminence du péril lui fit voir qu'avec ses seuls éléments il ne pourrait vaincre l'ennemi, il résolut de s'entendre et de traiter avec le gouvernement argentin. Selon les termes de l'accord signé à Buenos-Ayres le 8 décembre 1816 entre Pueyrredon et les délégués d'Artigas, « le territoire de la Banda

---

s'y était réfugié depuis la chute d'Alvear ; et l'autre le Dr Don Manuel José García, agent diplomatique de notre gouvernement.

« Herrera, dit un historien, en haine du parti d'Artigas et croyant mieux servir ainsi le triomphe des idées monarchiques pour lesquelles il s'était prononcé, se livra corps et âme à la politique du Brésil, comptant être l'intermédiaire de futurs arrangements entre les Portugais et les Argentins. García, convaincu qu'il n'y avait rien à espérer de l'Angleterre, avait tourné ses regards vers le gouvernement portugais, se flattant de pouvoir diriger dans le sens des intérêts de son pays des événements qu'il ne pouvait éviter, et en prenant pour base l'indépendance et la monarchie ; il ne reculait pas devant une annexion au Portugal, à laquelle il aimait mieux avoir recours que de rester sous le joug de l'anarchie ou de se soumettre de nouveau à l'Espagne. » (MITRE, *Historia de Belgrano*, t. II, p. 649.)

Selon le diplomate García, les provinces argentines étaient impuissantes à se sauver toutes seules. Leur incorporation au Brésil les mettrait hors de danger. Donc, d'après lui, « par une combinaison des plus heureuses pour les Américains du Sud, les intérêts de la maison de Bragance étaient devenus homogènes avec ceux de notre continent. » — « Ces manœuvres souterraines, écrit Mitre, dont les rumeurs se faisaient sentir à la surface, ne modifiaient en rien le mouvement génial du peuple argentin, qui agissait au grand jour dans son atmosphère vitale. Elles représentaient les alarmes secrètes d'une époque historique qui faisait plier les âmes faibles sous le joug de la fatalité, cherchant leur salut en dehors des conditions de son propre organisme. » (*Historia de Belgrano*, t. II, p. 666.)

Oriental du Rio de La Plata devait prêter obéissance au souverain Congrès, y envoyer ses députés, jurer fidélité à l'indépendance qui avait été proclamée, reconnaître le Directoire et arborer le pavillon des Provinces Unies. De son côté, le gouvernement s'obligeait à lui fournir toutes les ressources qui lui seraient nécessaires. Malheureusement, Artigas n'accepta pas ce qui avait été convenu, et le 20 janvier 1817, le général Lecor, chef de l'armée portugaise, faisait, sous un dais, son entrée à Montevideo.

« Cet acte de soumission ne s'accomplit pas sans protestation de la part du parti patriote ; mais les membres du *Cabildo*, fatigués par trois années de bouleversement et de violences, et craignant davantage Artigas que les Portugais, ne revinrent pas pour cela en arrière ; au contraire, peu de jours après, ils décidèrent, dans une séance secrète, d'envoyer près de Don Juan VII, qui était alors roi de Portugal et du Brésil, une députation, pour demander l'incorporation de la Province à ses domaines (1). »

(1) Après cette occupation, Artigas ne discontinua pas de combattre les Portugais. Vaincu à la fin à Tacuarembó en 1820, il se réfugia au Paraguay où il demeura le restant de sa vie.

Le gouvernement de Buenos-Ayres dut d'autre part l'accepter comme un mal inévitable. En 1821, l'empire déclara la Banda Oriental province incorporée à la couronne et lui donna le nom de Cisplatine.

En 1822 le Brésil se sépara de la monarchie portugaise pour former un empire indépendant. La province de l'Uruguay accepta la proclamation de cet empire, le reconnut solennellement et envoya plus tard ses députés au Congrès général réuni à Rio de Janeiro.

Pour la délivrer du joug du Brésil, trente-trois Orientaux, ayant Lavalleja à leur tête, partirent de Buenos-Ayres le 17 avril 1825.

Si les événements que nous venons de rapporter compromettaient en partie les desseins de la Révolution argentine, qui étaient de faire de toutes les provinces de l'ancienne vice-royauté une nation indépendante et souveraine, l'armée de San Martin, en quittant son quartier général de Mendoza le 17 janvier 1817, en traversant les Andes et en vainquant les Espagnols à Chacabuco d'abord et à Maipú ensuite, démontrait que la Révolution n'était pas abattue, et qu'en devenant continentale, elle se solidarisait avec toutes les espérances américaines.

La lutte soutenue par la Révolution depuis six ans avait rendu évident que sa victoire militaire ne serait

---

A cette colonne libératrice vinrent se joindre près de deux mille hommes, Argentins et Orientaux. Le 25 août se réunit une Assemblée dans le bourg appelé La Florida et les représentants du pays déclarèrent nuls les actes d'incorporation au Portugal et au Brésil. Ils proclamèrent solennellement que leur volonté avait toujours été et était encore de faire partie des Provinces Unies du Rio de La Plata.

Après avoir vaincu les Portugais au *Rincon de las Gallinas* et à *Sarandi*, Lavalleja fut nommé gouverneur de la Province Orientale de l'Uruguay, qui proclama son union avec Buenos-Ayres et envoya ses députés au Congrès.

Le gouvernement argentin demanda alors au Brésil de retirer ses troupes ; la cour impériale répondit en déclarant la guerre à la République Argentine le 10 décembre 1825.

Cette guerre se prolongea pendant deux ans et le 20 février 1827 l'armée argentine, commandée par le général Alvear, vainquit l'armée brésilienne à Ituzaingó. L'escadre argentine, de son côté, coopéra à cette victoire. Commandée par Brown, elle attaqua l'escadre ennemie au *Juncal*, près de l'île Martín García, où elle lui prit onze vaisseaux et lui en brûla cinq.

Le 27 août 1828, un traité de paix fut signé avec le Brésil. En vertu de ce traité, la Banda Oriental restait absolument indépendante des deux nations et pouvait choisir la forme de son gouvernement. Son indépendance reconnue, elle se constitua en république.

pas complète tant que le boulevard espagnol en Amérique ne tomberait pas sous des coups habilement dirigés.

San Martin savait, par un instinct génial, que le chemin pour arriver jusqu'à Lima n'était pas le Desaguadero mais les Andes et la mer Pacifique. De là la pensée de libérer le Chili et de se mettre ensuite en route pour parvenir jusqu'à Lima (1).

« La traversée des Andes par San Martin, dit Mitre, est placée par l'histoire et la science à la hauteur des quatre plus célèbres passages de montagnes que connaisse le monde et occupe la troisième place dans l'ordre chronologique. Ce fut le renouvellement de la campagne d'Annibal, avec les mêmes accidents de terrain, à travers les montagnes de trois nations,

---

(1) Les batailles livrées par San Martin pour reconquérir le Chili dont la Révolution avait été vaincue à Rancagua en octobre 1814, furent celle de Chacabuco, du 12 février 1817, et celle de Maipú, du 5 avril 1818.

En rendant compte de la première de ces victoires San Martin s'exprimait ainsi : « L'armée des Andes a la gloire de pouvoir dire : *En vingt-quatre jours nous avons fait la campagne, nous avons passé les montagnes les plus élevées du globe, nous avons abattu les tyrans et donné la liberté au Chili.* »

A la bataille de Maipú, l'armée espagnole, sous le commandement du général Osorio, fut de nouveau mise en déroute, et cette victoire assura l'indépendance chilienne. « Plus que par ses trophées, Maipú, dit Mitre, fut la première grande bataille américaine, historiquement et scientifiquement considérée. » Elle rendit possible la domination navale sur le Pacifique et l'expédition au Pérou. Si l'armée argentino-chilienne y avait été vaincue, Bolivar lui-même n'aurait pu avancer vers le Sud. Il se serait trouvé, selon l'opinion de l'historien cité, « avec trente mille hommes en face de lui et avec la mer fermée ». (*Historia de San Martín y de la Independencia sud-americana*, t. II, p. 178.)

sillonnant en outre les mers comme Alexandre (1) et surmontant de plus grandes difficultés dans son long trajet. Ce fut, plus méthodique et avec plus de sûreté, le renouvellement du fameux passage du Saint-Bernard par Bonaparte. »

Le même historien observe que si l'on compare le passage opéré par San Martin avec ceux d'Annibal et de Napoléon, mus le premier par la convoitise et le second par l'ambition, on constate que le passage des Andes, quoique « remarquable comme fait militaire, est plus transcendant dans l'ordre des destinées humaines, parce qu'il avait pour objet et pour mobile l'indépendance et la liberté d'un monde républicain, dont la gloire a été et sera plus féconde dans les temps à venir que les journées stériles de Trébia et de Marengo.

« Aussi, l'unique passage de montagnes comparable sous ce rapport avec celui des Andes méridionales par San Martin, bien qu'il soit une de ses conséquences, est-il celui de Bolivar, deux ans après (1819), à travers les Andes équatoriales, qui eut pour résultat la victoire américaine de Boyacá (1819), complément de celle de Maipú (1818), et la reconquête de la Nouvelle Grenade, complément de celle du Chili, au Sud

(1) Cet historien fait allusion à l'expédition argentino-chilienne qui pour libérer le Pérou partit du port de Valparaiso le 20 avril 1820. L'amiral Cochrane commandait l'escadre ; le 8 septembre la première division de l'armée libératrice débarquait dans la baie de Paracas, près de la ville de Pisco et à 260 kilomètres au sud de Lima. Le 9 juillet 1821, San Martin entra en trimphateur dans cette dernière ville et proclama l'indépendance du Pérou. Le 3 août, le peuple péruvien l'acclama comme son libérateur.

(1817). Tous les deux également féconds et décisifs, également mémorables, comme opérations de guerre, celui du libérateur colombien montrant de grands dons de génie militaire, mais sans les admirables prévisions et la correcte régularité des combinaisons stratégiques du général argentin, tous les deux représentent une victoire de l'humanité ; mais c'est à San Martin qu'appartient spécialement la gloire initiale d'avoir donné, par son passage des Andes, le premier grand signal de la guerre offensive dans la lutte pour l'émancipation sud-américaine, léguant à l'histoire militaire du nouveau et de l'ancien mondes la leçon géniale la plus complète. »

Dès que le Congrès eut déclaré l'Indépendance, son intention fut de s'adresser à toutes les nations du monde pour leur en expliquer la raison. Un manifeste s'imposait comme consécration de cet acte solennel, et ce document fut signé et publié à Buenos-Ayres le 25 octobre 1817.

La Révolution avait brisé les limites coloniales, les provinces argentines avaient déjà prêté serment à l'Indépendance, et l'espoir qui pouvait rester à l'Espagne de restaurer de nouveau un pouvoir que sept ans de lutte armée avait mis dans une situation critique s'évanouissait devant le triomphe de l'Amérique.

Le moment, donc, était opportun pour que les congressistes argentins se fassent entendre, et comme nous le verrons en lisant les principales lignes du manifeste, ils le firent avec la plus haute loyauté historique et sans autre ambition que celle d'obtenir

pour leur patrie une place honorable dans le concert des nations.

Le despotisme espagnol, la patience américaine pour supporter le joug, comme aussi les actes de cruauté que le militarisme mit en jeu pour étouffer la Révolution, sont analysés dans ce Manifeste en un langage vigoureux.

« L'honneur est la vertu que les mortels placent plus haut que leur propre existence et qu'ils doivent défendre par-dessus tous les biens qu'ils connaissent dans le monde, si grands et si sublimes qu'ils soient. Les Provinces Unies du Rio de La Plata ont été accusées par le gouvernement espagnol de rébellion et de perfidie devant les autres nations, et il a dénoncé comme tel l'acte fameux d'émancipation rédigé par le Congrès national à Tucumán le 9 juillet 1816, imputant à ce dernier des idées d'anarchie et le dessein d'introduire dans d'autres pays des principes séditieux, tout en sollicitant l'amitié de ces mêmes nations et la reconnaissance de cet acte mémorable afin de pouvoir entrer dans son rôle.

« Le premier d'entre les devoirs les plus sacrés du Congrès national est de repousser de si noires accusations et de défendre la cause de son pays en publiant les cruautés et les motifs qui donnèrent lieu à la déclaration d'indépendance.

« Dès que les Espagnols se furent emparés de ces pays, ils choisirent, pour assurer leur domination, un système consistant à exterminer, à détruire et à dégrader.

« Ils mirent une barrière au peuplement du pays ;

par des lois rigoureuses, ils interdirent l'entrée des étrangers ; ils limitèrent autant que possible celle des Espagnols mêmes, et ils la facilitèrent dans ces derniers temps aux criminels, aux forçats et aux hommes immoraux qu'il convenait de chasser de leur Péninsule.

« Il y a des centaines de lieues dépeuplées et incultes d'une ville à l'autre. Des peuples entiers ont disparu, ensevelis sous les ruines des mines, ou ayant péri par l'antimoine avec la diabolique invention des *mitas*. L'art d'exploiter les minéraux, envisagé avec négligence et apathie, est resté chez nous sans avoir fait les progrès accomplis par les autres arts, dans les siècles éclairés, parmi les nations cultivées ; aussi, les mines les plus opulentes, exploitées presque à la *brusca*, en sont arrivées à se combler, les collines s'étant affaissées sur leurs bases, ou bien l'eau ayant inondé les travaux qui restèrent abandonnés.

« L'enseignement de la science nous était interdit et on nous permettait seulement la grammaire latine, la philosophie antique, la théologie et la jurisprudence civile et canonique. Le vice-roi Don Joaquin del Pino trouva fort mal que l'on eût permis au Consulat de faire les frais d'une chaire d'art nautique à Buenos-Ayres, et en accomplissement des ordres de la Couronne, on prescrivit de fermer les Cours et on défendit d'envoyer à Paris des jeunes gens dans le dessein d'en former de bons professeurs de chimie, science qu'ils auraient ensuite enseignée ici.

« Le commerce fut toujours un monopole exclusif entre les mains des commerçants de la Péninsule et des consignataires qu'ils envoyaient en Amérique.

Les emplois étaient réservés aux Espagnols, et quoique les Américains y fussent admis d'après les lois ils parvenaient rarement à en obtenir et seulement à force de rassasier la cupidité de la Cour par des sommes énormes.

« Parmi les cent soixante vice-rois qui ont gouverné les Amériques, on compte seulement quatre Américains ; et des six cent deux capitaines-généraux et gouverneurs, à l'exception de quatorze, tous étaient espagnols. Il en était de même, proportionnellement, pour le reste des emplois importants, et à peine y avait-il quelques Américains parmi les nombreux Espagnols employés dans les bureaux.

« L'Espagne réglait ainsi toutes choses pour qu'en Amérique les naturels restent dans leur état dégradant. Il ne lui convenait pas qu'il se forme des savants : elle craignait qu'il ne se développe des génies et des talents capables de favoriser les intérêts de leur patrie et de faire progresser rapidement la civilisation, les mœurs et les excellentes dispositions dont ses fils étaient doués. Elle faisait baisser incessamment le chiffre de notre population, dans la crainte qu'un jour elle ne soit capable de faire quelque entreprise contre sa domination, soutenue par un nombre de bras très réduit alors qu'il fallait surveiller des régions si diverses et si étendues. L'Espagne faisait un commerce exclusif, parce qu'elle soupçonnait que l'opulence nous rendrait orgueilleux et capables d'aspirer à nous libérer de ses vexations. Elle s'opposait au développement de notre industrie, afin que nous manquions des moyens de sortir de la misère et de la pauvreté, et elle

nous excluait des emplois afin que toute influence dans le pays reste dans les mains des péninsulaires, qui façonneraient les inclinations et les habitudes nécessaires pour pouvoir nous tenir sous une dépendance qui ne nous laisse penser ou agir que selon les formules espagnoles.

« Ce système était soutenu avec fermeté par les vice-rois ; chacun d'eux avait reçu la même investiture qu'un vizir : leur pouvoir était suffisant pour annihiler tous ceux qui osaient leur déplaire ; si grandes que fussent leurs vexations, on devait les supporter avec résignation, et elles étaient comparées superstitieusement par leurs satellites et adulateurs aux effets de la colère de Dieu. Les plaintes que l'on adressait au trône, ou bien se perdaient à travers les milliers de lieues de chemin qu'elles avaient à parcourir, ou bien étaient ensevelies dans les bureaux des ministères de Madrid par les parents et protecteurs de ces proconsuls. Non seulement ce système ne s'adoucit pas, mais il n'y avait pas à espérer de le voir se modérer avec le temps. Nous autres, nous n'avions aucune influence, directe ou indirecte, sur notre législation ; elle était élaborée en Espagne, sans qu'on nous concédât le droit d'envoyer des procureurs pour assister à son élaboration et exposer ce qui serait convenable, comme en avaient le droit les villes d'Espagne. Nous n'avions pas non plus d'influence dans les gouvernements, qui auraient pu beaucoup adoucir la rigueur des lois dans leur exécution. Nous savions qu'il ne nous restait qu'à avoir recours à la patience, et que pour celui qui ne se résignerait pas résolument, le

dernier supplice ne serait pas un châtiment suffisant, car on avait inventé pour de tels cas des tourments d'une cruauté nouvelle et inconnue jusque-là qui remplissaient d'épouvante la nature même. »

Entrant dans le chapitre des atrocités, les congressistes s'expriment comme il suit : « La postérité sera épouvantée de la férocité avec laquelle s'acharnèrent contre nous des hommes qui avaient intérêt à conserver les Amériques.

« Ils ont adopté pour système de tuer les hommes indistinctement afin de nous diminuer ; ils ont placé parmi leurs troupes nos soldats faits prisonniers, emmené les officiers enchaînés dans des places fortes où il est impossible de conserver la santé pendant une année ; ils en ont laissé mourir d'autres de faim et de misère dans les prisons, et en ont obligé beaucoup à peiner aux travaux publics. Ils ont fusillé avec jactance nos parlementaires et commis les dernières horreurs sur des chefs qui s'étaient rendus et sur d'autres personnes considérables, en dépit de l'humanité avec laquelle nous, nous traitons les prisonniers ; comme preuve de ces faits on peut citer le député Matos, de Potosi, le capitaine-général Ponmacagua, le général Angulo et son frère, le commandant Muñecas, et d'autres chefs de partis, fusillés de sang-froid après être restés prisonniers pendant de longs jours.

« Dans le village de Valle-Grande, ils se donnèrent le plaisir de couper les oreilles aux naturels de l'endroit et d'envoyer une corbeille pleine de ces présents au quartier-général ; ils se sont dépouillés de toute moralité et décence publique, faisant fouetter sur les

places de vieux religieux et des femmes attachées à un canon, les ayant d'abord dévêtues avec une fureur scandaleuse et ayant livré leurs corps à la honte.

« Ils ont pourchassé nos navires, pillé nos côtes, fait une boucherie de leurs habitants sans défense, sans épargner les prêtres septuagénaires ; et par ordre du général Pezuela, ils brûlèrent l'église du village de Cuna et passèrent au fil de l'épée les vieillards, les femmes et les enfants, qui furent les seuls êtres qu'ils y trouvèrent.

« Ils ont excité des insurrections locales en corrompant avec de l'argent et au moyen de toute sorte d'intrigues les habitants pacifiques de la campagne, afin de nous plonger dans une effrayante anarchie ; ils ont violé honteusement et avec infamie toutes les capitulations que nous leur avons accordées, et mis en pratique une nouvelle invention d'horreur en empoisonnant les eaux et les aliments quand ils furent vaincus à La Paz par le général Pinelo.

« Telle était la conduite des Espagnols envers nous lorsque Ferdinand de Bourbon fut rétabli sur le trône. Il nous parut qu'un roi qui s'était formé dans l'adversité ne serait pas indifférent à la désolation de ses peuples, et nous envoyâmes un député pour lui faire connaître notre état. Mais il était réservé aux pays d'Amérique de connaître une nouvelle ingratitude sans exemple jusque-là.

« Il nous déclara mutins, ne voulut pas écouter nos plaintes, ni admettre nos suppliques, et nous offrit son pardon comme dernière grâce. Il confirma les vice-rois, gouverneurs et généraux qu'il avait trouvés

en place au moment de cette boucherie. Il déclara crime d'État notre prétention de nous donner une constitution qui nous régisse en dehors du pouvoir divinisé, arbitraire et tyrannique sous lequel nous avions été courbés pendant trois siècles, chose qui pouvait irriter seulement un prince ennemi de la justice et de la bienfaisance, et par conséquent indigne de gouverner. »

Le fanatisme espagnol ne pouvait manquer d'être blâmé, et les congressistes argentins le font dans les termes suivants : « On nous a calomniés, disent-ils, d'une manière atroce, en nous attribuant le dessein de détruire notre religion sacrée, d'abolir toute moralité et de faire régner la licence dans les mœurs. On nous fait une guerre religieuse, jetant de mille manières le trouble et l'alarme dans les consciences, faisant rendre contre nous des décrets de censure ecclésiastique aux évêques espagnols, lancer des excommunications et semer, au moyen de quelques confesseurs ignorants, des doctrines fanatiques au tribunal de la pénitence. Par ces discordes religieuses, on a mis la division dans les familles, on a fait disparaître l'affection entre les pères et les fils, on a brisé les doux liens qui unissaient le mari à l'épouse, on a semé des rancunes et des haines implacables entre les frères qui se chérissaient le plus, et on a essayé de mettre la discorde dans la nature entière. »

Ce Mémoire se termine par cette déclaration solennelle : « Nous avons juré au Roi et Juge suprême du monde que nous n'abandonnerons pas la cause de la justice ; que nous ne laisserons pas ensevelir sous des

décombres et submerger dans le sang répandu par les mains de bourreaux, la patrie qu'il nous a donnée ; que jamais nous n'oublierons l'obligation qui nous incombe de la sauver des périls qui la menacent, et le droit sacro-saint qu'elle possède de réclamer de nous tous les sacrifices nécessaires pour qu'elle ne soit pas outragée, bafouée et foulée par les pieds immondes des usurpateurs et des tyrans (1). »

---

(1) « Manifiesto que hace a las Naciones el Congreso general Constituyente de las Provincias Unidas en Sud América sobre el tratamiento y crueldades que han sufrido de los españoles y motivado la Declaracion de su Independencia acompañado del examen y juicio crítico que hizo de él en Madrid un Americano del Sud. Lima, Imprenta de Ruiz. Año 1820. » Ce manifeste porte au bas la signature du Dr Pedro Ignacio de Castro Barros comme président du Congrès, et celle du Dr José Eugenio de Elias comme secrétaire.

CHAPITRE X

LE CLERGÉ ET LA LIBERTÉ

SOMMAIRE : Le clergé au *Cabildo* du 22 mai. — Les évêques de la vice-royauté et la Révolution. — L'Église au service de la liberté. — Le Doyen Zavaleta et la première Junte. — Les chaires, tribunes de la Révolution. — Le despotisme et l'Inquisition. — Apologie de la civilisation des Incas. — Les titres de la conquête. — Les rois et la souveraineté populaire. — Louanges au 25 mai 1810. — Les victoires de la Révolution. — Un frère poète. — Le clergé dans les Assemblées. — La Bibliothèque publique et la liberté de la presse. — Le couvent franciscain de Montevideo. — Deux prêtres à la bataille de Las Piedras. — Vigodet et les prêtres révolutionnaires dans l'Uruguay. — Tristan et le clergé créole dans le Haut-Pérou. — L'instinct de la bravoure. — Le Père Beltran, Archimède de l'armée des Andes au campement du Plumerillo. — Comment se définit la collaboration du clergé dans l'œuvre de la libération argentine. — Causes pour lesquelles la Révolution argentine fut une révolution religieuse.

DANS le *Cabildo* du 22 mai où l'on devait décider si le vice-roi Cisneros serait maintenu ou non dans son commandement, l'Église coloniale était représentée par vingt-sept de ses membres, y compris l'évêque diocésain de la capitale de la vice-royauté.

De ces vingt-sept ecclésiastiques, cinq votèrent pour le maintien du vice-roi ; deux pour son maintien, mais jusqu'à ce qu'on ait consulté les Provinces ; treize pour la formation d'une Junte nommée par le *Cabildo* ; deux pour la Junte, mais après consultation préalable des Provinces, et un pour la formation de la Junte sur la base du suffrage populaire exclusivement. Des trois restants, deux s'abstinrent de voter, et un émit son vote sous une forme indécise.

Un témoin oculaire de cette séance historique, Saavedra, nous dit : « Les chanoines opinèrent franchement pour la destitution du vice-roi (1). »

Tandis que l'évêque, comme il a été dit au chapitre consacré à la Révolution, « opinait qu'il n'y avait rien à changer concernant le vice-roi, » ses chanoines et la majorité du clergé séculier et régulier se déclaraient partisans de son renvoi.

Le schisme, donc, entre l'évêque et son clergé avait éclaté, et pendant que celui-là se présenterait aux débats du *Cabildo* comme le champion du despotisme, — car, selon son expression, « le dernier des Espagnols résidant en Amérique, à défaut d'autorités légitimes de la Péninsule, aurait le droit de nous commander, » — celui-ci se convertirait en héraut de la liberté.

Pour le clergé, qui était créole en majorité, le moment était arrivé de rompre les chaînes de l'esclavage et de réclamer pour lui, comme pour chacun des habitants du Nouveau Monde, le droit de cité.

---

(1) *Memorias y Autobiografias*, t. I, p. 5.

Mais si le clergé, aussi bien séculier que régulier, se montra dès la première heure partisan de la Révolution en s'appropriant la cause de la liberté, les évêques de la vice-royauté la regardèrent toujours avec méfiance, et certains d'entre eux en vinrent jusqu'à l'anathématiser dans son berceau.

L'évêque de Buenos-Ayres, Mgr Lue, la combat dans les *Cabildos* de mai ; Orellana, évêque de Córdoba, complote avec Liniers et met les anathèmes épiscopaux au service de la contrerévolution ; et celui de Salta, Mgr Videla, est surpris par Belgrano en correspondance secrète avec Goyeneche, chef des royalistes dans le Haut-Pérou. « Plus préoccupés, dit Funes, des avantages de leurs postes que des intérêts de leurs troupeaux, ils préféraient subordonner leurs droits à leurs préoccupations (1). »

Mais ces résistances durent fatalement se résoudre en un résultat négatif. Plus forte que la fidélité des évêques aux intérêts de la couronne était la passion de la liberté qui fermentait chez le peuple et que le clergé créole, son fils par le sang et par les héritages démocratiques, sentait bouillonner puissamment. Le triomphe de la Révolution signifia, à La Plata, la fin de l'Église espagnole. En rompant les relations politiques avec la métropole, on paralysa celles d'ordre ecclésiastique que maintenait la colonie avec la Péninsule. Pour solutionner le conflit, on jugea

(1) A. ZINNY, *Historia de las Provincias Unidas del Río de La Plata desde* 1810 *hasta* 1816, *por el Deán Funes* ; *continuada hasta el fusilamiento de Dorrego, en* 1822.

suffisant le décret de Moreno, d'après lequel la Junte patriotique devait remplacer le roi dans l'exercice du Patronage. Si, en apparence, cette mesure pouvait tranquilliser les consciences, dans le fond elle ne faisait pas autre chose que de donner plus de gravité au conflit. De quelle utilité pouvait être à la Révolution l'exercice du Patronage, alors que le gouvernement révolutionnaire était dépourvu de personnalité légale vis-à-vis du Saint-Siège ? D'autre part, le gouvernement des Églises d'Amérique ne s'était jamais exercé directement entre celles-ci et la Curie apostolique. La législation indienne avait pour remplir cet office un « Conseil des Indes », et c'est par son canal que les documents pontificaux arrivaient au Nouveau Monde. L'Église l'admettait ainsi, et la plus légère altération de cet ordre de choses devait être considérée par la monarchie comme par le Siège apostolique comme un acte subversif et perturbateur de sa discipline.

Le mérite des prêtres argentins réside en ce que, sachant cela, ils bravèrent tout et commencèrent par devenir schismatiques, dans l'ordre canonique, pour devenir libres, dans l'ordre civique. Ils mirent l'Église à la remorque de la Révolution, et utilisant le rituel catholique ils donnèrent du prestige à celle-ci dans l'opinion des croyants avec la pompe de la liturgie.

Les hommes de la Révolution, même les plus libéraux, ne manifestèrent aucune répugnance devant cet accouplement fictif du rituel et des formes démocratiques. Par politique religieuse, il ne convenait pas que la Révolution se laïcisât dans ses formes. La so-

ciété coloniale, que nous avons déjà étudiée, était très attachée au rituel catholique.

Les révolutionnaires argentins, qui d'autre part se présentaient sur le terrain de la Révolution en parlant de leur fidélité, bien qu'elle fût factice, ne pouvaient d'un seul coup rompre avec ces formules qui, habilement employées, pouvaient encore lui conquérir des adeptes parmi les scrupuleux et les timorés.

La présence d'un prêtre parmi les membres de la Junte (1) devait lui épargner, à ce qu'il semble, l'épithète d'impie, et soit que cette élection ait été faite dans ce dessein, soit qu'elle ait été une conséquence de l'influence que le clergé exerçait dans la vie sociale et politique de la colonie, il est évident que dès cet instant fut scellée une alliance entre le catholicisme libéral et les hommes de la Révolution. Parodiant Mirabeau et sous l'influence du milieu social, prêtres et civils se trouvaient en d'excellentes conditions pour pouvoir dire : « Voyez comme ces deux filles de la raison souveraine, la liberté et la foi, s'unissent pour développer et remplir toute la perfection de notre sublime nature et pour combler notre double besoin d'exister avec gloire et d'exister toujours. »

Pour prendre part au drame révolutionnaire, le clergé créole se trouvait suffisamment préparé. En dépit des barrières placées par l'Espagne pour maintenir ses colonies à l'écart de la transformation intellectuelle, celles-ci savaient lire, s'adapter aux idées de l'époque et appliquer à leurs propres malheurs la

(1) Le prêtre Don Manuel Alberti.

part de bonté que renfermaient les nouveaux principes.

Les prêtres créoles de la vice-royauté n'ignoraient pas ce qu'était l'encyclopédisme. Ils savaient ce que la Révolution française avait eu d'effets bons et mauvais, et comprenaient que l'Amérique, esclave depuis trois siècles sous le joug des tyrans, ne pourrait conquérir sa dignité tant que les nouvelles doctrines démocratiques, dont la France avait été la grande propagatrice, n'auraient pas remplacé les doctrines absolutistes anciennes sur lesquelles s'appuyaient les monarques. Ce qui leur manquait, c'était uniquement, la liberté de se faire entendre. Cette liberté leur fut apportée par la Révolution, et celle-ci une fois déchaînée, ils n'hésitèrent pas, dédaignant les anathèmes monarchiques et pontificaux, à parler, obéissant à la raison et aux plus nobles instincts de la nature.

Cette parole, qu'ils adressaient à leurs paroissiens, devait fatalement produire ses fruits. Le vaisseau mystique n'avait d'autres pilotes que les prêtres, et ceux-ci étant contaminés par les idées libératrices de l'époque, ce qu'ils disaient ne pouvait faire autrement que d'inspirer la soumission au troupeau apostolique.

Cinq jours après que la Junte fut constituée, un chanoine de la cathédrale de Buenos-Ayres, le doyen Zavaleta, du haut de la chaire de l'Esprit-Saint, s'adressait à ses dévotes ouailles, et pour les empêcher de s'alarmer du changement radical qu'avait subi la colonie, il leur disait : « Dès le moment même où vous avez été persuadés qu'une foule de circonstances malheureuses vous avaient rendu ces droits sacrés que

l'on considère comme étant propres à l'homme, lorsqu'il cherche à constituer une société organisée, vous avez abdiqué et placé nos droits dans les mains des membres de la Junte et avez revêtus ceux-ci d'une autorité qui, en même temps qu'elle les charge de l'énorme poids du pouvoir, les qualifie de telle sorte que vous leur devez obéissance, honneur, amour et gratitude (1). »

A partir de ce jour, les chaires de la vice-royauté se convertirent en tribunes de la Révolution. Avec une liberté de langage qu'aucune autorité ecclésiastique ne pouvait censurer, les prédicateurs s'adonnèrent complètement au problème de la liberté. Pour la justifier, ils ouvrirent l'histoire, ils analysèrent la conquête, ils mirent en évidence les horreurs du despotisme, et ils finirent par déclarer caduques ces doctrines sur lesquelles s'appuyèrent les rois pour s'emparer du Nouveau Monde. Dans leur campagne apologétique, ils furent guidés par une pensée continentale, et ils eurent même plus d'une phrase vengeresse pour la civilisation des Incas étouffée sous le joug de la conquête.

S'ils dissertent sur certains points touchant la religion, si le fanatisme de la croyance oblige le prêtre Castro Barros à se poser en champion de la forme monarchique constitutionnelle « parce que c'est ce système que le Seigneur donna à son peuple, celui que Jésus-Christ institua dans son Église, celui qui est le plus propice à la conservation et au progrès de la

(1) *El Clero argentino*, t. I, p. 4.

religion catholique » (1), tandis que le Père Oro, dédaignant de telles raisons, acclame la forme républicaine, ils sont d'accord sur les principes fondamentaux de la science politique. Sans exception aucune, ils sont les porte-paroles de la souveraineté populaire et placent les Droits de l'homme avant les intérêts de la couronne.

« L'Espagne n'a pas cherché autre chose, dit Fray Juan Esteban Soto, que de perpétuer en Amérique sa barbare domination, en déprimant ses fils, en épuisant leur patience, en obstruant les canaux de leur prospérité et en les réduisant au sort le plus mesquin et le plus déplorable. Les plaintes amères des Américains sur ce point sont et seront toujours les plus justes et celles qui prouvent d'une manière non équivoque le despotisme du trône. Si l'on doit dire la vérité sans ambages, il faut confesser que le désir de conserver la domination dans les Amériques en excluant les naturels de toute fonction faisait que les vices les plus honteux et les plus antisociaux étaient réputés être des vertus (2). »

« Souvent, dit le Dr Felipe de Iriarte, on fut sur le point de mettre à exécution le barbare projet de nous priver de toute étude, en nous concédant seulement en manière d'équité le maigre exercice de l'enseignement primaire.

« Il en a ainsi coûté infiniment à l'application de

(1) MITRE, *Historia de Belgrano y de la Independencia Argentina* t. II, p. 374.
(2) *El Clero argentino*, t. I, p. 187.

l'Américain pour arriver à un degré de connaissances qui lui a fait découvrir les droits qu'il avait à la liberté.

« Avec quel soin ne surveillait-on pas l'introduction de livres capables d'interrompre la funeste léthargie où nous avait plongés le mythe ridicule de la fidélité due au despote qui nous tyrannisait ! On prétendit nous laisser ignorer même l'origine de notre pays natal, les faits et le développement de son histoire. Dans ce dessein on a renouvelé plusieurs fois des arrêts menaçant de peines rigoureuses, et ordonnant de saisir l'*Histoire d'Amérique*, les portraits de l'Inca et tout monument qui rappellerait sa mémoire (1). »

« Si les rois d'Espagne, dit le Doyen Funes, s'étaient seulement servis de la force pour assouvir leur ambition, nous dirions qu'ils n'avaient fait qu'imiter beaucoup d'autres conquérants ; mais lorsque nous les voyons faire usage de la religion pour assurer le triomphe de leurs passions, nous ne pouvons les comparer qu'à eux-mêmes.

« Au moyen de l'Inquisition, ils réussirent à placer la doctrine de leurs droits sur ces empires presque au niveau des vérités les plus dogmatiques, et pour empêcher toute révolution, ils la firent considérer comme le plus énorme délit de la conscience.

« Les rois d'Espagne prennent les paroles de Jésus-Christ dans le sens qui favorise le mieux leur politique, et après de longues combinaisons que l'intérêt leur fait former, l'Évangile d'une main et l'épée de l'autre, ils s'ouvrent un chemin de sang à travers les Amé-

(1) *El Clero argentino*, t. I, p. 270.

riques. Comptez, s'il est possible, les milliers d'esclaves et de victimes que fit le fanatisme religieux dans un malheureux pays où le prétexte de l'absolutisme étouffa l'humanité. Personne n'ignore que l'on traquait les Indiens comme du gibier, et il y en eut qui, en l'honneur des douze apôtres, faisaient vœu de tuer chaque jour un pareil nombre de ces malheureux (1). »

« Quels droits les rois d'Espagne eurent-ils, se demande le même écrivain, pour attacher au char de leur fortune les Montézuma et les Incas et pour s'emparer de leurs empires ? Où il n'y a pas d'injure il n'y a pas de guerre juste, et où il n'y a pas de guerre juste il n'y a pas de conquête légitime (2). »

Selon Fray Pantaleón García, « les Américains naquirent indépendants, souverains arbitres et juges de leurs actions, et usant de la liberté propre à l'homme, ils se gouvernèrent pendant de longs siècles sous la domination des souverains du Mexique et du Pérou, personnages moraux qui, réunissant dans leurs mains et dans leur esprit la force et la raison de la partie la plus fertile de l'Amérique, veillèrent à sa sécurité ; ils l'illustrèrent par des lois gravées à l'image de celles que dictèrent Minos en Crète et Lycurgue à Sparte ; ils la civilisèrent par une si bonne politique qu'elle peut être placée au niveau de celles de Rome et de la Grèce, si elle ne les surpasse pas. Les trônes de Montézuma et Atahualpa

(1) *El Clero argentino*, t. I, p. 71.
(2) *El Clero argentino*, t. I, p. 69.

répandirent dans presque tout le continent le resplendissement de l'or dont ils étaient formés et montrèrent qu'ils étaient occupés par des monarques dignes de l'être » (1). Selon le Père Esteban Soto, ces monarques, « satisfaits du trône qui leur appartenait par les titres les plus légitimes, n'aspiraient d'aucune manière à s'agrandir par la ruine d'une autre monarchie. La paix et la félicité de leurs vassaux occupaient toute l'attention de ces princes aimables et généreux » (2). — Telle était la grandeur et la puissance de l'Amérique, selon son expression, aux jours heureux où elle était libre. Les jours funestes survinrent pour elle à « la triste époque de la conquête » (3).

L'apologie des Incas était accompagnée de récriminations envers la conquête. Pour les prêtres argentins, cette œuvre était condamnable, non seulement en fait mais aussi en doctrine. Son immoralité sera mise au jour lorsqu'on analysera ses titres et qu'on exposera les fondements légaux au moyen desquels les despotes essayaient de la justifier.

La donation pontificale, écrit le Père Soto, dont les agents de la tyrannie exagèrent tant l'importance, est la colonne la plus faible où ils puissent s'appuyer. La domination temporelle des papes est fortement combattue par les savants. Que l'Église, en sa qualité de mère universelle, prie, insiste et par tous les moyens de la charité et de la douceur évangélique

(1) *El Clero argentino*, t. I, p. 92.
(2) *El Clero argentino*, t. I, p. 166.
(3) *El Clero argentino*, t. I, p. 167.

cherche à augmenter son troupeau, nous le comprenons, nous qui sommes bien pénétrés des tendres intentions du particularisme ; mais que son autorité puisse en venir au point de dépouiller le légitime souverain, de ruiner son trône et de faire passer son domaine en d'autres mains, c'est une chose que l'on ne peut voir sans être scandalisé » (1). — « Le pape Alexandre VI, dit Castro Barros, aurait dû imiter Jésus-Christ, qui ne se crut pas autorisé à partager un simple héritage (il se réfère à un épisode évangélique), et ne pas se persuader que lui-même l'était pour fonder des majorats en faveur de ses compatriotes les Espagnols, en leur octroyant scandaleusement des empires appartenant à d'autres peuples (2). »

« La conquête est un titre légitime, continue le même orateur, seulement lorsque les conquis ont fait au conquérant un tort ou une injure notable, et, selon le célèbre Bossuet, lorsque ceux-là ont juré à celui-ci un libre vasselage de bonne volonté. Aucune de ces deux circonstances ne s'est produite dans la conquête de l'Amérique. La première ne s'est pas produite parce que les Américains ne connaissant pas les Espagnols n'ont pu leur causer le moindre tort ; la seconde non plus, parce que s'ils leur ont juré vasselage, ils l'ont fait par force, comme ils le firent eux-mêmes aux Celtes, aux Carthaginois, aux Romains, aux Goths, aux Alains, aux Maures, et dernièrement aux Français. »

---

(1) *El Clero argentino*, t. I, p. 167.
(2) *El Clero argentino*, t. I, p. 123.

L'abdication des couronnes, qui pourrait être un titre légitime, ne l'est pas dans le cas actuel, parce que « les abdications en faveur de dynasties étrangères doivent être libres de toute contrainte ou violence. Les empereurs d'Amérique furent violentés dans l'abdication de leurs couronnes au profit des rois d'Espagne comme le fut Ferdinand VII à Bayonne ».

La promulgation de l'Évangile, d'autre part, ne justifie pas la conquête. « Le droit et la domination sur les empires se fonde seulement sur la volonté et le libre arbitre des vassaux, et non sur leur foi et sur leur religion. » — « Ils promulguèrent l'Évangile, dit Castro Barros, comme si c'était le Coran de Mahomet, en rompant par des actes criminels ses préceptes et ses doctrines (1). »

« Si les Espagnols nous prêchèrent l'Évangile par intérêt, à cause de notre argent et de notre or, ils seront marqués du crime exécrable de simonie. » Ce contrat d'achat simoniaque se trouve discrédité par lui-même, comme l'est le titre de conquête qui se base sur une possession de trois cents ans.

« Les droits de l'homme, dit le même écrivain, émanant du droit naturel, sont imprescriptibles et inaliénables, même dans le cours de tous les siècles, et spécialement si la mauvaise foi a précédé cette possession (2). »

« Finalement, la domination des rois d'Espagne non seulement a été tyrannique dans son exercice

(1) *El Clero argentino*, t. I, p. 126.
(2) *El Clero argentino*, t. I, p. 127.

parce qu'elle a privé les Américains des principaux droits et biens de l'homme, mais aussi dans ses titres parce qu'elle n'en avait aucun de légitime (1). »

Avec la même franchise que l'on attaque la conquête, on attaque les rois et on réfute leur théologisme.

« C'est maintenant un dogme politique, affirme le prêtre Dr Domingo de Achega, que l'autorité des rois émane originairement de la volonté des peuples (2). » — « Il est nécessaire de tranquilliser la piété hallucinée, dit Fray Pantaleón Garcia. L'autorité émane des peuples et est soutenue par la Providence, qui laisse nos actions à notre libre volonté. L'omnipotence ne prend pas intérêt à ce que le gouvernement soit monarchique, autocratique ou démocratique (3). »

« Le salut public, selon Achega, est la suprême loi, et devant elle toutes les autres disparaissent et perdent leur rigueur. La nation a le droit imprescriptible et inaliénable de veiller toujours sur sa propre conservation : droit si sacré qu'indubitablement il est préférable à celui d'un roi tyran qui abuse ouvertement de son pouvoir. C'est un principe incontestable que lorsque le peuple place le sceptre dans ses mains et s'oblige à lui obéir, il s'y oblige seulement dans les limites que prescrit la constitution nationale : c'est celle-ci qui concède aux rois un pouvoir absolu ou

(1) *El Clero argentino*, t. I, p. 128.
(2) *El Clero argentino*, t. I, p. 58.
(3) *El Clero argentino*, t. I, p. 99.

qui les modère et les contient par des lois inviolables. Les républiques ne sont pas faites pour les souverains, mais ceux-ci pour celles-là (1). »

« Par le serment de fidélité, dit le Père Soto, et en vertu du pacte social, le souverain s'oblige à maintenir l'ordre public, à conserver entiers et purs les droits des peuples, à promouvoir sa félicité ou ses franchises, en un mot tous les biens et privilèges que la nature a départis à tous les hommes dans la société. Le souverain manquant à ces conditions précises, le serment perd toute sa rigueur, il est cassé par le fait même et devient entièrement nul. Les peuples, en qui réside essentiellement la souveraineté, résumé de leurs droits, peuvent se constituer librement et adopter la forme de gouvernement qui les intéresse le plus (2). »

Ceux qui soutenaient de tels principes ne pouvaient, par une logique fatale, taire leur enthousiasme devant la manifestation de la liberté. Les discours prononcés pour saluer son apparition à La Plata sont pleins de louanges enflammées. « Après trois siècles d'oppression, s'écrie le Père Soto, est enfin arrivé le jour solennel de notre régénération politique. Le 25 mai 1810 a été un jour de gloire pour ce beau continent (3). » Pour le Dr Felipe de Iriarte, le 25 mai « fera époque dans le cours des siècles » (4). A cette date, selon Castro Barros, « le vaste continent de l'Amérique du Sud se réveilla de sa léthargie, re-

(1) *El Clero argentino*, t. I, p. 60.
(2) *El Clero argentino*, t. I, p. 71.
(3) *El Clero argentino*, t. I, p. 162.
(4) *El Clero argentino*, t. I, p. 92.

couvra ses anciens droits et vint occuper un rang distingué parmi les nations libres du monde » (1).

« Réduits, écrit Funes, pendant trois cents ans à un honteux esclavage, nous accusions la nature d'avoir mis en nous un désir de liberté qu'elle ne finissait pas par satisfaire. Le 25 mai arriva, et ce désir s'accomplit, grâce à un effort qui devait être notre œuvre et que nous attendions comme un présent de la fortune (2). »

« En ce jour, affirme le Père Pantaleón García, s'inspirant de l'histoire biblique, Dieu, de sa forte main, nous tira de la servitude et rompit le contrat de l'esclavage. Le 25 mai sera consacré à Dieu, parce qu'en ce jour se sont ouvertes dans les Amériques les portes de l'auguste temple de la liberté (3). » Le triomphe de la liberté éveille une espérance chez tous les membres du clergé : c'est l'avenir de la patrie, qui sera riche, qui sera opulente, qui pourra commercer sans les entraves du despotisme avec toutes les nations du monde. « Les Amériques, qui jusqu'à présent avaient occupé seulement le dernier degré du monde moral, acquerront dans la hiérarchie le rang de nation (4). »

Ces apôtres de la liberté ne cachent pas leur joie à chaque triomphe de la Révolution.

Par la bataille de Tucumán, selon le prêtre Agustín Molina, la gloire du peuple américain a été rétablie,

(1) *El Clero argentino*, t. I, p. 107.
(2) *El Clero argentino*, t. I, p. 66.
(3) *El Clero argentino*, t. I, p. 89.
(4) *El Clero argentino*, t. I, p. 82.

« sous la conduite d'un héros qui n'est inférieur sous aucun rapport au plus illustre des Macchabées ». Tucumán est, d'après lui, le « sépulcre du despotisme, le berceau de notre liberté naissante, le mur et le rempart inexpugnable des provinces argentines » (1). — « Qu'il me soit permis, dit le Père García, de m'unir à mes compatriotes pour célébrer avec les cantiques de Sion les avantages concédés à nos armes par le Dieu de la patrie dans la fameuse victoire remportée dans le royaume du Chili le 5 avril de la présente année. Qu'il me soit permis de placer sur les autels l'épée de l'immortel San Martin à l'égal de celle de David ; cette épée sans pareille qui n'a pas porté ses coups en vain ; cette épée qui n'a laissé à l'orgueilleux Osorio (c'était le chef des troupes espagnoles au Chili) que la honte de la déroute (2). »

Pour Fray Cayetano, le nom de Belgrano restera mieux gravé dans le cœur de ses concitoyens que sur le parchemin ou sur le bronze. « La renommée, selon lui, est une senteur qui pénètre et occupe les espaces du temps et porte jusqu'à l'époque la plus reculée le parfum des vertus qui marquèrent la vie des héros (3). » L'éloquence sacrée, nous venons de le voir garantissait aux hommes célèbres de la Révolution la récompense de l'immortalité.

Abandonnant la chaire et prenant la lyre en main, ce même frère va se convertir en poète de la Révolu-

(1) *El Clero argentino*, t. I, p. 37.
(2) *El Clero argentino*, t. I, p. 279.
(3) *El Clero argentino*, t. II, p. 121.

tion. La patrie, selon lu, était une nouvelle muse qui l'inspirait divinement. Comment pourrait-il se taire « lorsque même les pierres parlaient ? » Si ses vers ne sont pas impeccables, ils ont au moins le mérite de refléter sincèrement le caractère épique de la lutte. Le passage des Andes ainsi que les victoires de Chacabuco et de Maipú l'exaltent. C'était au moins un triomphe de la Révolution que d'avoir arraché des vers guerriers à un religieux à qui son milieu ecclésiastique et même conventuel ne sut pas inspirer une seule strophe mystique.

La collaboration du clergé à la liberté argentine ne fut pas simplement une collaboration didactique, comme pourrait le faire supposer son action incessante dans la chaire. Étant donné que c'était dans la classe ecclésiastique comme dans la classe des avocats que se trouvait la partie la plus éclairée de la colonie au moment de la naissance de la vie démocratique, les peuples ne pouvaient faire autrement que d'avoir recours à leurs curés pour soutenir leurs intérêts dans les congrès et dans les assemblées.

Dans la Junte qui succède au vice-roi Cisneros, un de ses membres, le Dr Manuel Alberti, est ecclésiastique, et parmi les délégués des provinces arrivant à la capitale de la vice-royauté pour prendre part au Congrès qui va s'y réunir, se trouvent Gregorio Funes, Doyen de la cathédrale de Cordoba, et Juan Ignacio Gorriti, du clergé de Jujuy, lesquels, contre la volonté de Moreno, s'incorporent à la Junte et y demeurent jusqu'à sa dissolution par le Triumvirat. Dans l'Assemblée électorale d'avril dissoute immé-

diatement après avoir été convoquée, on aurait compté quinze prêtres sur trente-trois députés si elle était entrée en fonctions.

Dans l'Assemblée générale constituante, douze prêtres participent à l'élaboration de ses lois patriotiques et démocratiques. La création d'une Église nationale les séduit et les lois schismatiques élaborées et signées par eux font entrevoir qu'ils jugeaient sans doute le moment opportun pour la fonder. Puisque, d'après eux, un nouveau catholicisme politique était nécessaire pour concilier l'Église avec la liberté, pourquoi ne pas le faire surgir des dépouilles de la monarchie ?

Si de l'Assemblée constituante nous passons au Congrès de Tucumán, nous y trouvons encore la représentation lévitique. Des vingt-neuf députés qui signent l'acte de l'Indépendance, seize sont des prêtres.

Cette composition lévitique explique sans doute son monarchisme, ainsi que le zèle catholique dont il fit preuve en cherchant une protectrice de la liberté dans la vierge américaine sainte Rose de Lima. Mais avant d'être catholiques ces ecclésiastiques étaient patriotes, et ils le montrèrent en déclarant, au mépris de tous les pouvoirs spirituels ou temporels de la terre, cette indépendance qui fut l'unique mesure transcendante prise par le Congrès.

Dès la première heure de la Révolution, les prêtres argentins collaborèrent avec le gouvernement du pays au plan d'une nouvelle culture intellectuelle.

La Bibliothèque publique ayant été formée par la

Junte, les membres de l'un et de l'autre clergé s'empressèrent d'envoyer leurs dons en livres ou en argent ; le Père Rodriguez en fut nommé le premier bibliothécaire, et on désigna comme second le chanoine Segurola.

Comme la Révolution ne pourrait prêcher ses doctrines si on laissait subsister les lois coloniales que le despotisme avait élaborées pour opprimer la pensée, le clergé n'hésite pas à se poser en champion de la liberté, et par l'intermédiaire de la plume du Doyen Funes, il prêche dans *La Gaceta* la nécessité d'édicter une loi sur la liberté de la presse. « Le tribunal de l'opinion publique, disait Funes, doit toujours être ouvert pour que la volonté générale puisse se faire entendre. Ce tribunal, c'est la presse, et le signe que ses portes sont ouvertes, c'est la liberté. Faisons en sorte que le dernier des hommes connaisse sa dignité, et que des citoyens instruits de leurs droits et de leurs obligations imposent respect à tout gouvernement pour qu'il ne viole pas les lois que la nation aura sanctionnées (1). »

Selon le Père García, Fray Cayetano Rodriguez, à peine la Révolution eut-elle éclaté, fut le premier à écrire un Manifeste sur les vexations qu'avait subies l'Amérique. Élevé à la dignité de provincial dans un chapitre où la Junte se fit représenter par le Doyen Funes, son premier acte fut de s'adresser à tous les couvents franciscains de la vice-royauté « pour les

(1) MARIANO DE VEDIA Y MITRE, *El Deán Funes en la Historia Argentina*, p. 72.

exhorter à ne pas troubler l'ordre public ». — « Son âme pacifique, dit le même panégyriste, s'exalte contre ceux qui imprudemment murmurent contre le système adopté par le pays. » Il dirigea *El Redactor del Congreso* « avec une politique qui lui fit un nom parmi les peuples » (1).

Malgré que le pouvoir espagnol eût fait de Montevideo le boulevard de sa domination à La Plata, sa vigilance ni sa tyrannie ne purent empêcher la Révolution d'y faire des prosélytes.

Parlant d'Elío, de ses antipathies pour tous ceux qui communiaient avec l'idée révolutionnaire, un historien de l'Uruguay s'exprime comme il suit : « Il y avait longtemps qu'il regardait d'un mauvais œil le couvent de San Francisco, centre d'illustration et de sociabilité où la jeunesse s'initiait aux domaines du savoir, et les hommes importants se réunissaient en un noyau choisi pour distraire leur esprit pendant les heures libres. Avant que l'insurrection n'eût éclaté, on suspectait déjà ces réunions habituelles, où Fray José Benito Lamas, futur prélat uruguayen, déversait les charmes de son éloquence juvénile, parlant de la liberté et de la patrie ; tandis que Fray José Gervasio Monterroso, pendant ses courts séjours, interrompus par des excursions ou des missions religieuses continuelles, avait coutume de faire chorus avec lui, employant le style étrange et déclamatoire appris dans les écrits des révolutionnaires français,

(1) *El Clero argentino*, t. II, p. 191.

qui étaient tant lus à ce moment. La haine d'Elío contre le cloître franciscain, accrue déjà dès ses premiers revers militaires, atteignit son point culminant avec l'arrivée d'Artigas au Cerrito et la joie subséquente qu'elle avait causée parmi les frères patriotes et dont il fut informé.

« Le 21 mai, un certain officier nommé Pampillo, à la tête d'un piquet armé, pénétra dans le couvent de San Francisco, appréhendant, sur l'ordre d'Elío, neuf religieux, parmi lesquels se trouvaient les Pères Lamas, Pose, Santos, Fleytas, López et Faramiñán. Sans leur donner le temps de prendre aucun bagage, ni même leur bréviaire, Pampillo les conduisit au fortin de la citadelle, et les jeta hors de la ville après leur avoir crié sur un ton de raillerie : « Allez rejoindre « vos amis les *gauchos* » (1).

L'un de ces religieux contaminés par la passion de la liberté, le Père Monterroso, en vint jusqu'à jeter le froc aux orties et à combattre parmi les soldats de la Révolution.

« Dès le début de l'insurrection, dit un écrivain uruguayen, il remplit la charge de secrétaire particulier d'Artigas. C'était un homme aux passions exaltées, mais qui avait de vastes connaissances. On dit que Monterroso fut l'auteur de la majeure partie des documents vibrants d'enthousiasme patriotique et d'héroïque énergie écrits par le premier chef des

(1) FRANCISCO BAUZA, *Historia de la dominación española en el Uruguay*, t. III, p. 164.

Orientaux. On attribue à ce franciscain les fameuses instructions de l'an XIII (1). »

Le Père Lamas, naturel de la province de Mendoza, développait son action patriotique au couvent de Montevideo dans un autre sens que celui de Monterroso. Son idéal était la préparation de la jeunesse à la vie de liberté, et pour réaliser ce plan à Montevideo comme à Mendoza, il fonda l'*École de la Patrie*, où, avec les premières notions de l'enseignement, les enfants recevaient la dose d'instruction civique que leur capacité infantile était susceptible de recevoir.

Un de ses élèves, Damian Hudson, nous dit à ce sujet : « Les *Maximes de l'homme de bien*, en vers, et une sorte de catéchisme des obligations du citoyen dans les gouvernements républicains, avec quelques légers traits historiques sur le système oppressif des colonies espagnoles en Amérique dont nous ne pouvons en ce moment nous rappeler le titre, que l'on dictait de mémoire et qui étaient expliqués par le précepteur, tels étaient ses livres d'enseignement en plus des ouvrages d'instruction religieuse communs à toutes les écoles (2). »

Avec ses élèves, le Père Lamas formait des bataillons d'enfants, et aux jours anniversaires de la liberté, sur les places publiques de Mendoza ou de Montevideo, ils saluaient par des hymnes le *Soleil de Mai*.

A la bataille de Las Piedras, livrée le 18 mai 1811,

(1) José P. Otero, *La orden Franciscana en el Uruguay*, p. 78.
(2) José P. Otero, *La orden Franciscana en el Uruguay*, p. 79.

deux prêtres jouèrent un rôle important. C'est Artigas lui-même qui le consigne dans le rapport sur cette affaire qu'il adresse à la Junte de Buenos-Ayres à la date du 30 mai : « Il ne m'est pas facile, dit-il dans ce rapport, d'attribuer toute la valeur qu'il faudrait à la générale et absolue fermentation qui a pénétré ces patriotes ; mais comme un témoignage non équivoque des traits remarquables que j'ai observés avec satisfaction, je n'oublierai pas de faire connaître à Vos Excellences les services distingués rendus par deux prêtres, le Dr Don José Valentin Gomez et Don Santiago Figueredo, curés-vicaires celui-ci de La Florida et celui-là de Canelones ; non contents d'avoir recueilli avec un zèle actif divers dons patriotiques, d'avoir suivi les pénibles marches de l'armée en participant aux fatigues du soldat, d'avoir exercé les fonctions de leur ministère sacré dans toutes les occasions où ce fut nécessaire, tous les deux au moment de la bataille se convertirent en braves champions, avançant les premiers vers les rangs ennemis, méprisant le danger et se comportant comme de vrais militaires (1). »

Les faits rapportés plus haut nous font voir que la collaboration du prêtre créole dans le pays uruguayen était précieuse pour la cause de la Révolution. Le gouverneur espagnol voulut l'étouffer à l'aide d'anathèmes spirituels, puisque le pouvoir de son sabre n'était pas assez puissant pour y parvenir, et il ne

(1) AGUSTÍN PIAGGO, *Influencia del clero en la Independencia Argentina*, p. 145.

trouva d'autre moyen que de la dénoncer à l'évêque Lue, diocésain de Buenos-Ayres. « C'est en vain, dit Vigodet, que j'appliquerais mon zèle à rétablir l'ordre et la tranquillité perdus dans la Banda Oriental, et à ensevelir jusqu'au plus léger indice de rivalité, si les pasteurs ecclésiastiques s'obstinaient à semer la zizanie, à aigrir les esprits et à altérer l'ordre en prêchant la rébellion aux lois du pays. Votre Seigneurie Illustrissime sait à quel point sont graves les préjudices qui peuvent résulter d'une manière d'agir si abominable, scandaleuse et contraire aux instructions de l'Église, et si réprouvée et punissable selon les lois du royaume.

« Combien il m'est douloureux de dire à V. S. I. que telle est la conduite générale de presque tous les curés et ecclésiastiques séculiers et réguliers qui ont charge d'âmes dans ces campagnes! Partisans de l'erreur, ils la défendent avec une honteuse audace, très en dehors de leur caractère sacré ; ils inspirent la haine envers les bons vassaux du roi ; ils les menacent d'une autre invasion des troupes de cette ville et cherchent par tous les moyens imaginables à rendre odieux le gouvernement suprême de la nation, qui seul et légitimement représente notre roi captif, et à faire mépriser les arrêts de sa souveraineté et des chefs qui, en son nom, régissent ces domaines. Conduite blasphématoire !

« C'est ainsi que j'ai reçu des plaintes réitérées des habitants de Canelones, dont le curé écrit de cette ville à l'un d'eux, en le menaçant dans les termes suivants : « Jetez vos regards vers le temps à venir...

« et quand le moment sera venu, je ne sais pas qui « aura à souffrir. » Celui de la Colonia et le clerc Alboleya, qui a été dans le Colla et dont j'ignore la résidence actuelle, provoque avec instance la division ; celui de Las Víboras fait de même ; celui de Santo Domingo Soriano l'imite ; celui de San José est aussi répréhensible que ce dernier ; et enfin, tous, si nous exceptons celui de Arroyo de la China et celui qui aujourd'hui occupe la place du révolutionnaire Enrique de la Peña.

« Les religieux de la Merced Fray Casimiro Rodriguez et maître Fray Ramon Irrazábal, et le dominicain Fray José Rizo, le premier vicaire de San Ramón et le dernier de Canelones, abandonnés à leurs caprices et à leur folie, agissent comme les curés qu'ils servent ; de sorte que les brebis du troupeau de V. S. I. sont livrées aux loups carnassiers.

« Il faut remédier à ces désordres ; je vénère le caractère sacerdotal, et c'est pour cela que je fais à V. S. I. cette exposition discrètement afin de conserver le respect chez ceux où il n'est pas discrédité ; mais je ne puis tolérer plus longtemps que ceux qui se trouvent aux lieux que je viens de citer continuent d'y exercer leurs charges et de s'y rendre coupables de licences ; et pour cela, j'attends du zèle éminent de V. S. I. qu'elle prenne d'elle-même toutes les mesures que réclament notre religion sacrosainte et la nation.

« Il y a dans cette place plusieurs prêtres émigrés d'Europe, et un certain nombre de missionnaires de l'Ordre de Saint-François qui ne peuvent se rendre à

leurs collèges ; je suis au courant de leur conduite à tous, et je les crois très aptes à pourvoir utilement à l'assistance de ces paroisses pour la plus grande utilité des peuples et le meilleur service de Dieu et du roi, tels enfin qu'il les faut dans les circonstances actuelles pour que V. S. I. n'ait pas de crainte et puisse avoir confiance qu'ils seront de bons ministres et de fidèles vassaux de Sa Majesté.

« La sublime vertu de V. S. I. et sa vigilance pour ce qui touche à sa charge pastorale me sont un sûr garant qu'elle portera remède à l'affection des peuples en révoquant les susdits curés, et qu'elle s'adressera aux supérieurs de ces religieux pour qu'ils leurs ordonnent de rentrer au cloître afin d'y vivre selon leur règle (1) »

Si du côté de Montevideo les vents qui soufflaient étaient orageux pour la cause royaliste, ils ne l'étaient pas moins sur la frontière nord de la vice-royauté. Le clergé du Haut-Pérou était partisan de la liberté par instinct, et son désir de la conquérir, dût-il en coûter de hauts prix, s'accrut dès le jour où les soldats de la Révolution la rendirent possible par les victoires de Tucumán et de Salta.

Tristán, qui savait tout cela, s'empressa, comme Vigodet, de prendre les mesures que comportait la situation, en s'adressant, de son quartier général de Oruro à la date du 18 août 1813, à l'évêque de La Plata, Mgr Benito María Moscó, dans les termes sui-

(1) AGUSTÍN PIAGGIO, *Influencia del clero en la Independencia Argentina*, p. 75.

vants : « Après ce très clair exposé, je requiers Votre Seigneurie, en insistant auprès d'elle et en la sommant au nom des graves et étroites obligations qu'elle a devant Dieu, devant le Roi, et devant la nation espagnole et tous les peuples d'Amérique, de convoquer et assembler, dès l'instant où elle aura reçu ce message, la corporation entière des deux clergés afin de leur faire entendre tout l'intérêt que comporte notre cause sacrée pour eux-mêmes et pour tous les habitants qui reçoivent l'instruction chrétienne dans leurs cures ; et après les avoir bien convaincus qu'aujourd'hui eux seuls peuvent maintenir les droits du roi et de la patrie espagnole dans l'équilibre nécessaire pour assurer la quiétude et tous les autres effets de l'ordre social, de disposer immédiatement, après accord préalable avec l'illustre *Cabildo* et son chef, que le jour même où sera publiée la proclamation qu'à cette date j'adresse à la Province, les curés, les clercs, les réguliers publient subitement dans les rues sur un ton d'alarme le funeste naufrage dont menace la religion et le sacerdoce l'établissement de cette souveraineté, à laquelle on ne se serait jamais attendu, afin que le peuple comprenne qu'en l'acceptant et en lui prêtant serment il introduirait le système le plus pernicieux pour l'État, pour l'Église et pour le malheureux Ferdinand, pour qui il a supporté les plus grandes souffrances ; ces maux devront être présentés sous de telles figures et avec un tel appareil qu'ils soient considérés avec horreur et qu'on proteste vouloir s'en préserver consciencieusement ; et que sans tenir compte des exorbitantes promesses qui lui

sont faites dans la proclamation, le peuple adopte comme un point de conscience le parti de prêter le nouveau serment solennel de défendre le roi Ferdinand, ses droits et ses lois jusqu'à la mort ; je réserve à la sagesse de V. S. I le soin d'écrire et de publier une instruction pastorale, telle qu'il appartient à ses lumières élevées, pour détruire les propositions que je viens de rapporter comme étant le fondement de la souveraineté proclamée à Buenos-Ayres. Si V. S. I accomplissait cette très délicate charge avec tout le fruit que l'on doit espérer de sa fermeté apostolique, de sa profonde sagesse et de son viril amour pour le roi et la nation qui ont déposé dans sa respectable personne tant de confiance et un respect si sublime, V. S. I. mériterait très justement le glorieux surnom d'Ambroise américain, et moi-même, toujours comme son meilleur ami, j'emploierais toute mon activité pour lui faire obtenir les plus hautes satisfactions ; au lieu que dans le cas inattendu où dans cette importante entreprise, le succès ne répondrait pas à mes espérances, je ne pourrais pas, pour ma part, empêcher les tristes conséquences de l'oppression qu'aurait à supporter le clergé métropolitain de La Plata, si par la faute de V. S. I., on ne facilitait pas les moyens indiqués de sauver notre légitime gouvernement dans le Haut-Pérou, et aussi l'union heureuse de V. S. I. avec son Église. Ce courrier se met en chemin et nous attendons votre réponse, que nous espérons des plus favorables, pour que dans cette ville, où se trouve émigré, à nos côtés, le très digne proviseur vicaire général de l'archevêché de Charcas, on mette

aussi en pratique toutes les autres diligences que V. S. I. voudra bien ordonner (1). »

Si ces mesures coercitives pouvaient en quelque chose nuire à la Révolution, c'était en retardant sa marche, mais en aucune façon en mettant son triomphe en péril. Cette révolution était dans le sang et dans les idées. Les prêtres créoles qui marchaient à l'avant-garde de cet exode libérateur étaient les premiers à être convaincus que le duel entre l'Espagne et l'Amérique ne pouvait se terminer par une capitulation, mais que la situation se ramenait à un dilemme qui déjà était la devise civique dans la conscience de tous : *La Liberté ou la Mort.*

Le sentiment patriotique les passionna à un tel point que plus d'un fit passer les instincts de bravoure avant les devoirs pacifiques de son ministère. Le choc des armes exerça sa force fascinatrice sur ces natures sensibles, et le Père Aldao, par exemple, à la bataille de Chacabuco, laisse son bréviaire, saisit le sabre courbe des grenadiers et prend une part active aux charges de cavalerie qui, en cette journée mémorable de l'épopée andine, châtièrent le soldat de la tyrannie.

Mais il ne se présente à l'évocation historique aucun cas plus intéressant que celui du Père Beltrán, appelé par Mitre l'Archimède de l'armée des Andes (2).

Au contact de la Révolution, s'éveilla en lui une

(1) AGUSTÍN PIAGGIO, *Influencia del clero en la Independencia Argentina*, p. 80.

(2) *Historia de San Martin y de la Independencia sud-americana*, t. I, p. 473.

série d'énergies et de dispositions qui sommeillaient, et troquant le temple pour la forge, le calice pour l'enclume de Vulcain, il créa le parc du Plumerillo et devint l'ingénieur militaire de la Révolution.

Le Père Luis Beltrán était fils d'un Français et d'une mère créole. Né dans la province de Mendoza en 1785, il fut conduit tout enfant par un provincial franciscain dans un couvent du Chili, et, après avoir prononcé ses vœux et avoir été ordonné prêtre, il resta là jusqu'au moment où éclata la révolution chilienne. En 1814, se produisait au Chili le désastre de Rancagua, et le Père Beltrán, en compagnie de Carreras et des soldats qui fuyaient la réaction royaliste, passait la Cordillère, foulait de nouveau le sol de sa province natale et était présenté au général San Martin, qui justement trouva en lui l'homme qu'il cherchait et qui lui manquait pour organiser son parc. « Beltrán, dit Damian Hudson, avait hérité de son père, d'origine française, un caractère joyeux et prompt, une claire intelligence, une imagination ardente et féconde, une manière rapide et vive dans toutes les actions qui caractérisent si spécialement ceux de cette nation.

« Encore enfant et après avoir revêtu la bure franciscaine, ses jeux, ses occupations consistèrent toujours dans l'exercice de toutes les pratiques mécaniques qu'il lui prenait envie d'essayer, sans autre aide que sa propre instruction et le peu de livres qu'il pouvait avoir sous la main. Pyrotechnicien, horloger, ébéniste, fondeur, armurier, architecte, forgeron, cordonnier, tout ce qu'il voulait exécuter, dans la

vaste branche des arts, Beltrán s'en acquittait à la perfection et avec facilité. Bien qu'il n'eût pas fait des études dans les arts et les sciences, il pouvait cependant mettre utilement ses talents et sa capacité au service de l'État.

« Au Plumerillo, continue le même auteur, son activité, son assimilation et son intelligente manière de faire étaient véritablement étonnantes. Sa personne se multipliait, pour ainsi dire, jour et nuit, toujours infatigable, dirigeant, exécutant les travaux multiples de cette vaste fabrique du matériel militaire de guerre des armées argentines qui se préparaient à la conquête du Chili. On le voyait entre cent forges ardentes, au milieu de cent enclumes qui assourdissaient par les bruits des marteaux, des limes et autres outils de forgeron ou de charpentier, comme le dieu Vulcain agité, inspiré, courir d'un côté à l'autre donnant des ordres, enseignant pratiquement deux ou trois cents travailleurs. Son visage et ses mains étaient noircis par le charbon, la poudre et la fumée dont l'atmosphère était chargée. Sa voix s'était presque éteinte, par suite des efforts qu'il avait faits pour se faire entendre, et elle demeura rauque jusqu'à la fin de ses jours. Là, il fondit des boulets de canon de tous calibres, des grenades et autres projectiles, employant le métal des cloches des églises que lui-même descendait des hauts clochers au moyen d'ingénieux appareils.

« On construisait des affûts pour monter les canons et les obusiers. On fabriquait toute sorte de matières explosives pour les feux de guerre, des cartouches

de fusil à balles et à blanc ; des harnachements complets et des ferrures pour les corps de cavalerie ; des sacs, des carmagnoles, le complet équipement du soldat de la ligne ; on s'occupait de la réfection de l'armement et de tout ce que réclamait l'approvisionnement complet de l'armée.

« Beltrán était l'homme le plus apte à diriger l'intendance supérieure du parc et des ateliers d'une grande armée.

« Il s'en acquitta aux applaudissements et à la satisfaction de ses chefs à Mendoza, au Chili, au Pérou, et dans la guerre contre le Brésil. Il rendit sous ce rapport de très importants services à la cause de l'indépendance de l'Amérique du Sud (1). »

Nous pouvons donc terminer ce chapitre en affirmant que la collaboration du clergé créole à l'éclosion et à la formation de la liberté argentine fut substantielle et complète.

Du début à la fin du drame, les prêtres argentins se font voir et sentir comme les agents décidés de la liberté. Ils sont patriotes avant d'êtres *lévites*, la patrie terrestre les séduit davantage que la patrie céleste ; pour la défendre contre toute oppression et contre toute tyrannie, ils lui prêtent serment devant Dieu et le monde, et comme gage de leur foi jurée, ils offrent leurs vies, leurs biens et leur renommée.

Cette collaboration ne résout pas, à mon point de vue, le conflit politico-religieux qui est dans l'essence même de la Révolution argentine.

---

(1) DAMIAN HUDSON, *Revista de Buenos Aires*, t. IV, p. 344.

Notre clergé mérita les applaudissements de notre démocratie, mais il n'est pas établi qu'il ait mérité ceux de Rome.

La sincérité avec laquelle les prêtres luttèrent pour unir les intérêts de la liberté avec les exigences du catholicisme est évidente ; mais il est évident aussi que pour s'attirer les bonnes grâces de la démocratie, ils durent en venir à prendre des attitudes anticanoniques et à se déclarer *regalistas*.

Ils ne pouvaient pas dénaturer la Révolution ; et celle-ci étant absolument laïque, ceux qui embrassaient sa cause devaient se conformer à sa formule et même aux exigences de son esprit. Telle est la raison fondamentale qui nous permet d'affirmer sans aucun doute que la Révolution argentine fut une révolution tout autant religieuse que politique ; et que le clergé créole, obéissant plutôt aux instincts de l'homme qu'aux devoirs mystiques du lévite, se rangea du côté de la Révolution dès la première heure de son apparition.

La Révolution accepta le catholicisme comme collaborateur dans son œuvre de liberté, mais lui refusa le droit de dominer les masses en tyran absolu comme il l'avait fait pendant plusieurs siècles. En renversant les murailles que l'Inquisition avait élevées dans les domaines de La Plata, on bannit l'intolérance du sol libéré et l'on y toléra la tente et l'autel pour tous les cultes. Cela suffit pour que l'Église perdît, en perdant l'appui du bras séculier, le sceptre du privilège que lui avait concédé la monarchie dans la vie de la colonie, et pour que les dogmes du catholicisme de-

vinssent le patrimoine de la conscience individuelle sans être en aucune manière des préceptes dans les lois de l'État.

L'Espagne mystique, comme l'on voit, s'écroula avec la Révolution, et elle ne survécut au désastre que dans les formes et dans les détails qui, parce qu'ils sont en harmonie avec les sentiments religieux de la nature humaine, le sont aussi avec la civilisation.

BIBLIOGRAPHIE

ALBERDI (JUAN BAUTISTA). — *Examen de las ideas del señor Frías sobre el influjo de la Francia, seguido de una carta de Guizot.* Valparaíso, 1851 ..... Folleto.

ALTAMIRA (RAFAEL). — *Historia de España y de la civilización española.* Barcelona, 1913-1914..... 4 vol.

ANGELIS (PEDRO DE). — *Colección de obras y documentos relativos a la historia antigua y moderna de las provincias del Río de La Plata.* Buenos-Ayres, 1900..... Folleto.

AULARD (A.). — *La Révolution française et les Congrégations.* Paris, 1903 ..... 1 vol.

AURORA DE CHILE, 1812-1813. Réimpression : *Santiago de Chile,* 1903 ..... In-fol.

BAUZA (FRANCISCO). — *Historia de la dominación española en el Uruguay.* Montevideo, 1895..... 3 vol.

BOSSUET. — *Politique tirée des propres paroles de l'Écriture sainte.* Œuvres complètes. Tours, 1862..... 12 vol.

CALVO (CARLOS). — *Anales históricos de la Revolución de la América latina.* Paris, 1864..... 5 vol.

CARRANZA (ADOLFO P.). — *Memorias y Autobiografías.* Buenos Aires, 1910..... 2 vol.

CARRANZA (NEPTALI). — *Oratoria Argentina.* La Plata, 1905 ..... 5 vol.

CASAS (FRAY BARTOLOMÉ DE LAS). — *Apologética historia de las Indias*. Nueva Biblioteca de autores españoles. Madrid, 1909 ..... 1 vol.
— *Historia de las Indias*. Méjico, 1877 ..... 2 vol.
— *Disputa con Ginés de Sepúlveda acerca la licitud de las conquistas de las Indias* Madrid, 1908 ..... 1 vol.
COBO (BERNABÉ). — *Historia del Nuevo Mundo*. Sevilla, 1890 ..... 4 vol.
CAPPA (RICARDO). — *Estudio crítico a cerca de la dominación española en América*. Madrid, 1889 ..... 7 vol.
CROUSSAC (PAUL). — *Don Santiago de Liniers*. Buenos-Aires, 1907. ..... 1 vol.
DOMINGUEZ (LUIS). — *Historia Argentina*. Buenos Aires, 1861 ..... 2 vol.
ESTRADA (JOSÉ MANUEL). — *Lecciones sobre la Historia de la República Argentina*. Buenos Aires, 1898 ..... 2 vol.
FRIAS (FELIX). — *El derecho del patronato*. Montevideo, 1866 ..... 1 vol.
FUNES (GREGORIO). — *Ensayo de la Historia civil del Paraguay, Buenos Aires y Tucumán*. Buenos Aires, 1816-1817 .. 3 vol.
— *Disputa con el obispo Grégoire*. Buenos Aires, 1820. In-4.
Gaceta de Buenos Aires, de 1811 à 1821 ..... 6 vol.
GARAY (BLAS). — *La revolución de la Independencia del Paraguay*. Madrid, 1897 ..... 1 vol.
GARCÍA (CAMBA). — *Memorias para la historia de las armas españolas en el Alto Perú*. Madrid, 1916 ..... 2 vol.
GARCÍA (JUAN AGUSTÍN). — *La ciudad indiana*. Buenos-Aires, 1909 ..... 1 vol.
GARRO (JUAN M.). — *Bosquejo histórico de la Universidad de Córdoba*. Buenos Aires, 1882 ..... 1 vol.
GOMARA (FRANCISCO LOPEZ DE). — *La Historia de las Indias*. Zaragoza, 1552 ..... In-fol.
GUTIÉRREZ (JUAN M.). — *Noticias históricas sobre el origen y desarrollo de la Enseñanza pública superior en Buenos Aires*, 1760-1821. Buenos Aires, 1867 ..... In-fol
— *Apuntes biográficos de escritores, oradores y hombres de Estado de la República Argentina*. Buenos Aires, 1860 ..... 1 vol.

HERRERA (ANTONIO DE). — *Historia general de los hechos de los castellanos*. Madrid, 1601..... 8 vol.
HERRERA (LUIS ALBERTO). — *La Révolution française et l'Amérique du Sud*. Paris, 1910..... 1 vol.
IBARLUCEA (E. DEL VALLE). — *Los diputados del Buenos Aires en las Cortes de Cadiz*. Buenos Aires, 1912..... 1 vol.
LEVILLIER (ROBERT). — *Les origines argentines*. Paris, 1912. 1 vol.
LOZANO (PEDRO). — *Historia de la conquista del Paraguay, Río de La Plata y Tucuman*. Buenos Aires, 1873..... 3 vol.
Manifiesto del Congreso a los pueblos, 1816. Buenos Aires, 1816..... Folleto.
Manifiesto que hace a las naciones el Congreso general constituyente. Lima, 1878..... Folleto.
MEDINA (JOSÉ TORIBIO). — *El tribunal del Santo Oficio de la Inquisición en las provincias del Plata*. Santiago de Chile, 1899 1 vol.
Memorial ajustado. Buenos Aires, 1834..... 1 vol.
MENDIETA (FRAY GERÓNIMO). — *Historia eclesiástica indiana*, Méjico, 1873..... 7 vol.
MITRE (BARTOLOMÉ). — *Estudios históricos sobre la Revolución Argentina*. Buenos Aires, 1864..... 1 vol.
— *Nuevas comprobaciones históricas*. Buenos Aires, 1882. 1 vol.
— *Historia de Belgrano y de la Independencia Argentina*. Buenos Aires, 1887..... 3 vol.
— *Historia de San Martín y de la Independencia Sud-americana* Buenos Aires, 1887..... 3 vol.
MONTESQUIEU. — *Œuvres complètes*. Paris, 1862..... 1 vol.
MORENO (FRANCISCO P.). — *Anales del museo de La Plata*. La Plata, 1891..... 1 vol.
MORENO (GABRIEL RENÉ). — *Ultimos días coloniales en el Alto Perú*. Santiago de Chill, 1896..... 1 vol.
MORENO (MARIANO). — *Doctrina democrática. Biblioteca Argentina*. Buenos Aires, 1915..... 1 vol.
OTERO (PACÍFICO). — *Etudio biográfico de Fray Cayetano José. Rodríguez*. Córdoba, 1898..... 1 vol.
— *El Padre Castañeda*. Buenos Aires, 1907..... 1 vol.
— *La Orden Franciscana en el Uruguay*. Buenos Aires, 1908..... 1 vol.

PELLIZA (MARIANO A.). — *Monteagudo, su vida y sus escritos.* Buenos Aires, 1880 ..... 1 vol.
PIAGGIO (AGUSTÍN). — *Influencia del clero en la Independencia Argentina.* Barcelona, 1912 ..... 1 vol.
PRAAT. — *Concordat de l'Amérique avec Rome* Paris, 1827. 1 vol.
QUESADA (VICENTE G.). — *El derecho de Patronato* (*Anales de la Academia de Filosofía y Letras de Buenos Aires.*) Buenos Aires, 1910 ..... 1 vol.
— *La vida intelectual en la América española durante los siglos XVI, XVII y XVIII.* Buenos Aires, 1910 ..... 1 vol.
Redactor de la Asamblea de 1813. Edición facsimilar. Buenos Aires, 1913 ..... 1 vol.
Registro Oficial de la República Argentina. Buenos Aires, 1879 ..... 2 vol.
Relación de los naufragios y comentarios de Alvear Nuñez Cabeza de Vaca. Madrid, 1906 ..... 2 vol.
Revista de Buenos Aires. Buenos Aires, 1836-1871 ..... 24 vol.
Revista del Río de La Plata. Buenos Aires, 1871-1875 .. 10 vol.
ROUSSEAU (J.-J.). — *Du Contrat social.* Édition Mignot. Paris ..... 1 vol.
SACO (JOSÉ ANTONIO). — *Historia de la esclavitud de la raza africana en el Nuevo Mundo.* Barcelona, 1879 ..... 3 vol.
SASSENAY. — *Napoléon Ier et la fondation de la République Argentine.* Paris, 1892 ..... 1 vol.
SICARD (Abbé A.). — *L'ancien clergé de France, ses évêques pendant la Révolution.* Paris, 1903 ..... 1 vol.
— *Le clergé de France pendant la Révolution.* Paris, 1912. 1 vol.
SOLORZANO. — *Política indiana.* Madrid, 1648 ..... In-fol.
TOCQUEVILLE (A. DE). — *L'ancien régime et la Révolution*, Paris, 1856 ..... 1 vol.
ULLOA (JUAN Y ANTONIO DE). — *Noticias secretas de América sobre el gobierno y régimen del pueblo de las Indias.* Londres, 1826 ..... 1 vol.
URIEN (CARLOS M.). — *Soberana Asamblea general constituyente de* 1813. Buenos Aires, 1913 ..... 1 vol.
VEDIA Y MITRE (MARIANO DE). — *El Deán Funes en la historia Argentina.* Buenos Aires, 1910 ..... 1 vol.

VEGA (DIEGO DE LA). — *Guía de forasteros del virreinato de Buenos Aires*. Buenos Aires, 1800 ..... Folleto.
VELEZ SARSFIELD (DALMACIO). — *Derecho público eclesiástico*. Buenos Aires, 1871 ..... 1 vol.
ZINNY (ANTONIO). — *Efemeridografía*. Buenos Aires, 1869 ..... 1 vol.
— *Historia de las Provincias del Río de La Plata de* 1810 *a* 1816 *por el Deán Funes, y continuada hasta el fusilamiento de Dorrego en* 1822. Buenos Aires, 1879 ..... 1 vol.

INDEX DES NOMS CITÉS

Abascal, 101, 169, 171, 173.
Alberdi (Juan Bautista), 2.
Alberti (Manuel), 100, 162, 283, 296.
Acevedo (Manuel Antonio), 253, 254.
Achega (Domingo), 292.
Acosta (Fray José de), 63.
Acuña (Francisco), 183.
Agrelo (Pedro José), 184, 218, 233.
Agüero (Miguel), 103, 104.
Aguirre (Francisco de), 32.
Albaleya, 304.
Aldao, 308.
Alexandre VI, 20, 268, 290.
Allende, 173, 174.
Alsina (Juan), 70.
Alvarez Jonte (Antonio), 221, 225.
Alvarez (Julian), 184.
Alvarez (Tomás Ignacio), 246, 247, 248.
Alvear (Carlos M. de), 222, 227, 236, 237, 243, 244, 245, 246, 247, 259, 267.
Alzaga (Martín de), 89, 99, 209, 217, 218.
Ambroise, 307.
Anchorena (Tomás), 155, 161, 253, 256.
Anchoris, 259.
Andreu (Rafael), 207.
Angulo (Francisco de), 128, 275.
Anibal, 268, 269.
Animas (Fray José de las), 218.
Aranda, 59, 60.
Araoz (Pedro Miguel), 253.
Arce (Pedro), 76.
Areche, 65.
Arenales (Antonio Alvarez de), 100.
Argerich (Cosme), 151.

Aristote, 53, 126.
Artigas (José), 209, 213, 240, 241, 243, 244, 246, 264, 265, 266, 300, 302.
Arredondo (Nicolás), 50-68, 69.
Atahualpa, 288.
Auchmuty (Samuel), 80, 83.
Avilés (marquis de), 50, 65, 69, 71, 124.
Ayolas (Juan de), 34, 35.
Azamor (Évêque), 130.
Azara, 114.
Azcuénaga (Miguel), 154, 162, 202.
Baird (David), 76.
Balbas (Antonio), 30.
Balboa (Nuñez), 32.
Balcarce, 145, 153, 250.
Ballesteros (Antonio Luciano), 160.
Bauzá (Francisco), 93, 300.
Bayle, 131.
Belgrano (Manuel), 15, 50, 70, 73, 82, 98, 99, 100, 106, 131, 132, 140, 142, 145, 154, 156, 162, 179, 180, 181, 213, 216, 220, 222, 231, 239, 253, 254, 255, 256, 258, 259, 261, 265, 286, 295.
Beltrán (Luis), 279, 308, 309, 310, 311.
Beruti (Antonio Luis), 141-154-162, 203.
Berresford (Can Guillermo), 76, 78, 79, 85, 86, 96, 260, 218.
Blache, 260.
Boedo (Mariano), 253.
Bolivar, 268, 269.
Bonaparte, 268.
Bossuet, 6, 131, 290.
Bourbon (Ferdinand), 276.
Brown (Guillermo), 241, 242, 267.
Bustamante (Teodoro Sanchez de), 253.
Cabello (Colonel), 72.
Cabeza de Vaca (Alvar Nuñez), 31, 36.
Cabia (Feliciano), 240.
Cabrera (Alfonso de), 35.
Cabrera (Gerónimo Luis de), 39.
Caceres (Felipe de), 36, 37.
Calvo (Carlos), 257, 264, 278.
Canpomanes, 109.
Cañete, 195.
Cardoso (Felipe), 203.
Carlota (Princesa), 75.
Carranza (Fray Pedro), 48.
Carrera (José Antonio), 253.
Cartecio, 50.
Casas (Fray Bartolomé de las), 20, 21, 110, 111, 112, 113.
Caspe, 143, 144, 152.
Castaños, 260.
Castellí (Juan José), 100, 138, 142, 143, 144, 145, 149, 151, 152, 154, 157, 159, 162, 167, 175, 178, 179.
Castex (Alejo), 160.
Castillo (Pedro del), 39.
Castro (Antonio de), 184.

Castro Barros (Pedro Ignacio de), 253, 256, 259, 278, 285, 290, 291, 293.
Cazetano (Fry), 295.
César, 194.
Cerviño (Antonio), 73, 153, 70.
Cevallos (Pedro), 50, 54, 56, 57, 108.
Céspedes (Francisco de), 48.
Cisneros (Baltazar Hidalgo de), 75, 92, 96, 98, 99, 101, 109, 138, 141, 142, 143, 144, 145, 149, 151, 155, 158, 159, 160, 161, 195.
Colomb, 31.
Colombres (José), 253.
Concha (Intendente), 174.
Charles I, 111.
Charles II, 30.
Charles III, 106, 108, 109.
Charles IV, 85, 86.
Charles V, 14, 86.
Charlotte (Princesse), 98.
Chaves (José Ignacio), 153.
Chiclana (Feliciano), 243, 153, 203, 218.
Chorroarin, 233.
Condorcanqui (Gabriel), 64.
Cochrane (Amiral), 269.
Cortés (Hernando), 18, 71.
Croussac (Paul), 109.
D'Aguessau, 135.
David, 295.
Darregueira (José), 253.
Del Corro (Miguel), 250.
Del Pino (Juaquin), 50, 71, 75.
Del Valle Ibarlucea (E.), 212.
Díaz de Solís (Juan), 32.
Días Velez (Eustaquio), 156.
Donato (Agustín), 100, 143, 203.
Durff, 82.
Duarte (Atanasio), 199.
Elías (Eugenio José), 278.
Elío (Francisco Javier), 89, 93, 202, 205, 209, 210, 213, 214, 299, 300.
Enriques (Camilo), 184.
Escalada (José Antonio), 259.
Esteves y Ibac (Gerardo), 158, 160.
Estrada (José Manuel), 33, 40, 44, 47, 63, 66, 72, 77, 99, 108, 117, 238, 243, 248, 256.
Fabián Perez (Pedro), 240.
Fabre (Agustìn Eusebio), 71 72.
Faramiñan, 300.
Feliú (Antonio Olaguer), 6.
Fénélon, 131.
Ferdinand VII, 44, 85, 86, 96, 146, 147, 149, 153, 158, 160, 164, 166, 170, 171, 188, 191, 193, 252, 296, 306, 307.
Figueredo (Santiago), 302.
Filangiari, 131.
Fléchier, 131.
Flores (Ignacio), 65.
Floridablanca, 109.
Fleytas, 300.
French (Domingo), 154, 203.
Frías (Felix), 2.
Frías (Gouverneur), 48.
Funes (Ambrosio), 125.

Funes (Gregorio), 50, 106, 112, 113, 117, 124, 126, 183, 184, 200, 201, 212, 281, 287, 294, 296, 298.
Gaboto (Sebastián), 32, 33.
Garay (Juan), 31, 38, 39.
García (Agustín), 14, 23, 43, 114, 115.
García (Pedro Andrés), 158, 160.
García Camba, 175.
García Del Cosio, 201.
Garcìa (Manuel José), 233, 265.
García (Pantaleón), 127, 288, 291, 294, 295, 298.
Galán (Ruiz), 34.
Gallo (Pedro León), 253.
Garro (Juan M.), 120, 125.
Gassendi, 53.
Gazcon (Pedro Agustín), 253, 254.
Gerundio (Fray), 131.
Gimenez, 174.
Godoy Cruz (Tomás), 251, 253, 259.
Gomez (Valentín), 233, 302.
Gonzales (Balcarce), 178, 179, 248.
Gorriti (José Ignacio), 183, 201, 253, 296.
Goyeneche, 85, 178, 179, 201, 281.
Granfurd, 82.
Grégoire (Evêque de Blois), 111, 112, 113.
Grégoire XIV, 117.
Grégoire XV, 123.
Güemes, 261.
Guido (Tomás), 158, 164.
Guizot, 2.
Guruchaga (Francisco), 183, 201.
Gutiérrez de la Concha (Juan), 125, 173.
Gutiérrez (Juan Maria), 153, 54, 57, 59, 60, 64, 67, 68, 69, 70, 72, 131.
Herrera (Antonio de), 9, 22, 111, 112.
Herrera (Nicolás), 184, 233, 264.
Hudson (Damián), 301, 309, 311.
Irala (Domingo Martínez de), 35, 37, 38.
Irrazabel (Ramón), 304.
Isabelle, 44, 109.
Yuchaurregui (José Santos), 157.
Iriarte (Felipe), 264, 286, 293.
Irigoyen (Mariano de), 176.
Irigoyen (Miguel), 218.
Jofré (Juan), 39.
Josefo (Flavio), 131.
Juan VII, 266.
Lamas (Benito), 299, 300, 301.
Lamic (Juan José), 183.
La Madrid, 261.
Laprida (Francisco M.), 253.
Larrea (Juan), 162, 165, 175, 202.
La Serna, 260, 261.
Latorre (Evêque), 115.
Lavalleja, 266.

Lecoc (Bernardo), 160.
Leiva (Julián), 92, 142, 145, 147, 163.
Lerma (Hernando de), 40.
Levillier (Robert), 44.
Lezica (Juan José), 142, 145.
Lima (Rose de), 297.
Liniers (Santiago de), 75, 78, 80, 82, 84, 85, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 98, 125, 169, 173, 174, 176, 177, 286.
Lopez Gomara, 111.
Lopez y Planes (Vicente), 150, 154, 203, 212, 233, 300.
Loreto (Marquis de), 66, 68, 124.
Lotu (Pedro), 128.
Louis XIV, 190.
Loyola (Martín Ignacio de), 39, 128.
Lozano (Pedro), 45, 46, 48.
Lue y Riega (Benito de), 53, 75, 89, 138, 150, 165, 207, 281, 303.
Luther (Martín), 18, 21,
Lycurgue, 288.
Magallanes (Hernando), 32.
Mahomet, 291.
Malabia (José Severo), 253.
Mansilla (Manuel), 161.
Maradona (José Ignacio), 183.
Mariaca (Ramón), 183.
Massillon, 131.
Mata Linares, 40-65.
Mattos, 275.
Matheu (Domingo), 154, 162, 165.
Maza (Juan Agustín), 253.
Maziel, 50, 66, 67, 68, 106, 131.
Medina (José Toribio), 128, 130.
Medrano (Pedro), 253.
Melo y Portugal (Pedro de), 69.
Mendieta (Fry Geronimo de), 18, 21, 38.
Mendoza (Gonzalo), 37.
Mendoza (Francisco de), 36.
Mendoza (Pedro de), 31, 33, 35, 38.
Merclos (José), 158, 160.
Mirabeau, 283.
Miranda (Francisco), 222.
Milton, 130.
Mitre, 138, 150, 152, 167, 220, 222, 247, 251, 253, 255, 256, 261, 265, 268, 280, 308.
Molina (Agustín), 294.
Molina (Brigadier), 89, 91.
Molina (Felipe), 201.
Molina (Manuel Felipe), 183.
Molina (Manuel Ignacio), 183, 201.
Monterroso (José Gervasio), 299, 300.
Montezuma, 288.
Monteagudo (Bernardo de), 106, 135, 184, 212, 218, 231.
Montesquieu, 2, 131, 135, 256.
Moreno (Gabriel René), 84.
Moreno (Joaquín), 173, 174.
Moreno (Manuel), 61, 119, 133, 174, 204.
Moreno (Mariano), 92, 102, 104, 106, 115, 130, 133, 134, 135, 151, 154, 162, 167, 169.

171, 175, 176, 184, 185, 186, 187, 189, 191, 195, 196, 197, 198, 200, 201, 202, 204, 206, 207, 208, 281, 296.
Morillo (Général), 249.
Moscoso (Évêque), 124.
Moxo y Frascoli (Benito María), 83, 305.
Müller (Général), 175.
Muñecas, 265.
Napoléon, 75, 85, 86, 87, 96, 138, 141, 165, 249, 269.
Navarrete (Juan Torres de), 38.
Newton, 53.
Nierenberg, 63.
Nuñez (Pedro Ramón), 160.
Nieto (Général), 101, 173, 178.
Ocampo (Francisco Ortiz de), 91, 143, 154, 155, 158, 160, 170, 173, 174.
O'Gorman (Miguel), 71.
Oliver (Antonio), 63.
Olmos (Antonio), 201.
Orellana (Antonio), 173, 174, 175, 177, 206, 281.
Orduña Francisco, 160.
Orihuela (Francisco Javier), 183.
Oro (Justo Santa María de), 253, 257, 258, 259, 286.
Osorio, 268.
Ortiz de Zarate (Francisco), 31.
Otorgues, 243.
Otero (Pacífico), 301.
Oviedo, 111.
Padilla, 82.
Pacheco de Melo (José Andrés), 253.
Palomeque (Tomás), 66.
Pampillon, 300.
Passo (Juan José), 100, 138, 143, 145, 149, 151, 152, 154, 162, 167, 203, 221, 253.
Paul (Saint), 64.
Pazos Silva (Vicente), 184.
Pelliza (A.), 135.
Perez Bulnes (Eduardo), 253.
Perez (Julián), 183, 201, 203.
Pezuela (Joaquín de la), 239, 276.
Peña (Enrique de la), 304.
Philippe II, 28, 128.
Philippe III, 28, 123.
Piaggio (Agustín), 302, 305, 308.
Pinedo (Antonio), 154.
Pinelo, 276.
Pino (Joaquín del), 272.
Pizanas (Générale), 100.
Popham Home, 76.
Pollet (Marcelino), 183.
Pomacagua, 295.
Posadas (Gervasio), 203, 219, 236, 237, 242, 245.
Pose, 300.
Prado (Nuñez de), 39.
Pueyrredon (Martín de), 78, 79, 179, 221, 245, 250, 251, 259, 261, 265.
Quesada (Vicente), 24, 25.
Quintana (José Ignacio de la), 143, 158, 160.
Raynal (Abbé), 135.
Riglos, 67, 304.
Rivadavia (Benito), 92.

Rivadavia (Bernardino), 24, 25, 113, 152, 203, 259.
Rivera (Pedro Ignacio), 253.
Rodriguez ,174.
Rodriguez (Casimiro), 304.
Rodriguez (Cayetano), 113, 127, 253, 298.
Rodriguez Peña (Nicolás), 82, 100, 141, 142, 153, 158, 162, 202, 221, 225, 243.
Rodriguez (Martín), 154, 158, 160, 161.
Rodriguez (Victorino), 173.
Rodrigo (Manuel), 212.
Robespierre, 175.
Robertson, 111, 131.
Rojas (Diego de), 39.
Romarate (Jacinto), 242, 260.
Romero (Esteban), 160.
Rousseau, 2, 130, 135, 181, 185, 186, 192.
Ruiz (Manuel), 158, 160.
Ruiz Huidobro (Pascual), 78, 89, 91, 138, 148, 153.
Saavedra (Cornelio), 80, 84, 90, 91, 92, 93, 94, 99, 138, 140, 141, 142, 145, 149, 148, 149, 150, 153, 154, 156, 157, 158, 159, 161, 162, 166, 178, 199, 200, 280.
Saco (José Antonio), 111, 112.
Saenz (Antonio), 253.
Saenz (Paula), 178.
San Alberto (Évêque), 50, 66.
San Martín (José de), 220, 221, 222, 223, 239, 245, 248, 250, 251, 255, 259, 261, 267, 268, 269, 270, 295, 308.
Sanchez de Soria (Mariano), 253.
Sarratea (Manuel de), 203.
Sassenay (Marquis), 75, 85, 87, 88
Segui (Francisco), 152.
Segurola, 298.
Sentenach (Felipe), 184.
Sepúlveda (Ginés de), 9, 21.
Serrano (José María), 253.
Sobremonte (Marquis de), 75, 76, 79, 80.
Socrates, 204.
Solá (Juan Epomuceno), 157.
Solorzano (Juan de), 20, 24, 49.
Somellera (Pedro), 233.
Soto (Juan Eteban), 286, 289, 293.
Souza, 214.
Tagle (Gregorio), 154.
Tarragona (Juan Francisco), 201.
Terrada (Florencio), 143, 143, 158, 160.
Terraza, 133.
Thames (Dr José Ignacio), 253.
Thomas (Apôtre), 40.
Thomas (Saint), 43.
Tocqueville, 5.
Toledo (Martín Suarez de), 37.
Torres (Diego de), 121.
Torres (Manuel Antonio de), 48, 59.
Torres de Vera y Aragón (Juan) 31.

Trejo y Sanabria (Fernando de), 54, 121, 122, 123.
Tristán, 221, 222, 231, 279.
Tupac-Amarú, 50, 64, 65, 71.
Uriarte (Pedro Francisco de), 253.
Urien (Carlos M.), 234.
Valdivia, 39.
Valle, 231.
Vandeleur, 82.
Vedia (Nicolás de), 150, 151, 152.
Vedia y Mitre (Mariano de), 298.
Velazco (Bernardo de), 180, 181, 182.
Velazco (Luis), 212.
Velazco (Ramirez de), 40.
Vasquez (Trujillo), 123.
Velez (Bernardo), 184.
Ventura, 218.
Vergara, 37, 48, 115.
Vertiz (Juan José), 56, 57, 58, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 108, 117.
Viamonte (Juan José), 93, 141, 143, 153, 179.
Videla (Evêque), 281.
Vieytes (Hipólito), 72, 73, 100, 143, 202, 203, 218, 231, 233.
Vigodet (Gaspar), 215, 216, 242, 279, 303.
Villaroel, 39
Villota, 151.
Vivas (Lucas), 160.
Voltaire, 130, 131, 150.
Waicolea, 143.
Wellington, 260.
Witelooke, 82, 83, 218.
Zapiola, 259.
Zarate (Juan Ortiz de), 37, 38.
Zavala (Bruno Mauricio de), 55.
Zavaleta, 279, 284.
Zinny (Antonio), 281.
Zudañez (Jaime y Manuel), 100
Zufriategui (Rafael), 212.
Zuloeta (José Martín), 153.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION..... 1

CHAPITRE PREMIER

L'ABSOLUTISME ESPAGNOL EN AMÉRIQUE

SOMMAIRE : Système politique et administratif de l'Espagne dans ses colonies. — Les vice-rois. — Les *Audiencias*. — Les *Cabildos*. — Les consulats. — Le Conseil des Indes. — La *Casa de Contratación*. — Rôle de l'Église dans l'administration et dans la politique. — Doctrine sur l'esprit théologique de la conquête. — L'Église a pour elle l'appui de la loi et de la force. — Doctrine de Sepúlveda et de Antonio de Herrera. — L'Église subordonnée dans l'ordre politique. — Le Patronage. — L'Inquisition. — Les hérétiques, leurs livres et les Universités. — Le Code Indien 9

CHAPITRE II

LA CONQUÊTE ET LA COLONISATION A LA PLATA

SOMMAIRE : Découverte du Río de La Plata par Solis. — — Autres explorations. — Nomination d'*adelantados*. — Don Pedro de Mendoza et la première fondation de Buenos-Ayres. — Irala établit les *encomiendas*. — Alvar Nuñez Ca-

beza de Vaca nommé second *adelantado*. — Deuxième gouvernement d'Irala. — Francisco Ortiz de Zárate nommé troisième *adelantado*. — Juan Torres de Vera y Aragon dernier *adelantado*. — Nouvelle fondation de Buenos-Ayres par Garay. — La conquête du Tucumán. — La création de trois grands gouvernements : Tucumán, Buenos-Ayres et Paraguay. — Défauts de la Conquête espagnole. — Le pouvoir des évêques dans la vie de la colonie..... 51

CHAPITRE III

LA CRÉATION DE LA VICE-ROYAUTÉ

SOMMAIRE : Causes qui déterminèrent la création de la vice-royauté. — Ce qu'elle comprenait comme extension géographique. — Puissance croissante de la race créole. — Les chanoines de Buenos-Ayres entreprennent les démarches en vue de fonder une université. — L'émancipation aristotélique. — Le premier vice-roi. — Son expédition contre les Portugais du Brésil. — Participation du gouverneur de Buenos-Ayres à cette entreprise. — Vertiz succède à Ceballos dans la vice-royauté. — Ses améliorations d'ordre social et administratif. — La fondation du Collège de San Carlos ; son plan d'éducation. — L'introduction de l'imprimerie dans la capitale de la vice-royauté. — La fondation d'une « maison de comédies ». — Hardiesses oratoires d'un prédicateur colonial. — Le soulèvement de Tupac-Amarú. — Le catéchisme absolutiste de l'évêque de San Alberto. — Le vice-roi Loreto et son conflit avec le chanoine Maziel. — Le vice-roi Arredondo. — Le commerce des noirs et le consulat. — Le marquis de Avilés. — L'école de navigation et l'académie de dessin fondées par Belgrano. — Le vice-roi Del Pino et l'enseignement de la médecine. — La presse périodique. — Le *Telégrafo mercantil* et le *Semanario de Agricultura y comercio*..... 50

CHAPITRE IV

CRISE POLITIQUE DE LA VICE-ROYAUTÉ

SOMMAIRE : La première invasion anglaise. — Nouvelle conquête de Buenos-Ayres. — La seconde invasion. — La défense. — Liniers est nommé vice-roi du Río de La Plata. — L'invasion napoléonienne de la Péninsule. — Les colonies espagnoles et les vues politiques de Napoléon. — Mission diplomatique confiée par Napoléon au marquis de Sassenay. — Si Liniers coopéra ou non aux plans de Napoléon. — Le complot espagnol. — Saavedra et le régiment des Patriciens. — L'évêque Lue avec les conspirateurs. — Une Junte réactionnaire. — L'abdication de Liniers. — Comment Liniers annula cette abdication. — Don Baltazar Hidalgo de Cisneros dernier des vice-rois. — Doctrine sur les Juntes créées dans la Péninsule. — Projet d'une monarchie à La Plata et la princesse Carlota. — La vice-royauté de Cisneros. — Soulèvements dans le Haut-Pérou. — Moreno et la Représentation de *los Hacendados*..... 75

CHAPITRE V

SYNTHÈSE DE LA VIE ET DE LA CIVILISATION COLONIALE

SOMMAIRE : L'état politique de la vice-royauté. — Charles III et ses réformes au Rio de La Plata. — L'esclavage. — Digression historique à propos de l'introduction des esclaves noirs. — Le doyen Funes et l'évêque Grégoire. — La famille. — Le commerce. — L'Église. — Le catholicisme colonial. — L'université de Charcas. — L'université de Córdoba. — Les couvents centres enseignants de la vice-royauté. — La contrebande des livres prohibés en 1754. — La bibliothèque du chanoine Maziel. — Belgrano et la Révolution française. — Lectures de

Mariano Moreno durant son séjour dans le Haut-Pérou, à la maison du chanoine Terraza. — Monteagudo et le *Contrat social*. — Infiltration encyclopédique. — Le continent va se séparer de la Péninsule..... 106

CHAPITRE VI

LA RÉVOLUTION

SOMMAIRE : Un manifeste du vice-roi Cisneros. — Préambules révolutionnaires. — *Cabildo* du 21 mai 1810. — *Cabildo* du 22. — Vote de l'évêque Lue. — Réplique de Castellí et de Passo. — Vote du général Ruiz Huidobro. — Vote du commandant des patriciens Don Cornelio Saavedra.— *Cabildo* du 23. — Édit sur la suppression du vice-roi. — Le *Cabildo* du 24 procède à la formation de la Junte décidée dans le plébiscite du 22. — La Junte prête serment. — La formation de cette Junte déplaît aux créoles. — Tentatives faites pour l'annuler dans la nuit du 24. — *Cabildo* du 25 mai. — Déclaration des commandants militaires. — Le *cabildo* se décide à demander sa démission à Cisneros. — Le peuple présente ses candidats. — Le *Cabildo* cache ses desseins sous un formalisme légal. — La nouvelle Junte est proclamée constituée depuis les balcons du *Cabildo*. — L'attitude du peuple. — La nouvelle Junte prête serment et occupe la forteresse, demeure des vice-rois. — Considérations politiques sur la Révolution. — Sa formule, d'après l'historien Mitre..... 138

CHAPITRE VII

LA JUNTE POLITIQUE

SOMMAIRE : Le premier document révolutionnaire. — Commentaires de Moreno à un édit d'Abascal, vice-roi de Lima. — Le complot contrerévolutionnaire de Cór-

doba. — Liniers et les autres conspirateurs sont fusillés. — Entrée de l'armée libératrice dans le Haut-Pérou. — L'expédition au Paraguay. — Les provinces de la vice-royauté reconnaissent l'autorité de la Junte. — Traduction du *Contrat social*. — La liberté de l'imprimerie proclamée par Moreno. — Dans ses « Vues du Congrès » Moreno expose la philosophie politique de la Révolution. — Ses principes démocratiques. — Origine des dissensions politiques dans le sein de la Junte. — Les députés des provinces qui se trouvent à Buenos-Ayres demandent leur incorporation. — Retraite de Moreno. — Il est nommé délégué de la Junte près le gouvernement de S. M. Britannique. — La création d'un triumvirat. — La dissolution de la Junte. — La personnalité de Mariano Moreno..... 169

CHAPITRE VIII

LE TRIUMVIRAT ET L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CONSTITUANTE

SOMMAIRE : La Révolution et Montevideo. — Les Cortès de Cadiz.— Evénements militaires dans l'Uruguay et traité de pacification avec Elío. — Mesures politiques du Triumvirat. — La conspiration de Alzaga.— L'assemblée électorale d'avril. — Le soulèvement du 8 octobre 1812. — La loge Lautaro. — Le Triumvirat convoque l'Assemblée générale constituante. — Déclarations et premiers actes de l'Assemblée. — Division des pouvoirs et déclaration de la souveraineté nationale. — Lois démocratiques. — Lois ecclésiastiques. — Lois politiques. — Pourquoi l'Assemblée ne sanctionna pas une constitution. — La question religieuse créée par les lois schismatiques de l'Assemblée. — Création du Directoire. — Derniers actes et dernières déclarations de l'Assemblée.— Quelle est sa gloire. — Obstacles qui entravèrent son œuvre politique. — L'escadre argentine. — Fin du pouvoir espagnol à Montevideo. — La soumission d'Artigas. 209

CHAPITRE IX

LE DIRECTOIRE ET LE CONGRÈS DE TUCUMAN

SOMMAIRE : Alvear dans le Directoire. — La Junte d'observation et le Statut provisoire. — Le Congrès de Tucumán. — Pueyrredon est nommé directeur. — Conférence de Pueyrredon avec San Martin. — La déclaration de l'Indépendance. — Serment prononcé pour la défendre. — Le drapeau national. — Débats sur la forme de gouvernement. — Pourquoi la forme monarchique ralliait la majorité. — Manifeste du Congrès sur les discordes civiles. — Quelques dispositions du Congrès. — Son transfèrement à Buenos-Ayres. — L'invasion portugaise dans la Banda Oriental. — Le passage des Andes et la libération du Chili. — Le manifeste du Congrès aux nations. 245

CHAPITRE X

LE CLERGÉ ET LA LIBERTÉ

SOMMAIRE : Le clergé dans le *Cabildo* du 22 mai. — Les évêques de la vice-royauté et la Révolution. — L'Église au service de la liberté. — Le doyen Zavaleta et la première Junte. — Les chaires tribunes de la Révolution. — Le despotisme et l'Inquisition. — Apologie de la civilisation des Incas. — Les titres de la conquête. — Les rois et la souveraineté populaire. — Louanges au 25 mai 1818. — Les victoires de la Révolution. — Un frère poète. — Le clergé dans les assemblées. — La Bibliothèque publique et la liberté de l'imprimerie. — Le couvent franciscain de Montevideo. — Deux prêtres à la bataille de « Las Piedras ». — Vigodet et les prêtres révolutionnaires dans l'Uruguay. — Tristán et le clergé créole du Haut-Pérou. — L'instinct de la bravoure. — Le Père Beltrán Ar-

chimède de l'armée des Andes au campement du Plumerillo. — Comment se définit la collaboration du clergé à l'œuvre de la liberté argentine. — Causes pour lesquelles la Révolution fut une révolution religieuse. — Conclusion..... 270

Imprimé sur les caractères spéciaux
des « Éditions Bossard »

SAINT-AMAND (CHER). IMPRIMERIE BUSSIÈRE

THIS BOOK IS DUE ON THE LAST DATE STAMPED BELOW

AN INITIAL FINE OF 25 CENTS
WILL BE ASSESSED FOR FAILURE TO RETURN THIS BOOK ON THE DATE DUE. THE PENALTY WILL INCREASE TO 50 CENTS ON THE FOURTH DAY AND TO $1.00 ON THE SEVENTH DAY OVERDUE.

FEB 9 1938
FEB 23 1938
FEB 23 1938
JUL 1 1953
OCT 12 1992
CIRCULATION

LD 21-2m-1,'33 (52m)

YC 10184

U.C. BERKELEY LIBRARIES

C035181510

385717

F2845

08

UNIVERSITY OF CALIFORNIA LIBRARY